# Le Monde

Cahier Initiatives Emploi

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15955 – 7 F

MERCREDI 15 MAI 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI


## Le Sénat propose un service national volontaire

**LE PROJET** de programmation militaire 1997-2002, qui alloue aux armées 185 milliards de francs par an au lieu de 205, laisse en apparence ouvertes les discussions sur le *service national qui pourrait coexister avec une armée professionnelle*. Le Sénat oriente toutefois largement le débat, dans un rapport publié mardi 14 mai, en préconisant un service national volontaire, accessible à des hommes et des femmes motivés, le cas échéant, par des incitations financières, sociales ou administratives. L'ensemble des jeunes gens et jeunes filles seraient re*censés et testés sur une période de* huit jours. Le choix entre les diverses formules, militaires ou civiles, obligatoires ou volontaires, devrait intervenir en juin, avant un débat parlementaire à l'automne.

*Lire page 6*

# Les dépenses de l'Etat pourraient être réduites de 200 milliards de francs en cinq ans

### Le nombre des fonctionnaires diminuerait de trente mille d'ici à l'an 2000

**LE MINISTRE** de l'économie et des finances, Jean Arthuis, détaille *dans un entretien au Monde* ses priorités, alors que l'Assemblée débat mardi 14 et mercredi 15 mai des orientations budgétaires pour les années à venir. Tout en soulignant que le gouvernement ne rendra ses arbitrages définitifs qu'après avoir entendu les parlementaires, M. Arthuis plaide pour une remise en *ordre des finances publiques si profonde qu'elle* devra être échelonnée sur plusieurs années. Il indique d'abord que le déficit de fonctionnement de l'Etat devrait atteindre 109 milliards de francs en 1996. Ce déficit, dit-il, devra être *« intégralement résorbé »*. Il ajoute qu'il faudra *« aussi générer par prélèvement sur les recettes courantes les fonds pour rembourser la dette »* de l'Etat, *« ce qui implique un effort complémentaire d'une centaine de milliards de francs »*.

Au total, l'effort d'économies devrait donc approcher 200 milliards de francs. Le gouvernement prévoyant une réforme fiscale étalée sur cinq ans, la réduction des dépenses de l'Etat pourrait être planifiée selon le même calendrier. Le projet de loi de finances pour 1997 constituera une première étape dans la mise en œuvre de ce plan. Détaillant les contraintes qui pèsent sur le prochain budget, M. Arthuis suggère que les économies à réaliser l'an prochain pourraient dépasser les 60 milliards de francs souvent évoqués ces dernières semaines par les experts gouvernementaux. Le gouvernement souhaite en particulier réduire le nombre des fonctionnaires. *Jusqu'à ces derniers jours*, le ministère des finances proposait que, sur les 65 000 départs à la retraite enregistrés chaque année, près de 25 000 ne soient pas remplacés. Le premier ministre, M. Juppé, devrait se montrer plus prudent et étaler ces réductions dans le temps. A l'heure actuelle, sa *préférence* va à une *réduction* de 10 000 postes par an pendant trois ans, soit 30 000 d'ici 1999.

Le Parti socialiste reproche au gouvernement d'« aggraver la *fracture sociale* » et de *« s'attaquer aux plus faibles de la société »*. Commentant, lundi 13 mai, le projet du gouvernenemnt, François Hollande, porte-parole du PS, a souligné le risque d'*« affaiblir la conjoncture puisque l'on va tailler dans les dépenses de solidarité, c'est-à-dire celles qui permettent à l'économie d'être soutenue par la consommation »*.




*Lire page 8*

## Le gouvernement choisit de faire basculer Renault dans le privé

**LE GOUVERNEMENT** a annoncé, lundi 13 mai, la cession de gré à gré de 6 % (sur les 53 % qu'il détient) du capital de Renault à des investisseurs. En prenant cette décision, l'Etat fait passer le constructeur automobile dans le secteur privé, rendant le processus de privatisation irréversible. En novembre 1994, Edouard Balladur, alors premier ministre, avait mis en Bourse 28 % du capital de l'ex-Régie. Mais depuis, la morosité du marché automobile européen ainsi que les difficultés de Renault ont maintenu le cours du titre à un niveau inférieur à son prix d'introduction. A moins de brader l'entreprise, sans éviter le risque d'un échec, l'Etat ne pouvait plus envisager une cession de l'ensemble de ses titres. Cette opération lui rapportera environ deux milliards de francs.

*Lire page 18*

## Ludwig van Beethoven, voleur de pom-pom-pom-pom...

**C'EST** le chef d'orchestre britannique John Eliott Gardiner qui l'a affirmé à la télévision britannique : Ludwig van aurait chipé le thème du premier mouvement de la *Cinquième symphonie* dans *Dithyrambique*, un chant révolutionnaire de Joseph Rouget de Lisle, l'immortel compositeur de *La Marseillaise. Ce n'est pas tout* : Beethoven aurait aussi emprunté un *Hymne à l'agriculture*, de Lefèvre, pour le final de *La Pastorale*, et *La Chasse du roi Henry*, de Mehul, pour le premier mouvement de la *Septième*. Passé le plaisir de se remémorer le fait que Beethoven épousa les idées révolutionnaires, admira Bonaparte au point de vouloir lui dédier sa *Troisième symphonie*, puis détesta Napoléon, *on se souvient que l'histoire de la musique est dominée par la citation*, la réminiscence... et le hasard, ce que Gardiner n'ignore pas.

Les compositeurs de la Renaissance s'appuyaient volontiers sur des thèmes connus, une même chanson profane pouvant donner naissance à plusieurs messes. Quant aux baroques, ils puisaient dans le pot commun sans hésitation. Dans la *Symphonie fantastique*, Hector Berlioz a fait ses choux gras du *Dies Irae* grégorien maintes fois utilisé avant et après lui. Attribué à Corelli qui l'avait lui-même attrapé au vol au XVIIe siècle, le thème de la *Follia* a également connu une postérité majestueuse. A ce petit jeu, on pourra, quitte à trop tirer sur la corde, remarquer que Mahler cite à l'envers, dans sa *Sixième symphonie*, *l'arpège descendant qui ouvre la Troisième sonate* de Chopin.

Certains emprunts sont revendiqués, qu'ils soient de l'ordre du collage (*Sinfonia*, de Luciano Berio), qu'ils relèvent de l'ironie désespérée ou joyeuse (Chostakovitch a cité le *Rondo pour un sou perdu*, de Beethoven, dans son *Concerto pour piano et trompette* et *Guillaume Tell*, de Rossini, dans sa *Quinzième symphonie*). *D'autres sont cachés, qu'ils soient des clins d'œil ou des messages aux* censeurs : Debussy cite *La Marseillaise* dans ses *Feux d'artifice* et Schumann le même chant dans son *Carnaval de Vienne* et dans *Les Deux Grenadiers*, une mélodie. En art, peu importe le sujet, la seule chose qui compte c'est ce que l'on en fait.

Chez Beethoven, cette constatation prend un tour particulièrement crucial. A partir de rien, il savait construire des œuvres qui défient le temps. Ses *Variations sur une valse de Diabelli* montrent son génie de compositeur : Pixis, Kalkbrenner, Schubert, Moscheles, Czerny et Liszt ont eux aussi composé des variations sur cette bluette – à la demande de l'auteur du thème. Beethoven en a fait une *œuvre fascinante, les autres rien ou presque.*

Affirmons même que l'avarice mélodique des thèmes choisis par Beethoven est une volonté. Celui de la *Cinquième symphonie* tout particulièrement, dont le premier mouvement ne pouvait que surgir de rien : quatre notes anodines, matériau modelable à l'infini. Une belle mélodie aurait imposé sa présence.

*Ce que Gardiner, par ailleurs signataire d'une intégrale des symphonies de Beethoven décapante, ne dit pas*, c'est que Rouget de Lisle a volé le thème de *La Marseillaise* dans l'exposition du *Vingt-Cinquième concerto pour piano*, de Mozart, achevé en 1786. Une œuvre qu'il ne connaissait certainement pas.

**Alain Lompech**

## Les tourments de France Télévision

**LE PRÉSIDENT** de France Télévision, Jean-Pierre Elkabbach, devait se rendre, mardi 14 mai, devant le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et la commission des finances du Sénat pour s'expliquer sur la gestion de France 2 et plus précisément sur les contrats accordés aux animateurs-producteurs de la chaîne. Lundi, M. Elkabbach a tenté, apparemment en vain, de renouer le dialogue avec son personnel. Dans un point de vue accordé au *Monde*, Alain Griotteray, député (UDF) du Val-de-Marne et auteur d'un rapport sur la télévision publique, critique *« les tentatives de diversion d'une présidence chancelante »* et dénonce *« le comportement incompréhensible de gestionnaires défaillants »*.

*Lire pages 14 et 30*

### M. Chirac à Londres

Le chef de l'Etat bénéficie chez nos voisins d'une bonne image. *« Il a le chic »*, déclare un ancien secrétaire au Foreign Office. p. 3 et 13

### Bosnie : pressions contre Karadzic

L'impunité dont bénéficient les dirigeants serbes de Pale, Radovan Karadzic et Ratko Mladic, ralentit le processus de paix. p. 2

### Menaces sur la Corse

Le FLNC-canal historique menace de reprendre ses actions violentes en Corse, mais sa direction est divisée. p. 32

### Les 20 ans du Loto

La Française des Jeux mise sur un avenir ludique électronique. p. 10

### L'envol d'Airbus Industries

Airbus Industries va changer de statut. Les Allemands veulent en faire la première entreprise européenne intégrée. p. 18

### L'odorat des abeilles

Pour se reconnaître, les butineuses se fient à l'odeur caractéristique de leur fratrie. p. 21

### Une incursion au Crillon

Jean-Pierre Quélin nous invite à goûter la cuisine de Christian Constant dans un décor de Sonia Rykiel. p. 23


Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 9 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 220 PTA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 350 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 2700 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal CON., 230 PTE; Réunion, 9 F; Sénégal, 850 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 2,10 FS; Tunisie, 1 Din; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0515 - 7,00 F




## Le communisme européen entre « ex » et « néos »

**LES OCCIDENTAUX** ont tout fait, il y a cinq ans, pour essayer de maintenir Gorbatchev à la tête de l'URSS. Ils recommencent aujourd'hui avec le principal responsable, après lui-même, de sa chute : Boris Eltsine. *Tant pis pour la Tchétchénie. « Nous avons bien eu notre guerre de Sécession »*, a tranché Bill Clinton ; tant pis pour la corruption, le pouvoir mafieux, la criminalité, la pagaille et le reste ; tant pis pour la santé fragile du maître du Kremlin et son discours de plus en *plus impérial. Au prêt « historique »* de 10 milliards de dollars consenti en février par le FMI, à l'admission de la Russie au Conseil de l'Europe, synonyme de brevet de respect des droits de l'homme, se sont ajoutés le *« sommet nucléaire »* du G 7 à Moscou, et, *last but not least*, le rééchelonnement de l'essentiel de l'énorme dette publique de la patrie de Tolstoï.

Pourquoi un tel empressement ? Evidemment parce que les grands de ce monde redoutent de voir le secrétaire général du PC russe, Guennadi Ziouganov, remporter l'élection présidentielle du mois prochain. Quel échec ce serait en effet pour eux si, après cinq ans d'expérience relativement démocratique et libérale, la *vox populi* amenait au pouvoir une équipe où les rescapés du putsch néostalinien manqué d'août 1991 sont largement représentés ! D'autant plus qu'à la double mais négligeable exception de *Saint-Marin (1945-1957) et du Népal (1994-1995) les communistes*, dans cette hypothèse, prendraient pour la première fois dans l'Histoire le contrôle d'un Etat autrement que par la violence.

C'est un putsch, ultérieurement rebaptisé « révolution d'octobre », *qui a donné naissance au premier* gouvernement communiste. Les élections à la Constituante qui suivirent n'ayant accordé aux bolcheviks que neuf millions de voix, contre vingt millions à leurs ennemis *« socialistes-révolutionnaires »*, Lénine fit disperser l'Assemblée dès sa première séance par une poignée de marins, et l'on n'en *entendit* plus parler. *Bientôt, il mettait la « terreur rouge »* à l'ordre du jour pour écraser la contre-révolution, et réduisait par la force le séparatisme des peuples d'Ukraine, du Caucase ou du Turkestan, coupables d'avoir pris au sérieux le droit à la sécession qui leur avait été reconnu.

**André Fontaine**

*Lire la suite page 15*

## La magie retrouvée du cinéma



LARS VON TRIER

**CANNES 96.** Le public a ovationné *Breaking the Waves*, le mélodrame flamboyant du Danois Lars von Trier. Angoissé par l'avion, ce cinéaste surdoué n'était pas dans la salle mais a entendu la clameur cannoise grâce à un téléphone cellulaire. Autres événements : *Trainspotting* de Danny Boyle et *Goodbye South Goodbye* de Hou Hsiao-hsien.

*Lire pages 25, 26 et 27*

**BOSNIE** La poursuite du plan de paix en Bosnie se heurte de plus en plus à l'impunité dont bénéficient encore les dirigeants serbes de Pale, Radovan Karadzic et Ratko Mladic, qui cherchent à préserver leur pouvoir alors que la communauté internationale, y compris certains dirigeants de Belgrade, accroît ses pressions pour qu'ils soient écartés.

● **RICHARD HOLBROOKE**, l'ancien médiateur américain en *Bosnie*, a mis en cause les Européens en affirmant que le volet civil de Dayton ne fonctionne pas de leur fait, et qu'il préfigure une prochaine partition.

● ***LES ÉLECTIONS*** qui doivent avoir lieu en Bosnie à l'automne prochain sont déjà l'enjeu d'une sévère bataille à Sarajevo entre le président Alija Izetbegovic et son ancien premier ministre Haris Silajdzic qui, en créant son parti, a pris la tête d'une opposition qui cherche à préserver le caractère multiethnique du pays.

# Les pressions s'accentuent sur Radovan Karadzic et Ratko Mladic

## Les deux dirigeants serbes, considérés comme le principal obstacle à la poursuite du processus de paix en Bosnie, sont la cible d'attaques de la communauté internationale et de certains dirigeants de Belgrade

**LES CHEFS** politique et militaire *des Serbes de Bosnie, Radovan* Karadzic et Ratko Mladic, apparaissent de plus en plus comme les principaux obstacles au bon déroulement du processus de paix en Bosnie-Herzégovine.

Le Parti socialiste (SPS) du président de Serbie, Slobodan Milosevic, a ainsi accusé Radovan Karadzic de « *saper* » le processus de paix et de « *brouiller le peuple serbe avec le monde entier* ». Ces critiques, peu habituelles dans la bouche d'un dirigeant serbe, ont été formulées dimanche 12 mai à Banja Luka, par Borso Perosevic, vice-président du SPS. Il a aussi souhaité à la principale formation d'opposition à Radovan Karadzic « *de remporter les prochaines élections* » en Republika Srpska (RS, entité serbe en Bosnie).

**« INTÉRÊTS PERSONNELS »**

Le porte-parole du haut représentant civil pour la Bosnie, Carl Bildt, a aussi violemment attaqué, lundi 13 mai, les « *leaders de la République serbe qui, pour leurs intérêts personnels plutôt que pour le bien-être de leur propre peuple, soutiennent la survie d'une société fermée* », allusion au refus de l'équipe de Radovan Karadzic d'appliquer le plan de paix de Dayton. Le porte-parole, Column Murphy, tout en reconnaissant que « *les plaies de la guerre sont encore fraîches* », a estimé que « *le futur de la Bosnie-Herzégovine était la multi-ethnicité* ». M. Murphy a ajouté que ces leaders devaient « *quitter la scène* » et qu'ils auraient tort de considérer « *les efforts de la communauté internationale pour amener les responsables devant le Tribunal de La Haye comme une farce* ».

Ces mises en cause ont été balayées par Radovan Karadzic, qui a estimé lundi, lors d'une interview à la télévision de Pale, que la recherche par la communauté internationale d'une direction serbe plus modérée est « *inutile* ». La communauté internationale « *ne peut pas compter sur des Serbes plus mous (...). Je ne peux pas changer la politique* (des Serbes), *elle peut être modifiée uniquement par le Parlement ou le peuple* », a déclaré le président de la RS. La partie militaire de l'accord de Dayton ne peut être appliquée « *sans nous et le général Mladic* », a-t-il menacé.

De retour d'un voyage d'une semaine en Croatie et en Bosnie, le haut-commissaire de l'ONU pour les réfugiés, Mme Sadako Ogata, affirmant que « *des extrémistes attendent la bonne occasion pour provoquer une séparation violente* », a pour sa part estimé que « *la mise en place de chefs démocratiquement élus renforcerait la paix* ». Elle a de plus demandé que les pays d'accueil « *prennent pleinement en compte la situation sur le terrain* » dans leur politique vis-à-vis des réfugiés. « *Ce n'est plus la guerre, mais pas encore tout à fait la paix* », a dit Mme Ogata, en soulignant que « *le retour massif de réfugiés auxquels on ne pourrait pas fournir un hébergement décent entraînerait de sérieuses tensions* ». Le haut-commissaire a aussi évoqué les atteintes à la liberté de circulation, et « *le mur invisible de la peur* » qu'elle a senti à Mostar, ville divisée entre Croates et Musulmans. Les partis musulmans à Mostar ont refusé de déposer leurs listes pour les élections municipales, prévues pour la fin du mois, car ils souhaitent que les réfugiés et les déplacés chassés de cette ville par la guerre puissent y participer.

L'administrateur européen de la ville de Mostar, Ricardo Perez Casado, a cependant indiqué, lundi à l'issue du conseil des ministres des affaires étrangères de l'Union européenne à Bruxelles, que les élections municipales auront lieu le 31 mai, dans les délais prévus. « *Je n'envisage pas de reporter les élections pour la seule raison que les Musulmans n'y participeraient pas* », a affirmé l'administrateur, en ajoutant : « *Si les parties ne veulent pas coopérer, nous ne pouvons le leur imposer.* » M. Casado a toutefois précisé que les ministres lui avaient laissé l'opportunité de juger d'un éventuel report, mais que celui-ci ne pourrait avoir lieu « *que pour des raisons techniques* ».




### *Richard Holbrooke accuse l'Europe*

**L'ex-médiateur américain en Bosnie, Richard Holbrooke, a écrit une lettre au haut représentant pour les aspects civils des accords de paix de Dayton, Carl Bildt, dans laquelle il estime que « *le volet militaire* [des accords] *fonctionne parce que les Américains maîtrisent l'opération* » mais que « *ce qui est civil ne marche pas parce que ce sont les Européens qui s'en occupent* ». Ce commentaire a été révélé par le ministre italien des affaires étrangères, Susanna Agnelli, qui a souligné qu'il « *manque de générosité et de justice* ».**

**Dans un point de vue publié cette semaine dans l'hebdomadaire américain *Time International*, intitulé « Rechute en Bosnie », Richard Holbrooke s'en prend avec virulence à certains importants responsables européens qui « *préparent le terrain pour une partition* de facto *l'année prochaine* » et auxquels il reproche de ne pas « *s'engager* » suffisamment pour faire appliquer l'accord de Dayton.**

# Les oppositions tentent de s'unir pour vaincre les nationalistes au pouvoir

**SARAJEVO**
*de notre correspondant*

Haris Silajdzic s'est finalement lancé dans la bataille pour les élections en Bosnie, en annonçant récemment qu'il créait son propre parti, le Parti pour la Bosnie-Herzégovine (SBIH). Populaire, l'ancien premier ministre pourrait bouleverser l'équilibre instauré par les partis nationalistes. Ni le parti du président Izetbegovic (le SDA, Parti d'action démocratique), ni les partis d'opposition ne s'y sont d'ailleurs trompés : le mouvement de M. Silajdzic a les moyens de peser sur le scrutin, qui devrait se dérouler au plus tard en septembre prochain.

La bataille électorale est donc officieusement lancée. Le SDA, parti nationaliste musulman, mobilise ses troupes et explore ses thèmes de campagne. Sa première réunion publique s'est tenue le lendemain de la convention fondatrice du SBIH. Vingt mille personnes avaient été réunies à Zenica et ont écouté le discours d'Alija Izetbegovic. Quelques jours plus tard, le pouvoir organisait la première parade militaire de l'après-guerre, à Bihac, désirant démontrer que le SDA avait doté le peuple musulman d'une capacité de défense.

Ecrasée par la puissance du SDA, l'opposition ne s'est guère exprimée pendant le conflit, alors que toutes les énergies convergeaient vers la résistance aux séparatistes serbes et croates. L'opposition a désormais une double raison de se réveiller. La première est que les trois partis nationalistes menacent d'emporter à nouveau les élections, entérinant la division du pays en trois entités ethniques. La seconde est que Haris Silajdzic pourrait incarner seul l'alternative multiethnique, marginalisant encore les sociaux-démocrates, les libéraux et les républicains.

Les mouvements d'opposition et le nouveau parti de M. Silajdzic pourraient parvenir bientôt à un accord afin de constituer un « *bloc national bosniaque* » qui tentera de faire échec aux partis nationalistes. *Le SBIH s'allierait alors au SDP* (Parti social-démocrate), aux Républicains indépendants, à l'UBSD (Union bosniaque social-démocrate), au Parti libéral et à d'autres formations microscopiques. Selim Beslagic, maire de Tuzla et président de l'USDB, a confirmé dimanche ce projet de coalition. L'éventuelle alliance ne serait pas officialisée avant l'ouverture de la campagne électorale, en juin ou en juillet. D'autre part, des problèmes subsistent encore sur la future répartition des postes clés, en cas de victoire électorale.

Haris Silajdzic, ancien homme de confiance d'Alija Izetbegovic, représente un danger évident pour le pouvoir. Ses initiatives ont déjà provoqué un bouleversement complet du bureau exécutif du SDA. Une dizaine de dirigeants ont quitté le parti au pouvoir afin de suivre Haris Silajdzic dans sa nouvelle aventure, d'autres ont été évincés. Enes Karic, ancien ministre de la culture, célèbre pour des écrits nationalistes et des décisions fort peu favorables à la multiethnicité, a rejoint M. Silajdzic et clame désormais son désir d'une Bosnie réunifiée. Safet Orucevic, le puissant maire de Mostar-Est, ou Amila Omersoftic, directrice de la radio-télévision d'Etat, ont été poussés vers la sortie.

Le résultat de ces manœuvres politiques est une nette radicalisation de la direction du SDA. Le parti au pouvoir, qui fut longtemps divisé en différentes tendances, devient plus homogène, autour de l'aile dure. En témoigne une note interne définissant les arguments qui devront être utilisés lors de la campagne électorale. La note fait référence aux élections de 1990, qui avaient porté au pouvoir une coalition des trois partis nationalistes (le SDA musulman, le SDS serbe et le HDZ croate), alliés dans leur volonté de souligner les clivages ethniques. Six ans plus tard, au terme de quatre ans de guerre, le parti utilise de nouveau l'argument de la défense du « peuple musulman », se souciant apparemment peu d'un éventuel « peuple bosniaque ». Pis, la note affirme que les Musulmans ne doivent pas renouveler leur erreur de 1990, lorsque certains votes s'étaient portés sur les partis non nationalistes, « *ces partis d'opposition sur les listes desquelles figuraient les futurs criminels de guerre* ». Sociaux-démocrates ou libéraux, qui ont toujours défendu une Bosnie multiethnique, sont assimilés à des « *criminels de guerre* », alors qu'il n'est pas fait mention de la politique séparatiste du SDS et du HDZ.

> Un récent sondage de l'hebdomadaire « Dani » plaçait Haris Silajdzic en tête des prétendants au pouvoir (42 %), devant Alija Izetbegovic (27 %)

Face à cette nouvelle coalition *de facto* des mouvements nationalistes, l'opposition veut croire en ses chances de remporter les élections, et de combattre la division annoncée de la Bosnie-Herzégovine. « *S'il n'y a pas un changement radical de la situation politique, nous allons droit à une nouvelle guerre entre trois armées, entre trois territoires contrôlés par des régimes totalitaires,* pense Zlatko Lagumdzija, vice-président du SDP. *Quel est l'objectif de la communauté internationale ? Si le but est la stabilité et la paix, il faut ouvrir le processus de reconstitution et de démocratisation de la Bosnie.* »

Pour atteindre l'objectif d'une Bosnie réunifiée, l'opposition devra cependant ne pas se contenter des territoires contrôlés par l'armée bosniaque. Elle doit trouver des alliés en « République serbe » et en « Herzeg-Bosna », les zones des séparatistes serbes et croates. Or cela sera impossible tant que les libertés les plus élémentaires n'auront pas *été rétablies (liberté de mouvement*, liberté de la presse...). En territoire serbe ou croate, le totalitarisme est tellement fort que le pari semble aujourd'hui impossible à tenir, à moins que la communauté internationale ne s'implique fermement dans un processus de démocratisation.

A Sarajevo, où le SDA a toujours toléré les partis d'opposition et les médias indépendants, il sera plus aisé de mener une campagne électorale. Toutefois, en dépit des propos apaisants tenus par son porte-parole, Ismet Grbo, le SDA renforce encore son contrôle dans l'administration, l'éducation, l'armée ou la police. En cette période de radicalisation du parti, la presse bosniaque s'interroge à longueur de colonnes sur le rôle personnel du président Izetbegovic. Les journaux rapportent des rumeurs selon lesquelles la création du parti de Haris Silajdzic pourrait avoir été pilotée discrètement par Alija Izetbegovic. Une hypothèse que l'on récuse dans l'opposition. Ce sont d'ailleurs les hommes de confiance du président qui ont récemment renforcé leur position au sein du SDA, notamment le vice-président du parti, Edhem Bikcacic, considéré comme le dauphin, l'idéologue nationaliste Dzemaludin Latic ou l'ambassadeur en Iran Omer Behmen. Ces deux derniers sont des compagnons de prison d'Alija Izetbegovic, à l'époque où le régime communiste n'appréciait guère un quelconque sentiment nationaliste ou religieux.

L'entrée de Haris Silajdzic dans la bataille électorale devrait donc renforcer sa rivalité avec le président. Un récent sondage de l'hebdomadaire *Dani* plaçait M. Silajdzic en tête des prétendants au pouvoir (42 %), devant M. Izetbegovic (27 %), aucun autre homme politique ne franchissant la barre des 5 % d'intentions de vote. Le SBIH de M. Silajdzic n'a cependant pas de structure opérationnelle, et aucun relais en territoires séparatistes. Une coalition des oppositions ne sera donc pas superflue pour combattre la puissance des partis nationalistes, dont la victoire en 1990, étroitement soutenue par Belgrade et Zagreb, avait mené directement à la guerre sanglante qui vient de s'achever.

***Rémy Ourdan***

# Les règles électorales renforcent la partition

**SARAJEVO**
*de notre correspondant*

« *La légalisation du nettoyage ethnique* », a titré *Oslobodenje*, le principal quotidien bosniaque, au lendemain de la publication des règles électorales par l'OSCE, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe qui, aux termes de l'accord de Dayton, a été chargée de veiller à ce que les conditions d'élections libres et démocratiques soient réunies. « *Ces règles renforcent le processus de désintégration de la Bosnie-Herzégovine, puisque les réfugiés et les expulsés pourront voter là où ils vivent désormais* », estime le journal, qui appelle d'ores et déjà au boycott du scrutin.

Tous les partisans d'une Bosnie multiethnique se sont enflammés à l'annonce des « règles » définies par la Commission électorale provisoire, présidée par l'ambassadeur américain Robert Frowick. Les listes électorales seront certes bâties à partir du recensement de 1991, mais « *les réfugiés et les personnes déplacées qui ne souhaitent pas exercer leur droit de* « libre retour dans leurs foyers d'origine » *pourront être inscrits dans la municipalité où ils prévoient de vivre dans l'avenir* ».

**TREMPLIN POUR NATIONALISTES**

L'OSCE omet un détail : les réfugiés n'ont actuellement pas la possibilité de retourner vers leurs foyers d'origine, en dépit de ce que proclame l'accord de Dayton, et la prolongation de leur exil n'est aucunement un choix délibéré. Ce sont les partis nationalistes au pouvoir dans les trois territoires de la Bosnie qui excluent toujours un retour des réfugiés, parce que cela équivaudrait à renoncer à la séparation ethnique. Les mouvements séparatistes serbe et croate sont d'ailleurs les seuls à ne pas avoir protesté à l'annonce de ce code électoral, s'estimant satisfaits du travail de l'OSCE.

Ces règles risquent de confirmer la division du pays, et de favoriser une nouvelle victoire des partis nationalistes à l'automne prochain. De plus, elles risquent fort d'accentuer encore les tensions entre citadins et campagnards. La population rurale, traditionnellement plus ouverte au nationalisme que la population urbaine, a envahi les villes bosniaques durant le conflit, chassée des campagnes par les milices ultranationalistes. En lui offrant la possibilité de voter dans ces villes, l'OSCE offre un tremplin supplémentaire aux partis ethniques. Le texte handicape les mouvements d'opposition, y compris dans les zones urbaines qui auraient pu être les uniques îlots de tolérance dans un pays ravagé.

***R. O.***

# L'entrée de la Croatie au Conseil de l'Europe reste incertaine

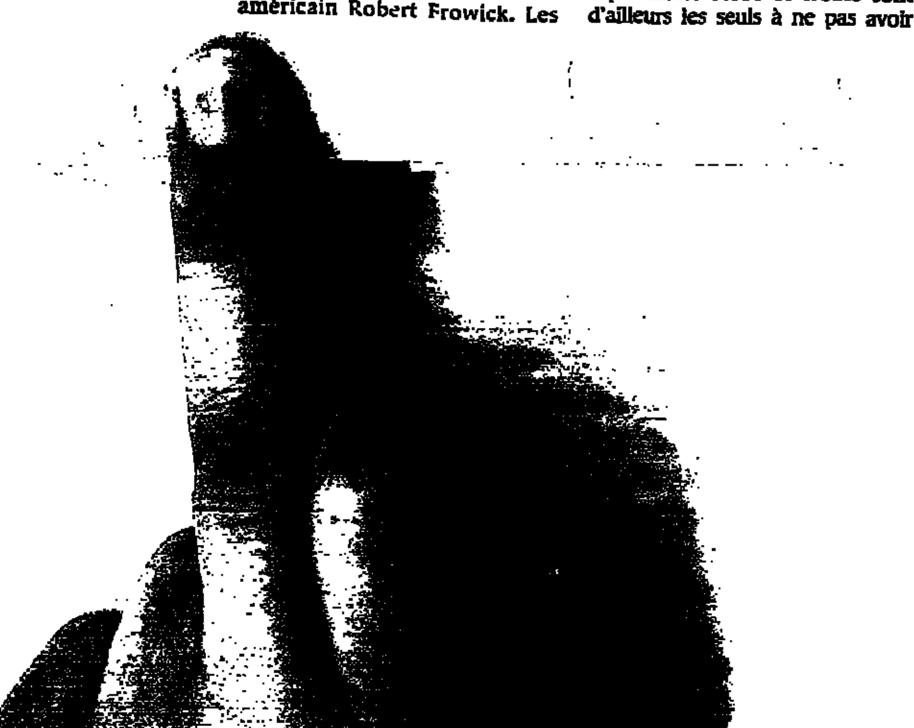
**L'ADHÉSION** au Conseil de l'Europe de la Croatie pourrait être différée par le comité des ministres, l'organe exécutif de l'organisation paneuropéenne qui se réunit cette semaine à Strasbourg. La Croatie avait obtenu, le 24 avril, le feu vert de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe pour devenir le 40e Etat membre de l'organisation, et le premier, parmi les Etats issus de l'ex-Yougoslavie. Mais avant d'obtenir le consentement des parlementaires, Zagreb avait dû prendre 21 engagements en vue de *se mettre en conformité* avec les normes du Conseil en matière de démocratie et de droits de l'homme.

Les récentes décisions contestées du président Franjo Tudjman, comme la dissolution du conseil municipal de Zagreb, dominé par l'opposition, ou encore les multiples poursuites judiciaires engagées par le gouvernement contre plusieurs organes de presse indépendants, constituent une violation de ses engagements. La Croatie s'était en effet engagée à « *poursuivre la procédure d'élection du maire de Zagreb en tenant compte des recommandations du Conseil de l'Europe* », et à « *garantir effectivement la liberté des médias* », dit le texte voté par l'Assemblée parlementaire.

Le président croate, qui s'était fermement opposé, comme la loi l'y autorise, à la gestion de Zagreb par l'opposition de centre-gauche, victorieuse lors du scrutin d'octobre 1995, avait annoncé la semaine dernière la dissolution de conseil municipal et convoqué un référendum, le 2 juin, pour proposer une division administrative de la ville. Sa décision de dissoudre le conseil municipal a été annulée par la Cour constitutionnelle en raison de son manque de base légale. Concernant les journaux, une loi restaurant le délit de presse, promulguée au mois de mars, s'est traduite par l'inculpation de plusieurs dirigeants et journalistes d'organismes indépendants.

Les quinze ministres des affaires étrangères de l'Union se sont réunis à Bruxelles lundi 13 mai, pour prendre position sur l'adhésion de la Croatie, et les ambassadeurs des « 39 » devaient rendre leur décision « *mardi ou mercredi* » à Strasbourg. Un vote à l'unanimité est requis pour obtenir une adhésion.

Plusieurs pays de l'Union européenne ont déjà fait part de leur opposition, considérant que s'ajoutent aux problèmes de la municipalité de Zagreb et des multiples manquements à la liberté de la presse les difficultés que rencontrent les réfugiés serbes à revenir dans leurs foyers, et les incertitudes concernant le sort de Mostar, où les extrémistes croates attisent les tensions entre les deux communautés. – *(AFP, Reuter.)*



# M. Chirac visite une Grande-Bretagne vitrine et victime de l'ultralibéralisme

## De nombreux malentendus demeurent entre Paris et Londres

**Alors que Jacques Chirac commençait, mardi 14 mai, sa visite d'Etat de quatre jours en Grande-Bretagne, les divergences de fond persistent entre Paris et Londres, malgré l'amitié affichée entre John Major et le président de la République et l'attirance du « modèle » britannique auprès d'une partie de la droite française.**

LONDRES
*de notre correspondant*

Renforcée par une coopération militaire aussi exemplaire qu'inattendue en ex-Yougoslavie, une sympathie certaine s'est créée entre Jacques Chirac et John Major. Au moment de la visite du président de la République, il peut être utile de regarder de près ce modèle que Londres présente – non sans fierté et parfois avec arrogance – à ses voisins européens. Et surtout de tenter de lever les malentendus causés par les différences culturelles et sémantiques entre deux pays qui n'ont jamais été si proches depuis des décennies et qui, pourtant, demeurent aussi éloignés. De passer, comme Alice, de l'autre côté du miroir.

Certains envient le taux de chômage britannique, ou tentent de copier la politique de privatisation tous azimuts ; d'autres donnent en exemple les coupes drastiques effectués dans les budgets sociaux ; la commission Fauroux a jeté – certes, sans grande conviction – un coup d'oeil sur le système d'éducation britannique et les militaires anglais ont été l'objet des commentaires flatteurs de M. Chirac, attiré par l'exemple d'une armée de métier créée il y a quarante ans.

L'emploi reste le fleuron de M. Major : le chômage baisse depuis cinq ans pour atteindre 8,2 %, moins que la moyenne européenne (11 %), pour ne pas parler de la France. Mais, comme toujours, cette politique a un prix. Fondée sur une déréglementation sociale sauvage – suppression du salaire minimum, de la garantie de couverture sociale, de congés payés, de repos hebdomadaires et des horaires maximaux de travail –, elle a accentué la fracture sociale en remplaçant de plus en plus de contrats à durée indéterminée par des emplois précaires, à temps partiel, surtout pour les femmes. Le chômage frappe avant tout les hommes dans la fleur de l'âge dans cette société décrite par l'économiste Will Hutton, rédacteur en chef de The Observer, dans son best-seller *The State we're in* : 40 % de « privilégiés » employés à plein temps depuis plus de deux ans, 30 % à la carrière « incertaine », mal protégée ou précaire, et 30 % de « défavorisés » inactifs ou sans emploi.

Selon le Child Poverty Action Group, cité par le *Financial Times*, le revenu des plus défavorisés a baissé de 18 % sous les règnes de la Dame de fer et de M. Major tandis que le revenu moyen augmentait de 37 %. On compte aujourd'hui quatorze millions de pauvres, soit 24 % des Britanniques contre 9 % en 1979 ; un tiers des enfants sont touchés par la pauvreté (contre 10 %). Des centaines de milliers de salariés gagnent moins de deux ou trois livres de l'heure (une livre vaut environ 7,85 francs) ; la réglementation sur le travail des enfants est mal respectée.

Il suffit de se promener dans les *inner cities*, les quartiers défavorisés des villes, pour observer l'autre côté de cette politique, comme ces quartiers-dortoirs de Sunderland, dans le Nord, où le taux de chômage atteint 90 %. Il suffit de traverser l'autoroute longeant le quartier d'affaires de Canary Wharf pour rencontrer des sans-emploi subsistant avec moins de 500 francs de RMI par semaine face au mirage d'une prospérité inaccessible. Ou de constater la hausse des dépenses sociales depuis 1979 alors que les prestations – en particulier l'allocation-chômage – sont soumises à des conditions de plus en plus rigides. Cette politique de bas salaires coûte cher à l'Etat, obligé de subventionner ces « pauvres au travail » qui ont un emploi ne leur permettant pas de subsister.

Autre thème de la politique thatchérienne, la baisse des impôts qui – au nom du « moins d'Etat » – a justifié les coupes claires dans les effectifs et les prérogatives de l'administration ainsi que les privatisations du secteur public. Certaines ont été un succès (British Airways, British Telecom), d'autres sont très impopulaires (chemins de fer) ou ont troqué de juteux dividendes pour les actionnaires contre une détérioration du service et une hausse des prix (eau). Quant à la pression fiscale, elle est passée de 34 % du PIB sous le dernier gouvernement travailliste à 35,7 % aujourd'hui, ce qui reste néanmoins inférieur aux taux « continentaux ».

Cette politique a attiré les investisseurs étrangers vers ce que M. Major appelle « le centre des entreprises en Europe » : bas salaires et faiblesse des syndicats sont parmi les raisons invoquées par les entreprises asiatiques qui se pressent en Grande-Bretagne. Mais ce ne sont pas les seules : la principale reste que le pays est un tremplin vers l'Europe, ce que les responsables britanniques feignent parfois d'oublier lorsqu'ils se plaignent de la réglementation bruxelloise.

L'« exemple » anglais sera bientôt soumis à un test important : celui des électeurs. Ces derniers, désabusés par le modèle actuel et peu touchés par l'optimisme que leur serine le gouvernement le plus impopulaire de l'après-guerre, semblent tentés de se tourner vers un Labour devenu enfin rassurant, comme l'ont montré les dernières élections locales.

DIFFÉRENCE DE MENTALITÉ

Concernant l'Europe, si l'on fait abstraction des effets d'annonce destinés à la consommation intérieure de part et d'autre du Channel, force est aussi de constater que, sur ce sujet comme sur d'autres, on ne parle guère le même langage à Londres et à Paris. Il peut par exemple être tentant de rapprocher les réticences de Jacques Chirac face aux aspirations fédéralistes de ses partenaires allemands de l'euroscepticisme qui fait florès à Londres. Quoi de plus différent pourtant que la vision britannique d'une Europe réduite à une zone de libre-échange destinée à satisfaire des intérêts économiques et commerciaux et celle, plus prospective, politique, de Français qui veulent en faire une puissance à part entière ! Comme le rappelle Bruce Anderson dans l'hebdomadaire conservateur *The Spectator*, « la Grande-Bretagne a presque toujours guerroyé pour que l'Europe reste désunie ».

Malgré ses sentiments pro-européens affichés, il n'est pas sûr que le Labour de Tony Blair tournera véritablement cette page une fois au pouvoir. L'économiste Robert Neild décrit d'une manière cocasse, dans *Les Anglais, les Français et l'huître*, la différence de mentalité entre les deux rives de la Manche. Il y compare la réaction des deux pays face à la destruction des bancs d'huîtres par une intense consommation au XIX[e] siècle : si les Français peuvent continuer de se gaver de ces coquillages c'est, explique-t-il, qu'ils en réglementèrent la production alors qu'en Angleterre, où on estimait qu'il fallait laisser faire la nature, ils ont pratiquement disparu. Le débat n'est pas prêt de finir.

*Patrice de Beer*

### M. Major rend hommage au président français

**Le premier ministre britannique se félicite, dans un entretien publié par *Le Figaro*, mardi 14 mai, de l'état des relations entre la France et la Grande-Bretagne et rend hommage à Jacques Chirac, « *homme politique remarquable* » selon lui. « *Nos relations sont meilleures qu'elles ne l'ont jamais été au cours des cinquante dernières années* », affirme M. Major. Tout en reconnaissant les divergences entre Paris et Londres, John Major note cependant que « *Français et Britanniques ont des rapports très étroits en matière de défense. Nous coopérons même plus avec la France qu'avec n'importe quel pays d'Europe et probablement du monde.* »**

***Lors de sa visite, M. Chirac et son épouse résideront au palais de* Buckingham. Au lendemain de sa rencontre, prévue mercredi, avec M. Major, le président français se rendra à Glasgow en compagnie du prince de Galles, avec lequel il visitera notamment un quartier défavorisé.**

# Européens et Américains s'opposent à nouveau au sein de l'OMC

## En obtenant la formation d'un tribunal d'arbitrage sur la politique d'importation de bananes des Quinze, Washington lance un épineux débat juridique

GENÈVE
*de notre envoyé spécial*

Moins d'un an et demi après sa mise en place, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui a pris la succession du GATT en janvier 1995, voit monter les tensions entre deux de ses poids lourds, les Etats-Unis et l'Union européenne (UE). En quelques jours à peine, pas moins de trois contentieux entre Washington et Bruxelles ont été soumis ou ravivés. Le 6 mai, l'UE demandait des consultations avec les Américains sur les restrictions qu'implique pour les pays tiers le renforcement de l'embargo contre Cuba. Le 8 mai, Bruxelles réclamait d'autres consultations concernant les mesures de rétorsion prises par les Etats-Unis à la suite de l'interdiction d'importer de la viande aux hormones dans l'Union. Le même jour, les Etats-Unis, avec quatre pays latino-américains, reprenaient l'offensive en obtenant de l'OMC la formation d'un tribunal d'arbitrage pour juger de la conformité de la politique d'importation de bananes de l'Union.

Depuis plusieurs années, les Etats-Unis se plaignaient des quotas imposés aux pays producteurs de bananes d'Amérique latine – où leurs multinationales sont fortement implantées – et contestent les préférences tarifaires accordées par l'UE aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). A l'époque du GATT déjà, les Etats américains avaient porté plainte. Bruxelles avait cependant réussi à bloquer la situation jusqu'à la fin des négociations du « cycle de l'Uruguay » et, en 1994, avait obtenu une dérogation pour maintenir le régime préférentiel des pays ACP, dont les conditions de production sont moins favorables que celles des grandes plantations latino-américaines. Toutefois l'UE avait apporté des aménagements à sa politique d'importations, avant de signer avec certains pays (Colombie, Costa Rica, Nicaragua et Venezuela) un accord-cadre élargissant leurs quotas d'exportation vers l'Europe communautaire, le plus grand marché bananier du monde avec 35 % de la demande.

S'estimant lésés, les Etats-Unis, l'Equateur, le Mexique, le Honduras et le Guatemala, ont réclamé la constitution d'une commission d'arbitrage, deuxième étape du processus de règlement des différends au sein de l'OMC. Prenant note, le représentant permanent de la Commission européenne, Jean-Pierre Leng, a simplement regretté que les possibilités de régler le contentieux sans recourir à l'arbitrage n'aient pas toutes été utilisées. Selon les normes de la procédure engagée, il faudra maintenant environ six mois au groupe spécial pour présenter son rapport. Après quoi, les parties pourront toujours faire appel.

L'UE attend de connaître les termes exacts de la plainte déposée contre elle pour préparer sa riposte. Mais, d'ores et déjà, on ne dissimule pas, dans les couloirs de l'OMC, que l'examen de ce contentieux « promet une belle bataille sur le plan juridique ». En effet, un des plaignants, les Etats-Unis, défendant les intérêts des grandes compagnies bananières américaines qui possèdent de vastes plantations en Amérique centrale, ne produisent ni n'exportent de bananes. Bruxelles utilisera sans doute cet argument. L'Union s'attachera aussi à faire valoir qu'une dérogation lui avait été naguère accordée pour couvrir sa préférence tarifaire. Pour leur part, les Etats-Unis ne manqueront sans doute pas d'invoquer les dispositions de l'accord sur les services concernant leurs bateaux, pénalisés par ces restrictions aux échanges.

VIANDE AUX HORMONES

« *Par les proportions démesurées qu'elle est en train de prendre*, note un diplomate européen, *la question de la banane représente un peu un défi pour l'OMC* », et aussi pour les Quinze qui, n'ayant pas nécessairement la même perception de ce différend, voient leurs marges de manœuvre d'autant plus réduites.

Parmi d'autres pommes de discorde avec l'UE, les Etats-Unis ont soulevé la question des droits de douane sur les céréales et l'interdiction de la viande aux hormones. Comme pour la banane, Washington a agi sous la pression des exportateurs et ce regain d'activisme répond davantage à des considérations de politique intérieure, dans le cadre de la campagne électorale, qu'à une volonté d'affrontement au sein de l'OMC. Mais, sur un dossier comme celui de la viande aux hormones, les Quinze restent aussi tributaires de leurs opinions publiques, encore échaudées par l'affaire de la « vache folle », et le moment n'est pas encore venu d'un éventuel déblocage.

En revanche, sur la question de l'admission de Pékin dans l'OMC, les deux parties s'accordent à réclamer une plus grande ouverture du marché chinois, même si des différences de rhétorique apparaissent parfois entre elles en public. On en a encore eu un exemple lors des visites successives à Pékin du commissaire européen Leon Brittan, du 4 au 8 mai, et, peu après, du négociateur américain Lee Sands, chargé de calmer les esprits. La Chine et ses partenaires ont virtuellement la possibilité de parvenir à un compromis en cette année électorale aux Etats-Unis. A l'OMC, on reconnaît que la question est essentiellement politique et que les conditions d'une adhésion de la Chine ne seront réunies que lorsque les grandes puissances auront décidé de conclure les négociations.

Ces premières passes d'armes entre Washington et Bruxelles peuvent retentir sur l'ambiance à l'OMC en mettant à l'épreuve son mécanisme de règlement des différends. Cela vaut toujours mieux, cependant, que des mesures unilatérales.

*Jean-Claude Buhrer*






# L'impossible réhabilitation des déserteurs de la Wehrmacht

BONN
*de notre correspondant*

« Réhabilitons les déserteurs de la Wehrmacht » : Sous ce mot d'ordre, la gauche allemande vient de relancer un vaste débat public sur le rôle de l'armée allemande pendant la deuxième guerre mondiale. Cinquante et un ans après la capitulation de l'Allemagne, les principaux partis politiques du pays n'ont toujours pas réussi à s'entendre sur une formule permettant d'annuler les condamnations prononcées contre les soldats allemands par les tribunaux militaires du III[e] Reich.

La gauche (Verts et SPD) considère que ceux qui se sont rendus coupables de « *désertion, objection de conscience ou destruction du moral de l'armée* » ont adopté une attitude héroïque en refusant de s'associer à une guerre d'extermination, « *qui n'avait rien à voir avec une guerre au sens classique* ». Autrement dit, on ne peut pas parler de Stalingrad sans évoquer Auschwitz. Les Verts et le SPD proposent donc d'annuler en bloc les 50 000 condamnations à mort prononcées pour désertion entre 1939 et 1945, un geste qui n'avait jamais été réalisé jusqu'à présent.

Trois cents anciens soldats de la Wehrmacht condamnés pour désertion sont encore en vie et attendent un geste de la part du gouvernement : depuis 1945, ils sont considérés comme des repris de justice, comme le sont les déserteurs de toutes les armées du monde. Une partie du débat porte sur les modalités d'une indemnisation financière (on évoque la somme de 2 000 francs par mois ou un unique versement de 20 000 francs). Mais sa dimension est surtout politique. Il s'agit d'affirmer solennellement que les objectifs de la Wehrmacht ne correspondaient pas au droit international, et de proclamer que, dans ces conditions, déserter n'était pas seulement un droit mais également un devoir pour les soldats allemands.

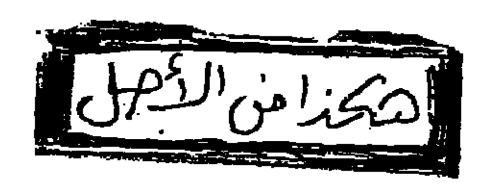
Cette approche n'est pas celle des partis de la coalition au pouvoir, qui disent que la Wehrmacht était avant tout l'armée légitime du pays, bien qu'elle ait été détournée de sa vocation par le pouvoir nazi. Ils pourraient faire valoir le discours prononcé par François Mitterrand le 8 mai 1995 à Berlin, pour la commémoration de la chute du Reich, dans lequel l'ancien président français avait loué la bravoure des soldats de la Wehrmacht. « *Ils étaient courageux, ils aimaient leur patrie* », avait-il souligné.

Les chrétiens-démocrates du chancelier Kohl estiment qu'on doit analyser les dossiers au cas par cas. Certains déserteurs, personne ne le conteste, ont commis des crimes comme l'assassinat d'un camarade et abandonné l'armée pour éviter d'être condamnés. Le tribunal de Nuremberg, en son temps, avait lui-même refusé de qualifier la Wehrmacht d'« *armée criminelle* » dans sa globalité.

La CDU va cependant plus loin. Sans nier le caractère inique des jugements prononcés par la justice militaire de l'époque, elle veut éviter de réhabiliter les déserteurs en bloc par respect pour ceux qui ont continué à se battre sous l'uniforme allemand en croyant le faire pour la cause de la patrie. Personne sans doute ne se permettrait aujourd'hui d'affirmer que « *ce qui était juste à l'époque ne peut être considéré comme injuste aujourd'hui* », comme l'avait fait dans les années 70 l'ex-ministre-président CDU de Bade-Wurtemberg, Hans-Carl Filbinger, un ancien juge militaire, qui avait dû démissionner de ses fonctions en 1978.

Mais le député CDU Norbert Geis, lors du débat consacré à la question le 9 mai par le Bundestag, a tenu à louer le courage des soldats allemands qui avaient résisté à la « *guerre d'extermination* » menée par les Soviétiques. Après une année 1995 dominée par les commémorations de la fin de la deuxième guerre mondiale, ce débat témoigne combien il est encore difficile pour l'Allemagne d'enterrer définitivement le passé.

*Lucas Delattre*





# En Afghanistan, le chef intégriste M. Hekmatyar se rallie au régime

## La conclusion d'une alliance avec le chef du Hezb-e-islami dirigée contre les ultratraditionalistes du mouvement des talibans conforte les autorités de Kaboul mais ne règle en rien la guerre civile

**FAMILIER** des retournements d'alliance, l'Afghanistan vient de vivre un rebondissement politique qui, pour être spectaculaire, ne renforcera guère le crédit des factions qui ont dévasté Kaboul depuis la chute du pouvoir communiste, en avril 1992. Les deux frères ennemis, Ahmed Shah Massoud, islamiste « modéré » d'ethnie tadjike, et Gulbuddin Hekmatyar, islamiste « radical » d'ethnie pachtoune, ont confirmé, lundi 13 mai, *avoir conclu une alliance dirigée contre* leurs adversaires communs, les ultratraditionalistes du mouvement des talibans (étudiants religieux) qui ont conquis la moitié sud du pays et campent aux portes de la capitale.

*Le volet politique de l'accord* prévoit que le Hezb-e-islami de M. Hekmatyar mettra la main sur les postes de premier ministre, de *ministre de la défense et de ministre* des finances. Quant au volet militaire, il met en place une aide réciproque contre les talibans. Le Hezb a d'ores et déjà annoncé qu'il enverra 12 000 hommes dans la capitale pour prêter main forte au régime du président Burhanuddin Rabbani dont le chef militaire est M. Massoud.

Ce rapprochement *illustre* une nouvelle fois la volatilité de la scène polico-militaire. Car ce n'est pas la première fois que MM. *Massoud* et Hekmatyar joignent leurs forces après s'être combattus. En mars 1993, un accord avait été conclu afin de mettre fin aux affrontements qui avaient éclaté entre les deux factions rivales au lendemain de la *chute du régime communiste.*

### REDISTRIBUTION DES CARTES

Mais ce compromis, qui prévoyait – déjà ! – de confier le poste de premier ministre à M. Hekmatyar, n'est jamais vraiment entré *dans les faits. Il fut* formellement proclamé caduc, au début de 1994, quand M. Hekmatyar s'alliait avec son ennemi de la veille, le *chef des milices* ouzbèkes ex-communistes, Rachid Dostom, pour se retourner contre M. Massoud. *Un déluge de feu* s'abattit sur Kaboul – qui avait été épargnée pendant toute la guerre contre les Soviétiques – et fit 25 000 morts.

Cette configuration ne survécut pas à la montée en puissance, à *l'automne 1994, des talibans, qui* prospérèrent dans les provinces méridionales pachtounes sur un profond sentiment d'exaspération des populations contre des moudjahidins rendus responsables de la ruine du pays. S'ils échouèrent à *enlever la capitale, au printemps* 1995, les « étudiants religieux » expulsaient néanmoins les forces M. Hekmatyar de leur quartier général de Charasyab, situé au sud de Kaboul.

Cette redistribution des cartes correspondait en *réalité* à un revirement stratégique du Pakistan qui se résigna à lâcher son traditionnel allié, M. Hekmatyar, *impopulaire et jugé inefficace, pour* tabler sur les talibans. Dès lors, le chef du Hezb n'avait guère d'autre option que de regagner le giron du régime de Kaboul s'il voulait survivre. Purement circonstancielle, cette alliance est toutefois éminemment fragile tant la suspicion reste vive entre les deux factions.

*F. B.*

# L'errance des réfugiés libériens témoigne de la lassitude de toute une région

## Le « Bulk-Challenger » a été refoulé une deuxième fois du Ghana

**Le cargo nigérian *Bulk-Challenger* a quitté le port ghanéen de Takoradi, lundi 13 mai, dans la soirée. Il y était *entré de nouveau, en milieu de journée, et avait* pu débarquer environ *300 passagers affirmant être ghanéens. Mais il a été prié de repartir* avec plus des 3 000 autres personnes qui ont fui à son bord les combats au Liberia.**

ABIDJAN
*de notre correspondant régional en Afrique de l'Ouest*

Quelque trois cents réfugiés du Liberia, des femmes et des enfants, ont été autorisés, lundi 13 mai, à débarquer du *Bulk-Challenger* à Takoradi. Les autorités ghanéennes avaient déployé un important *dispositif de sécurité*, affirmant, par la voix du vice-ministre des affaires étrangères, Mohamed Ibn Chambas, *« avoir la preuve »* de la présence de combattants armés à bord du navire qui avait quitté Monrovia, la capitale libérienne, dimanche 5 mai.

Le Ghana, tout comme la Côte d'Ivoire avant lui, a refusé d'accorder l'asile aux 3 000 – voire 4 000 – passagers du *Bulk-Challenger*, qui ont dû reprendre la mer. Le Nigeria s'est déclaré disposé, lundi, à les accueillir. Accra comme Abidjan ont justifié leur refus par la crainte d'un afflux de boat-people, prêts, comme les passagers du *Bulk- Challenger*, cargo vieux de trente ans, à payer très cher pour monter à bord de bateaux vétustes, presque sans ravitaillement, dans des conditions de sécurité et d'hygiène inacceptables en d'autres circonstances. *Déjà un* autre navire, chargé de 800 réfugiés, mouille au large de Freetown, capitale de la Sierra Leone, et dans le port de Monrovia, plusieurs bâtiments – dont un chalutier russe et un caboteur grec – sont prêts à lever l'ancre dès que les autorités portuaires leur en auront donné l'autorisation.

Transportant d'authentiques réfugiés qui *fuient la barbarie qui* sévit à Monrovia depuis la reprise des combats, le 6 avril, sans doute des combattants, et aussi des *commerçants* nigérians et des soldats de la Force ouest-africaine d'interposition (Ecomog), le *Bulk-Challenger* apparaît comme une représentation en miniature de l'enfer libérien, dont la présence réveille toutes les angoisses et les *culpabilités que ce conflit*, vieux maintenant de six ans, suscite en Afrique de l'Ouest.

### « POINT DE NON-RETOUR »

Depuis la nuit de Noël 1989, date du déclenchement de la lutte armée par le Front national patriotique du Liberia (NPFL) de Charles Taylor, tous les pays de la région ont payé un lourd tribut. Il y a aujourd'hui *750 000 réfugiés libériens* en Afrique de l'Ouest, dont 410 000 en Guinée, 300 000 en Guinée, 15 000 au Ghana. La création de l'Ecomog par la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) représente aussi une charge importante, d'abord pour le Nigeria, qui fournit l'essentiel des effectifs et en assume la direction, mais aussi pour la Guinée ou le Ghana.

Qu'il s'agisse de l'aide aux réfugiés ou de l'assistance en matériel à l'Ecomog, les grands pays donateurs, à commencer par les Etats-Unis qui font figure d'ancienne puissance coloniale dans ce pays fondé par des esclaves affranchis en 1827, sont restés sourds aux demandes des agences des Nations unies ou des gouvernements de la région. Au début de l'année, le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) avait lancé un appel de fonds afin de permettre le rapatriement des réfugiés, *candidats au* retour, qui voulaient croire à la paix. Cet appel n'avait rencontré d'écho qu'*auprès du gouvernement* japonais, qui avait accordé 5 millions de dollars.

Le dernier espoir de paix, né de la conclusion *de l'accord d'Abuja*, en août 1995, s'est évanoui avec la reprise des combats à Monrovia, en avril. Et le sentiment prédomine *qu'on ne peut plus* rien attendre des chefs de faction après le mois d'horreur que vient de connaître la capitale libérienne. *De sources* diplomatiques ivoiriennes, on décrit Charles Taylor et ses collègues du Conseil d'Etat – le gouvernement de *transition mis en place par* l'accord d'Abuja – comme *« enivrés »* par la reconnaissance internationale qu'on leur a enfin accordée.

*S'étant* allié avec l'un de ses plus anciens ennemis, Alhaji Kromah, M. Taylor a tenté de se parer des habits de chef de *l'Etat et se fait* aujourd'hui appeler *« président »*. Dans la foulée, il a tenté d'arrêter celui qui représente le principal obstacle à son *hégémonie militaire*, Roosevelt Johnson, et a déclenché des combats et des pillages qui ont montré que les factions libériennes, à *commencer* par la sienne, n'ont pas évolué en six ans de guerre et restent avant tout des bandes de très jeunes *gens, d'adolescents* et *parfois* d'enfants, ivres de bière et de chanvre indien, conduits à toutes les atrocités par une hiérarchie incertaine.

M. Taylor ou son porte-parole, Victoria Reffell – aujourd'hui ministre de l'information –, multiplient les déclarations lénifiantes. Mme Reffell invitait, lundi, les passagers du *Bulk-Challenger* à regagner le Liberia, *affirmant* que *seul* le centre de Monrovia présentait des dangers pour les civils.

Mais il semble aujourd'hui que les chefs de guerre ont épuisé la patience de tous leurs interlocuteurs. La Côte d'Ivoire a renforcé son dispositif militaire à la frontière avec le Liberia, afin de mettre un terme aux incursions mais aussi aux trafics qui ont permis aux dirigeants libériens de nourrir et d'armer leurs combattants. Un diplomate occidental estime que, cette fois, le *« point de non-retour »* est atteint.

***Thomas Sotinel***



# Les autorités de Hongkong veulent rapatrier les boat-people vietnamiens

HONGKONG
*de notre envoyé spécial*

Les scènes d'émeute autour du centre de détention de Whitehead pour *« réfugiés de la mer »* vietnamiens ont rapidement disparu des gros titres de la presse de cette ville où la compassion est depuis belle lurette un *produit rare. Un calme* précaire est revenu dans le centre partiellement dévasté le 9 mai. La police recherche encore quelques-uns des deux cents fugitifs qui avaient réussi à se perdre dans la ville à la faveur de l'irruption des violences. *Scène inimaginable* par le passé, des contrôles de police sur les routes du territoire ont lieu non *seulement* dans la banlieue de Shatin, mais aussi, la *nuit, jusque* dans l'île Victoria, fleuron du colonialisme britannique.

*Il y a quelque* chose de malsain dans l'air de Hongkong, un des principaux théâtres où se joua pendant vingt ans la tragédie des boat-people venus de la péninsule indochinoise lorsque celle-ci bascula dans le camp communiste. Le *dernier acte risque d'être* aussi peu conforme aux idéaux humanitaires que le premier, compte tenu non seulement du contexte international – la plupart des 37 000 migrants vietnamiens qui vivent dans des camps d'accueil en Asie du Sud-Est doivent être rapatriés dans les mois à venir lorsque *prendront* fin les programmes d'assistance des Nations unies – mais aussi de la situation particulière de la colonie britannique.

Hongkong abrite encore 18 000 de ces migrants vietnamiens. La Chine a exigé sans ambiguïté leur départ d'ici au 1er juillet 1997, quand elle reprendra possession des lieux. Les rapatriements vers le Vietnam devraient donc s'échelonner au rythme de quelque 1 300 personnes par mois, objectif qui paraît techniquement difficile à atteindre.

### ARCHIVES BRÛLÉES

Même les personnalités hongkongaises les plus enclines à la patience envers *ces réfugiés ont* reconnu que les meneurs de l'émeute de Whitehead – qui a fait dans les rangs des forces de l'ordre plusieurs dizaines de blessés, dont certains ont même été pris en otage –, avaient rendu un très mauvais *service à leur cause. Le* nouveau secrétaire à la sécurité, Peter Lai, a assuré que l'émeute ne ralentirait pas l'évacuation manu militari des réfugiés *qui est organisée* en catimini, mais provoque des violences commises par des désespérés.

Les autorités reconnaissent toutefois que les archives centrales de Whitehead désormais brûlées, le programme de rapatriement *« dans l'ordre »* risque de connaître des retards. Mme Anson Chan, secrétaire en chef du gouvernement colonial, qui dirigeait l'*administration* en l'absence du gouverneur Chris Patten, alors aux Etats-Unis, a toutefois garanti, sous la pression d'un gouvernement chinois soucieux de laisser le soin aux Britanniques de régler définitivement le problème, que celui-ci le serait en temps utile.

***Francis Deron***

## La découverte d'un compte suisse risque d'embarrasser M. Dassault

**BRUXELLES.** Selon l'hebdomadaire bruxellois *Le Soir illustré* du mardi 14 mai, les enquêteurs belges ont fait en Suisse des découvertes embarrassantes pour Serge Dassault, soupçonné d'avoir versé des pots-de-vin en 1989 pour obtenir un contrat de modernisation de 130 F-16 de la Force aérienne belge. Depuis le début de l'affaire, il est question de trois comptes ouverts à Zurich au siège de l'ABN Amro Bank et ayant pour mandataire ou titulaire des Belges mêlés aux tractations qui précédèrent la signature du contrat. Au cours d'une perquisition au siège bruxellois d'ESD, il y a quelques mois, les enquêteurs ont découvert la trace de comptes bancaires par lesquels auraient transité des mouvements suspects au profit des clients de l'ABN Amro Bank et notamment d'un mystérieux compte « S » au Crédit suisse de Genève. Le 18 mars, le secret bancaire a été levé et on a alors découvert que l'ayant-droit économique du compte « S » était à l'origine l'épouse de Marcel Dassault et la mère de Serge Dassault, Madeleine Dassault. Un changement d'ayant-droit a eu lieu après sa mort, en août 1992. Sur un plan factuel, M. Dassault peut dire qu'il n'est pas mêlé directement à l'affaire, puisque le contrat des F-16 est antérieur, mais les enquêteurs n'entendent pas le suivre sur ce terrain. – *(Corresp.)*

## Les Quinze vont négocier un accord de coopération avec le Mexique

**BRUXELLES.** Les ministres des affaires étrangères des Quinze ont adopté, lundi 13 mai, le mandat de la Commission européenne pour négocier un accord de coopération avec le Mexique. Ces pourparlers, auxquels la France était opposée, visent en particulier la libéralisation progressive des échanges. Paris critiquait la propension de la Commission à recommander la création de zones de libre-échange avec des pays tiers. Pour être compatibles avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce, de tels accords doivent porter sur l'essentiel des échanges et la France redoute qu'ils aboutissent à remettre en cause la préférence communautaire pour les produits agricoles. *« Après le Mexique, nous voulons une pause. La multiplication des accords de libre-échange constitue un risque pour la solidité et la crédibilité du marché intérieur »*, a déclaré Michel Barnier, ministre des affaires européennes. – *(Corresp.)*

### AFRIQUE

■ **RWANDA : quarante et un extrémistes hutus ont été arrêtés** au Zaïre, au cours des cinq derniers mois, a-t-on appris, lundi 13 mai. Soupçonnés de dissuader les réfugiés rwandais de rentrer chez eux, ils ont été transférés dans la capitale zaïroise, Kinshasa. Parmi eux figure un célèbre chanteur, Simon Bikindi, qui, sur les ondes de la Radio des mille collines, avait incité au génocide des Tutsis, en 1994. – *(AFP.)*

■ **CENTRAFRIQUE : une série de grèves a commencé** dans la fonction publique, lundi 13 mai. Les agents réclament le paiement d'arriérés de salaires, comme l'avaient fait, le 18 avril, les militaires, qui s'étaient mutinés, mettant ainsi en péril le gouvernement du président Ange-Félix Patassé. – *(AFP.)*

■ **CAMEROUN : quelque 80 soldats nigérians** ont été faits prisonniers par les forces camerounaises durant les affrontements qui ont eu lieu dans la presqu'île de Bakassi, au cours des deux dernières semaines, a-t-on appris, lundi 13 mai, de sources militaires au Cameroun. Le Nigeria et le Cameroun se disputent cette région frontalière riche en pétrole. Un membre du gouvernement camerounais s'est rendu lundi dans la capitale nigériane pour tenter de mettre fin au conflit. – *(AFP.)*

### ASIE

■ **CHINE : la police a lancé du 25 au 30 avril** une vaste opération dans la province frontalière du Xinjiang (nord-ouest), arrêtant 1 700 personnes accusées d'activités terroristes, séparatistes et criminelles. Les autorités affirment avoir démantelé 200 gangs mafieux. La province du Xinjiang est peuplée en majorité de musulmans, mais le courant séparatiste y a toujours été muselé par Pékin. – *(AFP.)*

### EUROPE

■ **ESPAGNE : Joseph Antoni Duran Lleida,** responsable de la coalition catalane Convergencia i Unio, a assuré, lundi 13 mai, que *« le nationalisme catalan (...) culturel et linguistique, n'a rien à voir »* celui pratiqué par Umberto Bossi en Italie du Nord. – *(AFP.)*

■ **GIBRALTAR : près de 19 000 Gibraltariens doivent voter,** jeudi 16 mai, pour renouveler les 15 membres du Parlement de cette colonie britannique revendiquée par l'Espagne. Les partisans d'un rapprochement avec Madrid sont donnés favoris. – *(AFP.)*

■ **GRÈCE : Athènes n'a pas levé son veto,** lundi 13 mai, au blocage de l'aide financière de l'Union européenne à la Turquie. Les deux pays s'opposent notamment sur la souveraineté d'îlots en mer Egée. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : un journaliste a été assassiné,** samedi 11 mai, dans la ville sibérienne de Tchita. Selon l'agence de presse Itar-Tass, Victor Mikhaïlov, collaborateur du journal *Zabaïkalski Rabotchii* (L'Ouvrier de Transbaïkalie) a été assassiné en centre-ville. La victime était spécialisée dans la couverture des crimes de droit commun. – *(Reuter.)*

■ **La Russie a refusé d'extrader** vers l'Azerbaïdjan l'ex-président azerbaïdjanais Ayaz Moutalibov, arrêté à Moscou à la mi-avril et réclamé de longue date par les autorités de Bakou, a indiqué, lundi 13 mai, un porte-parole du Parquet général de Russie. Selon cette source, M. Moutalibov, en détention provisoire depuis son arrestation, a été libéré. – *(AFP.)*

### PROCHE-ORIENT

■ **CISJORDANIE : un jeune colon juif** a été tué et un autre blessé, lundi 13 mai, en Cisjordanie par des balles tirées par des Palestiniens, dans le premier attentat mortel anti-israélien depuis plus de deux mois. Deux autres colons ont été légèrement blessés par des éclats de verre. – *(AFP.)*

### ÉCONOMIE

■ **ALLEMAGNE : les ministres-présidents des Länder,** réunis en conférence extraordinaire dimanche 12 mai, ont estimé que les recettes fiscales de l'Etat fédéral, des länder et des collectivités seraient inférieures en 1996 et 1997 aux prévisions de 1995 : de 25 milliards en 1996 et de 70 en 1997 (30 pour l'Etat fédéral, 29 pour les länder, et 11 pour les collectivités locales). – *(AFP.)*

■ **BULGARIE : 67 entreprises publiques non rentables,** employant 28 000 personnes, seront prochainement fermées, a fait savoir le gouvernement lundi 13 mai. Les autorités de Sofia font actuellement face à une très grave crise économique et financière, et tentent de négocier un nouvel accord avec le Fonds monétaire international. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : les ministres des affaires étrangères** de l'Union européenne ont adopté lundi 13 mai un « plan d'action » pour soutenir les réformes entreprises en Russie. Le programme couvre un ensemble de domaines de coopération, allant de la politique étrangère à l'aide économique, en passant par la lutte contre le crime organisé, la drogue et le terrorisme. Klaus Kinkel, le chef de la diplomatie allemande, a assuré qu'il s'agit d'une initiative de longue date, et qu'*« il ne faut pas y voir un soutien électoral au président Eltsine »*, à un mois des élections. – *(AFP.)*

# Le président de la République dominicaine confie la police et l'armée à deux « durs » du régime

## L'aggravation du climat inspire des inquiétudes sur la tenue de l'élection présidentielle du 16 mai

**A trois jours du premier tour de l'élection présidentielle, qui doit mettre un terme anticipé à son septième mandat, Joaquin Balaguer a mis, lundi 13 mai, les forces de police et l'armée sous le commandement de deux « durs » de son régime. Il a accepté d'écourter son mandat de deux ans et de ne pas se représenter, à la suite des accusations de fraude électorale qui, en 1994, avaient mis le pays au bord de la guerre civile.**

SAINT-DOMINGUE
*de notre correspondant*

La nomination d'un « dur » à la tête de la police, quarante-huit heures avant le scrutin, et les attaques racistes contre le principal candidat de l'opposition, José Francisco Pena Gomez, ont alourdi l'atmosphère en République dominicaine, où les électeurs doivent élire jeudi 16 mai le successeur du président Joaquin Balaguer, qui va fêter ses quatre-vingt-neuf ans.

Fidèle du président, le nouveau chef de la police, le général Enrique Perez y Perez, a été un des principaux responsables de la répression qui avait fait des milliers de morts dans les années 70. Lors de la guerre civile de 1965, peu après l'intervention militaire nord-américaine, il avait dirigé « l'opération nettoyage » contre les combattants constitutionnalistes.

Aux termes du Pacte pour la démocratie, un accord signé au cours de l'été 1994 pour résoudre la crise surgie des dernières élections présidentielles, le président Balaguer avait accepté de voir son septième mandat écourté de deux ans et de ne pas se représenter. Depuis plusieurs mois, ses partisans n'ont cessé de dénoncer le Pacte pour la démocratie, présenté comme le fruit de pressions extérieures, notamment des Etats-Unis et de réclamer son maintien au pouvoir.

### Le débat électoral a été dominé par une campagne raciste et anti-haïtienne

Tout au long de la campagne, Joaquin Balaguer n'a soutenu que du bout des lèvres Jacinto Peynado, le candidat de son Parti réformiste (conservateur). Dimanche 12, lors du dernier grand meeting du Parti réformiste à Saint-Domingue, le président Balaguer n'a pas cité une seule fois le nom de Jacinto Peynado. Affirmant que *« le destin de la République dominicaine était en jeu »*, il s'est lancé dans une péroraison anti-haïtienne visant le candidat social-démocrate José Francisco Pena Gomez, un Noir accusé par la droite nationaliste d'être d'origine haïtienne.

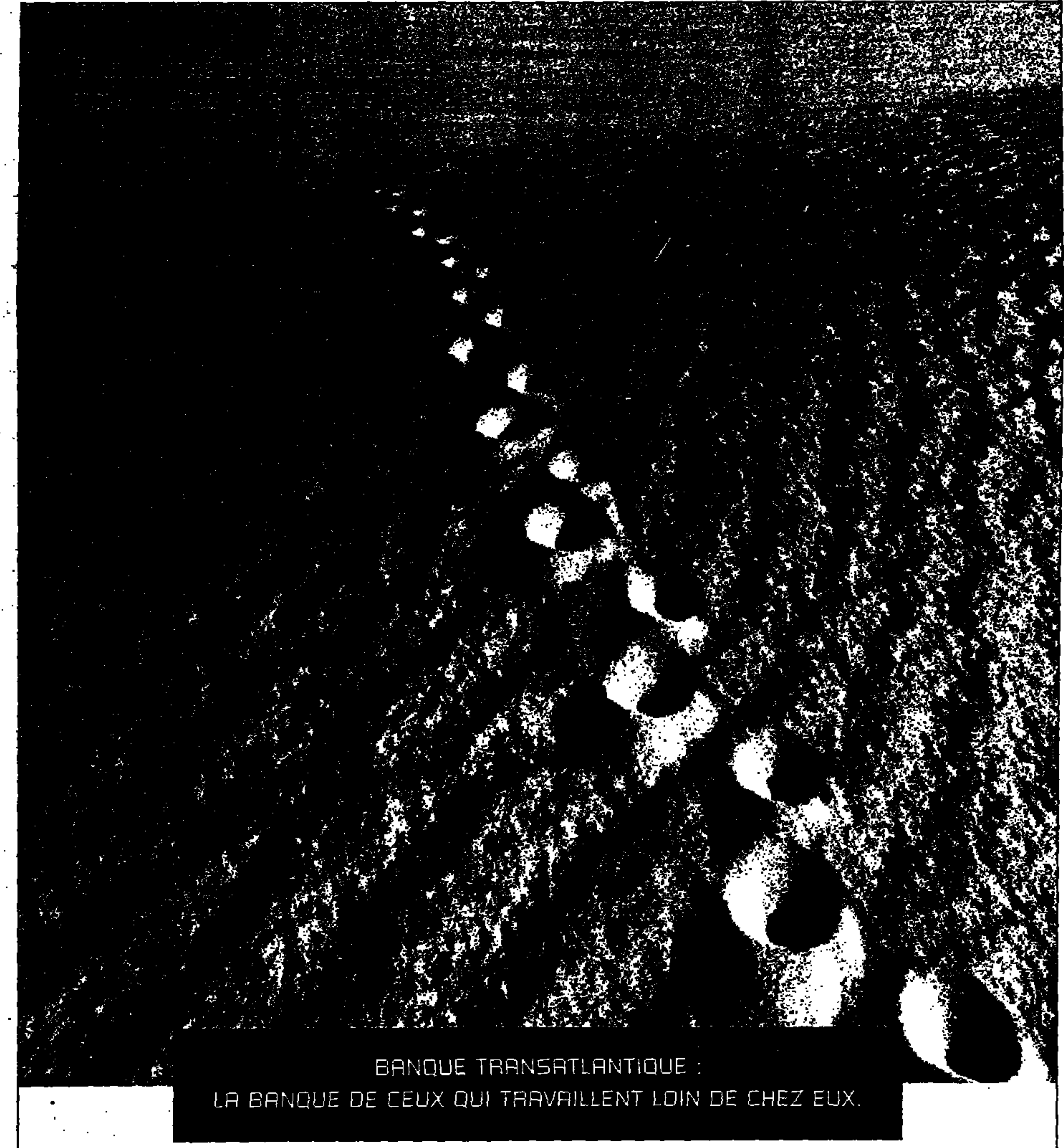
Depuis plusieurs semaines, la question raciale a été au centre de la campagne électorale. Le jeune candidat du Parti de la libération dominicaine, Leonel Fernandez, en deuxième position selon les sondages, a relancé le débat en dénonçant la présence de *« 170 000 Haïtiens sur les listes électorales »*. Le conseil électoral a rejeté cette accusation, affirmant que les registres avaient été soigneusement *« nettoyés »*.

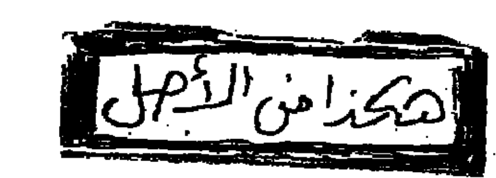
Dans un rapport rédigé à la suite d'une récente visite en République dominicaine, un groupe d'observateurs dirigé par l'ex-président Jimmy Carter relève que le fait d'exclure du scrutin *« des personnes paraissant être haïtiennes pourrait être discriminatoire et raciste »*.

Parallèlement, l'armée vient d'être confiée à des inconditionnels du président Balaguer et son commandement au chef d'état-major, le général Yvan Hernandez Oleaga, qui devient ministre des forces armées. Elle a lancé une série de rafles, particulièrement dans le centre et le nord de la République contre les Haïtiens en situation irrégulière. Plus de deux mille personnes ont déjà été reconduites à la frontière, parfois brutalement selon plusieurs organisations religieuses. Le gouvernement haïtien a réagi avec retenue, tout en déplorant que *« même des Haïtiens en règle et des Dominicains d'origine haïtienne aient été victimes de ces opérations de rapatriement forcé »*.

Selon la plupart des observateurs, la campagne raciste et anti-haïtienne a eu cette fois un effet boomerang en faveur du candidat du Parti révolutionnaire dominicain (PRD), José Francisco Pena Gomez. *« La crainte qu'il ne l'emporte dès le premier tour pourrait expliquer les changements inquiétants à la tête de la police et des forces armées »*, avance un journaliste dominicain.

***Jean-Michel Caroit***





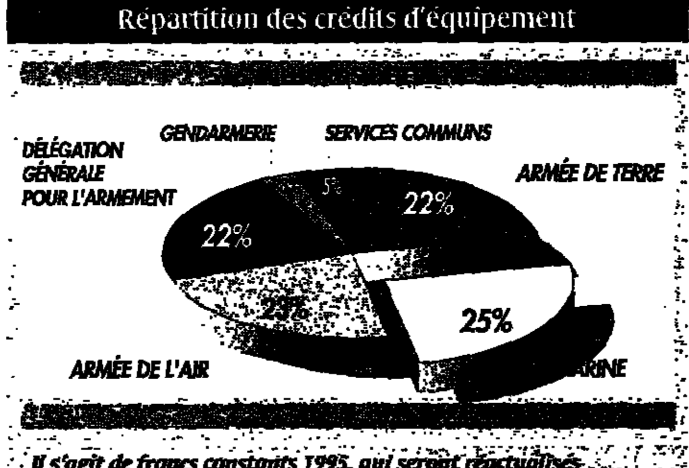


**DÉFENSE** Le projet de loi de programmation militaire 1997-2002, approuvé lundi 13 mai par le conseil des ministres et qui sera soumis à l'Assemblée nationale début juin, tend à réduire de 20 milliards de francs les dotations budgétaires annuelles de la défense. ● LA PRIORITÉ donnée à la professionnalisation des armées et à la restructuration de l'industrie d'armement conduit à retarder certains équipements, notamment le Rafale de Dassault. Olivier Darrason, député (UDF) des Bouches-du-Rhône, défend le point de vue du constructeur aérien en soulignant le risque de faire de cet avion un « Concorde militaire ». ● LE SÉNAT a rendu public, mardi, le rapport de sa commission de la défense, qui recommande un service – militaire ou civil – volontaire et mixte, précédé d'un recensement général et de tests intellectuels et médicaux.

# La programmation militaire retarde certains équipements majeurs

## Les dépenses prévues de 1997 à 2002 privilégient la professionnalisation des armées et la restructuration des industries. Les commandes d'avions Rafale sont réduites et retardées pour l'aviation et la marine, de même que celles de chars Leclerc pour l'armée de terre

**LE PROJET DE LOI** de programmation militaire 1997-2002, que le conseil des ministres a approuvé lundi 13 mai, comporte trois articles, précédés d'un exposé des motifs et suivis d'un rapport annexe. La programmation se fixe quatre ambitions : 1) réussir la professionnalisation des armées ; 2) restructurer l'outil industriel de la défense ; 3) continuer de moderniser les équipements dans les forces en dépit d'une diminution des crédits militaires qui peut être évaluée à 20 milliards de francs par an par rapport à la programmation précédente ; 4) construire une politique de défense *« qui soit, à la fois, l'expression de l'Union européenne et le moyen de renforcer le pilier européen de l'Alliance atlantique »*. Le projet de loi précise que les dépenses militaires sont exprimées en francs constants 1995 et seront actualisées annuellement selon l'évolution de l'indice des prix à la consommation (hors tabac).




*Il s'agit de francs constants 1995, qui seront réactualisés chaque année en fonction de l'indice des prix.*

● **La dissuasion nucléaire** devrait recevoir 105,8 milliards de francs de crédits d'équipement et déployer en 2002 – après le démantèlement des silos du plateau d'Albion en 1998 et la dissolution du régiment Hadès en 1997 – *quatre sous-marins lance-missiles*, trois escadrons de soixante avions Mirage 2000 N et deux flottilles de vingt-quatre avions embarqués Super-Etendard, armés du missile air-sol à moyenne portée ASMP.

● **L'espace** devrait se voir attribuer 20,7 milliards de francs de crédits d'équipement, pour mettre au point le renouvellement de la gamme des satellites de télécommunications Syracuse et pour concevoir les nouveaux modèles de satellites de reconnaissance Helios 1 et 2 et Horus.

● **L'armée de terre** devrait bénéficier de 113 milliards de francs d'équipement, *ce qui lui permettra* de se faire livrer 307 chars Leclerc et de pouvoir commander 25 hélicoptères d'attaque Tigre en fin de programmation. Elle sera organisée majoritairement autour de quatre-vingt-cinq régiments répartis en quatre forces : une force blindée, une force mécanisée, une force d'intervention blindée rapide et une force d'infanterie d'assaut.

● **La marine** *devrait disposer* de 129 milliards de francs de crédits d'équipement et être autorisée à mettre en chantier, en 2000, son quatrième sous-marin stratégique, *deux frégates du modèle Horizon* (en coopération avec la Grande-Bretagne et l'Italie) et à mettre en service trois TCD (transports de chalands de débarquement). Le porte-avions à propulsion nucléaire *Charles-de-Gaulle* doit être admis au service actif en 1999 avec des Super-Etendard. Il faudra attendre 2002 pour que le bâtiment puisse emporter sa première flottille de douze *avions Rafale monoplaces*.

● **L'armée de l'air** recevra 120,7 milliards de francs d'équipement, pour la commande de 33 Rafale (un premier escadron sera opérationnel en 2005), la livraison de 37 Mirage 2000-5 et de 41 Mirage 2000 D.

● **La gendarmerie** devrait se voir allouer 13,3 milliards de francs de crédits d'équipement, ce qui lui permettra, en 2002, d'achever d'équiper tous ses groupements en réseau de transmissions Rubis et de commander des véhicules blindés de nouvelle génération pour ses formations mobiles.

Telle qu'elle a été établie, sur la base d'un budget de 185 milliards de francs annuels, la programmation oblige les armées à renoncer purement et simplement à des programmes jugés moins importants que d'autres, à diminuer le rythme de certaines de leurs commandes, à étaler davantage leurs livraisons, à prolonger le temps de développement de matériels plus coûteux que d'autres ou à consentir une révision des performances et des caractéristiques opérationnelles attendues de certains autres armements.

Par rapport à la programmation adoptée par le Parlement en 1994, les armées renoncent à faire financer par l'Etat (seul un crédit d'études de 650 millions de francs a été réservé) le développement de l'avion de transport futur (le successeur du Transall) en coopération européenne. Elles abandonnent la construction d'une sixième frégate du type *La Fayette* et le programme de missile d'observation Brevel envisagé avec l'Allemagne. Elles réorientent le projet de véhicule blindé modulaire VBM, au profit du VBCI, un nouveau véhicule de combat d'infanterie. Elles limitent les objectifs d'achat du char Leclerc (406 unités, au lieu de 650), du Rafale-marine (60 au lieu de 80), de l'avion de guet aérien embarqué Hawkeye (3 au lieu de 4), du Mirage 2000 D (86 au lieu de 90) et de l'avion-ravitailleur (2 de moins).

Le programme Rafale-marine est décalé d'un an, et celui du Rafale-air de deux ans. Le gouvernement prévoit, en revanche, d'accélérer la livraison, dès 1999, de deux Rafale biplaces, qui serviront d'avions de démonstration et de formation de pilotes étrangers. Enfin, sont reportées d'une année la livraison d'un troisième sous-marin nucléaire lance-missiles et de deux années celle des premiers hélicoptères armés Tigre (soit en 2003), tout en préservant la commande de 25 exemplaires pour apaiser les Allemands.

L'intérêt de la programmation – même si le gouvernement a sans doute ses préférences, qu'il n'a pas rendues publiques – est surtout de laisser ouvertes les options en faveur d'un service national maintenu, qu'il reste obligatoire ou qu'il devienne volontaire, à côté d'une armée qui sera progressivement professionnalisée à hauteur de 328 800 ou 329 700 hommes et femmes de carrière et de 77 000 à 81 000 civils. Le nouveau « format » des armées devrait, dans ces conditions, diminuer globalement de 24 %, avec des variations très sensibles selon les types d'armée.

J. I.

# Un rapport parlementaire voit dans le Rafale le risque d'un « Concorde militaire »

**LE CHOIX DE L'AVION RAFALE** par tous les gouvernements qui se sont succédé depuis 1986 fut *« un choix intelligent »*, mais le risque majeur est *« de créer les conditions d'un futur Concorde militaire »*. Cette allusion à l'échec commercial du premier avion de ligne supersonique dans le monde figure dans la note de synthèse qu'Olivier Darrason, député (UDF) des Bouches-du-Rhône, a rendue publique lundi 13 mai, avant la diffusion par la commission de la défense de l'Assemblée nationale de l'intégralité de son rapport d'information sur l'avion de combat conçu par le groupe Dassault.

Le Rafale est-il l'avion qu'il faut à l'armée de l'air et à la marine ? Le rapporteur estime que *« le Rafale est parfaitement adapté aux besoins des deux armées »* et que *« le choix d'un avion unique polyvalent a d'énormes avantages »*. Aurait-il dû être européen ? M. Darrason rappelle que les Français ont fait un choix différent de celui de quatre autres pays européens (Royaume-Uni, Italie, Allemagne et Espagne) constructeurs de l'Eurofighter. Le Rafale est-il une réussite ou un échec ? Pour M. Darrason, les essais en vol des prototypes prouvent que *« la France fait partie des rares nations [...] à maîtriser la totalité des technologies les plus avancées en matière d'aéronautique militaire »*. Est-il trop cher ? Le devis de production était évalué, jusqu'à présent, à 156,9 milliards de francs pour 320 appareils (234 pour l'armée de l'air et 86 pour la marine), soit un total de 600 millions de francs si l'on récupère le développement. Pour l'Eurofighter, le coût du développement est estimé à l'équivalent de 76 milliards de francs pour 620 appareils, et le prix de série atteint 340 millions de francs l'unité.

### QUARANTE MILLE EMPLOIS

A la cinquième question : « Le Rafale a-t-il un avenir ? », la réponse du député est plus nuancée. *« L'entrée en service de l'avion, dans la marine et dans l'armée de l'air,* remarque-t-il, *paraît devoir s'éloigner de plus en plus, et c'est une très mauvaise nouvelle »*, tant pour le client national qu'à l'étranger, où *« les premières prospections sont extrêmement prometteuses »*. « *Il y a fort à craindre,* ajoute-t-il, *que nous ne soyons en train de faire perdre à l'aéronautique française l'une des plus belles chances de son histoire.* » Quelque quarante mille emplois directs sont concernés. *« Défi de l'avenir, ici réside le risque majeur. Après avoir atteint les objectifs technologiques et financiers qui font de cet avion une réussite totalement exportable,* écrit le rapporteur parlementaire, *et qui ne pourra vivre, si l'on en croit les données de la future programmation militaire, que par l'exportation, n'est-on pas en train, par une méthode bien française qui consiste à ne pas aller jusqu'au bout de la logique initiale, de créer les conditions d'un futur Concorde militaire ? Ce qui signifie un matériel parfait, très en avance sur ses concurrents et qui perdra peu à peu cet avantage du fait de la pusillanimité des pouvoirs publics à favoriser, jusqu'à son terme, sa réussite à l'exportation. »*

– J. I.



# Le Sénat préconise un service national mixte et fondé sur le seul volontariat

**LE RAPPORT** que le Sénat consacre à l'avenir de la conscription, après ses auditions publiques, suggère de suspendre – et non pas d'abandonner – l'appel systématique des jeunes recrues sous les drapeaux et de donner la priorité à un volontariat pour un service national. C'est la conclusion du rapport rédigé par Serge Vinçon (RPR) pour la commission sénatoriale des affaires étrangères et de la défense.

Les sénateurs ont écarté une série d'hypothèses, comme le maintien du service national dans sa forme actuelle, la suppression de tout service et le passage à une armée de métier de type britannique, l'adoption d'un service militaire universel de courte durée conjugué à un service civil obligatoire, ou la mise sur pied d'un service obligatoire à forte dominante civile. Chacune de ces options, relèvent les sénateurs, a ses propres avantages, mais, souvent, elle présente de gros inconvénients, qui sont encore plus déterminants.

*« La seule hypothèse réaliste,* écrit le rapporteur, *paraît celle d'un service national volontaire, ouvert aux jeunes filles comme aux jeunes hommes, fondé sur la libre adhésion de chacun et conciliant à la fois l'intérêt de notre défense, la responsabilité collective et la liberté individuelle. »* Différent d'une obligation légale *« aujourd'hui moins bien acceptée que par le passé »*, il s'agit de ce que M. Vinçon appelle *« un nouveau contrat social »*, conforme aux aspirations de la jeunesse.

### PRÉVOIR DES INCITATIONS

Les sénateurs proposent néanmoins de maintenir les opérations (dites des « trois jours ») de recensement et de sélection des jeunes, grâce auxquelles on évaluerait leur état scolaire et sanitaire et qui aideraient la direction centrale du service national (DCSN) à prévoir *« une remontée en puissance »* du service national en cas de *« résurgence d'une menace majeure »* liée à *« une modification alarmante »* de la situation mondiale. C'est pourquoi ces opérations de recensement et de sélection – à but statistique – ne devraient pas être réservées aux seuls jeunes hommes.

Dans son rapport, M. Vinçon, qui dit ne pas sous-estimer la difficulté de la solution envisagée, ne précise pas la durée du nouveau service national volontaire. En revanche, il met en garde le gouvernement sur la nécessité d'instaurer *« des incitations »* afin de susciter des vocations et d'éviter de pénaliser, socialement et professionnellement, les volontaires par rapport à ceux qui ne le seraient pas. Parmi ces incitations, le rapporteur cite la couverture sociale intégrale et la faculté d'insérer le service volontaire dans le cursus post-scolaire, universitaire ou professionnel.

La forme de service préconisée par le Sénat serait favorable à un service militaire volontaire dans la gendarmerie, à un service dans la police nationale et dans la sécurité civile. Il conviendra de préciser à l'avance *« les missions confiées aux volontaires dans le cadre de la coopération internationale et dans le cadre du service de solidarité »*. Il importe, en effet, d'entourer *« de garanties solides »* le respect des critères d'habilitation des associations et de promouvoir *« un contrôle strict »* de l'utilité sociale de chaque poste confié à un volontaire.

Enfin, le rapport juge indispensable l'organisation de réserves *« quasi professionnelles »* (anciens militaires ou anciens volontaires du service militaire) à côté de l'armée professionnelle.

J. I.

### COMMENTAIRE

## PARI RISQUÉ

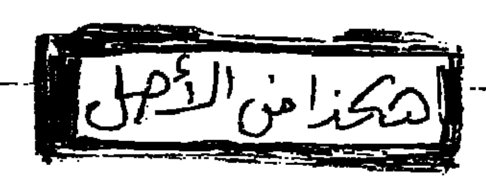
Quinquennales ou sexennales, les lois de programmation militaire, qui se sont toujours voulues définitives depuis 1961, ont eu des destins chaotiques, faisant long feu, oubliées à peine élaborées et, en tout cas, jamais appliquées comme prévu à l'origine. La neuvième programmation du genre aura-t-elle ce même avenir inachevé, en dépit du fait que le chef de l'Etat a choisi de la faire coïncider avec les six dernières années de son mandat ?

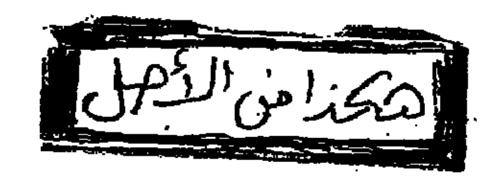
Si la nouvelle programmation devait, en cours d'application, rejoindre les oubliettes, comme celles qui l'ont précédée, la France serait dans une impasse gravissime. Le projet approuvé par le conseil des ministres lundi 13 mai a ceci d'exceptionnel, par rapport aux huit programmations antérieures, qu'il propose aux Français de faire la révolution dans l'institution militaire et dans l'outil de défense, avec la professionnalisation des armées, la fin de l'actuelle conscription et la remise en ordre de l'appareil de production des armements, dans un contexte de rigueur budgétaire.

Entre 1997 et 2002, chaque armée va voir ses effectifs fondre et se professionnaliser par avance sans, pour autant, espérer recevoir les nouveaux équipements qu'elle réclame. C'est bien au-delà de cet horizon, vers 2010-2015, que l'ensemble a des chances de devenir cohérent.

Le propos est délibéré : faire maigrir les armées et réorganiser l'industrie de défense sont deux opérations qui ont du mal à se satisfaire d'un budget réduit de 20 milliards de francs par an. Il a donc fallu privilégier la réussite de la professionnalisation au détriment de la modernisation de la panoplie. Le défi n'est pas gagné d'avance. Il est même, carrément, risqué.

*Jacques Isnard*


هكذا من الأصل





# Ile-de-France : reprise en main de la commission des marchés

MICHEL GIRAUD (RPR), président du conseil régional d'Ile-de-France, a annoncé, lundi 13 mai, que la prochaine séance plénière de l'assemblée régionale, le 20 juin, serait consacrée à l'examen du fonctionnement et à l'adoption d'un règlement intérieur de la commission d'appel d'offres de la région. D'ici là, il présidera lui-même cette commission, qui ne se réunira qu'*« en cas d'urgence pour les travaux de sécurité dans les lycées »*. Claude-Annick Tissot (RPR), qui la présidait depuis novembre 1994, avait donné sa démission samedi 11 mai, après avoir dénoncé des irrégularités dans l'attribution des marchés (*Le Monde* du 14 mai). Elle reste cependant vice-présidente du conseil régional.

*« M. Giraud a aujourd'hui un devoir qui est un devoir de clarification »*, a déclaré François Hollande, porte-parole du Parti socialiste, en faisant remarquer qu'*« on verra avec quelle célérité* [le garde des sceaux] *diligentera les enquêtes nécessaires à travers les parquets si des plaintes devaient être déposées »* sur les conditions d'attribution de certains marchés de la région.

## DÉPÊCHES

■ **ENTREPRISES : le conseil des ministres a approuvé, lundi 13 mai, un projet de loi devant permettre le *« développement »* de la négociation collective** dans les entreprises dépourvues de délégués syndicaux. A titre expérimental, des accords de branche pourront permettre la signature d'accords d'entreprise par des représentants élus du personnel ou par des salariés mandatés par une organisation syndicale représentative et protégés contre le licenciement.

■ **SOCIAL : Jacques Chirac n'exclut pas *« une aide publique au salarié »* pour encourager la réduction du temps de travail**, a déclaré Alain Deleu, président de la CFTC, lundi 13 mai, à l'issue d'un entretien avec le président de la République. *« Nous avons suggéré au président*, a indiqué M. Deleu, *que les efforts sur le temps de travail pour créer des emplois soient soutenus par une aide publique au salarié, afin que son salaire ne diminue pas alors qu'on peut baisser son temps de travail. »* Selon le président de la centrale chrétienne, Jacques Chirac a estimé qu'il s'agissait d'une *« idée à expérimenter »*.

■ **FONCTIONNAIRES : six fédérations de fonctionnaires devaient signer**, mardi 14 mai, le protocole d'accord avec le ministère de la fonction publique sur la résorption de la précarité. Il s'agit de l'UNSA (Union nationale des syndicats autonomes), qui regroupe la FEN et d'autres syndicats autonomes, de la CFDT, la CFTC, la CGC, FO et la FSU (*Le Monde* du 14 mai). L'ancienneté nécessaire à la titularisation des vacataires concernés par ce plan se calculera à partir du 14 mai 1996.

■ **BUDGET : le Parti socialiste reproche au gouvernement d'*« aggraver la fracture sociale »*** et de *« s'attaquer aux plus faibles de la société pour justifier une politique économique qui n'a pas marché »*. Commentant, lundi 13 mai, les économies budgétaires pour 1997 envisagées par le gouvernement, François Hollande, porte-parole du PS, a souligné le risque d'*« affaiblir la conjoncture puisque l'on va tailler dans les dépenses de solidarité, c'est-à-dire celles qui permettent à l'économie d'être soutenue par la consommation »*.

■ **ÉCOLOGISTES : Marie-Christine Blandin (Verts)**, présidente du conseil régional du Nord - Pas-de-Calais, a été désignée, lundi 13 mai, à la présidence de la Fédération des élus locaux pour une alternative écologiste, solidaire et citoyenne (*Le Monde* du 16 avril). Le bureau de la fédération a annoncé qu'il allait lancer une campagne d'adhésions.



Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances

# « Pour baisser les impôts, il faudra baisser courageusement la dépense »

**Alors que l'Assemblée nationale débat les 14 et 15 mai des orientations budgétaires, le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, détaille dans un entretien au *Monde* ses priorités. Selon lui, la remise en ordre des finances de l'Etat portera sur près de 200 milliards de francs sur plusieurs années. Il suggère que le projet de loi de finances pour 1997 devra permettre plus de 60 milliards d'économies.**

**« Le rapport d'orientation budgétaire remis au Parlement souligne que *« les politiques budgétaires réussies se distinguent par une réduction des dépenses alors que les échecs sont le fait de politiques plus axées sur une augmentation des impôts »*. Est-ce une autocritique pour l'année écoulée ?**

– Non, nous étions confrontés à une situation difficile. Il était donc nécessaire de prendre des mesures d'urgence pour résorber les déficits. L'an dernier, nous avons déjà procédé à un important effort d'économies. Mais notre cap est clair : notre priorité, c'est de réduire les prélèvements obligatoires, et cela implique un fort allègement de la dépense publique. Il est indispensable de mettre un terme aux errements budgétaires du passé.

**– Quels errements ?**

– Vous pouvez en prendre la mesure avec le niveau de la dette publique. Quand celle-ci atteint les montants que nous connaissons, l'effet d'éviction joue à plein : le déficit public absorbe toute l'épargne disponible. De plus, vous observerez que la France est le seul pays du G 7 où sur une longue période les seuls emplois créés sont des emplois publics. Tout cela implique une forte remise en ordre.

**– Concrètement, qu'est-ce que cela veut dire ?**

– Cela veut d'abord dire qu'une prise de conscience doit avoir lieu et que nous avons un travail de pédagogie à faire. Je souhaite que le Parlement puisse nous éclairer sur les grands arbitrages à rendre.

**– Avez-vous chiffré l'ampleur des économies à réaliser ?**

– Avant d'envisager le remède, il faut se mettre d'accord sur le diagnostic. Le gouvernement a donc décidé de réaliser une opération-vérité en présentant les comptes budgétaires en distinguant pour la première fois, comme le font les collectivités locales, les dépenses de fonctionnement des dépenses d'investissement.

**– En quoi cette distinction est-elle éclairante ?**

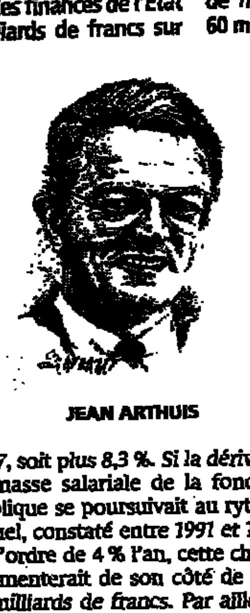
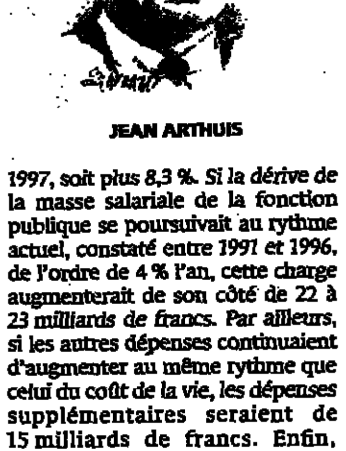
– Elle permet de fixer le but à atteindre. D'abord, elle fait apparaître que les comptes de l'Etat, pour 1996, devraient enregistrer un déficit de fonctionnement de 109 milliards de francs. C'est-à-dire que l'Etat doit emprunter pour payer une partie des charges courantes : les salaires, les charges sociales, les pensions, les intérêts... Ce déficit, il faudra intégralement le résorber. Nous devrons aussi générer par prélèvement sur les recettes courantes les fonds pour rembourser la dette antérieure, ce qui implique un effort complémentaire d'une centaine de milliards de francs.

**– La remise en ordre des comptes de l'Etat doit donc porter au total sur plus de 200 milliards de francs ? A réaliser dans les plus brefs délais ?**

– Dans les plus brefs délais, sûrement pas. L'exercice est délicat car il faut à la fois réussir cette remise en ordre tout en garantissant le maintien de la cohésion sociale. L'effort n'est donc pas à réaliser immédiatement, mais il faut s'y préparer et l'étaler dans le temps, avec détermination. Lors de l'examen par le Parlement du projet de loi de finances pour 1997, le gouvernement proposera donc une programmation budgétaire pluriannuelle.

**– Pour 1997, on parle dès à présent de plus de 60 milliards de francs d'économies...**

– Je ne veux pas m'engager à ce stade sur un chiffrage. Nous ne le fixerons qu'après le débat parlementaire. Je peux juste vous rappeler les contraintes budgétaires. D'abord, il y a la charge de la dette qui augmentera inévitablement de près de 19 milliards de francs en 1997, soit plus 8,3 %. Si la dérive de la masse salariale de la fonction publique se poursuivait au rythme actuel, constaté entre 1991 et 1996, de l'ordre de 4 % l'an, cette charge augmenterait de son côté de 22 à 23 milliards de francs. Par ailleurs, si les autres dépenses continuaient d'augmenter au même rythme que celui du coût de la vie, les dépenses supplémentaires seraient de 15 milliards de francs. Enfin, comme nous avons récemment dû réviser à la baisse nos prévisions de croissance, il faudra prendre en compte ce que l'on appelle un « effet de base » qui pèsera lui aussi sur le projet de loi de finances pour 1997. Il convient toutefois de souligner que la croissance a repris un rythme de progression évalué entre 2,5 % et 3 % l'an.

JEAN ARTHUIS

**– Compte tenu de la baisse fiscale promise pour 1997, les économies devront donc dépasser 60 milliards de francs...**

– Il faut que chacun prenne bien conscience que pour baisser les impôts il faudra baisser courageusement la dépense. Il y a urgence à rendre des marges de liberté aux Français en abaissant les prélèvements obligatoires.

**– Les politiques restrictives conduites en Europe ne vont-elles pas peser sur la conjoncture ?**

– L'interdépendance des économies est forte, mais la croissance est aussi une résultante de la confiance. Lorsqu'une entreprise se fragilise, cela a un effet sur la motivation de ses salariés. A l'échelle du pays, il en va de même. Pour redonner confiance, il n'y a qu'un seul moyen : montrer que l'on a une vision claire de la situation et que l'on est déterminé à y porter remède. La baisse spectaculaire des taux d'intérêt depuis un an en apporte la preuve.

**– Quelles sont les pistes que vous privilégiez pour les économies ?**

– Je ne me prononcerai pas avant d'avoir entendu le Parlement. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il y a un seul sanctuaire : la défense. Dans ce cas, le chef de l'Etat a clairement indiqué que les crédits seraient maintenus à 185 milliards de francs, valeur 1995. Pour le reste, il n'y aura pas de dépense taboue.

**– Certains, dans la majorité, jugent qu'il vaudrait mieux attendre plutôt que d'envisager une baisse d'impôt seulement « cosmétique » en 1997. Êtes-vous sensible à cette critique ?**

– Non. L'important, c'est de fixer un horizon pour la réforme fiscale. Les Français ont besoin de bien percevoir où nous entendons aller et de mesurer que nous avançons résolument mais par étapes. C'est ce que nous ferons, une fois que la mission de réflexion dirigée par M. de La Martinière nous aura remis ses conclusions. Dès lors que le scénario sera fixé, chaque loi de finances devra constituer une étape pour atteindre notre but. Mais je souhaite, dans le respect de cette méthode, que nous puissions émettre un signe de notre volonté politique de réduire les prélèvements obligatoires dès 1997. »

*Propos recueillis par Eric Le Boucher et Laurent Mauduit*

## 30 000 fonctionnaires de moins en trois ans

**Le gouvernement affirme vouloir entendre le Parlement avant d'arrêter ses arbitrages budgétaires pour 1997. Il est cependant acquis que l'une des mesures d'économie qui seront décidées consistera à diminuer les effectifs de la fonction publique. Le rapport d'orientation préparé par le ministère des finances estime en effet qu'ils sont l'une des causes de la dérive des comptes publics, 72 300 emplois budgétaires ayant été créés de 1988 à 1996. Bercy demande donc que sur les 65 000 fonctionnaires qui partent chaque année à la retraite, certains ne soient pas remplacés. Il souhaite fixer la barre à près de 25 000. Alain Juppé devrait être plus prudent et échelonner les réductions dans le temps. Pour l'instant, sa préférence va à une réduction de 10 000 postes par an, pendant trois ans.**

# Les élections en Polynésie ont renforcé la bipolarisation du territoire

LA BIPOLARISATION accentuée qui ressort des élections territoriales du dimanche 12 mai en Polynésie française est sans surprise. Après avoir obtenu du président de la République un renforcement de l'autonomie du territoire, le président du gouvernement sortant, Gaston Flosse (RPR), escomptait, comme la plupart des observateurs locaux, une majorité absolue dans la nouvelle assemblée. Avec 22 sièges sur 41, c'est chose faite. Comme il l'avait lui-même laissé entendre avant le scrutin, M. Flosse pourra plus aisément se montrer magnanime avec ceux de ses partenaires habituels, tels l'ancien député (non inscrit) Emile Vernaudon ou le président sortant de l'Assemblée territoriale Tinomana Ebb (UDF), qui avaient préféré faire campagne sous leurs propres couleurs.

Du côté des partisans de l'indépendance, le succès n'est pas moindre. Bien que non représenté aux îles Australes (l'une des cinq circonscriptions électorales), le Tavini Huiraatira, animé par Oscar Temaru, fait plus que doubler sa représentation et passe à 10 sièges, contre 4 en 1991. Les autres listes se réclamant de l'indépendance, ou tout au moins de la restitution des terres au peuple maohi – au bénéfice, parfois d'une seule famille –, n'ont pas passé la barre des 5 % de suffrages exprimés, nécessaires pour obtenir une représentation à l'assemblée. Une seule, Alliance 2000, regroupant trois petites formations, dont celle des descendants de la reine Pomare IV qui accepta le protectorat français en 1842, obtient un siège aux îles Australes.

### REVERS POUR M. JUVENTIN

A droite, ceux qui contestent le pouvoir personnel de M. Flosse ou qui jugent que la dernière réforme du statut d'autonomie ouvre la voie, à terme, à l'indépendance, ont été pareillement laminés. C'est le cas, notamment, de la liste parrainée par le Front national, « Polynésiens d'abord, Polynésie française ». Seule une liste, qui proposait un renforcement plus direct du lien avec la France, par la voie de la départementalisation en cas de victoire des indépendantistes dimanche, a obtenu l'un des trois sièges des îles Marquises. L'élection marque aussi un nouveau revers pour l'autre député de Polynésie, Jean Juventin (République et liberté), qui avait fait élire quatorze conseillers en 1991, mais qui, depuis, a perdu la mairie de Papeete au profit d'un proche de M. Flosse et qui avait renoncé à se présenter.

A Paris, la direction du RPR et le premier ministre, Alain Juppé, n'ont pas manqué d'adresser sans tarder leurs *« plus vives félicitations »* à M. Flosse. Sa victoire qui, à l'été 1995 – au plus fort des protestations contre la reprise des essais nucléaires dans le Pacifique –, ne semblait pas acquise d'avance, mérite pourtant d'être relativisée : avec un quart des suffrages, les amis de M. Temaru obtiennent un quart des sièges, alors que les partisans de M. Flosse, avec 38,73 % des voix, ont droit à plus de la moitié des sièges dans la nouvelle assemblée.

### LE POIDS DU DÉCOUPAGE

C'est que le découpage électoral, qui date de 1985, est quelque peu inégalitaire : une forte prime est donnée aux archipels les moins peuplés, où M. Flosse obtient 13 de ses 22 sièges. A l'inverse, le parti de M. Temaru obtient 7 de ses 10 sièges aux îles du Vent, parmi lesquelles celle de Tahiti, où s'entasse, dans la banlieue de Papeete, une population jeune, déracinée et souvent en quête d'emploi. La bipolarisation politique recouvre aussi la représentation d'une fracture sociale plus béante encore outre-mer qu'en métropole. Après l'annonce des résultats, Oscar Temaru a eu cette remarque : *« Il y a aujourd'hui 30 000 personnes sans emploi. Elles seront 40 000 dans cinq ans. »*

Le nouveau gouvernement polynésien, qui sera formé le 23 mai, sera d'autant plus confronté à ces problèmes sociaux que le Centre d'expérimentation du Pacifique, qui a fait vivre le territoire pendant trente ans au-dessus de ses moyens, a entrepris, depuis l'arrêt définitif des essais nucléaires, de démanteler ses installations. Là est le véritable enjeu pour les partisans de l'autonomie : la recherche d'une économie de substitution.

*Jean-Louis Saux et Michel Yieng Kow*

## Les résultats définitifs

● Inscrits : 126 370 ; votants : 91 869 ; abstention : 27,31 % ; exprimés : 90 674.

● **Listes du Tahoeraa Huiraatira** (le Rassemblement du peuple), proches du RPR, présentées par Gaston Flosse, député (RPR) et président du gouvernement sortant : 35 122 voix (38,73 %), 22 élus.

● **Listes du Tavini Huiraatira** (le Serviteur du peuple), indépendantistes, présentées par Oscar Temaru, maire de Faaa, conseiller sortant d'opposition : 22 377 voix (24,77 %), 10 élus.

● **Listes d'Aia Api** (Nouvelle Patrie), présentées par Emile Vernaudon, ancien député non inscrit et conseiller sortant de la majorité territoriale : 14 305 voix (15,77 %), 5 élus.

● **Liste Fetia Api** (Nouvelle Etoile), présentée par Boris Léontieff (autonomiste), maire de Arue, conseiller sortant d'opposition : 5 001 voix (5,51 %), 1 élu.

● **Liste Te Avei'a Mau** (le Vrai Cap), proche de l'UDF, présentée par Tinomana Ebb, président de l'assemblée territoriale sortante, maire de Teva I Uta : 4 785 voix (5,27 %), 1 élu.

● **Listes Alliance 2000**, présentées par plusieurs petites formations indépendantistes : 2 743 voix (3,02 %), 1 élu.

● **Liste Te Henua Enata Kotoa** (départementaliste), présentée aux seules îles Marquises par Lucien Kimitete, maire de Taiohae : 1 086 voix (1,19 %), 1 élu.

● **Les autres listes**, n'ayant pas obtenu 5 % des suffrages exprimés dans les circonscriptions où elles étaient présentes, ne sont pas représentées à l'Assemblée de Polynésie.

● 17 mars 1991. I., 109 462 ; V., 85 755 ; A., 21,65 % ; E., 84 798. Tahoeraa (Flosse), 31,41 %, 18 élus ; Union polynésienne (Juventin), 23,27 %, 14 élus ; Aia Api (Vernaudon), 12,28 %, 5 élus ; Tavini (Temaru), 11,43 %, 4 élus.



impôts, il faudra
ment la dépense »

هكذا من الأصل



# Le TGV Est entre Paris et Strasbourg est reconnu d'utilité publique

**Alain Juppé devait signer rapidement le décret autorisant les expropriations qui permettront de construire une voie nouvelle de 406 kilomètres. Mais les mouvements écologistes demandent des garanties et les collectivités locales sont elles-mêmes divisées face à ce projet**

***Le Journal officiel*** **devait publier dans les prochains jours le** ***décret déclarant d'utilité publique*** **la construction de la nouvelle ligne du TGV Est entre Paris et Strasbourg. C'est la preuve juridique et politique que le gouvernement d'Alain Juppé, comme celui d'Edouard Balladur, considère cette opération comme un projet essentiel et prioritaire pour l'aménagement du territoire français et européen. Mais les travaux ne commenceront, au mieux, qu'au début de 1997. Les difficultés financières de la SNCF conduisent, cependant, plusieurs responsables à se demander, publiquement ou en privé, si cet investissement (plus de 30 milliards de francs) se justifie autant aujourd'hui qu'hier. Le développement considérable du trafic aérien à Strasbourg constitue, en effet, un mauvais coup pour le train. Enfin, le nouveau président du conseil régional d'Alsace, Adrien Zeller (UDF), élu grâce aux voix des écologistes, propose, sur la portion de territoire qui le concerne, d'utiliser les voies existantes avec des trains modernisés selon la technique dite** ***« pendulaire »*****.**

**EN SIGNANT** le décret déclarant d'utilité publique des travaux de construction de la nouvelle ligne du TGV Est, entre Paris et Strasbourg (406 kilomètres), Alain Juppé ne donne pas un feu vert explicite et immédiat pour les premiers coups de pioche. Mais il montre son intérêt politique pour ce projet. Le décret, d'une valeur juridique capitale, autorise les premières acquisitions de terrain, par la voie de l'expropriation si nécessaire. Mais il faudra auparavant qu'aient été achevées les très coûteuses études de faisabilité et les derniers calculs de prix et de rentabilité, dont ont été chargés l'inspection des finances et le conseil général des Ponts et chaussées.

L'enquête publique, l'une des plus importantes jamais réalisées, s'est déroulée à l'automne 1994. 242 communes ont été touchées, la commission d'enquête a examiné 4 500 observations avant de rendre son rapport en septembre 1995. Le Conseil d'Etat a donné un avis favorable début mai.

Tracé nouveau et voie existante

OISE — ARDENNES — ALLEMAGNE — PARIS — STRASBOURG — AUBE — HAUTE-MARNE — VOSGES

Ligne existante
Tracé de la ligne nouvelle

**PLAN DE FINANCEMENT**

C'est en septembre 1993 qu'Edouard Balladur, fortement appuyé par son ministre de l'équipement, Bernard Bosson, et son ministre délégué à l'aménagement du territoire, Daniel Hoeffel, président (UDF) du conseil général du Bas-Rhin, décidait de qualifier l'opération du TGV Est de *« prioritaire »*. Aujourd'hui, devant les doutes qui se manifestent sur l'utilité réelle du projet au moment où la SNCF rencontre des difficultés financières considérables, Daniel Hoeffel monte au créneau : *« Pourvu que le gouvernement Juppé ne vacille pas devant tous ceux qui, sciemment ou inconsciemment, veulent torpiller le TGV Est. C'est un projet franco-allemand fondamental et la condition du maintien de Strasbourg comme capitale européenne. Seul le quart nord-est de l'Europe n'est pas irrigué par un réseau de TGV intereuropéen. »*

Il y a dix ans que le TGV Est anime espoirs, polémiques et met à rude épreuve la persévérance des élus entre Paris et Strasbourg. Du côté de l'Etat, bien des ministres des transports se sont succédé depuis que Michel Delebarre commandait, en 1989, une étude sur le futur TGV à Philippe Essig, président de la SNCF entre 1985 et 1988. Aucun d'eux n'a enterré le dossier, forçant même la main à la SNCF, soucieuse de faire d'abord avancer vers Marseille le TGV Sud Est, plus rentable.

A Bruxelles, la Commission européenne a enregistré, sommet européen après sommet européen, le caractère *« prioritaire »* du dossier TGV Est : l'axe « magistral » Paris-Strasbourg-Karlsruhe-Munich, puis Vienne et Budapest, en dépend. Il ne manque donc plus que l'essentiel : l'argent (33 milliards de francs environ, aujourd'hui) et une volonté politique d'airain, alors que la sensibilité écologiste est, plus que jamais, à fleur de peau. Or le plan de financement existe, au moins en théorie. Bruxelles serait prête à consacrer au projet 1 milliard de francs. Le Luxembourg lui-même pourrait verser une quote-part de 500 millions. Les collectivités locales françaises sont, elles, priées de réunir 3,5 milliards de francs au total. Quinze, sur les dix-sept intéressées, ont confirmé leur *participation financière*. Le conseil régional d'Alsace était de ceux-là, avant que l'élection de son nouveau président, Adrien Zeller (UDF) ne vienne jeter le trouble *(lire ci-dessous)*.

**L'ÎLE-DE-FRANCE RÉTICENTE**

La région la plus réticente n'est pas la moindre : l'Ile-de-France, traversée sur 110 kilomètres – notamment en Seine-et-Marne –, juge insuffisantes les assurances reçues en matière d'environnement et tarde à voter le crédit réclamé de 500 millions. *« 250 000 personnes vont être sinistrées, à cause du bruit et des effets sur le paysage et il y aura des destructions irréparables pour la nature »*, proteste Didier Julia (RPR), vice-président du conseil régional d'Ile-de-France et, précisément, député de Seine-et-Marne.

De Châlons, en Champagne, à Metz, les élus l'affirment pourtant en chœur : ils veulent d'abord voir le grand Est relié efficacement à l'Europe. Telle est même la raison du *« soutien inconditionnel »* de Jean Kaltenbach (RPR), président du conseil régional de Champagne-Ardenne. « Patron » de la Lorraine, Gérard Longuet (UDF-PR), lui, garde son flegme : *« C'est une sorte de guerre de nerfs, or je suis d'une patience infinie. Un équipement de cette nature finira par se faire... »*

*François Grosrichard et Martine Valo*

## L'Alsace, de l'unanimité à la confusion

**STRASBOURG**
*de notre correspondant régional*

Depuis dix ans, l'Alsace en parle, sans donner l'impression d'y croire vraiment. Pourtant, le TGV Est semblait enfin sur la bonne voie avec le projet élaboré sous le gouvernement d'Edouard Balladur. Le fameux « consensus alsacien » n'avait pas été trop difficile à trouver : la région et le département du Bas-Rhin (tenus par la droite et le centre) aussi bien que la municipalité socialiste de Strasbourg poussaient dans le même sens... jusqu'à l'élection d'Adrien Zeller (UDF-FD) à la tête de l'assemblée régionale, le 10 avril. En effet, pour battre Hubert Haenel, son concurrent RPR, le député et maire de Saverne avait conclu avec les écologistes conduits par Antoine Waechter un pacte où le nouveau président se positionnait *« en faveur de l'utilisation de la ligne existante, améliorée en Alsace »*.

Un tel engagement a jeté le trouble chez beaucoup de responsables alsaciens. Pour Daniel Hoeffel (UDF), président du conseil général du Bas-Rhin, il est impératif de rester *« fidèle »* à la position initiale. Catherine Trautmann (PS), maire de Strasbourg, craint que l'attitude de M. Zeller ne fournisse au gouvernement *« un prétexte pour remettre au fond du tiroir le dossier du TGV européen »*. André Rossinot (UDF-Rad), maire de Nancy, a aussi senti le danger en stigmatisant ceux qui ont pris *« une lourde responsabilité politique en fragilisant le projet »*.

*Le patron du RPR dans le Bas-Rhin, le sénateur Joseph Ostermann, qui affiche plus que quiconque son opposition au président de la région, s'interroge, lui, sur la viabilité du « scénario Zeller » : « Peut-on sérieusement avancer que le voyage en deux heures et cinq minutes peut être obtenu en maintenant les lignes existantes ? »* La réponse de Marcel Journet, responsable de la mission TGV Est à la SNCF, est cinglante : *« C'est une fumisterie de penser qu'on gagnera deux heures entre Paris et Strasbourg en se limitant à améliorer les infrastructures actuelles, même en faisant appel à la technologie du train pendulaire* [Le train s'incline dans les courbes afin de conserver sa vitesse]. » Il est vrai que la position de M. Zeller est ambiguë. Son idée consiste à faire un train à grande vitesse de type classique, c'est-à-dire roulant sur une nouvelle voie jusqu'au versant lorrain des Vosges. Ensuite, vers l'Est, il s'agirait d'aller jusqu'à Strasbourg sans vraiment toucher aux paysages alsaciens, en faisant l'économie d'un tunnel sous le col de Saverne et en évitant les remembrements des zones de culture du houblon. En quelque sorte, les efforts et les nuisances pour les autres régions traversées mais pas pour l'Alsace...

M. Zeller se défend en expliquant que, compte tenu de l'état des finances du pays, son projet est *« réaliste »* car il coûtera beaucoup moins cher. Quoi qu'il en soit, la confusion en Alsace n'est pas pour rassurer les Allemands, favorables à un TGV Est européen reliant Paris à Budapest *via* Strasbourg, Munich et Vienne.

*Marcel Scotto*

**LOTERIES** Le 19 mai 1976, se déroulait le premier tirage du Loto : 73 690 bulletins avaient été validés. En 1995, 28,8 millions de Français ont misé sur les différents produits de la Française des jeux. En progression constante, le Loto va être simplifié. ● LA FRANÇAISE DES JEUX s'efforce de renouveler l'ensemble de ses produits. Le Loto sportif va être repensé ; un nouveau jeu télévisé, complémentaire du Millionnaire, verra le jour à l'automne prochain. Surtout, la FDJ prépare, pour 1998, un support électronique, le Booster, petit boîtier individuel recélant des combinaisons gagnantes. ● SI LE NOMBRE de joueurs progresse, quelques disparités régionales demeurent marquées : on parie plus dans les zones urbaines. La mise moyenne demeure inférieure aux montants investis dans de nombreux pays étrangers, en particulier en Europe du Nord.

# La Française des jeux mise sur un avenir ludique électronique

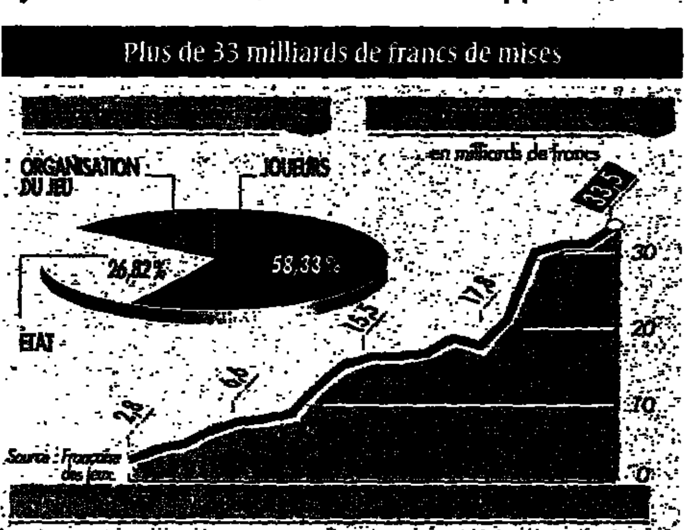
## Le PDG de la société nationale, Bertrand de Gallé, annonce une simplification du Loto, qui fête cette semaine ses vingt ans. Un nouveau jeu télévisé doit voir le jour à l'automne, en attendant l'apparition du Booster, divertissement « à puces »

« **UNE SITUATION** *de crise n'est pas, contrairement à une idée reçue, favorable à l'activité des jeux d'argent* », assure Bertrand de Gallé, PDG de la Française des jeux (FDJ), qui fête cette semaine le vingtième anniversaire du Loto. « *Le phénomène* "jeu égale dernier espoir" *est très marginal*, poursuit-il. *On enregistre d'ailleurs une stagnation, voire une baisse des enjeux du Loto dans les régions les plus touchées par le chômage.* » Pour autant, le marché du jeu en France n'est, selon lui, « *pas saturé* ». « *La Française des jeux*, constate-t-il, *a augmenté son chiffre d'affaires de 6 % de 1994 à 1995, le PMU se tient relativement bien et les casinos connaissent un développement considérable avec les machines à sous.* »

« *Continuer à croître* » est donc, pour M. de Gallé, « *l'objectif premier, comme celui de tout chef d'entreprise* ». A ceci près que les produits de la FDJ sont tous sujets à un vieillissement précoce. Il faut fréquemment renouveler les jeux de « grattage », qui se démodent très vite – se souvient-on aujourd'hui du Cash, du Surf et autres 421 et Coup double ? –, et faire régulièrement subir des « toilettages » aux loteries à tirage, quand elles ne sont pas purement et simplement supprimées, faute de rentabilité, comme le Tapis vert, créé en 1987 et disparu en 1993.

**LOTO 7 TROP FRUCTUEUX**

Dès juin, annonce M. de Gallé, le Loto, jeu-phare de la FDJ, va être « *simplifié* ». Il s'agit d'« *homogénéiser les tirages* ». En clair, on s'oriente vers une ancienne formule, tout en gardant les quatre tirages hebdomadaires : les bulletins joués le mercredi seront valables pour le samedi. Les combinaisons multiples seront moins nombreuses. Dans le même temps, le Loto 7, lancé en mars 1995, va disparaître, la faute à « trop de chance ». En effet, il y a eu davantage de gagnants au tirage du numéro entier (7 chiffres, 7 777 777 francs) que ne l'avaient prévu les statisticiens de la FDJ. Résultat : cette dernière en est actuellement « *de sa poche pour une dizaine de millions de francs* »...



Avec plus de 12 milliards de francs, le Loto représente 39% du chiffre d'affaires de la Française des jeux.

En revanche, un nouveau jeu doit voir le jour à l'automne prochain, « *complémentaire du Millionnaire, mais destiné à un public plus jeune et plus ludique* », indique M. de Gallé. Le grattage de certains tickets gagnants permettra de participer, pour des sommes moins importantes qu'au Millionnaire, à un « *vrai jeu télévisé* », diffusé, selon toute vraisemblance, sur M 6. Une façon, pour la FDJ, d'étendre sa présence audiovisuelle, effective sur TF 1 (Millionnaire), France 2 (Loto) et France 3 (Keno). Enfin, le Loto sportif, reconduit en l'état pour la saison de football 1996-1997, va faire l'objet d'une « *radiographie complète* » : ce jeu de pronostics est mal en point et son chiffre d'affaires (500 millions de francs) correspond au « *plus médiocre* » de ceux réalisés par les jeux instantanés. Une nouvelle formule sera proposée à la mi-1997.

Cependant, l'avenir de la FDJ est encore ailleurs : dans l'avènement d'un jeu électronique appelé Booster. Il s'agit d'un petit boîtier (inviolable, sous peine de nullité), dans lequel une combinaison gagnante a été préalablement introduite. Pour la découvrir, il faut d'abord appuyer sur un bouton. L'écran donne des indications, mais les manipulations, qui permettent de gagner telle ou telle somme, sont forcément limitées en nombre...

Après bien des réserves – certains parlementaires ont assimilé le Booster à une machine à sous –, l'Assemblée nationale a donné le feu vert, le 8 décembre 1994, à ce projet approuvé par Nicolas Sarkozy, alors ministre du budget. Mais les choses n'avancent pas vite : *pour que la FDJ puisse procéder*, dans un premier temps, à des tests commerciaux – il y a un risque financier pour elle dans la mesure où le support électronique coûte bien plus cher que le support papier –, il faut des dispositions réglementaires, qui ne sont toujours pas prises.

**UNE CRÉATION FRANÇAISE**

Or, après l'aval de la réglementation, il faudra, techniquement, encore un an à la FDJ pour lancer ce produit sur le marché. Le Booster verra le jour, au mieux, en 1998... « *Trop souvent en France*, critique M. de Gallé, *des entreprises qui ont un potentiel se trouvent soudain dépassées parce qu'on ne leur a pas permis d'évoluer à temps, parce que les autorités n'ont pas voulu ou su accepter la création de nouveaux produits au bon moment.* » L'ancien président de la Seita y est d'autant plus sensible que le Booster, malgré son nom, serait le premier jeu de la FDJ de création française : le Loto est d'origine allemande, le Loto sportif vient de Suède, le Keno de Chine et tous les jeux instantanés avaient déjà cours aux Etats-Unis.

La concurrence internationale risque, dans un proche avenir, d'être très vive dans le domaine des jeux d'argent et l'ère des vidéo-loteries (écrans tactiles) venues d'outre-Atlantique se profile en Europe. Certes, Bruxelles a, pour l'instant, considéré l'activité du jeu comme une exception à l'ouverture des frontières, reconnaissant, pour des raisons à la fois morales et fiscales, le « *caractère national* » des loteries. Même dans la perspective de la monnaie unique, la création d'un Loto européen n'est pas pour demain. Mais Bruxelles « *peut changer d'avis* », note M. de Gallé, et, surtout, des opérateurs de jeux, arborant des « pavillons » de complaisance, se placent actuellement sur Internet, se contentant, pour le moment, de donner des informations...

La FDJ est d'autant plus désireuse « *d'innover, d'anticiper* » qu'elle a besoin de nouvelles ressources, bien qu'elle ait réalisé un bénéfice net de 335 millions de francs en 1995 et qu'elle exporte sa technologie (dont l'informatisation du réseau allemand et la construction d'une imprimerie de tickets près de Pékin). C'est qu'elle a dû verser un peu plus de 10 milliards de francs à l'État l'an passé et qu'elle a passablement diminué la commission sur le montant des enjeux qui assure son fonctionnement : ce pourcentage est passé de 8,8 % en 1994 à 6,6 % en 1996. D'où, selon M. de Gallé, « *un gros effort de productivité* ». Par exemple, les Nuits fantastiques du Loto, spectacle promotionnel estival qui coûtait « *une trentaine de millions de francs* », ont été supprimées l'an dernier.

*Le fait d'apporter « 10 milliards de francs à l'Etat »*, insiste M. de Gallé en oubliant un peu les parieurs, ne vaut à la FDJ, selon lui, « *aucune considération* » de la part des « *leaders d'opinion* ». Le Loto, dit-il avec une pointe d'amertume, « *n'a pas de lobby, comme le PMU avec les éleveurs ou les casinos avec l'équipement et le tourisme* ». Pour un peu, on lui souhaiterait d'empocher la supercagnotte de 100 millions de francs pour créer une Fondation des gagnants du Loto – initiative envisagée au début des années 80. Mais le PDG de la FDJ affirme que, s'il achète des jeux instantanés, il ne joue pas au Loto, par « *peur* », dans sa position, de « *gagner gros* »...

***Michel Castaing***

### Les gagnants et les perdants

● **Les six numéros.** Il y a une chance sur près de 14 millions de trouver les six bons numéros en cochant une grille simple du Loto. La probabilité s'accroît avec les combinaisons multiples. En vingt ans, 2 270 tirages et un peu plus de 11 milliards de bulletins validés, quelque 11 500 joueurs ont eu cette chance.

● **Records de gains.** Près de 5 800 personnes ont perçu plus de 1 million de francs. Parmi eux, 380 ont empoché plus de 10 millions de francs. A ce jour, le record des gains appartient, depuis le 2 décembre 1995, à un habitant de Hazebrouck (Nord), avec 69 378 690 francs.

● **Fréquence.** La combinaison gagnante – non trouvée – du premier tirage (19 mai 1976) était : 15-27-31-33-36-48, complémentaire le 34. Depuis, les six numéros les plus fréquemment sortis (compte non tenu du numéro complémentaire) sont, dans l'ordre décroissant (de 317 à 293 fois) : 38-6-7-16-19-40, bien que le 40 ait été absent des 46 derniers tirages. Le numéro le moins « chanceux » est, à ce jour, le 29, sorti 251 fois.

● **Jeux instantanés.** Les Français achètent, chaque semaine, environ 40 millions de tickets liés aux neuf jeux dits « instantanés » : le Millionnaire, le Banco et le Morpion ont les faveurs du public (30 millions de tickets vendus à eux trois), devant le Black Jack, le Bingo, le Poker Plus, le Tacotac et les deux derniers-nés, le Goal et le Solitaire.

● **Plus de 1 000 salariés.** La Française des jeux (FDJ) est placée sous la tutelle du ministère de l'économie et des finances. Son PDG est nommé pour cinq ans par décret du président de la République. La FDJ emploie environ 1 100 salariés.

### Une supercagnotte de 100 millions de francs « au moins »

**La supercagnotte « spécial anniversaire » mise en jeu mercredi 15 mai (tirage vers 19 h 45 sur France 2) est dotée de 100 millions de francs « *minimum* » pour le(s) gagnant(s) du premier rang (les 6 bons numéros). Son montant ne devrait pas dépasser la tirelire record du 29 septembre 1990, constituée après plusieurs tirages sans gagnant au premier rang : 119 683 665 francs, partagés entre trois joueurs.**

**Pour M. de Gallé, PDG de la Française des jeux, cette somme de 100 millions – la supercagnotte était déjà de 60 millions pour les dix ans du Loto, en 1986 – est « *digne* » du vingtième anniversaire, correspond à un chiffre-rêve, mais n'est pas « *provocante* », comparée aux superlotos récemment proposés en Angleterre (plus de 300 millions) ou aux Etats-Unis (près de 600 millions). Pour ce tirage, qui s'ajoute à ceux du mercredi, la mise minimale a été portée à 10 francs par grille. La validation a lieu jusqu'à mercredi 19 heures.**

## Un an d'essai et dix-neuf ans de coups de maître

**POUR LE PREMIER** tirage du Loto, le 19 mai 1976 au cinéma Empire, à Paris, personne ne trouve les six bons numéros. Le jeu n'a été lancé qu'en région parisienne et seulement 73 690 bulletins ont été validés. En Allemagne, où il existe depuis 1955, il connaît pourtant un gros succès. C'est du reste le modèle du Nordwestlotto (tirage de 6 numéros sur 49, plus un numéro complémentaire) que choisissent la douzaine de sociétés émettrices de la Loterie nationale, constituées en groupement d'intérêt économique, pour introduire le Loto en France. A l'époque, la bonne vieille Loterie nationale, créée en 1933, s'essouffle tranche après tranche – elle mourra dans l'indifférence générale le 13 décembre 1990. Ses émetteurs (Gueules cassées, Ailes brisées et autres Veuves et Grands Invalides de guerre) cherchent, depuis quelque temps déjà, à relancer leur activité. Pouvoirs publics et banques sont très sceptiques sur les chances de réussite de ce nouveau jeu. C'est du bout de la plume que Jacques Chirac, alors premier ministre, signe l'autorisation du 10 juillet 1975.

Est-ce une réaction à la morosité qui commence à s'emparer des Français, frappés par les effets du premier choc pétrolier ? Est-ce l'attrait, en ce début de crise économique et de montée du chômage, d'un argent « *facilement gagné* », comme le dénoncent ses contempteurs ? Toujours est-il que le Loto, après un départ très timide, va franchir, en un an, un an et demi, les étapes de la renommée pour devenir une quasi-institution. Ses promoteurs s'y emploient : en octobre 1976 s'affiche le premier millionnaire ; dès l'été 1977, toute la France peut jouer, des « supercagnottes » sont régulièrement proposées ; et, à partir de janvier 1978, les tirages sont télévisés. Le nombre de bulletins validés passe de 15 millions en 1976 à 390 millions en 1978 (496 millions en 1994).

N'avoir pas prévu un tel boom n'empêche pas l'Etat de le « récupérer », au nom à la fois de la morale et des finances publiques. Le 1er janvier 1979, est créée une société anonyme d'économie mixte, dont il détient 51 % du capital – cette part est aujourd'hui passée à 72 % –, la Société de la Loterie nationale et du Loto national (SLNLN), rebaptisée France Loto en janvier 1989, puis Française des jeux (FDJ) en septembre 1991. Du coup, le poste de PDG du Loto devient vite une « récompense politique » et son titulaire change avec les gouvernements de droite et de gauche.

Mais il est heureux que, malgré certaines velléités, le Loto soit resté, pour d'évidentes raisons de sécurité et de crédibilité, à l'écart des privatisations. *Il suffit déjà que l'Inspection générale des finances* – qui contrôle la FDJ, tout comme la Cour des comptes – ait découvert des irrégularités dans la gestion de Gérard Colé, PDG de la FDJ de juin 1989 à fin 1992, mis en examen depuis le 21 décembre 1994 pour « *abus de biens sociaux, faux, usage de faux et ingérence* ».

**IMPOSSIBLE DE TRICHER**

Cette affaire a sans doute nui à l'image de marque de la FDJ, *mais pas à l'intégrité du Loto*. La cote de confiance dont bénéficie ce jeu – auquel il est impossible de tricher tant il est « verrouillé » – n'explique cependant pas à elle seule son succès. Au fil des ans, le Loto a grandement évolué : création de l'abonnement simple (mai 1978) et multiple (mai 1980), deuxième tirage hebdomadaire le samedi (mars 1984), informatisation totale du réseau de vente (de décembre 1985 à avril 1989) – une véritable « révolution technologique » dans le domaine des jeux –, installation du 3615 Loto (mai 1988), qui se place dans les dix premiers serveurs télématiques, instauration des quatre tirages hebdomadaires (septembre 1990) en vigueur aujourd'hui – deux tirages les mercredis et samedis –, système flash simple (septembre 1992) et multiple (juin 1994), introduction du Loto 7 (mars 1995).

Ce cumul des incitations à jouer a pu provoquer quelques « fièvres du samedi soir », comme la supercagnotte du 31 décembre 1988, qui a battu les records de mises (plus de 300 millions de francs). Mais, dans l'ensemble, le joueur français de Loto demeure très raisonnable ; il dépense, en moyenne, 18,28 francs le mercredi et 33,50 francs le samedi. Il est des passions plus onéreuses...

***M. C.***

## Nombreux parieurs, petites mises

**TOUS** ne le crient pas forcément sur les toits, mais les statistiques le confirment. Au moins une fois par an, près des deux tiers des Français en âge de jouer tentent leur chance avec l'un des – nombreux – produits élaborés par la Française des jeux (FDJ). En 1995, selon une étude réalisée en septembre par Ipsos, 28,8 millions de joueurs (soit 64 % de la population) ont alimenté le chiffre d'affaires de cette véritable institution, dont le taux de notoriété atteint 92 %. Cette fréquentation, en progression de 6 % par rapport à l'année précédente, tient moins au Loto (16 millions de joueurs) qu'aux jeux dits instantanés. Avec 21 millions de joueurs, le Millionnaire est le produit le plus diffusé.

Le Loto et ses dérivés, en conclura-t-on, sont des activités « populaires ». Certes, mais pas seulement. Car leur grande force est de toucher de manière presque homogène l'ensemble des catégories socioprofessionnelles comme des générations. Les joueurs sont toutefois un peu plus jeunes que la moyenne de la population (42 % ont moins de 35 ans contre 36 %) et l'on note une légère surreprésentation des employés, ouvriers et professions libérales, qui totalisent 56 % des joueurs mais 49 % de la population. En examinant les chiffres d'encore plus près, on s'aperçoit que les ouvriers sont les plus fidèles au Loto alors que les jeux instantanés ont conquis une clientèle à la fois plus féminine et plus jeune.

C'est peut-être sur le plan géographique que les différences sont les plus notables. Selon les études de la FDJ, les zones urbaines (et les DOM-TOM) parient davantage que les campagnes. Par ailleurs, souligne Yves Censi, responsable des jeux *on-line* (Loto, Kéno et autres loteries instantanées), « *c'est toujours l'axe Nord-Pas-de-Calais-région parisienne-vallée du Rhône-Provence-Côte d'Azur qui réagit le plus vite lorsque nous lançons un nouveau jeu* ».

### Pour s'imposer, un jeu doit reposer sur le strict plaisir et l'espoir du gain

Les variations régionales ont de quoi combler les amateurs de clichés. « *Dans le Nord, en Alsace et en région parisienne*, poursuit Yves Censi, *on joue plus souvent des sommes modestes pour des gains forcément limités. Dans le Midi, on parie moins fréquemment mais des sommes tendanciellement plus élevées dans l'espoir de percevoir des sommes beaucoup plus importantes.* » Quant à l'Auvergne, elle reste la région la plus réticente lorsqu'il s'agit d'engager des dépenses forcément aléatoires...

Le Français a beau aimer le jeu, il n'en est pas pour autant un parieur invétéré. Dans l'Hexagone, la valeur de la mise par habitant est l'une des moins élevées dans le monde. Pour l'année 1995, elle atteint 547 francs, juste devant la Suisse (533), mais derrière le Royaume-Uni (571), la Belgique (598), l'Espagne (838) et loin derrière les pays d'Europe du Nord (995 francs pour la Finlande, 998 pour le Danemark, 1 076 pour la Norvège) et d'Amérique du Nord (1 093 francs pour l'Atlantic Lottery canadienne et 2 500 dans l'Etat du Massachusetts).

Pour maintenir la flamme des petits parieurs, la FDJ a choisi de sans cesse renouveler son offre. Alors qu'en 1994 la dépense hebdomadaire moyenne sur ses différents jeux avait, pour la première fois, légèrement baissé (de 10,37 à 10,25 francs), la tendance a été inversée l'année écoulée grâce à une cascade de nouveautés (dont le Loto 7). « *Le cycle de vie de nos jeux se raccourcit. Et encore, la durée d'existence de nos instantanés est l'une des plus longues. Aux Etats-Unis, certains sont remplacés au bout d'un mois* », relève Yves Censi.

Pour s'imposer réellement, un jeu doit satisfaire une autre condition : être, d'une certaine manière, transparent. « *Non clivant* », disent dans leur jargon les hommes de marketing. Cela signifie qu'il peut être sophistiqué mais qu'il doit reposer sur le strict plaisir du jeu et l'espoir du gain. Tant pis s'il ne sollicite pas autrement l'imaginaire. Le Loto sportif, qui n'intéresse guère que les mordus de football et tient davantage du pronostic que du jeu de hasard, l'a appris à ses dépens. Il n'a jamais connu un énorme succès.

***Jean-Michel Normand***

# La chancellerie accepte des investigations complémentaires concernant M. Longuet

## Le parquet de Paris n'est pas favorable à un non-lieu en faveur de l'ancien ministre

**Le dossier concernant le financement de la villa tropézienne de Gérard Longuet semble aujourd'hui bloqué. Le parquet de Paris proposait *des investigations complémentaires* afin d'examiner si les faveurs consenties par l'entrepreneur meusois René Céréda à M. Longuet comportaient des contreparties. *Le 10 avril, la chancellerie lui a* donné son feu vert, *via* le parquet général, mais le dossier n'a toujours pas avancé.**

LE DOSSIER de la villa tropézienne de Gérard Longuet, qui avait suscité il y a un an et demi de forts remous judiciaire, semble frappé depuis quelques semaines d'une étrange immobilité. Dans une dépêche datée du 10 avril, le ministère de la justice avait pourtant donné son feu vert à une relance du dossier : approuvant les propositions du parquet de Paris, la direction des affaires criminelles et des grâces acceptait des investigations supplémentaires. Le lendemain, cet avis était relayé dans une dépêche écrite par le procureur général de Paris, Jean-François Burgelin. Depuis, rien n'a bougé : *« Il y a les instructions écrites du parquet général d'un côté et les colloques téléphoniques de l'autre,* soupire-t-on au palais. *Depuis des semaines, le parquet général demande au parquet d'attendre et rien ne se passe. »*

Au mois d'octobre 1994, l'ouverture de l'information judiciaire sur le patrimoine privé de Gérard Longuet avait conclu des mois de fièvre politico-judiciaire. Menacé par une enquête portant à la fois sur son patrimoine privé et sur le financement du Parti républicain, le ministre de l'industrie d'Edouard Balladur s'était battu jusqu'au bout pour éviter que le dossier soit confié à un juge d'instruction. Après avoir obtenu un délai de grâce d'un mois, M. Longuet avait fini par démissionner et une information judiciaire avait été confiée à Mireille Filippini. Parvenue au terme de ses investigations, le juge a transmis son dossier, en décembre 1995, au parquet de Paris afin que le procureur puisse prendre ses réquisitions.

Confiée à un entrepreneur de la Meuse, René Céréda, la construction de cette villa de la Côte d'Azur soulève de nombreuses questions. Apparemment, le prix de la résidence est conforme au prix du marché : une expertise civile ordonnée par le tribunal de Paris précise en effet que les dépenses réglées par les époux Longuet correspondent à la valeur réelle de la maison, soit 2,5 millions de francs. Cependant, René Céréda, n'avait pas facturé la totalité de ses coûts. Selon lui, la différence entre le prix payé par M. Longuet et les dépenses de son entreprise – plus d'1 million de francs – tient à une mauvaise estimation de la sous-traitance qu'il n'a pas voulu répercuter.

**« DOSSIER À L'ÉTUDE »**

Cette sous-facturation intrigue la justice, qui se demande si ce rabais ne comporte pas des contreparties. M. Longuet est en effet conseiller général de la Meuse depuis 1979 et président du conseil régional de Lorraine depuis 1992, ce qui aurait pu lui permettre de favoriser l'entreprise de René Céréda lors de l'octroi de marchés publics, et ce d'autant plus qu'une instruction portant sur de telles pratiques est actuellement en cours à Nancy. Le parquet de Paris, qui estime que le dossier instruit par Mireille Filippini fait apparaître, au minimum, un abus de crédit, a donc proposé à la chancellerie, *via* le parquet général, de demander des investigations supplémentaires.

Le 10 avril, au terme de discussions avec le cabinet de Jacques Toubon, la direction des affaires criminelles et des grâces a rédigé une courte dépêche qui précise qu'une instruction est effectivement en cours à Nancy et que les propositions du parquet de Paris *« n'appellent pas d'observations »*. Dans le langage diplomatique de la place Vendôme, cet euphémisme équivaut à un feu vert. Le 11 avril, le procureur général de Paris, Jean-François Burgelin, avait transmis le contenu de cette dépêche au procureur de Paris, Gabriel Bestard. En pleine affaire Emmanuelli, personne ne voulait – officiellement du moins – prendre le risque de requérir un non-lieu en faveur de Gérard Longuet.

Apparemment, tout le monde est donc d'accord : le parquet, qui a fait les propositions initiales ; la chancellerie, qui a donné son feu vert et le parquet général, qui a retransmis la dépêche. Pourtant, un mois a passé et le réquisitoire supplétif n'a toujours pas été délivré au juge Filippini par le procureur de Paris. *« Le dossier est à l'étude »*, répond le parquet. A la chancellerie comme au parquet général, on s'abrite derrière les dépêches écrites. *« Nous avons répondu, chacun doit maintenant prendre ses responsabilités »*, note la place Vendôme. *« Le feu vert a été normalement reçu, normalement exploité et normalement retransmis »*, ajoute le parquet général.

Dans un pays où le parquet est un système hiérarchisé placé sous l'autorité du garde des sceaux, la réalité est cependant plus complexe. En privé, le procureur général de Paris ne cache pas ses réticences à l'égard d'investigations complémentaires. *« Il s'est étonné à plusieurs reprises que la chancellerie ne demande pas de non-lieu,* note un magistrat. *Par oral, contredisant le contenu de la dépêche de la chancellerie, il a demandé au parquet d'attendre. Tout est donc bloqué pour l'instant. »*

*Anne Chemin*

# Les chefs d'établissement souhaitent une double affiliation FEN-FSU

LE SYNDICAT national des personnels de direction de l'éducation nationale (SNPDEN), réuni en congrès à Saint-Malo du 7 au 10 mai, a adopté *« une doctrine pédagogique qui s'opposera à l'ultralibéralisme du rapport Fauroux et à l'immobilisme actuel du ministère »*. Les chefs d'établissement dénoncent *« toutes les formes d'hypocrisie en matière de sélection »*.

Fort de 9 000 adhérents sur 13 500 potentiels et de 72 % des voix aux dernières élections professionnelles, le syndicat s'est par ailleurs prononcé pour une double affiliation à la FEN et à la FSU. Si elles souhaitent entériner cette décision, les deux fédérations concurrentes devront modifier leurs statuts lors de leurs congrès, au printemps prochain. Depuis la scission de la FEN, en 1993, le SNPDEN est la seule organisation ayant refusé de « choisir son camp ». Jean-Jacques Romero de Avila, proviseur du lycée Saint-Exupéry de Créteil, longtemps affilié au SNES, principale composante de la FSU, a été élu secrétaire général, en remplacement de Marcel Peytavi, qui ne se représentait pas.

## DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le juge d'instruction Jean-François Ricard a mis en examen et écroué trois Algériens** interpellés le 10 mai, au cours de l'opération de police contre les milieux islamistes (*Le Monde* du 11 mai). Salem Nassah et Abdelfatah Khankar, considérés comme les animateurs d'un trafic de faux documents, ainsi qu'Abdelhakim Dridi doivent répondre des chefs de *« falsification de documents administratifs, association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »*. D'autres membres de ce réseau de soutien aux islamistes algériens devaient être mis en examen mardi 14 mai.

■ **IMMIGRATION : quarante-sept Africains issus du groupe ayant occupé l'église Saint-Ambroise poursuivent leur grève de la faim,** entamée le 2 mai, dans l'ancien entrepôt SNCF de la rue Pajol à Paris (18e). Un collège de médiateurs négocie en leur nom avec Matignon. Une manifestation de soutien aux sept femmes du groupe a réuni quelque cinq cents personnes, le 11 mai à Paris. A Toulouse, six étrangers en situation irrégulière – dont cinq parents d'enfants français – font également la grève de la faim dans l'église du Sacré-Coeur.

■ **GASTRONOMIE : le restaurant du chef cuisinier stéphanois** Pierre Gagnaire, en redressement judiciaire depuis le 31 janvier 1996, a fermé définitivement dimanche 12 mai. La liquidation de cet ancien trois- étoiles devrait être confirmée, le mercredi 15 mai, par le tribunal de commerce de Saint-Etienne.

# Un tour de France pour expliquer la réforme de la police nationale

MARSEILLE
*de notre envoyé spécial*

Quand le directeur général de la police nationale, Claude Guéant, parle de la police aux policiers, il dit *« nous »*. Cela n'a l'air de rien, mais ces quatre lettres, prononcées par un préfet qui évoque volontiers la *« grande famille de la police »*, font visiblement du bien aux gardiens de la paix. Venus de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, plus de neuf cents commissaires et policiers de base ont assisté, lundi 13 mai à Marseille, à la première étape du tour de France commencé par M. Guéant pour présenter la loi d'orientation et de programmation relative à la sécurité du 21 janvier 1995 (*Le Monde* du 30 avril 1994). Un dialogue nourri s'est noué entre les policiers et l'état-major central de la place Beauvau, qui s'était déplacé au grand complet.

Emanant aussi bien d'un brigadier des CRS se disant *« euthanasié dans un placard »* à cause de la réforme que d'un commissaire de Fréjus regrettant la suppression des vacations funéraires qui arrondissaient ses fins de mois, les inquiétudes ne manquent pas. M. Guéant a voulu *« couper le cou »* aux rumeurs qui, reprises notamment par la FASP, parcourent la police. Supprimer les compagnies républicaines de sécurité (CRS) ou les regrouper deux par deux ? *« Pas question,* a-t-il répondu. *Il n'y aura ni réduction du nombre de compagnies ni diminution de leurs effectifs. »* La fermeture d'une centaine de commissariats dans les circonscriptions insuffisamment peuplées ? *« Ce plan n'existe pas et le ministre de l'intérieur s'est engagé à ce qu'il n'y ait pas de suppression de circonscription »*, a-t-il ajouté en annonçant la publication d'un décret sur le sujet (*lire ci-dessous*). La militarisation de la police, dont les effectifs stagnent alors que ceux de la gendarmerie s'accroîtraient, selon la FASP, de 60 % ? *« Le ministère de la défense a envisagé, dans un projet, une augmentation de l'ordre de 5 % des effectifs de gendarmerie pour accompagner la réforme des armées. »*

Quant à la suppression du régime de travail en cinq brigades, qui concerne plus de la moitié des gardiens de la paix en province, M. Guéant a été plus nuancé. *« Ce chantier est ouvert. Il ne s'agit pas de remettre en cause de façon systématique la 5e brigade. »* Cette organisation sera débattue avec les syndicats. Revenant sur le suicide de policiers, le directeur général a cependant souligné les dégâts sanitaires de ce régime horaire alternant les services de jour et de nuit. Il a cité une étude médicale interne à la police qui conclut à la *« désorganisation du sommeil »* avec un *« épuisement dépressif (sentiment d'échec et de détresse), suivi de troubles du comportement dans la vie professsionnelle et personnelle pouvant conduire, après une période plus ou moins longue de résistance de dix à quinze ans, à un grave syndrome dépressif amenant parfois à la solution suicidaire »*. Dans les deux prochains mois, quinze rencontres régionales comparables à celle de Marseille sont programmées.

*Erich Inciyan*

## *Nouvelle répartition police/gendarmerie*

**Depuis la réforme adoptée le 23 avril 1941 par le régime de Vichy, la police d'Etat pouvait *s'installer dans les villes de plus* de 10 000 habitants, les autres communes étant du ressort de la *gendarmerie.* Un *décret* approuvé par le Conseil d'Etat, qui paraîtra bientôt au *Journal officiel*, vient modifier ce principe : *« Le régime de la police d'Etat peut être établi dans une commune ou dans un ensemble de communes formant un ensemble urbain, lorsque les deux conditions suivantes sont remplies : 1/ La population de la commune ou de l'ensemble des communes, appréciée en tenant compte de la population saisonnière, est supérieure à 20 000 habitants ; 2/ Les caractéristiques de la délinquance sont celles des zones urbaines. »* Toutes les villes chefs-lieux de département resteront en régime de police d'Etat. Les critères retenus donnent un large pouvoir d'appréciation aux ministres de l'intérieur et de la défense, qui se sont engagés à ne pas restructurer, à court terme, la répartition des communes entre police et gendarmerie.**

## DISPARITIONS

# Nnamdi Azikiwe

## Le premier président du Nigeria indépendant

**LE Dr NNAMDI AZIKIWE**, premier président du Nigeria indépendant, est mort samedi 11 mai à Enugu, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Depuis des décennies, tout le monde, au Nigeria et ailleurs, l'appelait « Zik ». C'était une figure de légende, et le dernier grand survivant, parmi les pères de l'indépendance. Né en 1904 à Zungeri, dans le nord, mais apparenté à une famille royale d'origine ibo de la province d'Onitsha, il mène une adolescence sportive et tumultueuse. Etudiant aux Etats-Unis, il tâte mille métiers. Taillé en athlète, il goûte à la boxe et au demi-fond. Ecarté d'une sélection olympique, il proteste auprès des autorités coloniales en abandonnant son prénom chrétien de Benjamin.

Docteur en philosophie, ce nationaliste fougueux fonde une chaîne de journaux dévoués à sa cause, et devient pamphlétaire. Tribun hors pair, il demande pour la première fois l'indépendance en 1943, avant d'adhérer aux idées du panafricanisme. Premier ministre de la région orientale de 1954 à 1959, il est nommé, en novembre 1960, gouverneur général du Nigeria nouvellement indépendant. « Zik » est alors l'homme le plus populaire du pays.

Lorsque la République est proclamée, en octobre 1963, « Zik » en devient, fort logiquement, le président. Il le restera jusqu'en janvier 1966. Homme d'affaires puissant aux idées libérales, il tente de contenir les fièvres régionalistes, mais un conflit permanent avec le premier ministre Abubakar Balewa empoisonne son mandat, finalement brisé par le premier d'une longue série de putschs. En 1967 éclate la guerre du Biafra. Longtemps solidaire des rebelles ibos, ses frères de race, « Zik » se rallie en janvier 1969 au régime fédéral du général Gowon. Son image en sera quelque temps ternie aux yeux des siens.

En 1979, après une longue traversée du désert – régime militaire oblige – ce septuagénaire respecté, à l'allure encore jeune, revient sur scène. Battu à l'élection présidentielle par un nordiste – Shehu Shagari – il se présente à nouveau, en vain, en 1983. Clin d'œil du destin, il a disparu le jour où l'on annonçait l'enterrement d'un autre parrain de l'indépendance, son vieux rival prestigieux, Obafemi Awolowo, mort il y a neuf ans. La famille de ce dernier avait décidé que son corps, embaumé, serait exposé pendant cinquante ans. Mais sa veuve, changeant d'avis, vient d'organiser sa mise en terre dans un village du pays yoruba, où règne l'autre grande ethnie du sud du Nigeria.

*Jean-Pierre Langellier*

# William Copley

## Des peintures débordantes de fantaisie

*L'AMÉRICAIN* William Nelson Copley, peintre, collectionneur et mécène, est mort le 8 mai, à Miami, des suites d'un accident cardiaque. Il était âgé de soixante-dix-sept ans.

Né le 24 janvier 1919 à New York, Bill Copley avait fait des études universitaires à Yale et participé à la campagne de l'armée américaine en Italie, avant de se faire connaître, à Los Angeles, comme galeriste amateur, dépensier plus que marchand, collectionneur et complice des surréalistes en exil. Les Copley Galleries de Beverly Hills n'ont duré que deux ans : 1947-1948, le temps d'y organiser des fêtes mémorables (dans lesquelles passait l'héritage familial – ses parents d'adoption étaient éditeurs), autour d'expositions consacrées à Man Ray, Max Ernst, Magritte, Masson, Tanguy, Picabia ou Duchamp, qui ne lui rapportaient rien. Mais Bill Copley, qui ne vendait pas, achetait aux artistes, et se montait une collection surréaliste remarquable, qu'il vendit sur le tard chez Parke Bernet.

Le peintre, qui signait Cply, avait commencé à brosser des images à cette grande époque. Ce qu'il continua de faire avec humour, belle humeur et fraîcheur, à Paris d'abord, où il vécut de longues années, de 1951 à 1964, en « touriste et Américain à Paris », disait-il. Son œuvre, poursuivie ensuite à New York et sur le tard en Floride, où il vient de mourir, a toujours témoigné d'un fort goût de la vie et de l'amour au quotidien. Débordante de fantaisie, relevant parfois du pastiche des maîtres européens (de Velazquez à Matisse) dont il a repris les nus et les odalisques pour les replacer dans des situations amoureuses scabreuses, sur fond de papier peint.

Sa peinture sans gravité, qui mêle parfois verve, spontanéité, à un soupçon de nostalgie, est de la « figuration libre » avant la lettre. Et ce n'est pas tout à fait un hasard si en 1980-1981, au moment où émerge ce nouveau courant, un hommage a été rendu au peintre, en Suisse, en Hollande et au Centre Pompidou.

*Geneviève Breerette*

## NOMINATIONS

### ÉDUCATION NATIONALE

Quatre nouveaux recteurs ont été nommés au conseil des ministres du 13 mai. **René Blanchet**, recteur de l'académie de Montpellier, remplace Paul Rollin, recteur de l'académie d'Aix-Marseille. **Pierre Ferrari** quitte l'académie de Nice pour celle de Montpellier. Il est remplacé par **Gérard-François Dumont**, professeur des universités. Dans l'académie de Créteil, **Maurice Quenet** succède à Claude Lambert. Par ailleurs, **Alain Jolivet** a été nommé directeur de l'innovation, de la technologie et de l'action régionale, qui est rattachée à la direction générale de la recherche et de la technologie du ministère de l'éducation nationale

[Né le 22 juin 1941 à Chantelle (Allier), René Blanchet, docteur ès sciences, a été maître de conférences à l'université de Brest, puis, en 1987, professeur à celle de Nice. Responsable d'une commission de réflexion sur les sciences de la Terre mise en place par Lionel Jospin en 1988, il a été nommé recteur de l'académie de Nice, en janvier 1989, puis de celle de Montpellier, en février 1991. René Blanchet est membre de la commission de réflexion sur l'école, présidée par Roger Fauroux.]

[Né le 21 juin 1942 à Bastia (Corse), Pierre Ferrari, docteur en droit public, a été professeur à l'université de Metz, dont il fut élu président en 1976. Nommé recteur de l'académie de Corse en 1979, il démissionne en octobre 1981 pour rejoindre son poste d'enseignant à Metz. En octobre 1993, il est de nouveau nommé recteur de l'académie de Nice.]

[Né le 20 mai 1948 à La Souterraine (Creuse), Gérard-François Dumont, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, docteur d'Etat ès sciences économiques, est professeur à l'université Paris-Sorbonne (Paris-I) depuis 1988. Directeur de l'Institut de démographie politique et de l'Institut d'urbanisme et d'aménagement de la Sorbonne, il est l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages, dont *Le Festin de Kronos : réalités et enjeux des évolutions socio-démographiques en Europe*, *Pour la liberté familiale*, *La Montée des déséquilibres démographiques*...]

[Né le 5 août 1942 à La Guérinière (Vendée), Maurice Quenet, docteur d'Etat et agrégé de droit, a été assistant à la faculté de Nantes de 1967 à 1974. Maître de conférences, professeur à l'université de Caen, puis à celle de Rennes, il est nommé en 1983 directeur général de l'enseignement des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan. Recteur de l'académie de Nantes de 1986 à 1990, il rejoint son poste d'enseignant à Rennes jusqu'en 1994, date à laquelle il est nommé à l'université de Panthéon-Assas (Paris-II). A la demande de François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Maurice Quenet a rédigé un rapport sur la condition des enseignants dans l'enseignement supérieur, qui a inspiré la nouvelle réforme du recrutement.]

[Né le 14 avril 1949 à Plogastel-Saint-Germain (Finistère), Alain Jolivet, ancien élève de l'Ecole polytechnique, de l'Ecole nationale des mines, stagiaire de l'Institut des hautes études de la défense nationale, est ingénieur en chef de l'armement. Nommé en 1975 à la délégation générale pour l'armement, il est chargé, depuis 1994, du contrôle de gestion et des études économiques. D'avril 1986 à mai 1988, il a été conseiller technique au cabinet d'Ambroise Guellec, secrétaire d'Etat à la mer, chargé d'un plan pour la marine marchande. Alain Jolivet a également participé aux études du sous-marin nucléaire *Le Triomphant*.]

### DÉFENSE

Le contrôleur général des armées **Jacques Barthélémy** a été nommé chef du contrôle général des armées par le conseil des ministres du lundi 13 mai, en remplacement du contrôleur général des armées Jean-Claude Roqueplo, soixante ans, qui occupait cette fonction depuis mars 1994.

### DIPLOMATIE

**Jean-Pierre Guinhut** a été nommé ambassadeur en Azerbaïdjan, par décret paru au *Journal officiel* du 11 mai, en remplacement de Jean-Marie Perrin.

[Né le 26 février 1946, titulaire d'une maîtrise de philosophie, breveté de l'Institut d'études islamiques, Jean-Pierre Guinhut fut admis au concours des secrétaires adjoints des affaires étrangères (Orient) en 1974. Il a été en poste à Doha (Qatar), à l'administration centrale, à Téhéran, à Tripoli et à la mission permanente de la France auprès des Nations unies à New York. Délégué dans les fonctions de sous-directeur du Moyen-Orient à la direction d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient au ministère des affaires étrangères en 1993, Jean-Pierre Guinhut avait été nommé sous-directeur du Moyen-Orient en septembre 1995.]

## JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 11 mai 1996 est publié :

● **Environnement** : un décret relatif à la consultation du public et des associations en amont des décisions d'aménagement, pris pour l'application de la loi du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement. Ce texte définit les conditions dans lesquelles un débat public peut être organisé sur les grandes opérations d'aménagement d'intérêt national, dont la liste est donnée en annexe.

Au *Journal officiel* du dimanche 12 mai 1996 sont publiés :

● **Feoga** : un décret instituant une commission interministérielle de coordination des contrôles sur les opérations et les bénéficiaires et redevables relevant de la section garantie du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (Feoga).

● **Cnous** : un arrêté fixant la date des élections des représentants des étudiants au conseil d'administration du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (Cnous) au jeudi 30 mai.

● **Equipement** : un décret approuvant le premier avenant à la convention passée entre l'Etat et la Société des autoroutes du Sud de la France pour la concession de la construction, de l'entretien et de l'exploitation d'autoroutes.

## AU CARNET DU « MONDE »

### Décès

– *Les journalistes et collaborateurs de* « La Marche du siècle », « Etats d'urgence », « *Nimbus* », *Theophraste*, *Théopresse* et Centreville,
*s'associent à la peine des parents de*

**Renaud BERTRAND,**

enlevé brutalement à leur affection.



– Noëlle de La Blanchardière,
*M. et Mme de La Blanchardière,*
M. et Mme Philippe de Raucourt,
*Isabelle de La Blanchardière,*
ont la douleur de faire part de la mort de

**Pascale**
**de La BLANCHARDIÈRE,**

survenue en son domicile, le 11 mai 1996.

La messe d'enterrement sera célébrée à Paris-13e, en l'église Sainte-Rosalie, 50, boulevard Auguste-Blanqui, le mercredi 15 mai, à 9 heures.

*L'inhumation aura lieu le même jour dans le caveau de famille, à Livré-sur-Changeon, dans la plus stricte intimité.*



– Mme Roger Cedie,
son épouse,
Mme Marie-France Colbeau Justin
et ses enfants,
M. et Mme Bernard Ribadeau Dumas.
et leurs enfants,
M. et Mme Charles de Nechand de Feral
et leurs enfants,
M. et Mme Frédéric Avierinos
et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Thoumire
et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

**Me Roger CEDIE,**
avocat honoraire
à la cour d'appel de Paris,

survenu à Paris, le 11 mai 1996.

Les obsèques seront célébrées en la basilique Sainte-Clotilde, rue Las-Cases, Paris-7e, le mercredi 15 mai, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes, des messes ou des dons à l'Institut Curie.

– Les chefs de service honoraires
Et les chefs de service de la Fondation ophtalmologique A. de Rothschild,
ont la tristesse d'annoncer le décès de leur collègue et ami, le

**docteur Jean-Louis COUDERC,**
chef de service d'ophtalmologie
à la Fondation ophtalmologique
A. de Rothschild,
professeur au collège de médecine
des hôpitaux de Paris.

– M. Christian Lawrysz,
directeur général,
L'équipe de direction,
Et l'ensemble du personnel de la Fondation ophtalmologique Adolphe de Rothschild,
ont la douleur de faire part du décès brutal du

**docteur Jean-Louis COUDERC,**
vice-président
de la commission médicale
d'établissement,
chef de service d'ophtalmologie,

le 6 mai 1996.

– Edmond de Rothschild,
président de la Fondation ophtalmologique A. de Rothschild,
Et les membres du conseil d'administration,
ont le profond regret de faire part du décès subit du

**docteur Jean-Louis COUDERC,**
vice-président
de la commission d'établissement,
chef de service d'ophtalmologie,

survenu le 6 mai 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste, 1, rue de l'Eglise, à Neuilly, le mercredi 15 mai, à 13 h 30.

– Catherine Calafat et Daniel Labes,
*Laurence Clément-Calafat,*
Sophie Cohen-Calafat,
*ses filles et son gendre,*
Jérémy, Clara, Maya, Charlotte
et *Alison,*
ses petits-enfants,
*Anne-Marie Ferrau,*
son amie,
*Sa famille et ses amis,*
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Françoise CALAFAT,**
née GOETSCHEL,
médaille de la Ville de Paris,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le *10 mai 1996*, à l'âge de soixante-six ans.

Une bénédiction religieuse aura lieu le mercredi *15 mai, à 15 h 45*, en *l'église* Saint-Philippe, Saint-Jacques, place de la *Libération* à *Châtillon (Hauts-de-Seine).*

L'*inhumation, dans le caveau de* famille, aura lieu vers 16 h 45, au cimetière *de Châtillon, 20, rue Pierre-Brossolette.*

11, esplanade des Courtieux,
*92150 Suresnes.*

– Hélène Lamicq,
*Nathalie et Juliette Rochefort,*
Yves Malécot,
Claude Malécot, Martine Giller,
Isabelle Malécot, Pascal-Olivier Malécot,
*Julien Malécot,*
Mayie et Jacques Tourniaire, Suzanne et Jacques Daillie, Françoise et *Pierre* Vallas, Jacqueline et Roger Gautier,
Pierre et Lise Lamicq,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Lanavère, Malécot,
Delafoy, Devaux,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**Jean-François MALÉCOT,**
directeur de recherche au CNRS,
professeur agrégé
en sciences de gestion.

L'inhumation aura lieu au cimetière nouveau d'Hendaye, le vendredi 17 mai 1996, à 14 heures.

La levée de corps aura lieu le mercredi 15 mai, à 8 heures, à l'amphithéâtre de l'hôpital Tenon, 47, rue Pelleport, Paris-20e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

146, rue Montmartre,
75002 Paris.

– Paris. Québec. Montréal.

Ceux qui ont connu et aimé

**Danielle THIBAULT,**

se souviendront d'elle.

Elle nous a quittés brutalement, le 6 mai 1996, à Montréal, à l'âge de quarante-neuf ans.

Ses obsèques ont eu lieu à Québec, le 10 mai.

– M. et Mme Alexis Wolkenstein,
*Le docteur et Mme Pierre Wolkenstein,*
et leurs enfants,
Marie-Sophie Wolkenstein,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Pierre PUREL,**
née Andrée MIGNAC,

survenu à Harcourt, le 9 mai 1996, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Elle repose à Sussat (Allier) auprès de son mari, le

**lieutenant Pierre PUREL,**

mort pour la France en 1941, au camp de Lübeck.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

10, avenue Gourgaud,
75017 Paris.

**Yves, Elie YOUNÈS,**
économiste,
directeur de recherche au CNRS,

*nous a quittés le 10 mai 1996.*

*Il laisse dans la peine*
Joan Younès et ses filles,
Charlotte Botter et Margaux Bernard,
Sophie Younès,
Delphine Younès,
Miléna Younès-Linhart,
Liliane Younès,
Danièle Linhart.

L'inhumation a eu lieu au cimetière parisien de Bagneux.

11, rue Charbonnel,
75013 Paris.

– Le président,
Le directeur,
Les chercheurs
et personnels du Cepremap,
Ses collègues et amis,
*ont la tristesse de faire part du décès de*

**Yves YOUNÈS,**
directeur de recherche au CNRS
et chercheur au Cepremap.

*Ils s'associent à la douleur de sa* famille.

Les obsèques ont eu lieu ce jour au *cimetière parisien de Bagneux.*



**Mme Paule**
***POSENER-KRIEGER,***
professeur honoraire
à l'Ecole pratique
des hautes études,
*directeur honoraire*
de l'Institut français
*d'archéologie orientale du Caire,*

*s'est éteinte le samedi 11 mai 1996.*

*Les obsèques auront lieu le mercredi* 15 mai, à 11 h 45, au cimetière de *Montmartre.*

*Il n'est demandé ni fleurs ni couronnes.*

De la part de
Valérie et Constance Posener.

12, rue Gabriel-Péri,
*91300 Massy.*

### Remerciements

– La famille Carmona,
profondément touchée des marques de sympathie que vous lui avez témoignées lors du décès de

**Carmen CARMONA,**

vous exprime ses sincères remerciements.

### Anniversaires de décès

- Il y a huit ans, le 16 mai 1988,

**Michel COTTÉ**

nous quittait.

– Il y a dix ans, nous quittait

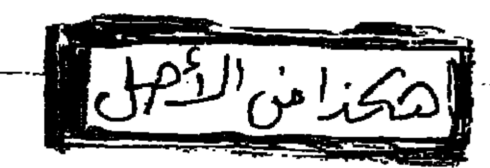
**Jean PLANEL,**
de l'Opéra-Comique,
soliste des grands concerts
Colonne - Lamoureux - Pasdeloup,
Grand Prix du disque 1933-1941,
auteur-compositeur
membre de la Sacem,
fondateur de la maîtrise
de l'ORTF,
professeur aux cours normaux CAEM
de la Ville de Paris et de l'Etat,
professeur au conservatoire
de musique de Nice.

*« Pour que la joie demeure... »*

### Communications diverses

L'ASSOCIATION DU MFPF DE PARIS
10, rue Vivienne, Paris-2e,

tiendra son assemblée générale le mardi 11 juin 1996, à partir de 19 h 30.





## HORIZONS

ENQUÊTE

**L'impétueux président français bénéficie à Londres d'une image plus sympathique que François Mitterrand et sa raideur ombrageuse. On s'y félicite de ce que Jacques Chirac, hôte pour trois jours de Sa Majesté, ait un peu oublié ses manières de « chef d'escadron »**

# « Refreshing » Jacques

L'ADJECTIF, à Londres, revient sans cesse : « *Refreshing.* » *Refreshing* Jacques Chirac. Aux yeux d'Albion, notre président est « *rafraîchissant* ». Tonique comme un petit vent de printemps sur la Tamise, qui revigore et décoiffe au passage. Surgit aussitôt l'immanquable parallèle entre Jacques Chirac et son prédécesseur, presque toujours à l'avantage du cadet. Les Britanniques ont gardé de François Mitterrand un souvenir sans tendresse. Forçant le trait sans doute, ils retiennent surtout sa raideur ombrageuse, la conscience, jugée trop aiguë, de sa dignité élyséenne, son allure de monarque (« *On a assez d'une reine !* »). Et ses airs de sphinx. « *On ne savait pas toujours s'il pensait ce qu'il disait, ni ce qu'il voulait vraiment dire* », note Michael Binyon, chef du service diplomatique du *Times*. Une fâcheuse impression aggravée, ajoutent certains, par la mégalomanie de l'ancien conseiller du prince, Jacques Attali, lorsque celui-ci dirigeait la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) à Londres.

« *Jacques Chirac et François Mitterrand représentent deux personnages bien typés du théâtre politique français. Ils appartiennent à un genre que ne produit guère la tradition parlementaire britannique* », observe Douglas Hurd, ancien secrétaire au Foreign Office. La Grande-Bretagne a oublié – ou n'a jamais bien senti – ce qui rapprochait les deux présidents, par exemple leur attachement au terroir. François-de-Jarnac ou François-du-Morvan : voilà des clichés qui, en deux septennats, n'ont pas franchi la Manche. On se rappelle seulement son côté « florentin ». Alors, quand la France se donne un chef cordial, spontané, « déchiffrable », un président « nature », c'est « *refreshing, indeed !* ». S'il n'a pas, comme Edouard Balladur – longtemps joué gagnant à Londres, comme ailleurs – les manières un peu guindées d'un banquier de la City, Jacques Chirac partage avec lui l'anglophilie de leur mentor, Georges Pompidou, étrangère à leur héros, Charles de Gaulle. Dans la mémoire collective britannique, certains jours d'amertume, le fondateur incommode de la V[e] République, qui tint l'Angleterre à l'écart du Marché commun, fait oublier le général rebelle réfugié sous l'aile d'Albion.

Voilà en outre, « *and not the least* », un président français qui a le bon goût, à la différence de François Mitterrand – et ce n'est pas seulement affaire de génération –, de parler avec bonheur, et un évident plaisir, la langue de Shakespeare dans sa version Nouvelle-Angleterre, pimentée, si besoin, d'argot américain. Chacun se réjouit à l'avance d'entendre son anglais sous les ors de Buckingham Palace. Que le futur énarque ait fait jadis la plonge dans un restaurant de la chaîne Howard Johnson impressionne moins les députés conservateurs que leurs cousins d'Amérique, mais ceux qui ont suivi de loin, l'été dernier, son voyage officiel outre-Atlantique, voire écouté des bribes de son entretien avec le journaliste Larry King sur CNN, ne sont pas loin de confier leur admiration. Comme dit Douglas Hurd, « *c'est un professionnel. Il a le chic,* the knack ».

La « chimie personnelle » au sommet – pour parler comme au Foreign Office – ne peut qu'en bénéficier. Entre François Mitterrand et John Major, le climat était notoirement maussade. « *Le président français,* souligne un journaliste britannique, *avait éprouvé pour Margaret Thatcher un mélange d'animosité et d'admiration. John Major hérita seulement de l'animosité.* » Entre John et Jacques, le courant passe nettement mieux. Comme tout Britannique, le premier ministre apprécie que le président « *montre de l'intérêt, voire de l'enthousiasme, pour des choses qui ne sont pas typiquement françaises* », relève un diplomate, en une litote un brin ironique. Sous-entendu : eût-on imaginé son prédécesseur avaler des hamburgers arrosés de bière mexicaine ?

Malgré d'évidentes différences de caractère et de goûts, MM. Chirac et Major – tous deux directs, chaleureux et bons vivants – s'entendent bien. D'une rencontre à l'autre, ils peuvent être, selon l'expression de John Grimond, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *The Economist,* « *des compagnons parfaitement agréables* ». Autour d'un verre de préférence. Rien de plus, ni de moins. N'empêche, c'est un progrès. Les dirigeants conservateurs semblent avoir oublié les écarts de langage du Jacques Chirac premier ministre pendant la cohabitation, notamment la saillie rabelaisienne (« *Ça m'en touche une sans faire bouger l'autre.* ») lancée à Bruxelles, en février 1988, dans un moment d'irritation face aux exigences de Margaret Thatcher. Elégante, Maggie fut la première à pardonner. Ayant rappelé, dans ses *Mémoires,* cette remarque à son sujet, « *qu'on ne peut imprimer* », elle ajoute, à propos de Jacques Chirac et de François Mitterrand : « *Assez bizarrement, je les aimais bien tous les deux.* » Sous sa plume, c'est presque une douceur.

**« Que la France doive parfois rabattre ses prétentions nous console un peu. Cela nous permet de mieux accepter nos déficiences »**

ET Chirac l'impétueux ? S'inquiète-t-on de son côté « bulldozer » ? « *En plus d'une occasion, écrivait encore* Margaret Thatcher, *j'eus à faire comprendre que je n'étais pas femme à me laisser bousculer par un bulldozer.* » Aujourd'hui, on relève plutôt, à Londres comme à Paris – et pour s'en féliciter –, que Chirac, « *l'agité* », s'est assagi. « *Il n'a plus son allure de carnassier, sa conduite de chef d'escadron* », constate Jack Hayward, professeur au St. Antony's College d'Oxford. On admet, dans les cercles officiels, l'avoir pris en défaut ici ou là. On évoque ses maladresses ou sa légèreté, mais pour les mettre sur le compte de l'énergie ou de l'impatience. Et, d'ailleurs, ces reproches-là s'estompent au fil des mois. « *Au moins, même s'il se trompe parfois, il a des idées* », note un diplomate. « *Il aime visiblement les gens* », ajoute un journaliste. Ce dernier compliment, on l'épargne à Alain Juppé.

Qu'il ait une « grande gueule » ne déplaît pas aux Britanniques, surtout s'il s'en prend aux autres, aux Italiens par exemple, toujours suspects de nonchalance coupable, ou s'il sert une bonne cause, comme la lutte anti-drogue, dussent les Néerlandais s'en plaindre. Restent un doute, une crainte, que résume, en anglais, le faux-ami *volatile* : Jacques Chirac, par le passé, a prouvé, si l'on ose dire, son inconstance ; il peut, demain, se montrer à nouveau imprévisible. Est-il à l'abri d'un coup de sang, d'un coup d'éclat ? « *Se souvient-il toujours le mardi de ce qu'il a dit ou fait le lundi ?* », s'interroge suavement un haut serviteur de Sa Majesté. « *Saura-t-il,* se demande John Grimond, *s'imposer la discipline intellectuelle qu'impose le besoin de cohérence ?* »

Jacques Chirac est-il perçu à Londres comme un gaulliste ? « *Bien sûr* », répondent la grande majorité des Britanniques, même si pour Geoffrey Howe, ancien chef de la diplomatie, « *la question présente surtout un intérêt archéologique* ». « *Il se voit et se définit comme gaulliste,* relève un journaliste. *Cela suffit.* » Car, comme Jacques Chirac lui-même, les Britanniques, peu enclins à l'idéologie, voient avant tout dans le gaullisme un comportement mêlant pragmatisme et nationalisme, désir de grandeur et, si besoin, conduite solitaire.

Cela n'a rien pour choquer un gouvernement conservateur attaché à préserver autant que possible la liberté des Etats-nations dans une « *Europe des patries* », vieille formule gaullienne restée en vogue sur les rives de la Tamise. « *Nous sommes tous gaullistes !* », s'exclamait un jour le chancelier de l'Echiquier Kenneth Clarke. Aux yeux des Britanniques, Jacques Chirac est d'abord « *un patriote* », capable de défendre les intérêts de son pays, au risque de l'isolement. Ils comprennent très bien, par exemple, son initiative opiniâtre pour contribuer à résoudre le récent conflit israélo-libanais, même si certains regrettent qu'elle l'ait conduit à faire un peu trop cavalier seul. Il est normal, dit-on à Londres, que la France tente d'aider le Liban, vieux pays ami. Les postures de Jacques Chirac confortent au passage le cliché cher à Giraudoux d'une France « *embêteuse du monde* », sans heurter la vision que l'Angleterre a de ce même monde. « *A la limite, on serait déçu si Chirac se comportait autrement* », observe un diplomate, avant d'ajouter, en français, « *Vive la différence !* ». « *Pour les Britanniques, il est dans la logique des choses que la France soit dirigée par un nationaliste* », constate Helen Wallace, professeur à l'université du Sussex.

L'activisme chiraquien sur la scène mondiale suscite rarement à Londres agacement ou ironie. Mais plutôt une lucidité vaguement chagrine, où le constat des insuffisances françaises rappelle à l'Angleterre ses propres faiblesses. Les deux pays ont trop de points communs pour ne pas partager ambitions et regrets : puissances moyennes – mais nucléaires –, fières de leur souveraineté et de leurs valeurs démocratiques, soucieuses de tenir leur rang dans le monde, nostalgiques de leurs empires perdus, riches de leur expérience militaire et diplomatique, notamment comme membres permanents du Conseil de sécurité. « *Que la France de Jacques Chirac doive parfois rabattre ses prétentions nous console un peu,* soupire un diplomate. *Cela nous permet de mieux accepter nos déficiences.* »

Vue de Londres, la première année du septennat de Jacques Chirac comporte un temps fort, la reprise des essais nucléaires dans le Pacifique, que l'on tient d'emblée pour un geste éminemment gaulliste. A l'initiative personnelle de John Major, la Grande-Bretagne appuie alors la France, haut et clair. Elle est le seul grand pays sur cette ligne. « *En tant que puissance nucléaire, elle pouvait difficilement faire autrement,* note Helen Wallace. *C'eût été le comble de l'hypocrisie.* » Peut-être. Mais on a vu Albion plus perfide. Ignorant l'hostilité quasi unanime de la presse et les clameurs du monde, John Major tient bon. Il fait prévaloir sa solidarité avec Jacques Chirac sur ses liens avec le Commonwealth, au moment même où celui-ci tient un sommet. Avec l'espoir secret d'être un jour payé de retour, comme l'avouent ouvertement aujourd'hui certains députés conservateurs.

**Douglas Hurd : « Un professionnel. Il a le chic, "the knack" »**

Jacques Chirac est un gaulliste d'un genre nouveau, et l'on s'en aperçoit autant à Londres qu'à Paris. Non seulement il n'est pas antibritannique, ce qui fait toujours plaisir – « *Avec nous, il est simplement pompidolien* », assure Jack Hayward –, mais il n'est pas non plus anti-américain, ce qui prime et dont on se réjouit sincèrement. On note, en passant, qu'il éprouve de la sympathie pour le Japon, autre bon point aux yeux des Britanniques. Voilà une conjonction inédite dans l'horoscope diplomatique d'un chef d'Etat français.

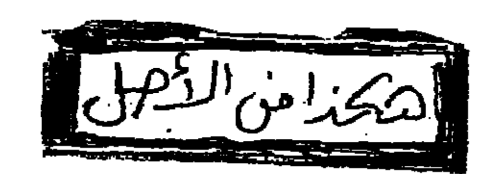
PARMI d'autres signes favorables, la Grande-Bretagne distingue, en bonne logique, ce coup d'accélérateur donné par Jacques Chirac au rapprochement entre la France et l'Alliance atlantique. Divine surprise, certes inscrite dans le cours de l'Histoire et secrètement espérée, mais que l'on n'attendait pas si vite de la part d'un disciple respectueux du général. Un dogme jeté par-dessus bord, au nom du réalisme.

Et quand la France souligne qu'elle ne flirte avec l'OTAN que pour mieux la convaincre de se réformer, la Grande-Bretagne aimerait n'y voir qu'une ultime posture gaulliste permettant à Jacques Chirac de sauver la face. Même si les plus virulents « eurosceptiques » prêtent au président de noirs desseins, dans ce domaine comme dans d'autres. « *Jacques Chirac nous déçoit profondément,* souligne le député conservateur Michael Spicer. *Et il nous inquiète en reprenant à son compte l'idée d'un pilier européen de défense.* » Mais les Britanniques voient surtout en lui l'homme qui vante la fraternité d'armes scellée en Bosnie et souhaite intensifier la coopération militaire bilatérale, qui admire leur armée professionnelle et, ce modèle à l'esprit, vient de sonner le glas de la conscription à la française.

Albion accueillera donc Jacques Chirac avec sympathie. Trois jours chez elle : deux à Londres, où il logera chez la reine, un à Glasgow en compagnie du prince de Galles. Elle a voulu faire de cette visite d'Etat un geste politique fort. D'abord, parce que le royaume ne s'en offre que deux par an et que la liste d'attente est longue – l'autre heureux élu, en 1996, sera Nelson Mandela. Ensuite, parce qu'elle a lieu un an seulement après le sacre de Jacques Chirac et fut, pour cela, décidée très tôt : l'invitation partit dès juillet. Ses deux prédécesseurs à l'Elysée avaient dû patienter nettement plus longtemps. Au pays du protocole, c'est déjà, en soi, un cadeau de bienvenue.

*Jean-Pierre Langellier*

*Dessin : Sergueï*





# Une inexplicable série d'erreurs de gestion

***par Alain Griotteray***

ÉCARTONS d'emblée les graves accusations d'un esprit enfiévré (Jean-Pierre Elkabbach dans *Le Monde* du 10 mai).

Je ne suis pas l'instigateur d'un complot financé par Canal Plus et dont les ramifications s'étendraient à la grande majorité des professionnels de l'audiovisuel, producteurs de fictions, de documentaires, agences de presse, à la quasi-totalité des rédactions de France et de Navarre qui révèlent chaque jour des faits nouveaux ainsi qu'à l'ensemble des syndicats de France 2 dont l'incompréhension et la révolte se font légitimement chaque jour plus pressants.

Répondons ensuite aux tentatives de diversion d'une présidence chancelante.

Je ne suis pas partisan de la privatisation de France 2. Elle n'est ni souhaitable ni faisable. Cela fait des mois que je le dis et que je l'écris.

La clé du financement de France 2, dépendante à 40 % des recettes publicitaires, lui impose de se préoccuper en permanence de l'audience de ses programmes mais pas d'adopter une ligne éditoriale racoleuse ni de consacrer des moyens énormes à l'achat de programmes de flux dont la valeur patrimoniale est quasiment nulle.

Heureusement, le racolage ne paie plus. Il est en effet rassurant de constater que si l'audience de France Télévision a bien progressé de 37 % à 41 % de parts de marché en moyenne depuis 1994, c'est à France 3, qui a su globalement maintenir le cap, que l'on doit la totalité de ce succès. Ce sont aussi les recettes publicitaires de France 3 qui ont subi l'essentiel de la ponction opérée au profit de l'Etat à la fin de 1995.

Par ailleurs, la dépendance publicitaire de France 2 ne peut en aucun cas expliquer ou excuser le recours systématique à un mode de gestion particulièrement condamnable, celui des animateurs-producteurs. Aucun des prédécesseurs de Jean-Pierre Elkabbach n'a adopté une telle politique.

Je rappelle que France 2 a commandé 640 millions de francs hors taxes de programmes à six animateurs-producteurs pour la saison 1995-1996. Les contrats du seul Jean-Luc Delarue portent sur un montant total de 404 millions de francs pour 1994-1997.

Lorsque M. Elkabbach a pris ses fonctions, seul Jacques Martin, qui coule des jours paisibles dans le service public depuis des lustres, à l'abri d'une société en nom collectif qui lui permet de ne jamais publier de comptes, était présent dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui.

Nagui et Mireille Dumas étaient déjà animateurs-producteurs mais pour des montants sans comparaison avec ceux accordés en 1994-1995. Le recrutement de MM. Delarue, Drucker et Arthur est aussi l'œuvre exclusive de M. Elkabbach.

Contrairement à ce qu'il écrit, j'affirme qu'aucun de ces six animateurs n'a fait l'objet d'offres supérieures de la part de la concurrence. Je peux même aujourd'hui, pour la première fois, révéler que le chiffre d'affaires total commandé par TF 1 à ses animateurs-producteurs, MM. Dechavanne, Bouvard et Sébastien, sera en 1995-1996 de 220 millions de francs. TF 1 a perçu le danger d'une telle politique et n'a jamais passé le bras entier dans l'engrenage comme France Télévision.

Quand on signe avec une maison de production appartenant à un homme en contact direct avec le public, on en devient dépendant, les rapports de forces s'inversent au détriment du diffuseur et on ne maîtrise plus ce qui se passe à l'antenne. Je ne rappellerai pas la longue liste des dérapages constatés récemment sur le service public : publicité clandestine, placements de produits, trucages de la preuve par l'image, atteintes aux convictions religieuses, etc.

> La dépendance publicitaire de France 2 ne peut en aucun cas excuser le recours systématique aux animateurs-producteurs. Aucun des prédécesseurs de M. Elkabbach n'a adopté une telle politique

Venons-en enfin au comportement incompréhensible de gestionnaires défaillants.

Les anomalies révélées par l'analyse systématique des contrats et par la reconstitution des procédures laissent pantois. J'étais malheureusement bien en deçà de la vérité dans mon rapport de l'automne dernier. J'en donnerai simplement quelques exemples. Les prix d'achat : ils sont tellement élevés que M. Elkabbach en convient aujourd'hui, après avoir dit le contraire pendant des mois, et prend le risque d'attaquer en justice les contrats de M. Delarue qu'il a lui-même négociés et signés. Il est vrai qu'il lui était difficile d'évaluer ce qu'il payait puisqu'il n'avait pas jugé utile d'imposer une clause d'audit ou même un simple devis. Lorsque je me permettais d'évoquer ce genre de « détail » à l'automne dernier, les dirigeants de France 2 répondaient, avec assurance, que c'était l'habitude dans ce genre de négociations et qu'ils gardaient tous les atouts en main...

Conditions de paiement : pour M. Delarue, c'est huit jours au lieu de soixante jours fin de mois habituellement. Avant la diffusion de la première émission, France Télévision fait l'avance du financement de dix-huit émissions, soit 22,5 millions de francs, sans doute pour participer à l'installation du jeune prodige dans ses somptueux locaux parisiens.

Clauses de résiliation : elles précisent que toute résiliation unilatérale de France Télévision l'obligera à financer la totalité du chiffre d'affaires restant à courir, c'est-à-dire à payer des émissions virtuelles.

Bref, ces contrats sont totalement exorbitants du droit commun et ont considérablement enrichi leurs heureux bénéficiaires. Jean-Luc Delarue affiche une marge nette déjà énorme de 21,5 %. Je soumettrai ses comptes comme ceux des autres animateurs-producteurs à une analyse financière dès leur publication afin d'évaluer la réalité économique de ce chiffre.

En signant cela, France 2 était pieds et poings liés, ce qui rendait illusoire toute tentative désespérée de renégociations avant l'échéance du contrat. Ce désastre n'est pas le fruit du hasard. Les services de France Télévision ne sont pas peuplés d'incapables. Ils ont été écartés. La « négociation » a été menée par le président de France Télévision et sa garde rapprochée, composée notamment de deux anciens compagnons de route du groupe Berlusconi, Carlo Freccero et Patrick Clément, dans le cabinet d'un expert-comptable parisien, au nom sans doute de la confidentialité commerciale.

C'est aussi cette confidentialité qui a entraîné M. Elkabbach à mentir à une commission parlementaire, à refuser de répondre aux légitimes questions du personnel, à jouer au plus fin avec ses tutelles et à imposer à un rapporteur spécial de la commission des finances de recopier laborieusement des dizaines de pages en lui interdisant l'utilisation d'une photocopieuse.

J'ajoute que le président a négocié et signé la totalité des contrats passés avec M. Delarue, y compris les achats de droits d'émissions diffusées sur France 2, engageant France 3 sans informer ni son directeur général ni son conseil d'administration, en violation du décret portant approbation du cahier des charges qui précise en son article 36 que *« la société rend-compte régulièrement au conseil d'administration des contrats pluriannuels passés avec les producteurs indépendants »*.

Ces étranges procédures perdurent puisque le directeur général de France 3 a aussi été soigneusement mis à l'écart de la négociation préalable à la signature d'un contrat portant sur la diffusion de la Coupe d'Europe de rugby dont le montant est en croissance exponentielle et qui engagera les finances de France 3.

Comme l'écrit M. Elkabbach, les animateurs sont venus à France Télévision *« parce qu'ils préféraient les règles du jeu de la télévision publique »*. Comment leur en vouloir ?

Voici, brièvement résumé, le dossier des animateurs-producteurs, que le président de France Télévision qualifie de *« prétexte »* et que j'appelle, moi, dans l'état actuel de mes informations, une inexplicable série d'erreurs de gestion.

***Alain Griotteray*** *est député (UDF) du Val-de-Marne et rapporteur spécial, au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du plan.*

# Pour une vraie liberté de crypter

***par Paul Vidonne***

LA *réforme du droit des télécommunications est en cours d'examen par la représentation nationale. Compte tenu de l'importance* des enjeux financiers, la modification du droit de crypter les messages, prévue à l'article 12 du projet de loi adopté par le conseil des ministres du 3 avril et adopté le 10 mai en première lecture par l'Assemblée nationale, risque de passer relativement inaperçue.

Pourtant, la France s'apprête à mettre en place un dispositif lourd, coûteux, ne protégeant pas vraiment le secret des correspondances et qui, surtout, ne permettra guère de lutter contre la délinquance. Il est encore possible de lui substituer un système beaucoup plus simple et plus efficace, sur le modèle de celui adopté par d'autres pays de l'Union européenne.

L'interception et le décryptement des messages commerciaux, diplomatiques et surtout militaires semble une prérogative que se sont à peu près universellement arrogée les Etats. Aux Etats-Unis, la très secrète NSA (National Security Agency) rassemble la plus grande concentration mondiale de mathématiciens et a mobilisé, à elle seule, jusqu'à 2 % des dépenses de la défense nationale, soit deux fois le budget de la CIA.

Pendant la première guerre mondiale, le décryptement des messages allemands par le « Bureau 40 » britannique ne fut pas étranger à la décision d'entrée en guerre des Etats-Unis. Les Soviétiques n'ont jamais été de reste dans aucun des domaines de l'interception et du décryptement. La France a toujours eu une forte activité en matière de déchiffrement et aurait pu se passer d'un déchirement national si, un mois après l'arrestation du capitaine Dreyfus, elle avait fait confiance aux décrypteurs du télégramme de Panizzardi.

Mais la France ne se borne pas à intercepter et à déchiffrer les messages d'autrui, comme le font nombre d'autres pays. Elle se particularise par une interdiction très stricte de crypter tout message et *d'user, fournir et exporter tout* moyen de cryptologie. Depuis la loi du 29 décembre 1990, elle tolère tout au plus le cryptage de la signature et de la certification d'intégrité des messages, sur déclaration préalable auprès d'un service du premier ministre, mais ne permet toujours pas le chiffrement du message lui-même, qui doit être *transmis en clair. La loi prévoit* bien que le cryptage du message peut être accordé sur autorisation préalable, mais cette autorisation ne semble jamais donnée en matière commerciale ou privée.

> Imagine-t-on que la Mafia ou un réseau pédophile utilisera le système projeté ? Il risque de ne l'être que par les citoyens honnêtes... dont les autorités n'auront jamais besoin de décrypter les messages

Pour répondre au besoin pressant des entreprises et des citoyens d'échanger des informations confidentielles, le projet de loi annonce un revirement. L'utilisation de moyens de cryptage, en vue d'assurer la confidentialité des messages eux-mêmes, deviendrait libre si lesdits moyens n'utilisaient que des clefs *« mises sous écrou »* auprès d'organismes agréés, les *« notaires électroniques »* ou *« centres de confiance »*, et selon les procédures définies par ces derniers. Naturellement, ces clefs devraient être communiquées ou mises en œuvre à la demande des autorités judiciaires, ce qui est légitime, ou des autres autorités habilitées, dont la liste n'est pas donnée.

Ce principe général de liberté est immédiatement atténué, voire annulé, par la suite de la rédaction de *l'article 12, où l'on peut lire que* l'agrément des centres de confiance est assorti de la liste des moyens ou prestations de cryptologie que ces centres peuvent utiliser ou fournir. La raison bascule : les notaires électroniques ne se contentent plus d'être les dépositaires des clefs, ils deviennent les fournisseurs et donc les garants *des moyens de cryptage utilisés.*

De quelle garantie seront-ils les *dépositaires ? Celle de la certitude* donnée à chacun de l'inviolabilité de sa correspondance, ou celle donnée à l'Etat du décryptement facile des messages privés ? Les rapports de la société civile et de l'Etat étant en France à peu près l'inverse de ce qu'ils sont aux Etats-Unis, la réponse ne fait guère de doute. La solution française sera à l'opposé du droit au secret qui prévaut outre-Atlantique.

Quelle sera l'efficacité de ce système déclaratif « à la française » ? A l'heure où chacun peut se procurer gratuitement sur Internet le logiciel PGP (Pretty Good Privacy), réputé inviolable, imagine-t-on sérieusement que la Mafia ou un réseau pédophile utilisera un logiciel de cryptage fourni par un « centre de confiance » et, de plus, lui remettra spontanément des clefs de codage qu'elle ne changera jamais ? Le système projeté risque bien de n'être mis en œuvre que par les citoyens honnêtes, dont les autorités n'auront justement jamais besoin de décrypter les messages. Il y a en revanche fort à parier que ce système entraînera de nouvelles formalités et surtout de nouveaux coûts pour les entreprises.

Un système de contrôle a posteriori serait beaucoup plus simple et beaucoup moins coûteux à mettre en place. La liberté de crypter, laissant aux seuls utilisateurs le choix des moyens, serait compensée par l'obligation de communiquer les systèmes et clefs de cryptage à la requête de toute autorité judiciaire. Le refus explicite de communiquer serait très sévèrement réprimé, comme la perte ou l'oubli des clefs, qui seraient présumés de mauvaise foi.

Les pays qui ont mis en place un tel contrôle ne connaissent pas de criminalité particulière au regard de la communication. La France peut encore montrer qu'elle sait imaginer des réformes libérales, économiques et utiles.

***Paul Vidonne*** *est vice-président de la Compagnie nationale des experts judiciaires en informatique et techniques associées.*

# Le prix du programme Rafale

***par Jean-Paul Hébert***

LE coût du programme Rafale est-il de *« plus de 280 milliards de francs, en francs courants »*, comme je l'ai écrit dans *Le Monde* du 16 avril, ou *« selon des rapports parlementaires, de quelque 180 milliards de francs »*, comme l'affirme dans vos colonnes, le 23 avril, Jacques Isnard ?

Pour comprendre qu'à partir d'une même source la délégation générale pour l'armement (DGA), plusieurs chiffres différents soient publiés, il faut savoir que celle-ci utilise quatre concepts de coûts différents, définis chacun selon la caractéristique particulière que l'on veut analyser.

A un moment donné, pour un programme d'armement, il y a des dépenses passées (déjà réalisées) et des dépenses à venir. Chacun de ces deux types de dépenses peut être actualisé ou pas : les dépenses passées peuvent être enregistrées telles qu'elles ont été faites ou traduites en francs constants du moment où on parle.

Les dépenses à venir peuvent être calculées avec les quantités de facteurs de production prévues aux prix connus au moment où on parle, ou bien à des prix actualisés en fonction d'une hypothèse d'évolution du coût de ces facteurs de production. La combinaison de ces deux choix appliqués à deux types de dépenses donne quatre concepts de coûts. D'eux d'entre eux sont plus couramment employés dans les rapports parlementaires de ces dernières années. Il s'agit du calcul « au coût des facteurs » ou du calcul « en francs courants ».

Le calcul « au coût des facteurs » actualise les dépenses passées, mais pas les dépenses à venir. Le calcul « en francs courants », au contraire, enregistre les dépenses passées nominalement, mais actualise les dépenses à venir en fonction d'une hypothèse d'évolution du coût des facteurs de production. Il sert donc à prévoir ce que seront les dépenses effectivement exposées et les charges en trésorerie qui en découleront.

De quelles données dispose-t-on pour parler du coût du programme Rafale ? Deux chiffres ont été publiés en 1993 par Arthur Paecht dans le *Rapport au nom de la commission des finances, de l'économie générale [...] sur le projet de loi de finances pour 1994. Défense. Equipement.* (Assemblée nationale). Le programme était évalué à 177 milliards au coût des facteurs au 1er janvier 1993 et à 257 milliards en francs courants.

L'année suivante, le même rapporteur indiquait un coût total de 198 milliards de francs, au coût des facteurs 1994, mais cette fois sans indiquer le montant en francs courants. On peut cependant par approximation – en faisant l'hypothèse que le rapport coût des facteurs/francs courants est resté du même ordre d'une année sur l'autre et en faisant fait une règle de trois : (198/177) x 257 = 287 – calculer que ce montant « au coût des facteurs » correspond bien à un montant supérieur à 280 milliards en francs courants.

Du point de vue de ce que l'Etat aura à dépenser pour ce programme sur la longue durée, c'est donc bien ce dernier montant qu'il faut retenir.

***Jean-Paul Hébert*** *est membre du groupe de sociologie de la défense de l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS).*

## AU COURRIER DU « MONDE »

### A PROPOS DU NÉGATIONNISME

Les soussignés, pour avoir été les premiers à condamner, en octobre 1980, dans *Libération*, l'engagement de quelques militants se réclamant de l'ultra-gauche en faveur des thèses de Robert Faurisson, ne sauraient accepter sans protester l'amalgame opéré par Laurent Greilsamer, dans son article du *Monde*, le 4 mai, dont l'esprit tient dans cette affirmation : *« Né à l'extrême gauche, le négationnisme a migré vers l'extrême droite. »*

Si l'auteur se montre soucieux de distinguer entre révisionnisme et négationnisme, en revanche il insinue sans précaution que c'est dans le socialisme pacifiste de Rassinier que s'originerait le révisionnisme de celui-ci.

Pour ce qui concerne Faurisson, champion, lui, du négationnisme, tout rapport à la gauche, libérale, extrême ou ultra, est totalement exclu.

Enfin, la Vieille Taupe et Pierre Guillaume. De tous ceux qui, en 1967, fondèrent le groupe La Vieille Taupe, seul Pierre Guillaume découvrit, vers 1970, les thèses de Rassinier avant d'épouser, après 1978, celles de Faurisson.

Mais tous les membres ou sympathisants fondateurs, avaient rompu dès 1969, et au plus tard en 1970, avec la Vieille Taupe, particulièrement sur la question du réviso-négationnisme.

Peut-on fonder un amalgame sur la trajectoire d'un seul ?

Et faut-il interpréter cet amalgame comme une négligence journalistique ou comme une manœuvre visant à renforcer le consensus tel qu'il se constitue au centre ?

**Miguel Abensour, professeur d'université ; Jacques Baynac, historien ; Bela Elek, libraire ; Alain Guillerm, chercheur CNRS ; Alain Le Guyader, philosophe ; Américo Nunes, enseignant ; Robert Paris, historien ; Hubert Tonka, écrivain**

### RECONSTRUIRE JUSSIEU

Est-ce bien raisonnable de dépenser près de 1 milliard pour un « replâtrage » des locaux de Jussieu ? (*Le Monde* du 3 avril). Même réhabilités, ils resteront ce qu'ils sont : une construction réalisée dans l'urgence, à l'architecture indigente, indigne de son site remarquable, indigne du prestige scientifique de l'Université française. Ne serait-ce pas l'occasion d'envisager la reconstruction complète du site, pour en faire un centre universitaire moderne, avec une architecture digne de ce nom ? Un « nouveau Jussieu » pourrait avantageusement figurer comme le premier des « grands travaux » du septennat Chirac.

Avec 2 millions de mètres carrés vacants en immobilier d'entreprise sur la région parisienne, l'hébergement de l'université pendant la durée des travaux ne devrait pas poser de problèmes insolubles. Une telle conjonction ne se reproduira peut-être pas avant longtemps.

**Michel Iches (ingénieur), Paris**

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

# Le communisme européen entre « ex » et « néos »

*Suite de la première page*

*La Finlande, les Etats baltes, la Pologne,* auraient connu le même sort si le monde extérieur ne s'en était pas mêlé.

De même, le communisme ne l'a emporté en Yougoslavie, en Albanie, en Chine, qu'à l'issue de féroces guerres civiles, celle qui s'est conclue par la victoire de Mao ayant duré plus de vingt ans. Dans les Etats baltes, la Pologne, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie, l'ex-RDA, la Tchécoslovaquie, il a été imposé par l'occupant soviétique, et il s'est effondré en quelques semaines, en 1989, dès qu'il fut devenu clair que celui-ci ne recourrait plus à la force pour protéger sa sphère d'influence. De l'Indochine à l'Afrique australe, où les guerres de libération se sont plus d'une fois transformées en guerres civiles, il n'a progressé dans le tiers-monde que la kalachnikov et la bombe à la main.

Bien sûr, on a vu des communistes participer à des gouvernements de coalition issus du suffrage universel : ce fut le cas après la Libération dans plusieurs pays d'Europe occidentale, ainsi qu'en Finlande et, bien avant l'élection d'Allende, au Chili. Le PCF a fourni à Pierre Mauroy, en 1981, quatre de ses ministres. Feu le PCI, reconverti en Parti démocratique de la gauche, constitue l'aile marchante de cette coalition de L'Olivier qui vient de gagner les élections italiennes. Enfin, on compte sur les doigts d'une main les pays jadis « socialistes » où « ex » ou « post » communistes ne sont pas demeurés ou revenus aux affaires.

#### ADEPTES DU MARCHÉ

Mais voilà : ce sont précisément des « ex » ou des « post ». En Italie, ils n'ont pas attendu l'éclatement de l'URSS pour donner dans le révisionnisme. Berlinguer ne faisait mystère ni de ses convictions pro-européennes ni de son refus d'étendre le champ des nationalisations. Il n'a pas hésité, au lendemain de la proclamation de l'état de guerre en Pologne, à déclarer que *« la phase du développement du socialisme qui débuta avec la révolution d'octobre avait épuisé sa force motrice »*. Il n'en est pas moins significatif que le cabinet dans lequel les héritiers de Togliatti vont entrer pour la première fois depuis 1947 se donne pour objectif, aux compréhensibles applaudissements de la Bourse, l'assainissement des finances publiques, le retour dans le SME et la monnaie unique.

Plus significatif encore est le comportement des « ex » et des « post » dans les pays que l'on appelait autrefois de l'Est. Pour commencer, ce sont tous des adeptes de l'économie de marché : la Pologne, par exemple, a un ministre des privatisations qui négocie la cession au groupe sud-coréen Daewoo des chantiers navals Lénine-de Gdansk, rendus célèbres par Lech Walesa. De même, mis à part le cas de la Bulgarie, restée proche de sa grande sœur slave et orthodoxe, sont-ils tous favorables à l'adhésion non seulement à l'Union européenne mais, quelles que soient les objections du Kremlin, à l'OTAN. C'est dire qu'ils n'en sont pas à prendre pour argent comptant les bonnes paroles que le camarade Ziouganov a prodiguées il y a quelques semaines à la fine fleur du capitalisme mondial réunie à Davos.

Le même Ziouganov ne tient pas en effet toujours le même langage. Il ne se cache pas de vouloir rétablir le contrôle de l'Etat sur les grands monopoles, et de lui rendre le pouvoir de fixer les prix. *« Chaque peuple a une idée nationale,* a-t-il déclaré à *l'Hebdo* de Lausanne, *Chez nous, Russes, cette idée, c'est le collectivisme, la* sobornost, *le sens de la puissance, le sens de l'Etat. »* C'est ce que pensait déjà, en 1851, notre Michelet : *« Le communisme russe n'est nullement une institution, c'est une condition naturelle qui tient à la race, au climat, à la nature. »*

#### « MOULIN À PRIÈRES »

Le fait est que, loin d'être imposé de l'extérieur, comme en Europe centrale et orientale, le « bolchevisme », ainsi que l'a magnifiquement montré Berdiaev, a été, après Ivan le Terrible et Pierre le Grand, *« la troisième manifestation de la toute-puissance russe »*, sa prétention – reprise dans le programme du parti de Ziouganov – de constituer *« l'avenir de l'humanité »* rejoignant le messianisme des panslavistes du siècle dernier.

Sans prétendre comparer ce qui n'est pas comparable, la cause principale du retour en force du communisme dans la patrie des tsars pourrait bien être voisine de celle qui explique, en d'autres lieux, la formidable remontée de l'islam : dans les deux cas, on attendait monts et merveilles de la démocratie libérale. Mais si, grâce à son avènement, des minorités ont amassé d'immenses fortunes, la masse vit plus mal que jamais. L'idée s'est répandue que, tout compte fait, ça marchait mieux avant.

C'est évidemment oublier que si ce monde-là s'est écroulé, c'est qu'il était ruiné, gangrené, réduit, pour reprendre une belle expression de François Mitterrand dans son livre posthume sur la France et l'Allemagne, à n'être plus qu'un *« formidable moulin à prières sous le ciel vide »*. Et l'on ne voit pas pourquoi les méthodes autoritaires de gestion de l'économie qui ont échoué partout, y compris en URSS et en Chine, réussiraient soudain parce qu'elles seraient appliquées non pas par un « ex » ou un « post » communiste, mais par un « néo » comme Ziouganov, même si ce dernier se déclare prêt à laisser un important espace à la propriété privée et à l'investissement occidental.

Reste que l'homme qui apparaît à bien des égards comme le candidat de la nostalgie, et donc du passé, est seul à présenter une vision de l'avenir et à faire appel à la fierté du peuple souverain. Les Occidentaux sont-ils bien sûrs, dans ces conditions, d'accroître les chances de Boris Eltsine en se prononçant aussi ostensiblement en sa faveur ? *« Moi, au moins, je ne suis pas l'homme de l'étranger »*, peut dire son rival...

***André Fontaine***

## RECTIFICATIF

### FRANÇOIS MITTERRAND

Une erreur de typographie dans une dépêche de l'Agence France-Presse nous a fait attribuer à tort, dans *Le Monde* du 11 mai, au texte de la plaque commémorative apposée 117, rue Notre-Dame-des-Champs, à Paris-6e, la caractérisation du mouvement d'anciens prisonniers de guerre que dirigeait François Mitterrand en 1942-1943 comme *« pétainiste, puis giraudiste »*. La plaque se borne, en réalité, à rappeler la fusion de trois mouvements d'anciens prisonniers, dans la clandestinité, le 12 mars 1944.

#### ENSEIGNEMENT LIBRE

Contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 11 mai à propos de *« la présence accrue des traditionalistes »* au sein de l'Unapel (Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre), Antoine de Crémiers, président de l'Union régionale d'Aix-Marseille, n'a pas été candidat aux élections municipales sur une liste du FN, mais du RPR.

**Le Monde**

ÉDITORIAL

# Autoritarisme en Tunisie

LE Tunisien Frej Fenniche ne ressemble en rien à un activiste islamiste ou à un trublion gauchiste – et moins encore à un poseur de bombes. L'Institut arabe des droits de l'Homme (IADH), dont il est directeur exécutif, ne peut guère être confondu avec un foyer d'opposants. Présidé par l'ancien ministre Hassib Ben Ammar, connu pour sa prudence, cet organisme ne s'est jamais signalé par sa virulence. C'est donc avec une inquiétude compréhensible que les proches de M. Fenniche ont appris son arrestation, dans l'après-midi du vendredi 10 mai, à l'aéroport de Tunis (*Le Monde* du 14 mai).

Détenu au secret dans les locaux du ministère de l'intérieur, M. Fenniche devait participer à un colloque organisé, à Montpellier, par l'Observatoire méditerranéen des droits de l'homme. Ses documents lui ont été confisqués. Mardi en fin de matinée, ni son entourage, ni ses avocats ne savaient de quel éventuel délit M. Fenniche aurait pu se rendre coupable. Amnesty International s'est vainement inquiété des méthodes brutales dont M. Fenniche pourrait être victime de la part d'une police dont on connaît les excès de zèle. Mais le pire est peut-être qu'aucune voix ne se soit élevée – pas même celle de l'IADH – pour s'étonner du mauvais sort fait à M. Fenniche.

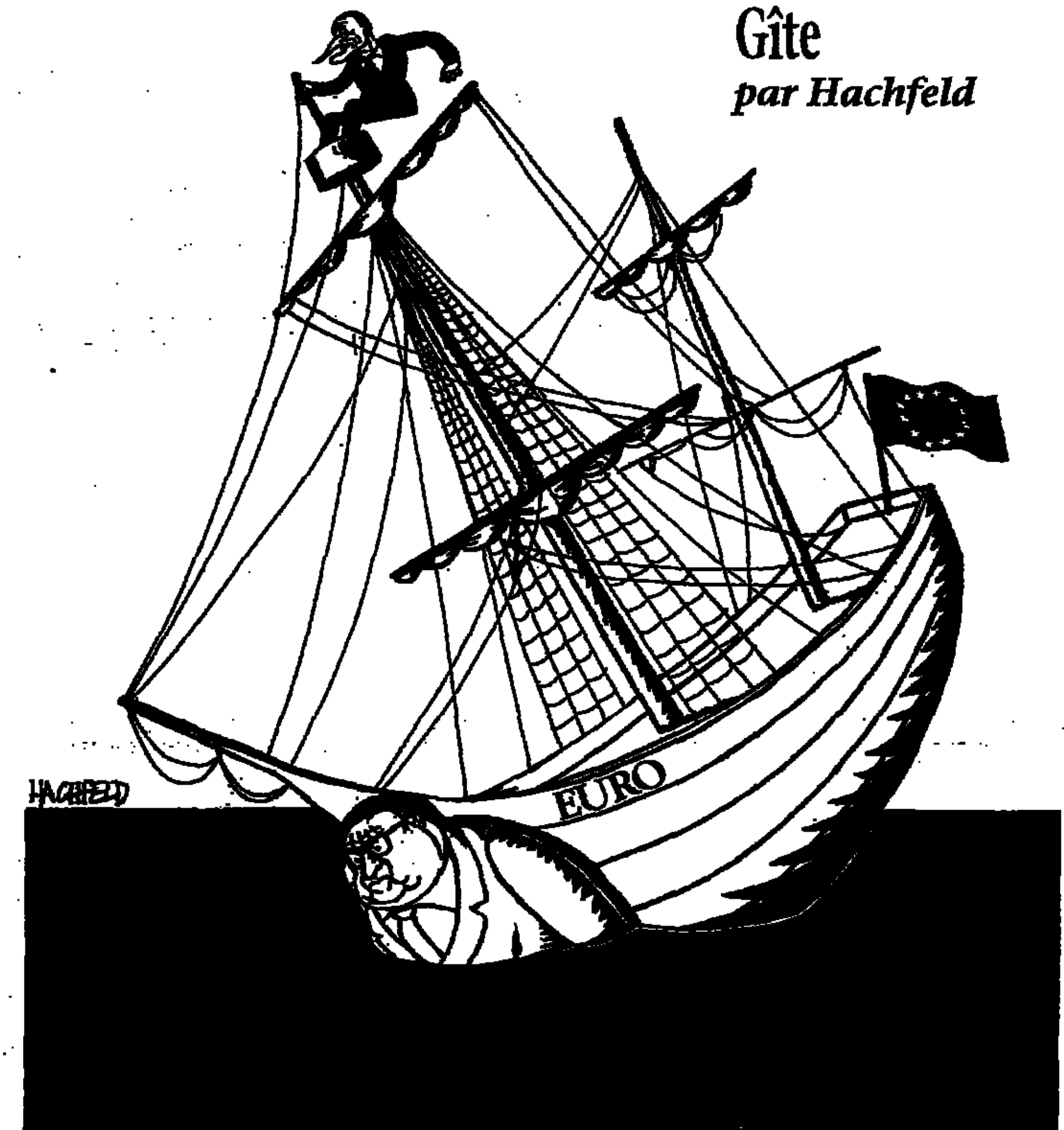
Ce silence en dit long sur l'état d'une société soumise – par force ou complaisance – au délire sécuritaire de ses dirigeants. Sous couvert de lutter contre l'islamisme, dont l'essentiel des troupes a pourtant été mis hors d'état de nuire il y a plus de cinq ans, le président Zine El Abidine Ben Ali fait feu de tout bois. Toute forme de libre expression est devenue suspecte. La moindre velléité d'indépendance vis-à-vis du régime et du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD) est implacablement sanctionnée.

On l'a vu, à l'automne, avec le procès du président du Mouvement des démocrates socialistes, Mohamed Moada, condamné à onze ans de prison, après la publication d'un memorandum jugé trop critique à l'encontre du régime.

On s'en est de nouveau rendu compte, au début de mai, avec l'interdiction d'un séminaire de l'organisation internationale El Taller, au sein de laquelle siègent pourtant des représentants d'un organisme gouvernemental. Sans parler des intimidations, dont sont l'objet l'ancien président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH), Moncef Marzouki, régulièrement privé de passeport, ou le député Khemaïs Chamari et son épouse, qui fut, des mois durant, placée sous surveillance policière.

La prochaine victime de l'autoritarisme présidentiel pourrait bien être la LTDH, dont l'existence est menacée par une « loi sur les associations », concoctée en 1992, mais, à ce jour, non encore appliquée. Le verdict du tribunal administratif, censé trancher l'affaire, est prévu pour le 21 mai. Sous prétexte d'éradiquer l'obscurantisme, la politique de la terre brûlée, chère à M. Ben Ali, risque de priver la Tunisie des forces les mieux à même de s'opposer au fanatisme.

## Gîte
*par Hachfeld*




# Aventin

*par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

LE JOLI COUP de libraire d'un certain Chimo n'innove pas. L'histoire de l'édition est jalonnée de mystifications.

L'une d'elles ressurgit ces jours-ci. Arléa réédite un *Bréviaire des politiciens* attribué à Mazarin, et dont tous les experts sérieux, y compris le préfacier Umberto Eco, doutent qu'il soit bien du cardinal. Plus probablement (et peu importe), il s'agit d'un pamphlet anonyme maquillant en préceptes la *ruse prêtée à l'auteur prétendu, et vendant la* mèche de ses stratégies. *« Voyez,* semble dire le libelle, *Jusqu'où ce faquin pousse le mépris des gens ! »*

Les conseils eux-mêmes n'ont rien d'impudent ni de nouveau. On n'a pas attendu les mazarinades pour savoir que l'art de diriger suppose celui de simuler et de dissimuler, que le discours savant sert à berner son monde, à endormir la vigilance des dirigés. Le plus inédit touche au privé plus qu'au politique, si tant est que l'habileté à commander distingue les deux domaines. La petite taille pousserait à l'arrogance, et les fossettes trahiraient le mensonge ; mieux vaudrait une chambre orientée au nord-est qu'au nord-ouest, etc.

Le texte exhumé a l'intérêt de vérifier une intuition tout actuelle : que les recettes de conquête du pouvoir par la manipulation du consensus vaut pour nos démocraties modernes autant que pour les cours royales d'il y a trois siècles. Notre Cinquième République si profondément monarchique grouille d'intrigants au petit pied. La loupe de l'audiovisuel a au moins cet avantage que chaque citoyen est fait témoin et juge des moindres manœuvres de nos carriéristes.

La *libido dominandi*, le plaisir de disposer d'autrui, dont Régis Debray avoue avec panache qu'elle l'a naguère fasciné (*Loués soient nos seigneurs*, Gallimard), ne diffère pas de l'ambition qui prosternait les courtisans de Versailles sur le passage de Louis XVI et leur faisait prendre les rosseries de madrigal pour le bel esprit.

Ce bel esprit, qui se donnait pour la pointe du raffinement et qui en a gardé pour certains la réputation, le film de Patrice Leconte, *Ridicule*, le réduit brillamment à ce qu'il était, le contraire de la civilisation, le masque d'une régression à l'état animal, avec ses avilissements, ses humiliations féroces.

Ajoutez, à cette mise à nu du monarque et de ses lèche-bottes, le film du fils Audiard tiré d'un roman de Deniau, *Un héros très discret*, qui sera présenté mercredi à Cannes, et d'où il ressort que nos sociétés suscitent les imposteurs, l'autoproclamation, le mérite contrefait.

Il n'est pas sans intérêt qu'en quelques semaines plusieurs livres et films de qualité – après *Désiré, Beaumarchais* – donnent corps à l'impression générale du public que le pouvoir s'acquiert et se conserve toujours plus ou moins par la bassesse, le malentendu, la rouerie, la morgue. Le mouvement anti-élite qui soustendait les révoltes sectorielles de l'hiver dernier pourrait trouver une encourageante confirmation et une utile théorisation dans la critique globale que forment les meilleures manifestations culturelles du printemps.

Après ce tir groupé, les proclamations altruistes de nos dirigeants sonnent plus creux que jamais. Tous ces anciens de l'ENA (encouragement à la névrose d'ambition) ne discourent sur l'intérêt général et le service de l'Etat, ne veulent notre « bien », que pour mieux dissimuler, pauvres Mazarinets, leur hantise des palais, des motards, des cocardes, des notices d'annuaires ronflantes.

Dans son dernier cours à la Sorbonne, le 11 mai, le philosophe Michel Serres a invité la plèbe, enfin dessillée quant au cynisme des oligarchies en place, à échapper à leurs supercheries en se retirant sur l'Aventin jusqu'à ce que le patriarcat reconnaisse vraiment ses droits.

On cherche un Aventin.

## DANS LA PRESSE

**LCI**
*Pierre-Luc Séguillon*

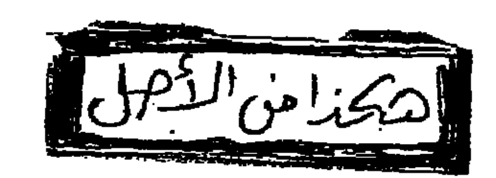
■ Il y a tout lieu de craindre que le débat suscité par le projet de transformation de notre appareil de défense ne se focalise sur des aspects certes importants mais néanmoins secondaires : la suppression spectaculaire de la conscription, éventuellement décidée à l'automne, ou les douloureuses économies budgétaires examinées hier en conseil des ministres. Pourtant, le vrai débat n'est pas là. La véritable controverse est d'abord stratégique. Elle oppose les partisans d'une stratégie d'indépendance et les avocats d'une stratégie d'influence (...). Les premiers – c'est le cas de Jean-Pierre Chevènement, d'un certain nombre de personnalités, à gauche mais aussi issues de la majorité, – privilégient une défense strictement française. (...) Les seconds au contraire – c'est le choix de Jacques Chirac – privilégient un pôle européen de l'OTAN dont la France se ferait le premier architecte (...). Les partisans de la stratégie d'indépendance redoutent que la France, sous le prétexte d'européaniser l'OTAN, ne devienne l'auxiliaire de police internationale des Etats-Unis. Les partisans de la stratégie d'influence veulent éviter que la France, sous le prétexte que les Européens sont incapables de forger une défense commune hors l'OTAN, ne se recroqueville sur un nationalisme, voire un neutralisme étroits.

**EUROPE 1**
*Alain Duhamel*

■ La professionnalisation de l'armée – c'est-à-dire, pour ne pas jouer sur les mots, l'armée de métier – soulève deux grandes objections classiques : le risque démocratique et le déficit social. La première relève du fantasme. Le spectre d'une armée de mercenaires, menée par des centurions et représentant un péril pour la République, n'est pas sérieux (...). En revanche, le déficit social est un vrai problème. Il est parfaitement exact que l'armée de conscription a joué un rôle de creuset social. Elle brassait les milieux, elle devenait souvent un lieu de formation, elle symbolisait une forme (souvent imparfaite) d'intégration sociale. Avec l'armée de métier, cette fonction-là disparaît (...). Il n'est pas du tout évident que des formes de substitution (le service civil par exemple) puissent être organisées.

**FRANCE-INTER**
*Bernard Guetta*

■ La première des raisons pour lesquelles les relations franco-britanniques sont traditionnellement aigres-douces, et qui fait en même temps converger aujourd'hui nos deux pays, est que nous nous ressemblons très profondément (...). Comme la Grande-Bretagne, la France veut demeurer une puissance mondiale, et, si cela les a longtemps mises en rivalité, cela est en train de les rapprocher, car ni l'une ni l'autre ne veulent d'une Europe helvétique, neutraliste, absente de la scène internationale et qui les contraigne à l'effacement. La France veut au contraire d'une Europe-puissance qui la prolonge et relaie son action. La Grande-Bretagne hésite, encore crispée sur une conception insulaire de sa souveraineté (...), infiniment moins européenne que la France mais cependant consciente qu'elle ne peut, comme la France, à peu près rien seule.





**MICRO-INFORMATIQUE**
**Gilbert Amelio, le nouveau PDG d'Apple, a présenté, lundi 13 mai, le remède qu'il entend administrer au constructeur américain d'ordinateurs personnels, dont les parts de marché s'érodent. ● LE RENOUVEAU passera par une réduction de 15 % des coûts. Aux 2 800 suppressions d'emplois déjà annoncées s'ajoute la réduction de près de moitié du nombre de modèles d'ordinateurs. ● LA STRUCTURE du groupe sera revue, avec un éclatement de l'activité produits en quatre entités responsables de leurs résultats. ● LA RECONQUÊTE des parts de marché passera par la politique de cession de licence, visant à accélérer l'essor des clones d'ordinateurs Macintosh et par une attaque des marchés liés au réseau Internet. ● EN INTERNE, les salariés veulent croire au redressement, mais les tensions entre les équipes techniques et commerciales sont sensibles.**

# Le constructeur Apple va réduire de moitié sa gamme d'ordinateurs

## Pour stopper son hémorragie financière et ses pertes de parts de marché, le groupe américain redéfinit sa stratégie. Il va faciliter la création de clones de ses Macintosh et il place le réseau Internet au cœur de ses futures machines

CENT JOURS après son accession à la tête d'Apple, Gilbert Amelio a dévoilé, lundi 13 mai, les mesures qu'il entend engager afin de redresser les comptes du constructeur informatique américain. Apple a enregistré une perte de plus de 3 milliards de francs au premier trimestre 1996, et ses parts de marché s'affaissent de mois en mois. S'exprimant à l'occasion d'une conférence professionnelle qui réunissait plus de 4 000 développeurs de logiciels à San José, en Californie, le PDG du troisième fabricant mondial d'ordinateurs personnels a articulé son discours de rénovation autour de trois axes : réduction des coûts, réaménagement des structures et du management et recentrage de toutes les gammes de machines du groupe autour d'Internet, le réseau informatique mondial.

Outre le plan de suppression de 2 800 emplois (soit près de 20 % des effectifs), déjà annoncé en avril, Apple va réduire de 80 à 45 le nombre de ses modèles d'ordinateurs Macintosh dans les six mois qui viennent. Le groupe va aussi revoir la conception des sous-ensembles nécessaires pour réaliser ses ordinateurs (le nombre des cartes-mères, le cœur de l'intelligence des ordinateurs, sera ramené de neuf à cinq), et il ne proposera plus qu'une seule version à la fois de son système d'exploitation MacOS, alors que, jusqu'à présent, il était offert avec de multiples variantes.

Apple s'emploiera également à développer le recours à la sous-traitance. Le groupe espère par exemple, pour ses ordinateurs d'entrée de gamme, voir se développer les « clones », grâce à sa politique de cession de licence de son système MacOS. Dans le domaine des ordinateurs portables, il a d'ailleurs décidé de s'associer avec IBM pour partager les frais de développement d'un nouveau modèle, dont il n'est pas exclu que la fabrication soit ensuite assurée par « Big Blue ».

M. Amelio estime que l'ensemble de ces mesures devrait conduire à une réduction de 15 % des coûts, et il maintient son objectif de ramener les comptes à l'équilibre d'ici à douze mois, avec un chiffre d'affaires de 9 milliards de dollars (45 milliards de francs), soit 2 milliards de dollars de moins qu'en 1995.

Le PDG d'Apple a parallèlement annoncé la création de quatre divisions produits, chacune étant responsable de ses résultats. Elles côtoieront des divisions spécialisées dans le logiciel, les technologies avancées et Internet. M. Amelio a indiqué qu'à cette occasion il procédera à des recrutements, car il estime que le groupe « ne dispose pas du management qu'il faut à l'heure actuelle ».

### PASSAGE OBLIGÉ

Afin d'endiguer les pertes de parts de marché et, si possible, en reconquérir, Apple, outre sa politique de cession de licence, va s'employer à faire entendre sa différence dans le monde Internet. Tous ses équipements devront désormais intégrer des fonctionnalités liées au réseau informatique mondial, le but étant « de faire pour Internet ce que le groupe a fait pour la micro-informatique », c'est-à-dire mettre ce nouvel outil mettre à la portée du grand public.

Apple estime être en mesure de jouer un rôle dans la mesure où « 25 % des accès au réseau Internet se font à partir de nos ordinateurs, 20 % des serveurs d'informations Internet sont des Macintosh et 40 % des pages des services Internet sont créées avec nos équipements ». Dans cette optique, Apple s'est décidé à commercialiser lui-même sur le marché américain son petit ordinateur Pippin. Jusqu'à présent uniquement vendu au Japon par la société nipponne Bandaï, ce terminal doit devenir, aux yeux du constructeur, l'un des points de passage obligé pour l'accès à Internet.

*Philippe Le Cœur*

# Choisir entre créativité et business

*SAN FRANCISCO*
*correspondance*

Jeremy se promène en jupe longue. Une position d'esthète. Il écrit des romans, se passionne pour la littérature hypertextuelle, se targue de connaître les bons vins de Californie et se félicite, à vingt-neuf ans, d'aimer son travail. « *Je m'amuse* », dit-il. Mais déjà lors de son arrivée, il y a sept ans, les anciens constataient que ce n'était plus « *comme avant* ». Depuis, les qualités de l'environnement n'ont cessé de chuter. Les salaires ne sont plus ce qu'ils étaient et l'avance technologique s'est réduite. D'autres entreprises de la région ont une culture comparable : Silicon Graphics ou Sun. Jeremy pourrait accepter de travailler pour eux. Jamais pour IBM.

L'adresse d'Apple est à la hauteur du mythe, 1, Infinite loop (boucle de l'Infini). Mais tout y montre la contradiction. D'un côté, grands bâtiments blancs dignes du troisième fabricant américain d'ordinateurs. De l'autre, circulation en patins à roulettes. Siège social nommé « campus », où T-shirts et shorts sont plus nombreux que les costumes croisés ou les tailleurs.

## Il faut innover, sans excès. Difficile transition

Vingt ans après, l'originalité profonde dont ont fait preuve Steve Jobs et Stephen Wozniac lorsqu'ils ont assemblé, dans un garage, le premier ordinateur personnel se réduit. Pour survivre dans une industrie très compétitive, l'évolution était nécessaire, estime Santiago Rodriguez, responsable des « *affaires multiculturelles* ». « *Nous sommes plus structurés, plus prévisibles, et c'est une bonne chose. La créativité, l'innovation et le manque de règles des premières années peuvent aussi constituer des faiblesses.* » Comment les chevelus qui déambulent en patins à roulettes vivent-ils ce changement ? Pas de problème, affirme M. Rodriguez : « *La passion demeure. Plus qu'un emploi, nous avons un engagement personnel.* »

Comment le croire ? Les difficultés d'Apple sont connues : réduction de ses parts de marché, lourdes pertes, hémorragies de cerveaux. A l'intérieur comme à l'extérieur, on les attribue à deux grands types d'erreurs commises par la direction antérieure : d'une part, le refus de laisser d'autres fabriquer les Macintosh sous licence a favorisé l'expansion des appareils avec un système d'exploitation Windows (Microsoft) et un microprocesseur Intel. D'autre part, Apple, qui jouit d'une position très forte dans certains secteurs clés comme l'éducation, la mise en page assistée par ordinateur et Internet (plus de 20 % des serveurs sont des Mac), a toujours mené sa guerre tous azimuts en s'efforçant de satisfaire tous les secteurs à la fois, au risque de ne s'imposer nulle part. C'est donc la faute aux hommes d'affaires. La technologie, elle, se porte bien.

L'innovation la moins connue d'Apple s'appelle Pippin, une plate-forme qui permet de fusionner l'ordinateur et la télévision à moindre coût. Apple a conçu le produit et l'a cédé sous licence au japonais Bandaï, qui l'a mis sur son marché en mars dernier (pour 600 dollars). Apple vise les clients qui estiment l'ordinateur trop cher et trop compliqué pour eux. Mais il s'agit d'une stratégie de longue haleine avec un produit aux marges très faibles.

Dick Feishman, lui, s'échine sur le Newton, ce bloc-notes électronique qui n'a jamais convaincu le marché et dont la nouvelle version semble le satisfaire. Il reconnaît les erreurs passées : « *Nous avions oublié de nous pencher sur les besoins des usagers.* » « *L'énergie demeure*, dit-il. *Nous essayons d'améliorer la vie des gens. Ça n'est pas toujours facile quand les stratégies d'affaires s'en mêlent.* »

La tension entre la créativité et le business n'est nulle part aussi visible que dans le projet Copeland, le futur système d'exploitation, dont la sortie ne cesse d'être retardée. Depuis la sortie du logiciel Windows 95 de Microsoft en août 1995, l'avantage technologique du Mac s'est considérablement réduit. Les ingénieurs d'Apple sauraient proposer une nouvelle génération. Mais les analyses de marché montrent qu'il serait dangereux d'effaroucher les usagers. Il faut innover, sans excès. Difficile transition.

Frank Casanova, un des responsables du « *groupe de technologie avancé* », l'équipe de petits génies à l'origine de la plupart des inventions qui ont fait le Mac, sait qu'Apple doit réduire son budget recherche. « *Mais ce serait faire preuve de courte vue que de nous éliminer* », estime-t-il. Et il s'en tient à une recette qui a fait ses preuves : « *Regarder loin dans le futur, prendre en compte les tendances culturelles et sociales, puis faire des prototypes et, ensuite, définir une stratégie économique.* » « *A mon arrivée dans la maison, j'étais animé d'une passion sauvage*, reconnaît-il. *Je n'acceptais pas les critiques. Mais je suis toujours ici parce que je crois que nous offrons la meilleure solution. Ce n'est pas scintillant. C'est une entreprise.* »

« *Il n'est pas inconcevable qu'il y ait de l'angoisse quelque part dans la compagnie, mais je ne l'ai pas vue. Si j'en crois mon expérience, les gens sont contents de sentir qu'une remise en cause profonde s'annonce parce qu'il était évident que quelque chose ne marchait pas.* » Ces propos, envoyés par courrier électronique le 9 mai dernier, sont signés Jeremy Bornstein, un des ingénieurs du département recherche.

Jeremy est convaincu que la plate-forme Macintosh survivra. Comme la plupart de ses collègues, il semble faire confiance à Gilbert Amelio. Il ne croit pas que la vie de l'entreprise puisse changer énormément. « *Il imposera peut-être un code vestimentaire pour son étage* », dit-il avec un sourire, mais ça devrait s'arrêter là car, « *s'il venait à changer la culture, il y aurait beaucoup de départs* ». Jeremy est décidé à participer à l'effort, mais pas à accepter n'importe quoi : « *Si on me dit ce que je dois faire, soit j'ignore, soit je discute, soit je pars.* » Mais toujours avec, en tête, le succès d'Apple. A l'égal de la plupart de ses collègues, il détient des parts de la société. « *S'il peut résoudre les problèmes et que leur valeur augmente, je serai content.* »

*Francis Pisani*

gamme d'ordinat

هكذا من الأصل



**Des parts de marché très différentes**

4,5% · 11,3% · 8,3%

TOTAL : 22,5 millions d'unités

TOSHIBA (jap.) · AUTRES · NEC (jap.) · 13,6% · 40% · 18,3% · APPLE (E.U.) · FUJITSU (jap.)

TOTAL : 5,71 millions d'unités

Source : Dataquest

## Les ventes croissent mais les marges diminuent

**APRÈS LES FORTS TAUX** de progression affichés ces deux dernières années, le rythme de croissance des ventes de micro-ordinateurs tend à se tasser légèrement. Selon le cabinet d'études Dataquest, les ventes mondiales d'ordinateurs personnels devraient atteindre 71,6 millions d'unités cette année, contre 60 millions fin 1995, le chiffre d'affaires progressant sur la même période à 148,2 milliards de dollars (environ 741 milliards de francs) fin 1996, contre 124,7 milliards de dollars un an plus tôt. En 1995, les ventes mondiales avaient progressé de 25,6 %.

Ce ralentissement de la croissance affecte aussi bien le marché américain que le marché européen. Au premier trimestre 1996, les ventes outre-Alantique ont, par exemple, crû de « seulement » 14 % à *5,73 millions d'unités* : en 1994 *et en 1995, le rythme de progression était voisin* de 25 %. Au cours de la même période, sur le Vieux continent, les livraisons de micro-ordinateurs ont augmenté de 12,8 %, atteignant 3,98 millions d'unités, quand la croissance étaient encore de 29,5 % sur les trois premiers mois de l'année 1995.

**DES POSITIONS FLUCTUANTES**

Dans ce contexte, encore très porteur, les conditions sont devenues très difficiles pour les industriels du secteur. Leurs marges ont été laminées ces dernières années : de 15 % en 1990, les marges opérationnelles sont tombées à 7,4 % en 1995, et devraient tout juste dépasser 6 % cette année. Un transfert de valeur s'est opéré, non seulement vers les fabricants de semi-*conducteurs et de logiciels – le coût des achats en « composants » représentent désormais 80 % du* chiffre d'affaires d'un constructeur, *contre* 56 % en 1990 –, mais aussi vers les utilisateurs, à travers les baisses de prix.

L'effet taille, l'effet marque, la rapidité d'introduction de nouveaux modèles, donc la rapidité d'approvisionnement, sont devenus des éléments clés de réussite. Et les positions sont loin d'être inscrites dans le marbre. L'exemple d'Apple est là pour le rappeler. Mais aussi celui d'IBM, qui est sorti du « Top 5 » des fournisseurs de micro-ordinateurs aux Etats-Unis au premier trimestre 1996, en raison de problèmes avec ses stocks.

*Ph. L. C.*

# Les géants de l'électronique japonais veulent repartir à l'offensive

## Baisse des prix et recherche de créativité

**TOKYO**
*correspondance*

Kei Suzuki, le fondateur de Sofmap, a commencé à l'âge de vingt et un ans à louer des disques, puis il est passé aux logiciels et enfin à l'achat et vente de micro-ordinateurs d'occasion. En moins de quinze ans, sa boutique est devenue un géant de la distribution de PC, avec un chiffre d'affaires proche du milliard de dollars (5 milliards de francs). Sofmap fait aujourd'hui ses premiers pas dans l'exporta*tion de logiciels, une révolution.*

*Qui aurait parié, il y a dix ou même cinq ans, au Japon, sur un jeune qui se lançait sur un marché anémique, sans diplôme d'université, sans expérience et* sans le soutien d'une grande entreprise, en s'appuyant, de surcroît, sur un concept peu prisé, si ce n'est carrément méprisé par les Japonais : la vente d'occasion ? Sa réussite prouve combien les temps ont changé : Kei Suzuki est, à trente-six ans, l'un des entrepreneurs les plus en vue au Japon.

Après une croissance record, le marché nippon de la micro-informatique est devenu à tel point concurrentiel que les ordinateurs y sont, pour certains modèles, moins chers qu'aux Etats-Unis. Le multimédia a été promu religion d'Etat, et le capital-risque a tout de l'ardente obligation.

Serait-ce qu'à force de se l'entendre dire les Japonais ont commencé à se préoccuper de leur fameux retard dans le domaine de la micro-informatique et du software ? La grande menace japonaise des ordinateurs de la « cinquième génération » semble bien loin. Microsoft et Internet sont américains. Même dans les puces, les Etats-Unis ont reconquis leur suprématie, hier menacée. D'où vient cet échec nippon ?

> **Le système éducatif et l'emploi à vie sont remis en question. La crise a ébranlé les certitudes**

Les Japonais multiplient les examens de conscience et commencent à penser que les pesanteurs du système éducatif et de l'emploi à vie étouffent la créativité. La crise a ébranlé leurs certitudes. Les ministères ont mis les bouchées doubles pour ériger une « nouvelle société info-communicante » du Japon de demain. La recherche est mise à l'honneur dans le budget 1996. Les symposiums sur le capital-risque se succèdent, et plusieurs collectivités locales ont lancé des programmes de subventions des futurs Bill Gates japonais. Le marché OTC (*over the counter*, l'équivalent du hors-côte) de la Bourse de Tokyo est devenu un point chaud, même si certains observent que c'est plus le soutien à la prise de risques que la prise de risques elle-même qui est à la mode. Fujitsu et d'autres grands groupes se mettent à l'heure américaine pour trouver et soutenir les plus créatifs de leurs employés à créer leur propre structure.

Nombre d'experts, qui osent aller plus loin, accusent directement les grands groupes d'autarcie. Un crime de lèse-industrie inimaginable il y a encore peu. Deux chocs sont venus, depuis 1992, *faire prendre conscience des raisons profondes de l'échec.* Le premier fut baptisé le « choc Compaq » : en abaissant soudainement les prix de ses machines sur le marché japonais, le fabricant américain de PC, numéro un mondial, donnait le coup d'envoi d'une concurrence acharnée. Les prix s'effondrent et un certain nombre de constructeurs, tels Fujitsu et Seiko-Epson, sont contraints de se rallier au standard IBM, après dix ans de résistance.

C'est que Compaq fait exploser la demande. Les Japonais se passionnent tout à coup pour un appareil longtemps absent de leur environnement, au travail comme à la maison. La vogue du multimédia, qu'ils découvrent pour ainsi dire en même temps que le PC, fait le reste.

Fujitsu, à l'école du multimédia américain, lance le réseau Nifty-Serve, et Nec, PC-Van. Tant et si bien qu'après 35 % de hausse *en 1994 le marché gagne* 71 % en 1995, *année du « choc Fujitsu ».* Employé à ce qui fut décrit comme la plus grande restructuration de son histoire, le groupe, resté longtemps accroché aux gros ordinateurs, prend un virage à 180° vers les autoroutes de l'information et le PC. Il met d'énormes moyens au service de ses nouvelles ambitions. Il vise à accroître à terme sa part de marché à 35 % et débouter NEC, le numéro un des PC au Japon.

En 1994 et 1995, Fujitsu est parvenu à se hisser de la quatrième à la deuxième place des fabricants de PC au Japon, délogeant Apple. Sa part de marché atteint 18,3 % l'an passé, contre 9,3 % en 1994, selon Dataquest, qui estime que NEC est, lui, passé de 46 % à 40 % du marché. Pour mener sa *spectaculaire offensive*, Fujitsu aurait vendu à perte, selon ses concurrents, ce que la société peut se permettre, grâce à la diversité de ses activités et la bonne santé de plusieurs secteurs porteurs (semi-conducteurs, écrans plats, etc.).

La bataille des prix est telle entre les constructeurs japonais que même les Américains craignent aujourd'hui d'y perdre des plumes. Et pas seulement au Japon. Les nouvelles perspectives de croissance du marché nippon, que Dataquest estime de 10 % à 20 % par an d'ici à l'an 2000, *mais aussi du marché mondial, ont précipité les géants de l'électronique japonais dans la* course.

Toshiba, déjà leader mondial du portable et déterminé à percer sur le marché japonais, mais aussi Hitachi ou Sony, qui va lancer sa propre gamme de PC, développée avec Intel. Son président, Nobuyoki Idei, en a fait son cheval de bataille et entend mettre toutes les ressources de sa société au service des nouveaux produits de l'ère du multimédia. Les fabricants de jeux vidéo comme Sega, Nintendo ou Bandai sont également en lice pour offrir des « boîtes Internet » à 500 dollars et, pour certains d'entre eux, des PC.

### *Nec cinquième mondial*

**Le groupe Nec a réalisé la plus forte progression mondiale en 1995 avec des ventes de plus de 2,8 millions de micro-ordinateurs en hausse de 48 %, selon les chiffres de la société d'études Dataquest. Gagnant des parts du marché (4,8 %), il se rapproche du quatuor américain de tête. Sa présence, jusqu'ici cantonnée au Japon, devrait s'étendre cette année en Europe et aux Etats-Unis où le groupe veut porter son offensive.**

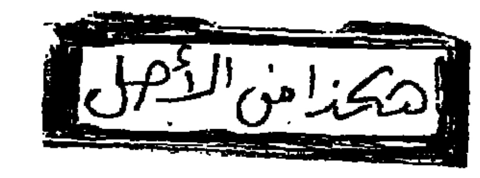
**Le marché mondial a représenté près de 60 millions d'unités l'an passé, contre 48 millions en 1994 (+ 25 %). Le n° 1, Compaq, a maintenu sa part de 10 % malgré des difficultés de livraison de *ses* portables. IBM et Apple sont toujours au coude à coude. *Mais la firme de Cupertino résiste un peu moins bien que le numéro un mondial des grandes machines à la poussée de Nec, de Packard Bell et des autres plus petits constructeurs (comme Zenith ou Acer) qui marquent des points.* Sa part du marché mondial revient à 7,80 % contre 8 % pour IBM.**

La conversion d'une bonne partie de la planète informatique au standard IBM et aux produits Microsoft est, paradoxalement – car ils y furent longtemps récalcitrants –, une aubaine pour les Japonais. Seul Nec, mais pour combien de temps encore, a gardé au Japon une architecture « propriétaire » (non compatible IBM), même si ses portables sont à l'export compatibles au standard IBM.

Parallèlement, la frénésie d'alliances avec les fabricants américains a multiplié les ponts entre les sociétés, souvent entre des secteurs bien circonscrits, mutuellement avantageux. Selon un observateur étranger de l'électronique japonaise, *« nous sommes en passe d'assister à une nouvelle offensive japonaise dans la micro-informatique à travers la brèche des portables, de la miniaturisation et de la convivialité comparable à celle qui a permis aux Japonais de devenir des leaders dans l'automobile et l'audiovisuel »*. Chez Fujitsu, qui vient, comme Hitachi, d'ouvrir une unité de production aux Etats-Unis, on reconnaît d'ailleurs que les portables sont la seule porte d'entrée au marché américain.

Certains analystes soulignent, de surcroît, que les nouvelles ambitions nipponnes dans la micro-informatique se heurteront aux entreprises de la Corée du Sud et de Taïwan, qui rendront le parcours plus difficile. Les Japonais ont des atouts dans la conquête des technologies clés de l'informatique de demain. Mais la concurrence aussi.

***Brice Pedroletti***






# L'Etat décide de faire basculer Renault dans le privé

## Le gouvernement a annoncé, lundi 13 mai, la cession de gré à gré de 6 % du capital du constructeur automobile. Cette opération met fin à 50 ans de nationalisation

**L'Etat conservera 46 % de l'ex-Régie. Une offre publique de vente (OPV) de l'ensemble de ses titres Renault (près de 53 % du capital) était impossible. Depuis l'été dernier, le cours de Bourse du titre est inférieur à 165 francs, prix de l'ouverture du capital en novembre 1994. Les perspectives du marché automobile français et européen, ainsi que les difficultés de Renault dans l'automobile rendaient inenvisageable une mise sur le marché. L'Etat a donc décidé de passer en force en cédant, de gré à gré, les quelques pour-cent qui feront basculer Renault dans le privé. Les modalités de l'opération ne sont pas encore connues, mais divers investisseurs institutionnels, français et étrangers, ont déjà été contactés. *« La privatisation ne va rien changer au quotidien. Elle rendra l'entreprise plus autonome et plus réactive »*, estime Louis Schweitzer, président du groupe. L'opération devrait rapporter environ 2 milliards de francs à l'Etat, qui a prévu en 1996 de récolter 20 milliards de francs de recettes au titre des privatisations.**

**CE SERA BIENTÔT** irréversible : Renault, que les plus anciens dans la maison appellent encore la Régie, sera privatisée, *« avant cet automne, j'espère »*, précise Louis Schweitzer, PDG de la firme. *Tout un symbole* : l'entreprise nationalisée en 1945, considérée pendant des années comme le laboratoire social de la France, va quitter le giron public *après plus d'un demi-siècle*. L'Etat a annoncé, lundi 13 mai, qu'il allait vendre de gré à gré (hors marché) 6 % du capital de Renault. De quoi faire passer l'actionnariat public à 46 % et basculer Renault dans le privé... Trois ans après la décision du gouvernement d'Edouard Balladur de privatiser Renault, cette opération apparaît comme purement politique.

Depuis l'été 1994, tout était prêt. Par crainte des réactions du personnel, M. Balladur avait alors préféré ne mettre dans le public que 28 % du capital de Renault lors d'une offre publique de vente (OPV) en novembre 1994 au cours de 165 francs. Certains regrettent cette timidité : les salariés de Renault n'ont pas, contre toute attente, manifesté de forte hostilité à la privatisation. Plus de 60 % d'entre eux ont d'ailleurs acheté, à cette occasion, des titres Renault (dont ils détiennent 2,51 %).

Le 17 juillet 1995, le gouvernement d'Alain Juppé *confirmait* le processus de privatisation du groupe de Billancourt. Mais l'évolution du cours de Bourse allait y faire obstacle : depuis le milieu de l'été 1995, le titre se traîne à des niveaux inférieurs au cours de l'OPV de novembre 1994. Malgré ses affirmations répétées, l'actionnaire public n'est pas parvenu à privatiser Renault à un prix inférieur à 165 francs. Les spéculateurs boursiers ont longtemps cru que l'Etat était prêt à brader le patrimoine national. Ils ont donc, en toute logique, vendu du Renault, dans l'espoir d'en racheter moins cher, comptant sur la décote traditionnelle de la future OPV. Le 11 septembre 1995, le titre atteignait son plus bas, 135 francs.

### RECTIFIER LE TIR

Louis Schweitzer comme Jean Arthuis, ministre des finances, ont ensuite tenté de rectifier le tir, affirmant haut et clair que la cession de Renault ne se ferait pas à tout prix. Cela n'a pas suffi. Renault était devenue, entre-temps, difficilement privatisable. Alors qu'un an plus tôt, l'ex-Régie semblait en pleine forme, elle commençait dès l'été 1995 à montrer certains signes de faiblesse. Les marchés automobiles français (– 2,1 % en 1995) et européen (+ 0,7 %) avaient sombré, durant l'été, dans une grande morosité. Les bénéfices 1994 de la marque au losange, même s'ils étaient satisfaisants (3,6 milliards de francs), avaient mis en lumière la faible rentabilité de sa principale activité, l'automobile. L'exercice 1995 est venu confirmer ce handicap : le constructeur a gagné 2,1 milliards de francs mais l'exploitation de son activité automobile lui a fait perdre 1,7 milliard.

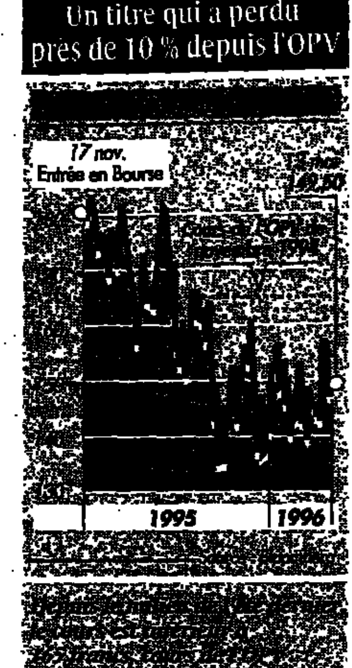
A l'automne 1995, la cession au privé de Renault, sous forme d'une seconde OPV, n'était à l'évidence plus envisageable. Désireux de rendre malgré tout le processus irréversible, le gouvernement a alors envisagé le schéma, présenté lundi, d'une privatisation en force. De son côté, l'entreprise a préparé le terrain. Le 6 octobre 1995, un accord était signé entre la direction de Renault et trois syndicats – FO, CFTC et CGC – afin de garantir au personnel le maintien de son statut en cas de privatisation. La *CFDT et la CGT*, opposés à la privatisation, n'ont pas signé.

Le 26 octobre 1995, une assemblée générale extraordinaire entérinait les modifications des statuts de l'entreprise qui seront effectives lors de la privatisation. Au programme, le changement de la raison sociale de la maison mère de Régie nationale des usines Renault en Renault. *« Le mot Régie inquiète certains étrangers »*, dit Louis Schweitzer. L'assemblée générale des actionnaires va devoir désigner un nouveau conseil d'administration, dont une des premières mission sera de confirmer Louis Schweitzer dans son poste. *« Ce sera ma quatrième confirmation depuis 1992 ». « La privatisation ne changera rien au quotidien de l'entreprise. Mais elle lui donnera une réelle autonomie et une force de réaction plus rapide »*, considère le président de Renault.

Pour l'instant, les modalités de cette mini-privatisation ne sont pas encore connues. La commission de privatisation doit fixer un prix minimum de transaction et Bercy trouver des acheteurs. Le groupe d'actionnaires partenaires (Elf Aquitaine et Matra avec chacun 1,5 %, BNP et Rhône-Poulenc avec chacun 1 %) viendra donc s'enrichir de nouveaux noms – EDF, AGF, Union des Banques suisses, CCF, Crédit mutuel et Bayerische Landesbank auraient notamment été contactés – pour constituer le traditionnel groupe d'actionnaires stables (GAS) avec 11 % des actions du constructeur.

Cette opération devrait rapporter à l'Etat quelque 2 milliards de francs. En attendant que les conditions soient enfin rassemblées pour qu'il puisse vendre au public ses derniers 46 % de Renault...

*Virginie Malingre*




Un titre qui a perdu près de 10 % depuis l'OPV

### *Plus de 20 milliards de francs de cessions en 1996*

**Le redressement du marché financier facilite la tâche du gouvernement. Jean Arthuis, ministre des finances, espère que les privatisations lui rapporteront plus de 20 milliards de francs en 1996. Lancée vendredi 3 mai, la privatisation des AGF devrait s'élever à environ 10 milliards et la vente de gré à gré de 6 % du capital de Renault autour de 2 milliards. Le gouvernement a aussi prévu de se séparer des 5 % qu'il détient dans Total. Il pourrait rapidement réduire sa participation de 10 % dans Elf. La cession de la Caisse nationale de prévoyance (CNP) est toujours à l'ordre du jour, tandis que la banque CIC devrait rapidement quitter le giron du GAN et revenir à un groupe privé. La privatisation de Thomson, qui doit intervenir d'ici à la fin de l'année, s'annonce plus difficile. Au-delà du choix du repreneur, le groupe, très endetté, doit être recapitalisé. Alain Gomez, son ancien PDG, estimait qu'il avait besoin d'un apport de 10 milliards de francs.**

# Les Allemands veulent faire d'Airbus la première entreprise européenne « intégrée »

**AIRBUS** va engager une nouvelle étape de son histoire. Les ministres des quatre pays membres du consortium européen (France, Grande-Bretagne, Allemagne et Espagne) ont affirmé, lundi 13 mai à Berlin, qu'ils avaient *« un intérêt politique commun à une industrie aéronautique concurrentielle en Europe »* et qu'ils attendaient *« que l'industrie mette en œuvre aussi vite que possible ces changements »*. Cette déclaration donne un coup d'accélérateur politique au changement de statut du constructeur afin de répondre à la compétition féroce qu'il doit livrer à ses concurrents.

Groupement d'intérêt économique (GIE) depuis sa création en 1970 par les industriels français et allemands, Airbus s'achemine vers une transformation en société anonyme qui regrouperait tout ou partie des activités aéronautiques d'Aerospatiale, de Daimler-Benz Aerospace, de British Aerospace et de Casa (respectivement 37,5 %, 37,5 %, 20 % et 5 % du GIE). Le 29 janvier à Londres, les ministres français, allemands et anglais s'étaient déjà mis d'accord pour *« faire évoluer la structure juridique d'Airbus »*. Cette fois-ci les hôtes allemands, en marge du salon aéronautique de Berlin (ILA'96), ont donné une tonalité volontariste au processus en cours. *« Il faut faire de quatre entreprises indépendantes* [au sein du GIE] *une entreprise commune »*, a expliqué le secrétaire d'Etat allemand chargé des activités aérospatiales, Norbert Lammert. *« Ce processus constituera un test pour l'intégration des structures européennes, qui va bien au-delà d'Airbus »*, a-t-il même souligné.

Les ministres ont appuyé leur invitation sur un prérapport du groupe de travail dirigé par Edzard Reuter, ancien président de Daimler-Benz et président du conseil de surveillance d'Airbus. Le rapport définitif doit être rendu à la fin du mois de mai. Il sera examiné par le conseil de surveillance d'Airbus au début du mois de juillet. Les ministres examineront ensuite les propositions concrètes faites par les industriels lors du salon aéronautique de Farnborough (Grande-Bretagne) en septembre 1996.

### RÉPARTITION DES POUVOIRS

D'ici là, de nombreux problèmes devront avoir été résolus. La structure du GIE est considérée aujourd'hui comme dépassée et trop coûteuse. Si Airbus est responsable de la politique marketing et commerciale des avions, les bureaux d'études et les chaînes de production relèvent de la compétence des partenaires. En conséquence, les gains de économies réalisés par les partenaires sur les parties d'avions dont ils ont la charge, ne sont pas répercutés auprès d'Airbus qui manque ainsi d'une vision d'ensemble. En outre, la lenteur des procédures d'approbation de nouveaux programmes (d'abord par le conseil de surveillance d'Airbus, puis par chacun des quatre partenaires) et les doublons, notamment pour les études de marché, sont également mis en avant.

La structure qui doit remplacer l'organisation actuelle n'est pas pour autant définie. Sans compter l'hétérogénéité des entreprises associées au sein d'Airbus (Aerospatiale et CASA sont des entreprises d'Etat alors que Daimler-Benz Aerospace et British Aerospace sont privées), la mise en commun des activités pose le problème de la répartition des pouvoirs et de l'évaluation des apports, chacun des partenaires cherchant à valoriser au mieux sa contribution.

Les ministres réunis à Berlin ont, d'autre part, affirmé la nécessité *« d'élargir la gamme d'Airbus vers le haut comme vers le bas, avec un appareil de 100 places et, avant tout, d'accorder la priorité absolue à un appareil concurrent du Boeing 747 »*. Airbus étudie actuellement un projet d'avion de plus de 500 places, l'A3XX, dont le coût de développement est estimé entre 8 milliards et 12 milliards de dollars (40 à 60 milliards de francs), une somme considérable qui entraînera probablement l'entrée en jeu d'autres partenaires.

Manfred Bischoff, président de Daimler-Benz Aerospace, a confié au *Wall Street Journal* du mardi 14 mai que *« des discussions préliminaires » avaient été menées* entre Airbus et le second constructeur aéronautique américain McDonnell Douglas, notamment sur le développement en commun de l'avion gros porteur. Faisant allusion à la tentative avortée de rapprochement d'Airbus et de McDonnell Douglas à la fin des années 1980, Manfred Bischoff a toutefois souligné les difficultés d'une telle coopération transatlantique et a expliqué qu'il ne *« fallait pas être trop optimiste »*.

*Christophe Jakubyszyn*

### *Une alliance de vingt-cinq ans*

- 1970 - Création d'Airbus Industries par Sud-Aviation et Deutsche Airbus. Ils seront rejoints par l'espagnol CASA (1971) et British Aerospace en 1979
- 1971 - Air France devient le premier client d'Airbus Industries en commandant six A 300.
- 1984 - Lancement de l'A 320, mis en service en 1988.
- 1985 - Jean Pierson devient président du consortium.
- 1987 - Lancement du projet A 330/A 340 mis en service en 1993.
- 1993 - Livraison du millième avion.
- 1994 - Airbus vend pour la première fois plus d'avions que Boeing.



# Matra invite les Européens à la privatisation de Thomson

**LE PDG DE MATRA-DÉFENSE**, Noël Forgeard, a confirmé, lundi 13 mai, que, dans la compétition qui l'oppose à Alcatel-Alsthom sur le projet de privatisation de Thomson, le groupe Lagardère avait reçu le soutien du groupe britannique GEC Marconi et du groupe allemand DASA, outre celui de British Aerospace (*Le Monde* daté 14 mai). Thomson doit être privatisé avant la fin de l'année.

Matra-Défense se proposant de ne reprendre que l'électronique de défense Thomson-CSF, M. Forgeard a laissé entendre que, pour l'acquisition de l'électronique grand public Thomson Multimedia, un autre grand groupe de taille internationale, qu'il n'a pas identifié mais qui pourrait être l'entreprise sud-coréenne Daewoo, serait sur les rangs.

Selon M. Forgeard, Matra conserverait la *majorité au sein de* la nouvelle entité. *« Nous avons la certitude que GEC sera financièrement et industriellement avec Lagardère Groupe »*, a affirmé Noël Forgeard, qui voulait ainsi dissiper les bruits selon lesquels le groupe britannique aurait plutôt choisi de s'allier dans cette opération avec Alcatel- Alsthom. Il a fait part aussi d'une lettre des dirigeants du groupe allemand Daimler-Benz et de sa filiale aéronautique DASA, selon laquelle DASA (qui participe déjà au capital du groupe français à hauteur de 3,5 %) était *« intéressé à étendre sa collaboration, sous quelque forme que ce soit, dans l'intérêt mutuel des deux partenaires »*. Il n'est cependant pas dit clairement, dans cette lettre, si DASA signifie par là que l'entreprise allemande s'invite au tour de table concernant Thomson.

Dans cette surenchère médiatique qui oppose les groupes Lagardère et Alcatel-Alsthom, on notera cependant que deux des éventuels prétendants européens, GEC Marconi et DASA, ont déjà des collaborations avec les deux candidats français à la reprise de Thomson, le britannique avec Alcatel-Alsthom et l'allemand avec Matra-Défense et Alcatel à la fois.

■ **THOMSON-CSF : le groupe français d'électronique**, a annoncé mardi 14 mai le rachat par sa filiale Thomson Tubes électroniques (TTE) de la société allemande AEG Elektronische Röhren (groupe AEG-Daimler-Benz). En contrepartie, AEG prendra 12,5 % du capital de TTE qui, avec cette opération, se porte au premier rang mondial des fabricants de tubes électroniques.

■ **ACCOR : le groupe hôtelier français et American Express** ont signé lundi 13 mai un accord officialisant le lancement en France au mois de septembre d'une carte de paiement individuelle « co-marquée » visant à fidéliser la clientèle du groupe hôtelier. Cette carte sera acceptée dansles 5 000 établissements d'Accor ainsi que dans les 3,9 millions d'établissements affiliés à American Express.

■ **MONTEDISON : Enrico Bondi, administrateur délégué** de la firme italienne spécialisée dans la chimie, l'agroalimentaire et l'énergie, a indiqué le 13 mai à Milan que la direction entendait *« conserver la structure actuelle du groupe »*. Il réagissait à l'intention proclamée dans le *Wall Street Journal* par un groupe d'actionnaires de provoquer un éclatement de la firme en quatre entités indépendantes.

■ **LYONNAISE DES EAUX : le groupe français** a annoncé lundi 13 mai qu'il allait ouvrir le capital de sa filiale britannique Northumbrian Water à des co-investisseurs, dont le groupe américain United Water Resources.

■ L'OR a ouvert en hausse, mardi 14 mai, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 391,21-391,50 dollars, contre 390,90-391,20 la veille, en clôture.

■ L'ACTIVITÉ sur les emprunts d'Etat français s'est établie à 8 007 milliards de francs en avril, a annoncé la Société interprofessionnelle pour la compensation des valeurs mobilières.

■ LES COURS du pétrole ont progressé, lundi 13 mai, sur le marché à terme de New York. Le prix du baril de brut de référence échéance juin a gagné 35 cents, à 21,36 dollars.

■ L'INDICE S&P 500 de la Bourse de New York a gagné 1,44 %, lundi, pour s'établir à 661,51 points en clôture. Le Dow Jones s'est, pour sa part, adjugé 1,17 % à 5 582,60 points.

■ LE PRIX du blé a augmenté, lundi, aux Etats-Unis. Le cours du boisseau échéance septembre sur le marché des grains de Minneapolis a progressé de 4,25 cents à 6,2225 dollars.

# LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

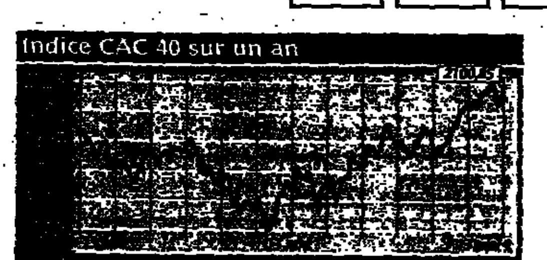
NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

## Reprise à la Bourse de Paris

**LA BOURSE** de Paris retrouvait le sourire, mardi 14 mai, encouragée notamment par la hausse du marché obligataire et de Wall Street quelques heures plus tôt. En hausse de 0,56 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure et demie plus tard un gain de 0,49 %.

Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises *s'appréciaient* en moyenne de 0,44 % à 2 110,16 points. Le marché était actif avec un chiffre d'affaires de 1,6 milliard de francs sur le compartiment à *règlement mensuel* dont 1,04 milliard de francs sur les valeurs de l'indice CAC 40.

Du coté des valeurs, SCOR atteint un cours record à *200,50 francs* en hausse de 4,8 %. Lapeyre progressait de 4 % ainsi que Metrologie international. Primagaz regagnait 3,6 % à 569 francs et Skis Rossignol, qui a annoncé une hausse de 12,5 % de son *chiffres d'affaires au premier trimestre*, s'appréciait de 2,9 %. Eiffage abandonnait 9,5 % après l'avertissement de la Commission des opérations de Bourse (COB) sur les comptes consolidés de l'exercice 1995. La COB a, en effet, *émis* une réserve portant sur l'estimation d'un complément de provisions au titre des opérations immobilières et une observation concernant la non-consolidation des activités immobilières.

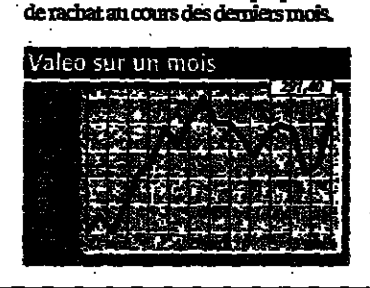



CAC 40 5 jours

## Valeo, valeur du jour

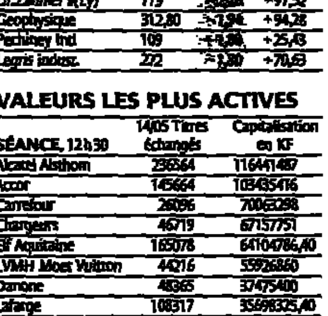
*VALEO*, tout comme sa maison mère Cerus, a terminé en nette hausse, lundi 13 mai à la Bourse de Paris. Des informations de presse, notamment du *Wall Street journal* et de *La Tribune Desfossés*, ont fait état de l'intérêt des investisseurs pour l'équipementier français de groupes américains comme General Motors et TRW. Valeo a fini sur un gain de 3,5 % à 291,40 francs à 7 francs de son plus haut niveau annuel.

En dépit de la préférence des constructeurs français, qui restent les premiers clients de Valeo, pour une solution *européenne, aucune société du* Vieux Continent n'a fait de proposition de rachat au cours des derniers mois.




### PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

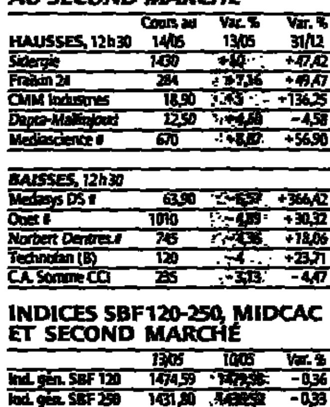
| HAUSSES, 12h30 | Cours au 14/05 | Var. % 13/05 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| SCOR SA | 199,50 | [illegible] | +30,39 |
| Lapeyre | 304 | [illegible] | +24,59 |
| Metrologie Inter. | 21,90 | [illegible] | +63,43 |
| Labinal | 767 | [illegible] | +41,25 |
| Comptoir Entrep.1 | 16,30 | [illegible] | +31,45 |
| Primagaz | 566 | [illegible] | +45,50 |
| Europe 1 | 1163 | [illegible] | +17,47 |
| Skis Rossignol | 1920 | [illegible] | +43,07 |
| NRJ # | 720 | [illegible] | +45,74 |
| Lafarge | 329,40 | [illegible] | +4,40 |
| BAISSES, 12h30 | | | |
| Eiffage | 740 | [illegible] | +1,36 |
| Docks France | 1066 | [illegible] | +43,27 |
| Guilbert | 795 | [illegible] | +38,26 |
| Saupiquet (Ns) | 1500 | [illegible] | +21,95 |
| Renault | 146,50 | [illegible] | +3,90 |
| Sefimeg | 355 | [illegible] | +9,23 |
| Gr.Zannier #(Ly) | 113 | [illegible] | +91,52 |
| Geophysique | 312,80 | [illegible] | +94,28 |
| Pechiney Intl | 109 | [illegible] | +25,43 |
| Legris indust. | 272 | [illegible] | +70,63 |



### VALEURS LES PLUS ACTIVES

| SÉANCE, 12h30 | 14/05 Titres échangés | Capitalisation en KF |
|---|---|---|
| Alcatel Alsthom | 236564 | 116441487 |
| Accor | 145664 | 103435416 |
| Carrefour | 26096 | 70063298 |
| Chargeurs | 46719 | 67157751 |
| Elf Aquitaine | 165078 | 64104786,40 |
| LVMH Moet Vuitton | 44216 | 55926860 |
| Danone | 48365 | 37475400 |
| Lafarge | 108317 | 35698325,40 |
| Paribas | 111504 | 35497273,80 |
| Canal + | 25180 | 30902145 |

### PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ



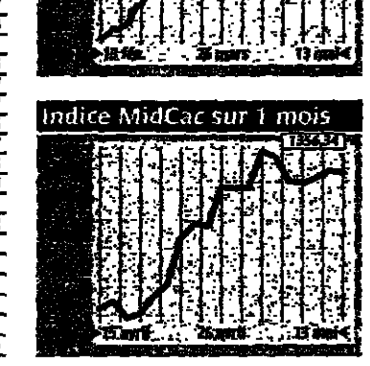
| HAUSSES, 12h30 | Cours au 14/05 | Var. % 13/05 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Sidergie | 1430 | [illegible] | +47,42 |
| Fraikin 2# | 284 | [illegible] | +49,47 |
| CMM Industries | 18,90 | [illegible] | +136,25 |
| Dapta-Mallinjoud | 12,50 | [illegible] | -4,58 |
| Mediascience # | 670 | [illegible] | +56,90 |
| BAISSES, 12h30 | | | |
| Medasys DS # | 63,90 | [illegible] | +366,42 |
| Onet # | 1010 | [illegible] | +30,32 |
| Norbert Dentres.# | 745 | [illegible] | +18,06 |
| Technofan (B) | 120 | [illegible] | +23,71 |
| C.A. Somme CCI | 235 | [illegible] | -4,47 |

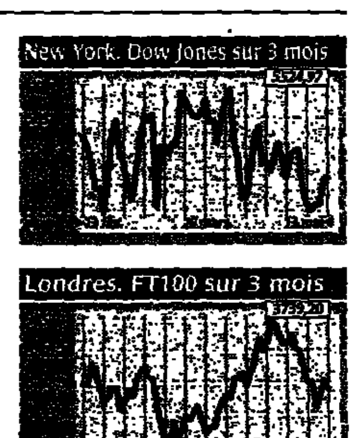
### INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ



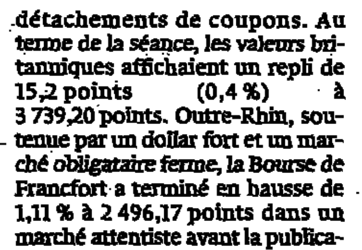
| | 13/05 | 10/05 | Var. % |
|---|---|---|---|
| Ind. gén. SBF 120 | 1474,59 | [illegible] | -0,36 |
| Ind. gén. SBF 250 | 1431,80 | [illegible] | -0,33 |
| Ind. Second Marché | 305,45 | [illegible] | +0,17 |
| Indice MidCac | 1356,34 | [illegible] | -0,03 |
| Valeurs Indus. | 1622,13 | [illegible] | -0,33 |
| 1 - Energie | 1515,57 | [illegible] | -0,57 |
| 2 - Produits de base | 1552,90 | [illegible] | -0,47 |
| 3 - Construction | 1554,46 | [illegible] | -0,36 |
| 4 - Biens d'équip. | 1150,25 | [illegible] | -0,47 |
| 5 - Automobile | 1908,48 | [illegible] | +0,18 |
| 6 - Biens consom. | 3479,34 | [illegible] | +0,20 |
| 7 - Indus. agro-alim. | 1566,29 | [illegible] | -0,81 |
| Services | 1617,22 | [illegible] | +0,12 |
| 8 - Distribution | 2916,87 | [illegible] | +0,01 |
| 9 - Autres services | 1103,95 | [illegible] | +0,21 |
| Sociétés financières | 1049,59 | [illegible] | -0,71 |
| 10 - Immobilier | 702,90 | [illegible] | -0,44 |
| 11 - Services financ. | 1032,01 | [illegible] | -1,01 |
| 12 - Sociétés invest. | 1368,56 | [illegible] | -0,13 |



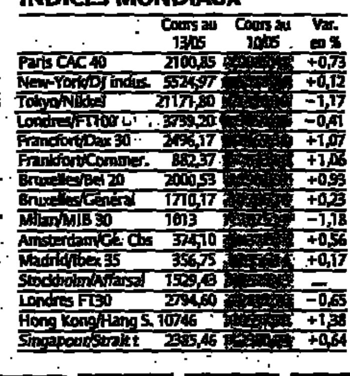

## La Bourse de Tokyo se ressaisit



**UN MOUVEMENT** de reprise *s'est amorcé lundi 13 mai* à la Bourse de Tokyo, après plusieurs séances de baisse sensible. L'indice Nikkei a fini en hausse de 0,61 % à 21 301,35 points.

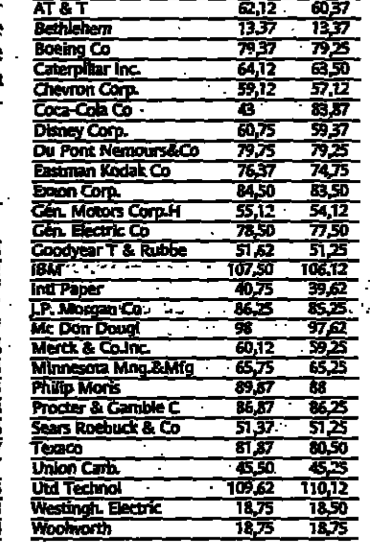
La veille, bénéficiant de la stabilité *du marché obligataire*, Wall Street a terminé en forte progression. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 64,46 points, soit 1,17 %, à 5 582,60 points. Cette progression s'est effectuée dans un marché calme avant la publication, ce mardi, des indices des prix et des ventes de détail pour avril, et celle, mercredi, de la production industrielle toujours pour avril. En Europe, l'indice Footsie de la Bourse de Londres a terminé sur une nette baisse, accentuant ses pertes dans l'après-midi, entraînée par la chute du titre British Gas ainsi que des détachements de coupons. Au terme de la séance, les valeurs britanniques affichaient un repli de 15,2 points (0,4 %) à 3 739,20 points. Outre-Rhin, soutenue par un dollar fort et un marché *obligataire* ferme, la Bourse de Francfort a terminé en hausse de 1,11 % à 2 496,17 points dans un marché attentiste avant la publication des indices américains.

### INDICES MONDIAUX



| | Cours au 13/05 | Cours au 10/05 | Var. en % |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 2100,85 | [illegible] | +0,73 |
| New-York/DJ indus. | 5524,97 | [illegible] | +0,12 |
| Tokyo/Nikkei | 21171,80 | [illegible] | -1,17 |
| Londres/FT100 | 3739,20 | [illegible] | -0,41 |
| Francfort/Dax 30 | 2496,17 | [illegible] | +1,07 |
| Frankfort/Commer. | 882,37 | [illegible] | +1,06 |
| Bruxelles/Bel 20 | 2000,53 | [illegible] | +0,93 |
| Bruxelles/Général | 1710,17 | [illegible] | +0,23 |
| Milan/MIB 30 | 1013 | [illegible] | -1,18 |
| Amsterdam/Gé. Cbs | 374,10 | [illegible] | +0,56 |
| Madrid/Ibex 35 | 356,75 | [illegible] | +0,17 |
| Stockholm/Affarsal | 1529,43 | [illegible] | — |
| Londres FT30 | 2794,60 | [illegible] | -0,65 |
| Hong Kong/Hang S. | 10746 | [illegible] | +1,38 |
| Singapour/Strait t | 2385,46 | [illegible] | +0,64 |

### NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

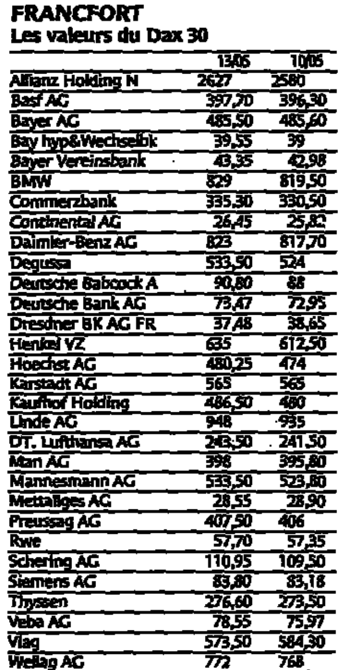


| | 13/05 | 13/05 |
|---|---|---|
| Alcoa | 66 | 65,87 |
| American Express | 47,87 | 47,50 |
| Allied Signal | 58,75 | 57,62 |
| AT & T | 62,12 | 60,37 |
| Bethlehem | 13,37 | 13,37 |
| Boeing Co | 79,37 | 79,25 |
| Caterpillar Inc. | 64,12 | 63,50 |
| Chevron Corp. | 59,12 | 57,12 |
| Coca-Cola Co | 43 | 83,87 |
| Disney Corp. | 60,75 | 59,37 |
| Du Pont Nemours&Co | 79,75 | 79,25 |
| Eastman Kodak Co | 76,37 | 74,75 |
| Exxon Corp. | 84,50 | 83,50 |
| Gén. Motors Corp.H | 55,12 | 54,12 |
| Gén. Electric Co | 78,50 | 77,50 |
| Goodyear T & Rubbe | 51,62 | 51,25 |
| IBM | 107,50 | 106,12 |
| Intl Paper | 40,75 | 39,62 |
| J.P. Morgan Co. | 86,25 | 85,25 |
| Mc Don Dougl | 98 | 97,62 |
| Merck & Co.Inc. | 60,12 | 59,25 |
| Minnesota Mng.&Mfg | 65,75 | 65,25 |
| Philip Moris | 89,87 | 88 |
| Procter & Gamble C | 86,87 | 86,25 |
| Sears Roebuck & Co | 51,37 | 51,25 |
| Texaco | 81,87 | 80,50 |
| Union Carb. | 45,50 | 45,25 |
| Utd Technol | 109,62 | 110,12 |
| Westingh. Electric | 18,75 | 18,50 |
| Woolworth | 18,75 | 18,75 |

### LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

| | 13/05 | 10/05 |
|---|---|---|
| Allied Lyons | 5,02 | 4,98 |
| Barclays Bank | 7,48 | 7,48 |
| B.A.T. Industries | 4,94 | 4,93 |
| British Aerospace | 8,74 | 8,60 |
| British Airways | 5,35 | 5,25 |
| British Gas | 2,01 | 2,19 |
| British Petroleum | 5,57 | 5,62 |
| British Telecom | 3,33 | 3,37 |
| B.T.R. | 3,12 | 3,12 |
| Cadbury Schweppes | 4,95 | 4,91 |
| Eurotunnel | 0,86 | 0,77 |
| Forte | 3,70 | 3,50 |
| Glaxo | 7,80 | 7,74 |
| Grand Metropolitan | 4,46 | 4,38 |
| Guinness | 4,80 | 4,82 |
| Hanson Plc | 1,99 | 1,99 |
| Great Ic | 6,90 | 6,85 |
| H.S.B.C. | 9,63 | 9,50 |
| Impérial Chemical | 8,73 | 8,80 |
| Legal | 7,22 | 7,27 |
| Marks and Spencer | 4,35 | 4,38 |
| National Westminst | 6,24 | 6,23 |
| Peninsular Orienta | 5,22 | 5,20 |
| Reuters | 7,80 | 7,63 |
| Saatchi and Saatch | 1,34 | 1,33 |
| Shell Transport | 9 | 8,99 |
| Smithkline Beecham | 6,42 | 6,44 |
| Tate and Lyle | 4,72 | 4,73 |
| Univeler Ltd | 12,33 | 12,38 |
| Zeneca | 13,65 | 13,65 |

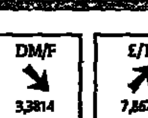
### FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

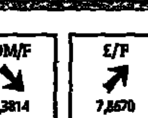


| | 13/05 | 10/05 |
|---|---|---|
| Allianz Holding N | 2627 | 2580 |
| Basf AG | 397,70 | 396,30 |
| Bayer AG | 485,50 | 485,60 |
| Bay hyp&Wechselbk | 39,55 | 39 |
| Bayer Vereinsbank | 43,35 | 42,98 |
| BMW | 829 | 819,50 |
| Commerzbank | 335,30 | 330,50 |
| Continental AG | 26,45 | 25,82 |
| Daimler-Benz AG | 823 | 817,70 |
| Degussa | 533,50 | 524 |
| Deutsche Babcock A | 90,80 | 88 |
| Deutsche Bank AG | 73,47 | 72,95 |
| Dresdner BK AG FR | 37,48 | 38,65 |
| Henkel VZ | 635 | 612,50 |
| Hoechst AG | 480,25 | 474 |
| Karstadt AG | 565 | 565 |
| Kaufhof Holding | 486,50 | 480 |
| Linde AG | 948 | 935 |
| DT. Lufthansa AG | 243,50 | 241,50 |
| Man AG | 398 | 395,80 |
| Mannesmann AG | 533,50 | 523,80 |
| Mettallges AG | 28,55 | 28,90 |
| Preussag AG | 407,50 | 406 |
| Rwe | 57,70 | 57,35 |
| Schering AG | 110,95 | 109,50 |
| Siemens AG | 83,80 | 83,18 |
| Thyssen | 276,60 | 273,50 |
| Veba AG | 78,55 | 75,97 |
| Viag | 573,50 | 584,30 |
| Wellag AG | 772 | 768 |

New York, Dow Jones sur 3 mois

Londres, FT100 sur 3 mois





Francfort, Dax 30 sur 3 mois

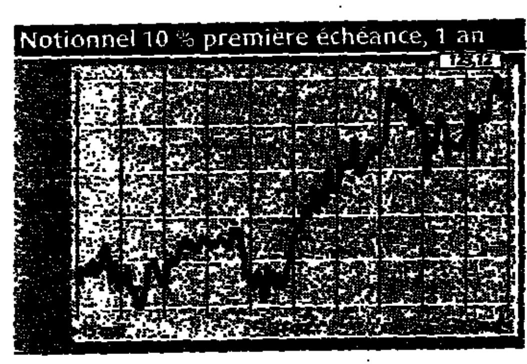
# LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

## Progression du Matif

**LE CONTRAT NOTIONNEL DU MATIF**, qui mesure la *performance des emprunts* d'Etat français, a ouvert en légère hausse, mardi matin 14 mai. Après quelques minutes de transactions, l'échéance juin gagnait dix centièmes pour s'établir à 123,10 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (*OAT*) à dix *ans s'inscrivait* à 6,49 %, soit au même niveau que celui du titre d'Etat allemand de même échéance. Lundi, le marché obligataire américain avait terminé la séance en légère hausse, dans un marché peu actif, les investisseurs restant prudents avant la publication, le lendemain, de l'indice des prix à la consommation aux Etats-Unis au mois d'avril. Le rendement *de l'obligation à trente ans s'était détendu* à 6,90 %.

La Banque de France a laissé inchangé, mardi matin, à 3,75 %, le taux de l'argent au jour le jour.




### LES TAUX DE RÉFÉRENCE

| TAUX 13/05 | Taux jour le jour | Taux 10 ans | Taux 30 ans | Indice des prix |
|---|---|---|---|---|
| France | 3,75 | [illegible] | 7,28 | [illegible] |
| Allemagne | 3,25 | [illegible] | 7,19 | [illegible] |
| Grande-Bretagne | 5,94 | [illegible] | 8,25 | [illegible] |
| Italie | 9,18 | [illegible] | 10,29 | [illegible] |
| Japon | 0,44 | [illegible] | 4,75 | [illegible] |
| Etats-Unis | 5,19 | [illegible] | 6,92 | [illegible] |

### MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

| TAUX DE RENDEMENT | Taux au 13/05 | Taux au 10/05 | Indice (base 100 fin 95) |
|---|---|---|---|
| Fonds d'Etat 3 à 5 ans | 5,27 | [illegible] | 100,82 |
| Fonds d'Etat 5 à 7 ans | NC | [illegible] | NC |
| Fonds d'Etat 7 à 10 ans | 6,37 | [illegible] | 101,24 |
| Fonds d'Etat 10 à 15 ans | — | [illegible] | — |
| Fonds d'Etat 20 à 30 ans | 7,15 | [illegible] | 101,84 |
| Obligations françaises | 6,69 | [illegible] | 101,38 |
| Fonds d'Etat à TME | -1,87 | [illegible] | 101,25 |
| Fonds d'Etat à TRE | NC | [illegible] | NC |
| Obligat. franç. à TME | -1,44 | [illegible] | 100,97 |
| Obligat. franç. à TRE | NC | [illegible] | — |

### LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

| | Achat 13/05 | Vente 13/05 | Achat 10/05 | Vente 10/05 |
|---|---|---|---|---|
| Jour le jour | [illegible] | — | [illegible] | — |
| 1 mois | [illegible] | 3,87 | [illegible] | 3,91 |
| 3 mois | [illegible] | 3,87 | [illegible] | 3,95 |
| 6 mois | [illegible] | 4 | [illegible] | 3,96 |
| 1 an | [illegible] | 4,10 | [illegible] | 4,20 |
| PIBOR FRANCS | | | | |
| Pibor Francs 1 mois | [illegible] | — | [illegible] | — |
| Pibor Francs 3 mois | [illegible] | — | [illegible] | — |
| Pibor Francs 6 mois | [illegible] | — | [illegible] | — |
| Pibor Francs 9 mois | [illegible] | — | [illegible] | — |
| Pibor Francs 12 mois | [illegible] | — | [illegible] | — |
| PIBOR ÉCU | | | | |
| Pibor Ecu 3 mois | [illegible] | — | [illegible] | — |
| Pibor Ecu 6 mois | [illegible] | — | [illegible] | — |
| Pibor Ecu 12 mois | [illegible] | — | [illegible] | — |

### MATIF

| Échéances 13/05 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| NOTIONNEL 10 % | | | | | |
| Juin 96 | 60361 | [illegible] | 123,16 | [illegible] | 123 |
| Sept. 96 | 2771 | [illegible] | 121,68 | [illegible] | 121,54 |
| Déc. 96 | 198 | [illegible] | 120,40 | [illegible] | 120,28 |
| Mars 97 | — | [illegible] | — | [illegible] | 120,28 |
| PIBOR 3 MOIS | | | | | |
| Juin 96 | 13505 | [illegible] | 96,07 | [illegible] | 96,04 |
| Sept. 96 | 6231 | [illegible] | 96,09 | [illegible] | 96,05 |
| Déc. 96 | 2757 | [illegible] | 95,94 | [illegible] | 95,90 |
| Mars 97 | 1320 | [illegible] | 95,73 | [illegible] | 95,69 |
| ÉCU LONG TERME | | | | | |
| Juin 96 | 633 | [illegible] | 91,06 | [illegible] | 90,92 |
| Sept. 96 | — | [illegible] | — | [illegible] | 90,42 |

### CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

| Échéances 13/05 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| Mai 96 | 15115 | [illegible] | 2113 | [illegible] | 2092 |
| Juin 96 | 3524 | [illegible] | 2089 | [illegible] | 2071,50 |
| Juillet 96 | 1 | [illegible] | 2082,50 | [illegible] | 2069 |
| Sept. 96 | 253 | [illegible] | 2085 | [illegible] | 2082 |

# LES MONNAIES

US/F ↗ 5,1830 | US/DM ↗ 1,5329 | US/¥ ↘ 104,9800 | DM/F ↘ 3,3814 | £/F ↗ 7,8670

## Hausse du dollar

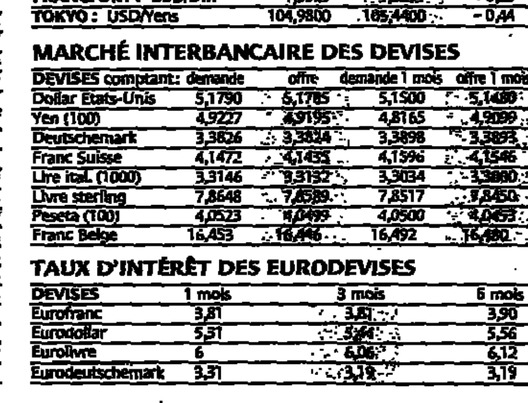
*LE DOLLAR ÉTAIT ORIENTÉ À LA HAUSSE, mardi* matin 14 mai, face aux devises européennes, lors des premières transactions entre banques. Il s'échangeait à 1,5337 mark et 5,1871 francs. Le billet vert restait soutenu par les anticipations de baisse des taux d'intérêt en Allemagne. *Les analystes s'attendent à une prochaine réduction* du taux des prises en pension de la Bundesbank, fixé à 3,30 % depuis le 7 février. Une telle décision rendrait les placements libellés en deutschemarks moins attractifs.

Face à la devise japonaise, en revanche, le dollar cédait du terrain. Il s'inscrivait à 105,12 yens, pénalisé par les perspectives de hausse du taux d'escompte de la Banque du Japon.

*Le franc était* stable face à la *monnaie allemande*, à 3,3810 francs pour 1 mark. La livre sterling était en hausse. Elle cotait 2,3230 marks et 7,85 francs.

### MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

| DEVISES | cours BDF 13/05 | % 10/05 | Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Allemagne (100 dm) | 338,1400 | -0,26 | 327 | 351 |
| Ecu | 6,3605 | [illegible] | — | [illegible] |
| Etats-Unis (1 usd) | 5,1830 | [illegible] | 4,8500 | 5,4500 |
| Belgique (100 F) | 16,4500 | [illegible] | 15,8500 | [illegible] |
| Pays-Bas (100 fl) | 302,5000 | [illegible] | — | [illegible] |
| Italie (1000 lir.) | 3,3195 | [illegible] | 3,0600 | [illegible] |
| Danemark (100 krd) | 87,5600 | [illegible] | 83 | [illegible] |
| Irlande (1 iep) | 8,1065 | [illegible] | 7,7300 | [illegible] |
| Gde-Bretagne (1 L) | 7,8670 | [illegible] | 7,4200 | [illegible] |
| Grèce (100 drach.) | 2,1320 | [illegible] | 1,8500 | [illegible] |
| Suède (100 krs) | 76,2200 | [illegible] | 70 | [illegible] |
| Suisse (100 F) | 414,3800 | [illegible] | 402 | [illegible] |
| Norvège (100 k) | 78,7300 | -0,19 | 73,5000 | [illegible] |
| Autriche (100 sch) | 48,0530 | [illegible] | 46,7000 | [illegible] |
| Espagne (100 pes.) | 4,0570 | [illegible] | 3,7800 | [illegible] |
| Portugal (100 esc. | 3,2950 | [illegible] | 2,9500 | [illegible] |
| Canada 1 dollar ca | 3,7769 | [illegible] | 3,5000 | [illegible] |
| Japon (100 yens) | 4,9329 | [illegible] | 4,7000 | [illegible] |
| Finlande (mark) | 108,8500 | -0,54 | 101 | 112 |



| PARITÉS DU DOLLAR | 14/05 | 13/05 | Var. % |
|---|---|---|---|
| FRANCFORT : USD/DM | 1,5329 | 1,5291 | +0,25 |
| TOKYO : USD/Yens | 104,9800 | 105,4400 | -0,44 |

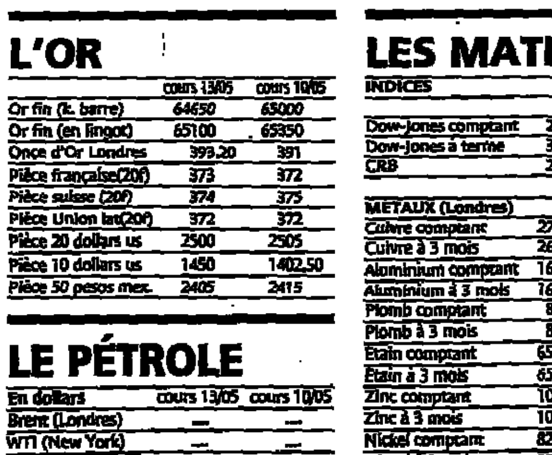
### MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| DEVISES comptant: | demande | offre | demande 1 mois | offre 1 mois |
|---|---|---|---|---|
| Dollar Etats-Unis | 5,1790 | 5,1785 | 5,1500 | 5,1480 |
| Yen (100) | 4,9227 | 4,9195 | 4,8165 | 4,9099 |
| Deutschemark | 3,3826 | 3,3824 | 3,3898 | 3,3893 |
| Franc Suisse | 4,1472 | 4,1435 | 4,1596 | 4,1546 |
| Lire ital. (1000) | 3,3146 | 3,3132 | 3,3034 | 3,3080 |
| Livre sterling | 7,8648 | 7,8589 | 7,8517 | 7,8450 |
| Peseta (100) | 4,0523 | 4,0499 | 4,0500 | 4,0453 |
| Franc Belge | 16,453 | 16,446 | 16,492 | 16,480 |

### TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

| DEVISES | 1 mois | 3 mois | 6 mois |
|---|---|---|---|
| Eurofranc | 3,81 | 3,81 | 3,90 |
| Eurodollar | 5,31 | 5,44 | 5,56 |
| Eurolivre | 6 | 6,06 | 6,12 |
| Eurodeutschemark | 3,31 | 3,19 | 3,19 |

# L'OR

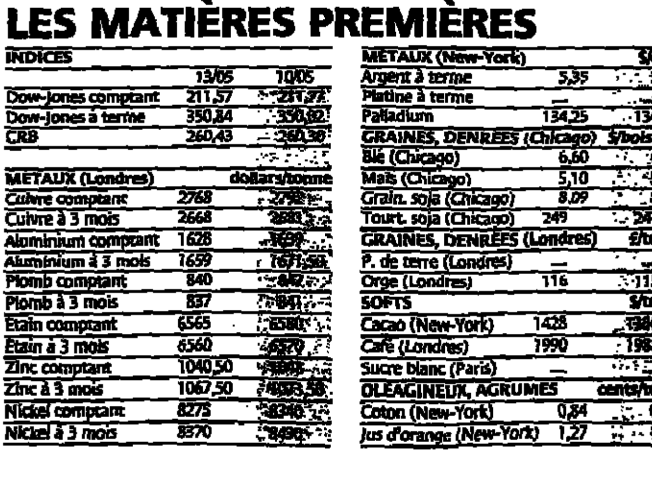


| | cours 13/05 | cours 10/05 |
|---|---|---|
| Or fin (k. barre) | 64650 | 65000 |
| Or fin (en lingot) | 65100 | 65350 |
| Once d'Or Londres | 393,20 | 391 |
| Pièce française(20f) | 373 | 372 |
| Pièce suisse (20f) | 374 | 375 |
| Pièce Union lat(20f) | 372 | 372 |
| Pièce 20 dollars us | 2500 | 2505 |
| Pièce 10 dollars us | 1450 | 1402,50 |
| Pièce 50 pesos mex. | 2405 | 2415 |

# LE PÉTROLE

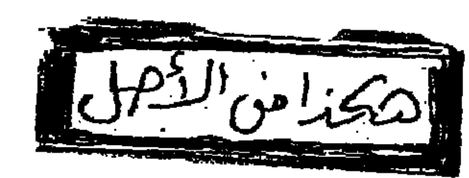
| En dollars | cours 13/05 | cours 10/05 |
|---|---|---|
| Brent (Londres) | — | — |
| WTI (New York) | — | — |
| Crude Oil (New York) | — | — |

# LES MATIÈRES PREMIÈRES



| INDICES | 13/05 | 10/05 |
|---|---|---|
| Dow-Jones comptant | 211,57 | 211,72 |
| Dow-Jones à terme | 350,84 | 350,82 |
| CRB | 260,43 | 260,30 |
| METAUX (Londres) | | dollars/tonne |
| Cuivre comptant | 2768 | [illegible] |
| Cuivre à 3 mois | 2668 | [illegible] |
| Aluminium comptant | 1628 | [illegible] |
| Aluminium à 3 mois | 1659 | [illegible] |
| Plomb comptant | 840 | [illegible] |
| Plomb à 3 mois | 837 | [illegible] |
| Etain comptant | 6565 | 6580 |
| Etain à 3 mois | 6560 | [illegible] |
| Zinc comptant | 1040,50 | [illegible] |
| Zinc à 3 mois | 1067,50 | [illegible] |
| Nickel comptant | 8275 | 8340 |
| Nickel à 3 mois | 8370 | [illegible] |

| METAUX (New-York) | | $/once |
|---|---|---|
| Argent à terme | 5,35 | 5,40 |
| Platine à terme | — | — |
| Palladium | 134,25 | 134,25 |
| GRAINES, DENRÉES (Chicago) | | $/boisseau |
| Blé (Chicago) | 6,60 | 6,51 |
| Maïs (Chicago) | 5,10 | 5,03 |
| Grain. soja (Chicago) | 8,09 | 8,02 |
| Tourt. soja (Chicago) | 249 | 247 |
| GRAINES, DENRÉES (Londres) | | £/tonne |
| P. de terre (Londres) | — | — |
| Orge (Londres) | 116 | 115 |
| SOFTS | | $/tonne |
| Cacao (New-York) | 1428 | 1386 |
| Café (Londres) | 1990 | 1988 |
| Sucre blanc (Paris) | — | [illegible] |
| OLÉAGINEUX, AGRUMES | | cents/tonne |
| Coton (New-York) | 0,84 | 0,84 |
| Jus d'orange (New-York) | 1,27 | 1,28 |



# RÈGLEMENT MENSUEL

**MARDI 14 MAI**
Liquidation : 23 mai
Taux de report : 3,25
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,46 %
CAC 40 : 2110,51

| VALEURS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours | % +- | Montant coupon (1) |
|---|---|---|---|---|
| EDF-GDF 3% | 7736 | 7738 | + 0,02 | 163,33 |
| B.N.P. (T.P) | 920 | 920 | — | 60,28 |
| Cr.Lyonnais(T.P.) | 830 | 820 | - 1,20 | 60,71 |
| Renault (T.P.) | 1520 | 1520 | — | 94,77 |
| Rhone Poulenc(T.P) | 2038 | 2000 | - 1,86 | 103,71 |
| Saint Gobain(T.P.) | 1245 | 1243 | - 0,16 | 81,63 |
| Thomson S.A (T.P) | 1086 | 1089 | + 0,27 | 56,02 |
| Accor | 707 | 712 | + 0,70 | 18 |
| Air Liquide | 911 | 920 | + 0,98 | 14 |
| Alcatel Alsthom | 487,80 | 493,40 | + 1,14 | 15 |
| Alcatel Cable | 480 | 484,80 | + 1 | 18 |
| Alspi | 486 | 483 | - 0,61 | 15 |
| AGF-Ass.Gen.France | 140 | 140 | — | 3 |
| Axa | 294,50 | 297,10 | + 0,88 | 6,50 |
| Axime | 650 | 641 | - 1,38 | — |
| Bail Investis. | 835 | 840 | + 0,59 | 20,15 |
| Bancaire (Cie) | 601 | 598 | - 0,49 | 18 |
| Bazar Hot. Ville | 510 | 510 | — | 16 |
| Bertrand Faure | 168,50 | 166,60 | - 1,12 | 3,50 |
| BIC | 570 | 573 | + 0,52 | 5 |
| BIS | 627 | 627 | — | 4 |
| B.N.P. | 202,60 | 201 | - 0,78 | 3,30 |
| Bollore Techno. | 565 | 572 | + 1,23 | 22 |
| Bongrain | 2873 | 2870 | - 0,10 | 61 |
| Bouygues | 505 | 509 | + 0,79 | 12 |
| Canal + | 1215 | 1233 | + 1,48 | 15 |
| Cap Gemini Sogeti | 178,80 | 180,50 | + 0,95 | 7 |
| Carbone Lorraine | 750 | 750 | — | 10 |
| Carrefour | 2663 | 2686 | + 0,86 | 32 |
| Casino Guichard | 206 | 205 | - 0,48 | 4 |
| Casino Guich.ADP | 144 | 143 | - 0,69 | 4,25 |
| Castorama Dl (Li) | 951 | 956 | + 0,52 | 30,60 |
| C.C.F. | 252,10 | 248,30 | - 1,50 | 4,50 |
| CCMX(ex.CCMC) Ly | 58 | 58,50 | + 0,86 | 2,40 |
| Cegid (Ly) | 484 | 486 | + 0,41 | 26 |
| CEP Communication | 443 | 446,10 | + 0,69 | 6 |
| Cerus Europ.Reun | 101 | 101 | — | 10 |
| Cetelem | 1100 | 1090 | - 0,90 | 10 |
| CGIP | 1152 | 1155 | + 0,26 | 35 |
| Chargeurs | 1409 | 1439 | + 2,12 | 14 |
| Christian Dior | 677 | 679 | + 0,29 | 5,50 |
| Ciments Fr.Priv.B | 247 | 248 | + 0,40 | 17,50 |
| Clarins | 766 | 765 | - 0,13 | 7 |
| Club Mediterranee | 493 | 500 | + 1,41 | 7 |
| Coflexip | 190 | 190 | — | 3,30 |
| Colas | 898 | 905 | + 0,77 | 25 |
| Comptoir Entrep.1 | 15,80 | 16,30 | + 3,16 | 7,50 |
| Comptoir Moder. | 2073 | 2075 | + 0,09 | 20 |
| CPR | 415 | 410,30 | - 1,13 | 29 |
| Cred.Fon.France | 35,15 | 35,90 | + 2,13 | 28 |
| Credit Local Fce | 395,60 | 395,50 | - 0,02 | 12,66 |
| Credit Lyonnais CI | 168,70 | 167 | - 1 | 10 |
| Credit National | 364,50 | 368 | + 0,96 | 13,50 |
| CS Signaux(CSEE) | 267 | 270 | + 1,12 | 4,30 |
| Damart | 3950 | 3950 | — | 65 |
| Danone | 773 | 774 | + 0,12 | 16 |
| Dassault-Aviation | 482,50 | 490,30 | + 1,61 | 8,50 |
| Dassault Electro | 304,90 | 306 | + 0,36 | 4,50 |
| De Dietrich | 268,80 | 266 | - 1,04 | 53 |
| Degremont | 486 | 489 | + 0,61 | 8 |
| Dev.R.N-P.Cal Li | 52,75 | 52,25 | - 0,94 | — |
| DMC (Dollfus Mi) | 259,50 | 260 | + 0,19 | 4 |
| Docks France | 1097 | 1066 | - 2,82 | 13 |
| Dynaction | 141 | 141 | — | 3 |
| Eaux (Gle des) | 553 | 551 | - 0,36 | 11,25 |
| Ecco | 1277 | 1265 | - 0,93 | 12 |
| Eiffage | 818 | 740 | - 9,53 | 13,70 |
| Elf Aquitaine | 387 | 388,20 | + 0,31 | 13 |
| Eramet | 389 | 385 | - 1,02 | 5,40 |
| Eridania Beghin | 840 | 840 | — | 38 |
| Essilor Intl | 1267 | 1270 | + 0,23 | 11,50 |
| Essilor Intl ADP | 985 | 991 | + 0,60 | 12,30 |
| Esso | 610 | 609 | - 0,16 | 17 |
| Eurafrance | 1980 | 2000 | + 1,01 | 48 |
| Euro Disney | 14,65 | 14,70 | + 0,34 | 0,66 |
| Europe 1 | 1130 | 1163 | + 2,92 | 19 |
| Eurotunnel | 6,75 | 6,75 | — | — |
| Filipacchi Medias | 1000 | 1000 | — | 12 |
| Finextel | 79,50 | 78,50 | - 1,25 | 4,40 |
| Fives-Lille | 542 | 545 | + 0,55 | 11 |
| Fromageries Bel | 4910 | 4860 | - 1,01 | 48 |
| Galeries Lafayette | 1620 | 1630 | + 0,61 | 31 |
| GAN | 150,90 | 149,40 | - 0,99 | 4 |
| Gascogne (B) | 505 | 500 | - 0,99 | 4,50 |
| Gaz et Eaux | 2190 | 2190 | — | 55 |
| Geophysique | 319 | 312,80 | - 1,94 | 3 |
| G.F.C. | 415 | 412 | - 0,72 | 18,50 |
| Groupe Andre S.A. | 516 | 520 | + 0,77 | 6 |
| Gr.Zannier (Ly) | 115,50 | 113 | - 2,16 | 2 |
| GTM-Entrepose | 326,10 | 324 | - 0,64 | 8 |
| Guilbert | 818 | 795 | - 2,81 | 12 |
| Guyenne Gascogne | 1721 | 1735 | + 0,81 | 26 |
| Havas | 436 | 438,90 | + 0,66 | 3,50 |
| Havas Ad.Euro RSCG | 605 | 610 | + 0,82 | 17,80 |
| Imetal | 770 | 770 | — | 12,50 |
| Immeubl.France | 355 | 354,90 | - 0,02 | 15 |
| Ingenico | 71,70 | 72 | + 0,41 | 2 |
| Interbail | 267 | 269,90 | + 1,08 | 32 |
| Intertechnique 1 | 565 | 565 | — | 23,50 |
| Jean Lefebvre | 323 | 320 | - 0,92 | 9 |
| Klepierre | 611 | 610 | - 0,16 | 26,67 |
| Labinal | 740 | 767 | + 3,64 | 21,50 |
| Lafarge | 321 | 329,40 | + 2,61 | 10 |
| Lagardere (MMB) | 135,50 | 136 | + 0,36 | 2,80 |
| Lapeyre | 292,10 | 304 | + 4,07 | 4,90 |
| Lebon | 220,10 | 218 | - 0,95 | 7 |
| Legrand | 980 | 993 | + 1,44 | 3,39 |
| Legrand ADP | 603 | 607 | + 0,66 | 5,36 |
| Legris Indust. | 277 | 272 | - 1,80 | 8 |
| Locindus | 865 | 869 | + 0,46 | 30,50 |
| L'Oreal | 1550 | 1556 | + 0,38 | 12,20 |
| LVMH Moet Vuitton | 1249 | 1272 | + 1,84 | 5,50 |
| Lyonnaise Eaux | 524 | 525 | + 0,19 | 17,50 |
| Marine Wendel | 430,20 | 430,50 | + 0,06 | 15 |
| Matra-Hachette | 130,60 | 132,50 | + 1,45 | 2,70 |
| Metaleurop | 59,10 | 59 | - 0,16 | 4 |
| Metrologie Inter. | 21,05 | 21,90 | + 4,03 | — |
| Michelin | 243,60 | 246,50 | + 1,19 | 2,25 |
| Moulinex | 78,60 | 79 | + 0,50 | 4 |
| Nord-Est | 138 | 139,50 | + 1,08 | 3,50 |
| Nordon (Ny) | 420 | — | — | — |
| NRJ | 700 | 720 | + 2,85 | 5,40 |
| OLIPAR | 136,90 | 138 | + 0,80 | — |
| Paribas | 316,10 | 319,70 | + 1,13 | 12 |
| Pechiney | 227 | 225 | - 0,88 | — |
| Pechiney CIP | 249 | 249,80 | + 0,32 | 4,50 |
| Pechiney Intl | 111 | 109 | - 1,80 | 3 |
| Pernod-Ricard ■ | 337,70 | 338,80 | + 0,32 | 24 |
| Peugeot | 723 | 725 | + 0,27 | 6 |
| Pinault-Prin.Red. | 1582 | 1580 | - 0,12 | 22,50 |
| Plastic-Omn.(Ly) | 450 | 450 | — | 7,50 |
| Poliet | 553 | 553 | — | 7,50 |
| Primagaz | 549 | 566 | + 3,09 | 28 |
| Promodes | 1408 | 1408 | — | 18,50 |
| Publicis | 403,50 | 409 | + 1,36 | 4 |
| Remy Cointreau | 150,90 | 152,90 | + 1,32 | 4,60 |
| Renault | 149,90 | 146,50 | - 2,26 | 3,50 |
| Rexel | 1222 | 1212 | - 0,81 | 11,50 |
| Rhone Poulenc A | 124,10 | 123,90 | - 0,16 | 2,20 |
| Rochette (La) | 31,35 | 31 | - 1,11 | 4,20 |
| Roussel Uclaf | 1214 | 1207 | - 0,57 | 34,80 |
| Rue Imperiale(Ly) | 4228 | 4295 | + 1,77 | 109 |
| Sade (Ny) | 202 | 201 | - 0,49 | 12,50 |
| Sagem SA | 3184 | 3150 | - 1,06 | 22,50 |
| Saint-Gobain | 646 | 648 | + 0,30 | 15,52 |
| Saint-Louis | 1480 | 1500 | + 1,35 | 38 |
| Salomon (Ly) | 3540 | 3555 | + 0,42 | 24 |
| Salvepar (Ny) | 449 | 450 | + 0,22 | 17,50 |
| Sanofi | 380,50 | 383,60 | + 0,81 | 6 |
| Sat | 2041 | 2020 | - 1,02 | 27,50 |
| Saupiquet (Ns) | 1540 | 1500 | - 2,59 | 20 |
| Schneider SA | 238,20 | 237,30 | - 0,37 | 17 |
| SCOR SA | 191,30 | 199,50 | + 4,28 | 2 |
| S.E.B. | 822 | 822 | — | 10,20 |
| Sefimeg | 363 | 355 | - 2,20 | 14,20 |
| SEITA | 189,70 | 189,30 | - 0,21 | 5,20 |
| Selectibanque | 103,20 | 103,10 | - 0,09 | 42,50 |
| SFIM | 1115 | 1113 | - 0,17 | 30 |
| SGE | 111 | 110 | - 0,90 | 5 |
| Sidel | 1117 | 1109 | - 0,71 | 13,50 |
| Simco | 488 | 487 | - 0,20 | 20,26 |
| S.I.T.A. | 1095 | 1090 | - 0,45 | 9 |
| Skis Rossignol | 1866 | 1920 | + 2,89 | 22 |
| Sligos | 488 | 490 | + 0,40 | 8 |
| Societe Gale A. | 575 | 575 | — | 16 |
| Sodexho | 2000 | 1990 | - 0,50 | 22 |
| Sommer-Allibert | 1457 | 1453 | - 0,27 | 38 |
| Sophia | 224,20 | 225,10 | + 0,40 | 38,50 |
| Spir Communication | 550 | 558 | + 1,45 | 14,80 |
| Strafor Facom | 355 | 354 | - 0,28 | 6 |
| Suez | 205,50 | 207,50 | + 0,97 | 8,20 |
| Synthelabo | 404,20 | 408 | + 0,94 | 3,24 |
| Technip | 463 | 465 | + 0,43 | 8 |
| Thomson-CSF | 137,40 | 139,60 | + 1,52 | 2 |
| Total | 349,10 | 350 | + 0,25 | 8 |
| UAP | 106 | 105 | - 0,94 | 3 |
| UFB Locabail | 489 | 485 | - 0,81 | 18 |
| UGC DA (M) | 319,90 | 318 | - 0,59 | 3,54 |
| UIC | 81,50 | 82 | + 0,61 | 25 |
| UIF | 443 | 447,90 | + 1,10 | 22 |
| UIS | 180 | 179,60 | - 0,22 | 14,47 |
| Unibail | 500 | 499 | - 0,20 | 27 |
| Union Assur.Fdal | 630 | 639 | + 1,42 | 14 |
| Usinor Sacilor | 81,40 | 81,85 | + 0,55 | — |
| Valeo | 291,40 | 290,30 | - 0,37 | 2,28 |
| Vallourec | 259,80 | 257 | - 1,07 | 6,37 |
| Via Banque | 195,10 | 197,50 | + 1,23 | 10 |
| Worms & Cie | 271 | 271 | — | 8 |
| Zodiac ex.dt divid | 1220 | 1220 | — | 9 |
| Elf Gabon | 1095 | 1094 | - 0,09 | 57,20 |

| VALEURS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours | % +- | Montant coupon (1) |
|---|---|---|---|---|
| ABN Amro Hol. # | 265,10 | [illegible] | + 0,45 | [illegible] |
| Adidas AG # | 400,20 | [illegible] | + 2,94 | [illegible] |
| American Express | 247 | [illegible] | + 0,44 | [illegible] |
| Anglo American # | 335 | [illegible] | + 1,52 | [illegible] |
| Amgold # | 520 | [illegible] | — | [illegible] |
| Arjo Wiggins App. | 14,55 | [illegible] | - 3,09 | [illegible] |
| A.T.T. # | 318 | [illegible] | + 0,97 | [illegible] |
| Banco Santander # | 247,90 | [illegible] | - 1,89 | [illegible] |
| Barrick Gold # | 162 | [illegible] | + 0,86 | [illegible] |
| B.A.S.F. # | 1358 | [illegible] | + 0,95 | [illegible] |
| Bayer # | 1655 | [illegible] | + 0,24 | [illegible] |
| Blenheim Group | 25,40 | [illegible] | + 0,39 | [illegible] |
| Cordiant PLC | 10,40 | [illegible] | — | [illegible] |
| Crown Cork ord. ■ | 242,30 | [illegible] | - 3,83 | [illegible] |
| Crown Cork PF CV ■ | 226 | [illegible] | - 2,16 | [illegible] |
| Daimler Benz # | 2790 | [illegible] | + 0,03 | [illegible] |
| De Beers # | 171,10 | [illegible] | + 1,69 | [illegible] |
| Deutsche Bank # | 247,90 | [illegible] | + 1,25 | [illegible] |
| Dresdner Bank # | 127,60 | [illegible] | + 0,62 | [illegible] |
| Driefontein # | 79,05 | [illegible] | + 2,27 | [illegible] |
| Du Pont Nemours # | 410 | [illegible] | + 0,75 | [illegible] |
| Eastman Kodak # | 389,30 | [illegible] | + 2,15 | [illegible] |
| East Rand # | 3,35 | [illegible] | - 0,89 | [illegible] |
| Echo Bay Mines # | 68,20 | [illegible] | + 0,43 | [illegible] |
| Electrolux # | 258,30 | [illegible] | + 0,65 | [illegible] |
| Ericsson # | 111 | [illegible] | + 0,27 | [illegible] |
| Exxon Corp. # ■ | 433,90 | [illegible] | + 1,29 | [illegible] |
| Ford Motor # | 180,50 | [illegible] | + 2,16 | [illegible] |
| Freegold # | 57,90 | [illegible] | + 0,51 | [illegible] |
| Gencor Limited # | 20,10 | [illegible] | + 0,49 | [illegible] |
| General Elect. # | 401 | [illegible] | + 1,29 | [illegible] |
| General Motors # | 271,40 | [illegible] | + 1,17 | [illegible] |
| Gle Belgique # | 404,90 | [illegible] | - 1,65 | [illegible] |
| Grd Metropolitan | 34,45 | [illegible] | + 1,16 | [illegible] |
| Guinness Plc # | 38,60 | [illegible] | — | [illegible] |
| Hanson Plc | 15,70 | [illegible] | - 0,31 | [illegible] |
| Harmony Gold # | 57,50 | [illegible] | — | [illegible] |
| Hitachi # | 51,55 | 51,75 | + 0,38 | 0,22 |
| Hoechst # | 1630 | 1661 | + 1,90 | 32,17 |
| I.B.M # | 555 | 558 | + 0,54 | 1,53 |
| I.C.I # | 68,55 | 69 | + 0,65 | 1,42 |
| Ito Yokado # | 294,40 | 293,50 | - 0,30 | 0,72 |
| Matsushita # | 88,80 | 89 | + 0,22 | 0,25 |
| Mc Donald's # | 247 | 248,90 | + 0,76 | 0,29 |
| Merck and Co # | 309,30 | 311 | + 0,54 | 1,46 |
| Mitsubishi Corp. # | 71,80 | 70,90 | - 1,25 | - 0,16 |
| Mobil Corporat. # | 583 | 593 | + 1,71 | 4,39 |
| Morgan J.P. # | 441 | 449,70 | + 1,97 | 3,51 |
| Nestle SA Nom. # | 5820 | 5820 | — | 73,29 |
| Nipp. MeatPacker # | 77,20 | — | — | 0,60 |
| Nokia A | 185 | 184,30 | - 0,37 | 3,18 |
| Norsk Hydro # | 230 | 230 | — | 4 |
| Petrofina # | 1529 | 1541 | + 0,78 | 40,82 |
| Philip Morris # | 458,60 | 464,10 | + 1,19 | 4,26 |
| Philips N.V # | 181,30 | 181,50 | + 0,11 | 3,64 |
| Placer Dome Inc # | 148,30 | 150,50 | + 1,48 | 0,29 |
| Procter Gamble # | 440,80 | 448,70 | + 1,79 | 1,74 |
| Quilmes | 251 | 251 | — | 0,01 |
| Randfontein # | 34,80 | 36,15 | + 3,87 | 0,34 |
| Rhone Poul.Rorer # ■ | 305,60 | 310 | + 1,43 | 1,40 |
| Royal Dutch # | 760 | 762 | + 0,26 | 9,81 |
| R T Z # | 81,40 | 81,20 | - 0,24 | 1 |
| Sega Enterprises | 255 | 255 | — | 0,98 |
| Saint-Helena # | 32,05 | 32 | - 0,15 | 1,49 |
| Schlumberger # | 453,50 | 453 | - 0,11 | 1,91 |
| SGS Thomson Micro. | 229 | 237,10 | + 3,53 | — |
| Shell Transport # | 72,10 | 72,05 | - 0,06 | 0,97 |
| Siemens # | 283,10 | 284,70 | + 0,56 | 32,52 |
| Sony Corp. # | 327,50 | 328 | + 0,15 | 1,01 |
| Sumitomo Bank # | 100,60 | 102,10 | + 1,49 | 0,17 |
| T.D.K # | 292 | 292 | — | 1,01 |
| Telefonica # | 89 | 88,45 | - 0,61 | 0,91 |
| Toshiba # | 38,25 | 38,35 | + 0,26 | 0,20 |
| Unilever # | 703 | 697 | - 0,85 | 10,69 |
| United Technol. # | 573 | 567 | - 1,04 | 2,35 |
| Vaal Reefs # | 524 | 529 | + 0,95 | 9,64 |
| Volkswagen A.G # | 1787 | 1803 | + 0,89 | 7,68 |
| Volvo (act.B) # | 116,60 | 115,70 | - 0,77 | 2,13 |
| Western Deep # | 247,80 | 245 | - 1,12 | 3,31 |
| Yamanouchi # | 119,50 | 119,90 | + 0,33 | 0,56 |
| Zambia Copper | 3,45 | 3,57 | + 3,47 | — |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication categorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

**DERNIÈRE COLONNE (1) :**
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

# COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
**MARDI 14 MAI**

| OBLIGATIONS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| BFCE 9% 91-02 | 115,50 | 4,989 |
| CEPME 8,5% 88-97CA | 104,43 | 7,525 ↓ |
| CEPME 9% 89-99 CA# | 111,31 | 6,762 d |
| CEPME 9% 92-06 TSR | 113,50 | 8,164 |
| CFD 9,7% 90-03 CB | 118,68 | 2,869 o |
| CFD 8,6% 92-05 CB | 113,35 | 2,350 |
| CFF 10% 88-98 CA# | 110,20 | 5,365 ↓ |
| CFF 9% 88-97 CA# | 105,35 | 5,656 ↑ |
| CFF 10,25%90-01CB# | 115,20 | 1,854 o |
| CLF 8,9% 88-00 CA# | 112,12 | 8,705 ↓ |
| CLF 9%88-93/98 CA# | 107,09 | 2,680 |
| CNA 9% 4/92-07 | — | 0,895 ↓ |
| CRH 8,6% 92/94-03 | 112,46 | 7,660 |
| CRH 8,5% 10/87-88# | 109,29 | 4,728 |
| EDF 8,6% 88-89 CA# | 110,83 | 3,252 d |
| EDF 8,6% 92-04 # | 113,70 | 0,966 ↑ |
| Emp.Etat 6%93-97 # | 102,03 | 5,066 ↑ |
| Finansder 9%91-06# | 116,67 | 4,328 |
| Finansd.8,6%92-02# | 112,60 | 2,678 |
| Flora9,75% 90-99# | — | 8,018 |
| OAT 8,5% 87-97CA# | 104,63 | 7,664 |
| OAT 9,90%85-97 CA# | — | 4,301 |
| OAT 88-98 TME CA | — | 1,854 |
| OAT 9/85-98 TRA | 101,50 | 4,398 |
| OAT 9,50%88-98 CA# | 109,74 | 8,565 ↑ |
| OAT TMB 87/99 CA | 99,77 | 1,349 |
| OAT 8,125% 89-99 # | 108,85 | 8,014 |
| OAT 8,50%90/00 CA# | 111,21 | 1,294 |
| OAT 85/00 TRA CA | 105,70 | 5,119 |
| OAT 10%5/85-00 CA# | 116,66 | 9,808 |
| OAT 89-01 TME CA | 103,60 | 1,858 |
| OAT 8,5% 87-02 CA# | 113,55 | 4,117 |
| OAT 8,50% 89-19 # | 115 | 4,831 |
| OAT 8,50%92-23 CA# | 115,01 | 0,582 d |
| SNCF 8,8% 87-94CA | 108,75 | 2,597 |
| Lyon.Eaux 6,5%90CV | 910 | — |

| ACTIONS FRANÇAISES | | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|---|
| Arbel | | 232 | 235 |
| Bains C.Monaco | | 570 | 560 |
| B.N.P.Intercont | | 342,50 | 350 |
| Bidermann Intl | ◆ | 110 | 110 |
| B T P (la cie) | ◆ | 7,60 | 7,60 |
| Centenaire Blanzy | | 405 | 407 |
| Ceragen Holding | ◆ | 20,25 | 20,25 |
| Champex (Ny) | ◆ | 23,50 | 23,50 |
| CIC Un.Euro.CIP | | 364 | 364,20 |
| C.I.T.R.A.M. (B) | ◆ | 2940 | 2990 |
| Cpt Lyon Alem | | 389,50 | 382 |
| Concorde-Ass Risq | | 845 | 840 |
| Cpe Valfond ex.CMP | ◆ | 12,20 | 12,20 |
| Darblay | ◆ | 460 | 460 |
| Didot Bottin | | 760 | 762 |
| Eaux Bassin Vichy | ◆ | 4750 | 4850 |
| Ecia | | 740 | 725 |
| Ent.Mag. Paris | | 1192 | 1350 |
| Eridania Beghin CI | ◆ | 848 | 848 |
| Fidei | | 46,30 | 45,40 |
| Finalens | | 400 | 399 |
| F.I.P.P. | ◆ | 104 | 105 |
| Fonciere (Cie) | | 544 | 548 |
| Fonciere Euris | | 224,50 | 225 |
| Foncina # | ◆ | 449 | 449 |
| France I.A.R.D. | ◆ | 1006 | [illegible] |
| France S.A. | | 1400 | [illegible] |
| From. Paul-Renard | ◆ | 2050 | [illegible] |
| Gaumont # | | 418 | [illegible] |
| Genefim | | 153,80 | [illegible] |
| Gevelot | | 1810 | [illegible] |
| G.T.I (Transport) | ◆ | 372 | [illegible] |
| Immobail | | 125 | [illegible] |
| Immobanque | | 770 | [illegible] |
| Lucia | | 51,35 | [illegible] |
| Monoprix | ◆ | 159 | [illegible] |
| Metal Deploye | ◆ | 423 | [illegible] |
| Mors # | | 17,15 | [illegible] |
| Navigation (Nle) | | 65,80 | [illegible] |
| Paluel-Marmont | ◆ | 275 | [illegible] |
| Exa.Clairefont(Ny) | | 1359 | [illegible] |
| Parfinance | ◆ | 193 | [illegible] |
| Paris Orleans | | 278 | [illegible] |
| Piper Heidsieck | ◆ | 1399 | [illegible] |
| Promodes (CI) | | 901 | [illegible] |
| PSB Industries Ly | | 332 | [illegible] |
| Rougier # | | 500 | [illegible] |
| Saga | | 172 | [illegible] |
| Salins du Midi | | 471 | [illegible] |
| Silic | | 750 | [illegible] |
| S.I.P.H. | | 215 | [illegible] |
| Sofal | ◆ | 89 | [illegible] |
| Soffo | ◆ | 261,30 | [illegible] |
| Sofragi | ◆ | 3811 | [illegible] |
| Soudure Autogene | ◆ | 995 | [illegible] |
| Sovabail | | 340 | [illegible] |
| Taittinger | | 1806 | [illegible] |
| Tour Eiffel | ◆ | 284 | [illegible] |
| Vicat | ◆ | 465 | [illegible] |

| ACTIONS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Bayer.Vereins Bank | 146,30 | 146,30 |
| Commerzbank AG | 1121 | 1101 |
| Fiat Ord. | 20,60 | 20,60 |
| Gevaert | 306,90 | 306,90 |
| Gold Fields South | 160,50 | 160,50 |
| Kubota Corp. | 28,40 | [illegible] |
| Montedison act.ep. | 10,05 | [illegible] |
| Olympus Optical | 54 | [illegible] |
| Ottomane(cie Fin.) | 298,50 | 295 |
| Robeco | 381,30 | [illegible] |
| Rodamco N.V. | 147 | [illegible] |
| Rolinco | 417,80 | [illegible] |
| Solvay SA | 3000 | 2990 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
**MARDI 14 MAI**

| VALEURS | | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|---|
| Acial (Ns) # | | 60 | 60,05 |
| AFE # | | 516 | 518 |
| Aigle # | | 192 | 193 |
| Albert S.A (Ns) | | 130 | 128,60 |
| Alcan Techno. # | | 1415 | 1409 |
| Montaignes P.Gest. | | 700 | 702 |
| Assystem # | | 578 | 574 |
| Bque Picardie (Li) | ◆ | 615 | 615 |
| Bque Sofirec (M) | ◆ | 570 | 570 |
| Bque Tarneaud(B)# | | 240 | 242 |
| Bque Vernes | | 494,80 | 494 |
| Beneteau # | | 650 | 650 |
| B I M P | | 74,20 | 74,20 |
| Boiron (Ly) # | | 660 | 660 |
| Boisset (Ly)# | | 211,90 | 211,90 |
| But S.A. | | 357,10 | 370 |
| Cardif SA | | 768 | 770 |
| C.E.E # | | 290 | 290 |
| CEGEP # | | 155 | 154,90 |
| Cermex # (Ly) | | 360 | 360 |
| CFPI # | | 250 | 243 |
| Change Bourse (M) | | 327 | 327 |
| Christ.Dalloz # | | 1510 | 1500 |
| Cipe France Ly # | | 468,90 | 469 |
| CNIM CA# | | 204 | 207,50 |
| Codetour | ◆ | 330 | 330 |
| Comp.Euro.Tele-CET | | 340 | 340 |
| Conflandey S.A. | | 319 | 310 |
| C.A.Haute Normand. | | 334 | 338,90 |
| C.A.Ille & Vilaine | | 336 | 335 |
| C.A.de l'Isere Ly# | | 385 | 386 |
| C.A. Oise CCI | | 264 | 264 |
| Creeks | | 58 | 58 |
| Devanlay | | 531 | 531 |
| Devernois (Ly) | | 540 | 535 |
| Ducros Serv.Rapide | | 74,90 | 74,90 |
| Ecco Trav.Tempo Ly | | 454,50 | 454,60 |
| Europ.Extinc.(Ly) | | 254,50 | 254 |
| Europ Propulsion | | 632 | 632 |
| Expand s.a | ◆ | 195 | 236,88 |
| Factorem | | 705 | 700 |
| Faiveley # | | 318 | 313 |
| Finacor | | 126,80 | 125,50 |
| Fininfo | | 530 | 530 |
| Fructivie | | 679 | 676 |
| Gautier France # | | 290 | 287 |
| Gel 2000 | | 80 | 82 |
| GFI Industries # | | 765 | 770 |
| Girodet # (Ly) | | 42 | 42 |
| GLM S.A. | | 270 | 270,40 |
| Grandoptic.Photo # | | 605 | 610 |
| Gpe Guilin # Ly | | 212 | 211 |
| Kindy # | | 180 | 183 |
| Guerbet | | 378 | 372 |
| Hermes Internat.1# | | 1315 | 1314 |
| Hurel Dubois | | 520 | 510 |
| ICBT Groupe # | ◆ | 229 | 229 |
| I.C.C. | | 177,90 | 175 |
| Idianova | | 66,50 | 66,50 |
| Int. Computer # | ◆ | 107 | 113,90 |
| IPBM | | 64 | 64 |
| M6-Metropole TV | | 526 | 537 |
| Manitou # | | 575 | 590 |
| Manutan | | 930 | 930 |
| Marie Brizard | | 1290 | 1280 |
| Maxi-Livres/Profr. | | 202 | 201,40 |
| Mecelec (Ly) | | 81 | 83 |
| MGI Coutier | | 274,90 | 274,90 |
| Monneret Jouet Ly# | ◆ | 73,20 | 73,20 |
| Naf-Naf # | | 82,90 | 80,40 |
| N.S.C Schlum. Ny | | 730 | 725 |
| OGF Omn Gest.Fin. | ◆ | 900 | 908 |
| Onet # | | 1062 | 1080 |
| Paul Predault # | | 189 | 189 |
| P.C.W. | ◆ | 19 | 19 |
| Petit Boy # | | 112,50 | [illegible] |
| Pochet | | 990 | [illegible] |
| Poujoulat Ets (Ns) | | 236 | [illegible] |
| Radiall # | | 625 | [illegible] |
| Rallye(Cathiard)Ly | | 218 | [illegible] |
| Reydel Indust.Li | ◆ | 890 | [illegible] |
| Robertet # | | 1399 | [illegible] |
| Rouleau-Guichard | | 440 | [illegible] |
| Securidev # | | 77 | [illegible] |
| Smoby (Ly)# | | 615 | [illegible] |
| Sofco (Ly) | | 118,90 | [illegible] |
| Sofibus | ◆ | 367 | [illegible] |
| Sogepag # | | 137 | [illegible] |
| Sogeparc (Fin) | | 696 | [illegible] |
| Sopra | | 323,50 | [illegible] |
| Steph.Kelian # | | 92,05 | [illegible] |
| Sylea | | 498 | [illegible] |
| Teisseire-France | | 208 | [illegible] |
| TF1-1 | | 548 | [illegible] |
| Thermador Hold(Ly) | | 385 | [illegible] |
| Trouvay Cauvin # | | 82 | [illegible] |
| Unilog | | 560 | [illegible] |
| Union Fin.France | | 517 | [illegible] |
| Via Credit(Banque) | ◆ | 121,60 | [illegible] |
| Viel et Cie # | | 143 | [illegible] |
| Vilmorin et Cie # | | 478 | [illegible] |
| Virbac | | 730 | [illegible] |

# NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
**MARDI 14 MAI**

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| High Co. | 260,10 | [illegible] |
| Infonie | 500 | [illegible] |
| Joliez-Regal | 100 | [illegible] |
| Proxidis | 82 | [illegible] |

# HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
**MARDI 14 MAI**

| VALEURS | | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|---|
| B.A.C. | ◆ | 0,05 | [illegible] |
| Crédit Gén.Ind. | ◆ | 29 | [illegible] |
| Générale Occidentale | ◆ | 38,15 | [illegible] |
| Mumm | ◆ | 1200 | [illegible] |
| Nobel | ◆ | 181 | [illegible] |
| Sté lecteurs du Monde | ◆ | 132 | [illegible] |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

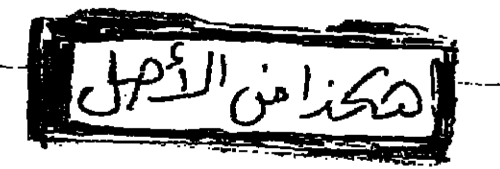
**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SICAV et FCP

*Une sélection*
*Cours de clôture le 13 mai*

| VALEURS | | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|---|
| **AGIPI** | | | |
| Agipi Ambition (Axa) | | 121,52 | 115,73 |
| **BANQUE POPULAIRE** | | | |
| Valorg | | 2402,69 | 2367,18 |
| **BANQUE TRANSATLANTIQUE** | | | |
| Arbitr. Court Terme | | 9416,84 | 9416,84 |
| Arbitr. Première | | 8998,09 | 8909 |
| Arbitr. Sécurité | | 17251,16 | 17165,33 |
| **BNP** | | | |
| Antigone Trésorerie | | 852726 | 852726 |
| Natio Court Terme | | 13699 | 13699 |
| Natio Court Terme2 | | 372144 | 372144 |
| Natio Epargne | | 2156,98 | 2135,62 |
| Natio Ep. Capital C/D | | 15453,04 | 15300,04 |
| Natio Ep. Croissance | | 2336,68 | 2290,86 |
| Natio Ep. Obligations | | 211,64 | 207,48 |
| Natio Epargne Retraite | | 141,34 | 138,57 |
| Natio Epargne Trésor | | 18656,41 | 18535,34 |
| Natio Epargne Valeur | | 598,16 | 580,37 |
| Natio France Index | | 1128,10 | 1104,72 |
| Natio Immobilier | | 1229,90 | 1205,78 |
| Natio Inter | | 1856,60 | 1819,80 |
| Natio Monétaire C/D | | 5328,85 | 5328,85 |
| Natio Opportunités | | [illegible] | 161,73 |
| Natio Patrimoine | | 1529,65 | 1499,66 |
| Natio Perspectives | | 1253,47 | 1228,89 |
| Natio Placements C/D | | 76305,08 | 76305,08 |
| Natio Revenus | | 1076,63 | 1065,97 |
| Natio Sécurité | | 11551,69 | 11551,69 |
| Natio Valeurs | | 1044,20 | 1023,73 |
| **BRED BANQUE POPULAIRE** | | | |
| Monedem | | 89728,44 | 89728,44 |
| Oblig. ttes caté. | ◆ | 232,58 | 229,14 |
| **CDC GESTION** | | | |
| Livret Bourse Inv. D | | 642,21 | 623,50 |
| Le Livret Portefeuille D | | 871,38 | 846 |
| Nord Sud Dévelop. C/D | | 2162,49 | 2158,17 |
| Patrimoine Retraite C | | 297,14 | 291,31 |
| Sicav Associations C | | 2357,43 | 2357,43 |
| **CDC TRÉSOR** | | | |
| Fonsicav C | | 18983,48 | 18946,59 |
| Mutual. dépôts Sicav C | | 18213,10 | 18176,75 |
| **CAISSE D'EPARGNE** | | | |
| Ecur. Actions Futur D | | 214,44 | 208,19 |
| Ecur. Capicourt C | | 221 | 220,45 |
| Ecur. Capitalisation C | | 227,12 | 224,87 |
| Ecur. Distrimonétaire D. | | 10263,50 | 10263,50 |
| Ecur. Expansion C | | 79799,14 | 79401,22 |
| Ecur. Géovaleurs C | | 2976,42 | 2889,75 |
| Ecur. Investis. D | | 175,25 | 170,15 |
| Ecur. Monétaire C/D | | 12659,65 | 12659,65 |
| Ecur. Trésorerie C/D | | 311,40 | 311,40 |
| Ecur. Trimestriel D | | 1965,15 | 1945,69 |
| Eparcourt-Sicav D | | 191,32 | 190,84 |
| Horizon C | | 1712,96 | 1663,07 |
| Prévoyance Ecur. D | | 98,63 | 97,65 |
| **Fonds communs de placements** | | | |
| Ecur. Capipremière C | | 11274,16 | 11251,66 |
| Ecur. Sécuripremière C | | 11492,26 | 11480,78 |
| Ecur. Sensipremière C | | 11815,49 | 11786,02 |
| **CRÉDIT AGRICOLE — CNCA** | | | |
| Amplia | o | 115620,55 | 115620,55 |
| Atout Amérique | | 142,69 | 139,21 |
| Atout Asie | | 107,47 | 104,85 |
| Atout Futur C | | 610,46 | 595,57 |
| Atout Futur D | | 582,32 | 568,12 |
| Coexis | | 1808,61 | 1774,89 |
| Dieze | | 1870,29 | 1835,42 |
| Elicash | o | 916879,11 | 916879,11 |
| Epargne-Unie | | 167,97 | 163,87 |
| Eurodyn | | 1768,19 | 1725,06 |
| Indicia | ◆ | 1261,08 | 1238,03 |
| Moné.J C | o | 11562,11 | 11562,11 |
| Moné.J D | o | 11562,11 | 11562,11 |
| Oblifutur | | 3932,45 | 3858,79 |
| Oraction | | 1847,35 | 1802,29 |
| Proficlus | | 1018,85 | 998,85 |
| Revenu-Vert | | 1192,47 | 1170,24 |
| Sévéa | ◆ | 107,35 | 104,73 |
| Synthésis | | 15864,46 | 15553,39 |
| Uni Foncier | | 1275,88 | 1244,76 |
| Uni France | | 667,90 | 651,61 |
| Uni Garantie C | | 1695,24 | 1662,68 |
| Uni Garantie D | | 1378,34 | 1352,64 |
| Uni-Régions | | 1640,55 | 1600,54 |
| Univar C | o | 299,69 | 299,69 |
| Univar D | o | 299,69 | 299,69 |
| Univers Actions | | 188,99 | 184,38 |
| Univers-Obligations | | 2186,99 | 2146,21 |
| **CIC BANQUES** | | | |
| Francic | | 571,36 | [illegible] |
| Francic Pierre | | 120,73 | [illegible] |
| Francic Régions | | 1678,24 | [illegible] |
| **CIC PARIS** | | | |
| Cicamonde | | 1318,87 | [illegible] |
| Converticic | | 357,98 | [illegible] |
| Ecocic | | 1415,77 | [illegible] |
| Oblicic Mondial | | 3337,31 | [illegible] |
| Oblicic Régions | | 1180,77 | [illegible] |
| Rentacic | | 165,16 | [illegible] |
| **CRÉDIT LYONNAIS** | | | |
| Eurco Solidarité | | 1299,70 | [illegible] |
| Lion 20000 | | 16676,44 | [illegible] |
| Lion Association | | 11131,92 | [illegible] |
| Lion Plus | | 1397,21 | [illegible] |
| Lion Trésor | | 2312,05 | [illegible] |
| Oblilion | | 1804,61 | [illegible] |
| Sicav 5000 | | 570,60 | [illegible] |
| Slivafrance | | 947,81 | [illegible] |
| Slivam | | 477,77 | [illegible] |
| Slivarente | | 236,77 | [illegible] |
| Slivinter | | 606,46 | [illegible] |
| Trilion | | 5265,54 | [illegible] |
| **CRÉDIT MUTUEL FINANCE** | | | |
| Avenir Alizes | | 2044,17 | [illegible] |
| Crédit Mutuel Capital | | 1707,31 | [illegible] |
| Créd.Mut.Ep.Cour.T. | ◆ | 861,73 | [illegible] |
| Créd.Mut.Ep.Ind.Cap | | 103,74 | [illegible] |
| Créd.Mut.Ep.J | | 22302,84 | [illegible] |
| Créd.Mut.Ep.long.T. | | 229,96 | [illegible] |
| Créd.Mut.Ep.Monde | | 1233,38 | [illegible] |
| Créd.Mut.Ep.Quatre | ◆ | 1104,22 | [illegible] |
| **LCF. E. DE ROTHSCHILD BANQUE** | | | |
| Asie 2000 | | 754,47 | [illegible] |
| Saint-Honoré Capital | | 17782,31 | [illegible] |
| St-Honoré March. Emer. | | 645,42 | [illegible] |
| St-Honoré Pacifique | | 811,27 | [illegible] |
| **LEGAL & GENERAL BANK** | | | |
| Sécuritaux | | 1784,19 | [illegible] |
| Stratégie Actions | ◆ | 966,48 | [illegible] |
| Stratégie Rendement | ◆ | 1771,26 | [illegible] |
| Amplitude Monde C | | 816,85 | [illegible] |
| Amplitude Monde D | | 795,76 | [illegible] |
| Elancial D | | 133,77 | [illegible] |
| Emergence Poste C/D | | 110,99 | [illegible] |
| Géobilys C | | 611,30 | [illegible] |
| Géobilys D | | 596,08 | [illegible] |
| Intensys C | | 113,38 | [illegible] |
| Intensys D | | 108,56 | [illegible] |
| Latitude C | | 144,22 | [illegible] |
| Latitude D | | 135,69 | [illegible] |
| Oblitys D | | 576,46 | [illegible] |
| Plénitude C/D | | 159,32 | [illegible] |
| Poste Gestion C | | 43057,57 | [illegible] |
| Revenus Trimestr. D | | 5266,33 | [illegible] |
| Solstice D | | 2350,97 | [illegible] |
| Thésora C | | 913,70 | [illegible] |
| Thésora D | | 831,67 | [illegible] |
| **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** | | | |
| Actimonétaire C | | 36842,07 | [illegible] |
| Actimonétaire D | | 31356,99 | [illegible] |
| Cadence 1 D | | 1070,34 | [illegible] |
| Cadence 2 D | | 1056,42 | [illegible] |
| Cadence 3 D | | 1061,66 | [illegible] |
| Capimonétaire C | | 1996,78 | [illegible] |
| Capimonétaire D | | 1855,28 | [illegible] |
| Capiobli g C | | 8452,27 | [illegible] |
| Interoblig C | | 6426,85 | [illegible] |
| Intersélection France D | | 589,28 | [illegible] |
| S.G. France opport. C | | 1707,40 | [illegible] |
| S.G. France opport. D | | 1646,51 | [illegible] |
| Sogenfrance C | | 1506,04 | [illegible] |
| Sogenfrance D | | 1389,90 | [illegible] |
| Sogépargne D | | 312,76 | [illegible] |
| Soginter C | | 1794,82 | [illegible] |
| **Fonds communs de placements** | | | |
| Favor D | ◆ | 1231,97 | [illegible] |
| Sogellance D | ◆ | 1697,85 | [illegible] |
| Sogenfrance Tempo D | ◆ | 143,44 | [illegible] |

**SYMBOLES**
o cours du jour; ◆ cours précédent.





# AUJOURD'HUI

SCIENCES

**ÉTHOLOGIE** La danse des abeilles, qui valut à Karl von Frisch le prix Nobel de médecine 1973, continue d'interroger les chercheurs. ● CE MODE DE COMMUNICATION, par lequel une « recruteuse » indique aux butineuses la direction et la distance de la source de nourriture qu'elle a repérée, se *révèle plus complexe encore* qu'on ne le soupçonnait. ● L'OLFACTION joue aussi son rôle, au même titre que la vision et l'audition. De récents travaux ont en effet montré que le dialogue entre danseuses et suiveuses est d'autant plus efficace que celles-ci sont étroitement apparentées. Or les sœurs de sang se reconnaissent à l'odeur spécifique de leur fratrie. ● CE COMPORTEMENT « népotique », qui régit peut-être l'ensemble des tâches des ouvrières, permettrait à chaque sous-famille d'augmenter *ses chances de survie.*

## Les abeilles se distinguent à vue de nez

### Dans leur quête de nourriture, les butineuses suivent de préférence celles qui ont le même père qu'elles. Pour les reconnaître, elles se fient à l'odeur caractéristique de leur fratrie

**L'OLFACTION**, décidément, est la reine des sens. Du moins chez les abeilles. On savait déjà que la reconnaissance des odeurs intervenait dans leur reproduction, dans la distribution de leurs tâches, et, bien sûr, dans leur quête de nourriture. Mais il restait un domaine dont cette capacité semblait écartée : la célèbre danse des abeilles, décryptée par Karl von Frisch (prix Nobel de médecine 1973), ne mobilisait apparemment que la vision et l'audition. Cette idée fausse vient de succomber à une série de recherches, dont les plus récentes ont été menées au laboratoire de neurobiologie comparée des invertébrés (INRA-CNRS) de Bures-sur-Yvette (Essonne). Des recherches qui montrent que les butineuses, pour être compétitives, mènent également le bal avec leur nez.

La danse des abeilles, ou le summum de la communication animale... Il fallut attendre la première moitié de ce siècle, et les chronomètres et rapporteurs de von Frisch (université de Munich, Allemagne), pour que commence à être décrypté ce langage hautement sophistiqué. Le 8 septembre 1946, à l'occasion de la 126e assemblée annuelle de la Société suisse des sciences naturelles, l'éthologue autrichien exposait, à Zurich, l'essentiel de ses conclusions : par l'orientation et la vitesse des mouvements qu'elle effectue sur les rayons de la ruche, l'abeille indique à ses congénères la direction et la distance de la source de nourriture qu'elle a découverte.

Les grandes lignes étaient acquises, restait à en préciser les détails. Un exemple : les abeilles captent-elles par leurs seuls yeux une danse silencieuse ou tirent-elles également des informations des sons de basses fréquences qu'émettent les « recruteuses » ? Pendant des décennies, la polémique battit son plein entre les partisans de ces deux hypothèses. A force d'expériences, la balance finit par *pencher du côté de* la complexité : on pense aujourd'hui que les butineuses, pour capter le *message délivré* par leurs danseuses, utilisent à la fois leurs yeux et leurs oreilles.

**SOCIÉTÉS POLYANDRES**

Pour comprendre le rôle supplémentaire que joue ici l'olfaction, il faut revenir sur un autre aspect essentiel de la vie des abeilles : leurs mœurs reproductives, dont la polyandrie donne naissance à des communautés de « demi-sœurs » et de « super-sœurs ». Dans la société domestique la plus étudiée, *Apis mellifera*, la reine des abeilles est en effet fécondée par plusieurs mâles au cours de son vol nuptial : six au minimum, parfois jusqu'à dix-sept. Il en résulte une descendance génétiquement hétérogène, formée d'autant de sous-familles qu'il y eut de pères.

Comme dans nos sociétés humaines, les ouvrières issues de deux pères différents sont appelées « demi-sœurs ». Celles qui proviennent d'un même père sont dites « super-sœurs », en raison du mode particulier de déterminisme sexuel des abeilles : les mâles ne possédant qu'un seul stock de chromosomes (on dit qu'ils sont haploïdes) et les femelles deux (diploïdes), deux vraies sœurs partagent, dans cette espèce, la totalité des gènes paternels. Cela leur confère une parenté biologique particulièrement élevée, d'où le terme de super-sœurs.

Compte tenu de la subtilité des relations qui régissent les sociétés d'abeilles, les experts voulurent étudier si cette distinction entre demi-sœurs et super-sœurs se répercutait dans leur vie quotidienne. Encore fallait-il, pour cela, disposer de colonies dans lesquelles les lignées paternelles étaient repérables : une gageure quand on sait à quel point deux abeilles, super-sœurs ou non, peuvent à nos yeux se ressembler. En 1987, toutefois, des chercheurs américains mirent au point une technique d'insémination artificielle qui permit d'y voir un peu plus clair. En utilisant des reines et des bourdons soigneusement sélectionnés pour leurs caractères génétiques (jouant, notamment, sur la coloration de leur descendance), il devint possible de suivre, dans une même colonie, les activités de plusieurs sous-familles distinctes.

Dès lors, les études se multiplièrent. Toutes aboutirent à la même constatation. Qu'il s'agisse de garder l'entrée de la ruche, de toiletter les congénères, de veiller sur les larves ou de chercher un nouveau site de nidification, la distribution du travail accompli par la société se révèle, dans une large mesure, corrélée à celle des sous-familles engendrées par la reine mère.

**EMPREINTES GÉNÉTIQUES**

En était-il de même pour la danse ? Pour le vérifier, des chercheurs américains du département d'agriculture de Baton Rouge (Louisiane) étudièrent attentivement les danses de quatre sociétés d'abeilles, formées chacune de deux sous-familles de butineuses. Leurs conclusions, publiées il y a quelques années, confirmèrent ce qu'ils soupçonnaient déjà : le dialogue est d'autant plus efficace entre danseuses et suiveuses que celles-ci sont étroitement apparentées. Autrement dit, dans leur recherche de nourriture, les abeilles suivent de préférence celles qui ont le même père qu'elles.

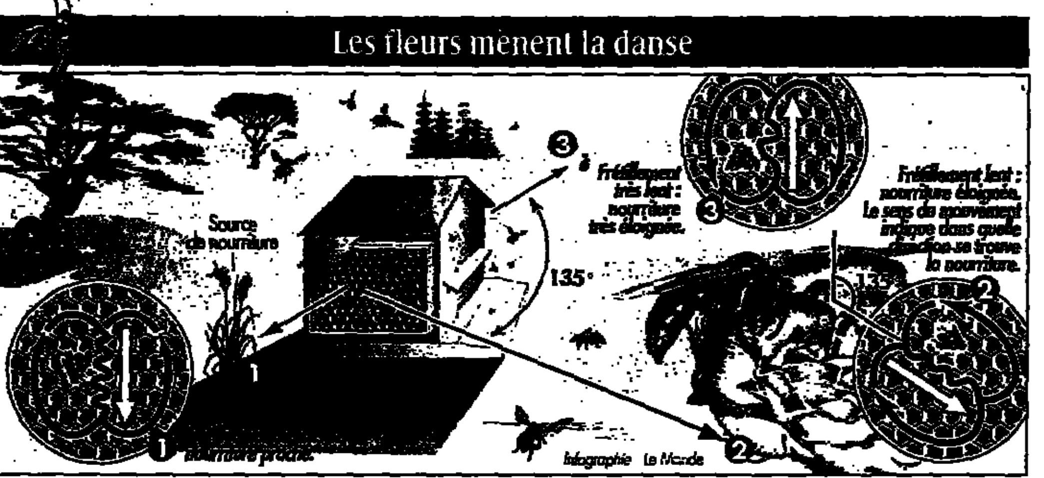
Restait à savoir comment ces super-sœurs s'identifient entre elles... C'est là, précisément, qu'intervient l'odorat. « *Dans l'obscurité de la ruche, le seul moyen de reconnaissance est l'odeur des ouvrières* », précise Gérard Arnold, chercheur au laboratoire de Bures-sur-Yvette. Cette odeur, portée par la cuticule des abeilles, est due pour l'essentiel à des hydrocarbures : des molécules constituées d'une succession de vingt à trente-cinq atomes de carbone, dont la répartition, dite « profil cuticulaire », constitue une véritable signature odorante.

Pour savoir si les ouvrières possèdent une odeur caractéristique de leur fratrie, l'équipe de Gérard Arnold associa les méthodes de la génétique moléculaire et celles de l'analyse chimique. Les premières, fondées sur la technique des empreintes génétiques, permirent de déterminer avec précision les liens de parenté unissant plus de trois cents abeilles issues d'une même colonie. Les secondes servirent à préciser la distribution des hydrocarbures cuticulaires de chacune d'entre elles. Quant aux résultats, ils montrèrent, sans ambiguïté, que chacune des seize fratries recensées dans cette colonie était porteuse d'un profil cuticulaire caractéristique.

« *Même dans les conditions de la ruche, où les transferts d'hydrocarbures peuvent exister entre les ouvrières ou avec les rayons de cire, les abeilles portent sur elle une signature chimique qu'elles peuvent éventuellement utiliser pour déterminer leur appartenance à une fratrie donnée* », précise le biologiste. Ainsi se formeraient, par cette reconnaissance spécifique des super-sœurs entre elles, les différents corps de ballet des butineuses. Un comportement « *népotique* » qui, au plan évolutif, s'expliquerait aisément, chaque fratrie visant ainsi à augmenter ses chances de survie.

*Catherine Vincent*

Les fleurs mènent la danse




*L'abeille danse sur les rayons de cire de la ruche selon une trajectoire en forme de huit. Son orientation, par rapport à la verticale, fait un angle égal à celui qui sépare la source d'alimentation du Soleil : quand [illegible] est dirigée vers le haut, la nourriture est dans la direction du soleil; quand elle est dirigée vers le bas, [illegible] est à l'opposé. La vitesse de frétillement de l'abeille indique la distance qui sépare la source [illegible] de la ruche : plus cette distance est courte, plus la danse est frénétique.*

### Le gène ancestral de l'olfaction

**Des invertébrés aux vertébrés, le sens de l'olfaction a un rôle prépondérant dans nombre de comportements essentiels à la vie, à la survie, voire à l'évolution des espèces. Corollaire de cette constante : l'architecture et le fonctionnement du système olfactif présentent *de grandes similitudes entre espèces parfois très distantes phylogénétiquement*, tels les insectes et les mammifères. Ainsi, au laboratoire de neurobiologie de Bures-sur-Yvette, que dirige Claudine Masson, des gènes présentant une forte ressemblance avec les récepteurs olfactifs des vertébrés ont récemment été mis en évidence chez l'abeille domestique. Ce qui incite à croire, précisent les chercheurs, à l'existence d'un *« gène ancestral commun à l'ensemble des systèmes utilisant la signalisation chimique comme moyen de communication »*.**

## Stockage des déchets radioactifs : l'Etat franchit une étape

**LE GOUVERNEMENT** a décidé, lors du conseil des ministres du 13 mai, de franchir un nouveau pas pour résoudre le délicat problème de la gestion des déchets radioactifs à haute activité et à vie longue pour lesquels doit être aménagé un centre de stockage souterrain à grande profondeur. Certes, le ministre de l'industrie, Frank Borotra, n'a pas indiqué sur quel site se portait le choix gouvernemental – cette décision n'interviendra pas au mieux avant 1998 –, mais il a annoncé que l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA), qui sera chargée de sa gestion, pouvait déposer les demandes administratives d'autorisation d'installation et d'exploitation des laboratoires souterrains destinés à préparer dans les meilleures conditions l'implantation de ce futur centre.

Trois sites sont actuellement en lice : deux, en milieu argileux, à Marcoule (Gard), et à Bure (Meuse, à la frontière de la Haute-Marne), et un, en zone granitique, à la Chapelle-Bâton (Vienne). Au départ, quatre départements avaient été sélectionnés après une très large consultation auprès des populations et des élus locaux menée jusqu'à la fin de 1993 par le médiateur Christian Bataille, député PS, mais la zone intéressante de l'est, « unité géologique particulièrement propice », a été fondue en une seule (*Le Monde* du 15 février 1995).

L'ANDRA, qui a effectué de février 1994 à mars 1996 des travaux de reconnaissance préliminaires sur ces sites, affirme dans le rapport qu'elle a remis aux autorités qu'aucun site « *ne présente de caractère rédhibitoire* ». En mars, la Direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN) avait fait savoir au ministre de l'environnement et au ministre de l'industrie sa préférence pour le site de l'est, « *particulièrement favorable* » du point de vue de la sûreté. « *Sa simplicité géologique*, précise Yves Kaluzny, directeur général de l'ANDRA, *permet de le modéliser aisément* », ce qui ne signifie pas pour autant que les deux autres sites soient écartés.

Maintenant, l'ANDRA va engager des discussions et de larges débats avec les élus et les populations concernées. Ces consultations devraient s'achever à la fin de 1997, ce qui permettrait au gouvernement de décider au tout début de 1998 du nombre et de l'implantation des laboratoires souterrains, qui à « *aucun moment* », précise le ministre de l'industrie « *n'accueilleront de déchets nucléaires. Ce sont simplement des outils de nature scientifique* ».

Ces laboratoires – la loi prévoit qu'il y en ait au moins deux, mais M. Bataille en souhaiterait trois – seront construits entre 1998 et 2000, et utilisés pour mener à bien entre 2001 à 2006 les recherches nécessaires auxquelles des chercheurs étrangers pourront participer. Coût de cette opération : 1,5 milliard de francs, dont 600 millions de francs d'investissement par laboratoire et par site, exploitation comprise jusqu'en 2006. Objectif : « *contrôler la circulation des eaux* » qui peut entraîner la radioactivité « *et la plasticité du milieu* » *face à un tel stockage*, précise le ministre de l'industrie. Car, en 2020, ce sont des dizaines de milliers de mètres cubes de déchets radioactifs à vie longue qu'il faudra stocker.

*Christiane Galus*



## La précarisation des « intermittents » du nucléaire est dénoncée par un collectif d'associations et de syndicats

**LE RECOURS** massif au travail précaire dans les centrales nucléaires a été dénoncé, lundi 6 mai, par un collectif d'associations et de syndicats. Cet appel « *en commémoration de Tchernobyl* » a été initié par l'Association pour l'étude des risques du travail (Alert), présidée par le toxicologue Henri Pézerat, qui avait déjà interpellé les pouvoirs publics sur les dangers de l'amiante.

Pour réaliser 80 % des opérations de maintenance de son parc électronucléaire, EDF fait appel chaque année à plus de 20 000 travailleurs extérieurs directement affectés aux travaux sous rayonnement (DATR), appartenant à 1 400 entreprises sous-traitantes. Leurs interventions s'étalent d'avril à octobre, lorsque la demande d'électricité est assez faible pour autoriser les arrêts de tranches. Ces opérations représentent un volume de travail de 14 millions d'heures correspondant à un chiffre d'affaires de 11 milliards de francs.

Les personnels qui les accomplissent font l'objet d'une double surveillance dosimétrique. Celle exercée par l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI) grâce à la lecture mensuelle des 130 000 films dosimétriques portés par les travailleurs du nucléaire. Celle, enfin, assurée par le réseau Dosinat que gère EDF et qui permet à la fois de prévenir toute surexposition aux rayonnements et de faciliter l'organisation des interventions.

**« ULTIME ACTE DE RÉVOLTE »**

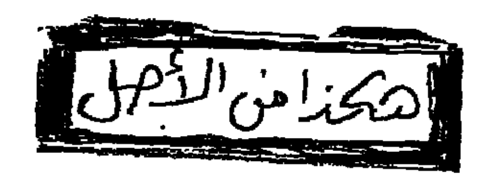
Cette politique de sous-traitance en cascade est jugée à la fois « *inhumaine pour les travailleurs et dangereuse pour la sûreté* » par Alert et l'association Santé et médecine du travail, le Syndicat national des médecins EDF-GDT (GNC-CGT), le groupement pour l'information sur l'énergie nucléaire (GSIEN), l'Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'ouest (Accro) et le syndicat CGT de la centrale nucléaire de Chinon. Le collectif dénonce la « *gestion de l'emploi par la dose* ». Un dévoiement de la surveillance radiologique qui permet, selon lui, de sélectionner les hommes en fonction des doses reçues, condamnant les travailleurs à un chômage et à des revenus irréguliers, voire au licenciement lorsqu'ils approchent des limites de dose admissibles (aujourd'hui, 50 millisieverts par an, mais demain 20 mSv/an).

Cette pression pousserait certains, affirment les responsables du collectif, à laisser le dosimètre au vestiaire, tandis que nombre d'entreprises se font tirer l'oreille pour remettre leurs films dosimétriques à l'OPRI. Couplées aux horaires distendus, aux fréquents déplacements et aux bas salaires, ces contraintes deviennent vite insupportables. Depuis le début de l'année 1995, sept sous-traitants intervenant à Chinon se sont suicidés, « *ultime acte de révolte* », déplore Annie Thébaud-Mony, d'Alert... Aussi le collectif réclame-t-il un statut collectif et une meilleure protection sanitaire et sociale pour tous les travailleurs du nucléaire.

De son côté, EDF juge « *anti-économique* » de recourir à ses propres salariés pour effectuer des travaux qui les occuperaient deux mois dans l'année. L'électricien affirme lutter contre la précarité par la signature de contrats de partenariat multiannuels, qui permettent aux entreprises de planifier leurs interventions. Trois cents contrats portant sur 3,6 millions d'heures de travail ont été signés. « *L'objectif est d'atteindre les 8 millions d'heures* », indique le directeur adjoint du parc nucléaire, Laurent Stricker.

A partir de 1997, la surcapacité du parc nucléaire devrait permettre de réduire la « saisonnalité » des travaux. S'opposant aux syndicats, M. Stricker souligne que l'embauche par EDF des intermittents risquerait de menacer l'existence même de ces PME-PMI qui interviennent dans d'autres secteurs industriels.

*Hervé Morin*





# Les meilleurs footballeurs bordelais jouent leur chant du départ contre Munich en finale retour de la Coupe de l'UEFA

## Le club girondin va tenter, mercredi 15 mai, de renverser la situation face au Bayern

**Battus 2-0, le 1er mai, en finale aller de la Coupe de l'UEFA par le Bayern de Munich, les Girondins de Bordeaux vont tenter, au Parc Lescure, de refaire leur retard afin d'inscrire pour la première fois le nom d'un club français au palmarès de cette compétition européenne. La tâche paraît presque insurmontable pour un club miné par les rumeurs de départ. De plus, le Bayern a pris l'habitude de briller en déplacement : il a remporté tous ses matches à l'extérieur lors de son parcours en Coupe de l'UEFA.**

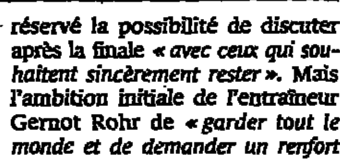
JE PARS. Pars-tu ? Partez ! Ils partiront. A Bordeaux, le verbe se conjugue sur tous les modes et à tous les temps, surtout le présent et le futur immédiat. Dans toutes les formes aussi. Active et souvent réfléchie pour certains joueurs, comme Christophe Dugarry, Richard Witschge ou Jacob Friis-Hansen. Interrogative pour d'autres, plus prudents ou indécis, tels Bixente Lizarazu ou Zinedine Zidane. Plus rarement négative (je ne pars pas), sauf pour le président Alain Afflelou, qui combat mollement les rumeurs de son retrait *(lire ci-contre)*. Que restera-t-il des Girondins de Bordeaux au soir de la finale contre le Bayern de Munich ? Même un improbable succès sur les favoris bavarois ne changerait rien à la grammaire du football. Ce Bordeaux-là s'accordera au passé. Celui des beaux souvenirs, et des regrets amers.

Alain Afflelou a beau rappeler Christophe Dugarry au respect d'un contrat qui court encore sur trois ans, les supporteurs du virage sud se lamentent déjà à l'idée d'une désertion en masse des chers pioupious qui terrassèrent le Milan AC. Depuis des mois, ils assistent à la cour assidue que font les plus grands clubs au « carré magique », Zidane, Dugarry, Lizarazu et Witschge : il y a la Juventus de Turin, l'Ajax d'Amsterdam, mais aussi le Real de Madrid, l'Atletic de Bilbao, les Londoniens d'Arsenal, Blackburn Rovers, etc. Jean-Didier Lange, président de l'association des Girondins et gestionnaire de la section professionnelle, ne peut qu'attiser leurs craintes. *« Tous les clubs d'Europe s'intéressent à nos meilleurs joueurs,* dit-il. *Il nous arrive ce qui est arrivé à Nantes l'an dernier, obligé de se séparer de Loko et Karembeu. C'est ce qui se passera demain à Metz. Aucun club français ne peut suivre la spirale du fric. »*

Pour ce conseiller juridique et fiscal, le principal handicap du football français est *« une fiscalité inadaptée et des charges sociales trop élevées »*. En expert, il explique comment 100 francs nets d'impôts donnés à un joueur coûtent 200 francs à un club italien, mais 375 francs à un club français. Ses lettres aux trois derniers ministres des sports pour préconiser une remise à plat des régimes fiscaux des footballeurs sont restées sans réponse. Dans l'immédiat, il négocie en position de faiblesse avec les candidats à l'exil doré : *« J'ai essayé de faire des propositions imaginatives pour convaincre un ou deux joueurs de rester, mais c'est assez dérisoire eu égard aux fortunes qu'on leur propose par ailleurs. »* Un discours mal perçu par les supporteurs, qui trouvent ce dirigeant simplement *« radin »*.

#### TRÉSOR DE GUERRE

En effet, Bordeaux terminera son exceptionnelle campagne européenne avec les caisses remplies. Au bas mot 45 millions de francs qui s'ajouteront aux 20 millions de bénéfices cumulés les saisons précédentes. A elle seule, la finale retransmise sur Canal Plus à l'aller et TF 1 au retour rapporte entre 15 et 20 millions. Ce trésor de guerre, enrichi de quelques substantielles indemnités de transfert, n'aurait-il pas pu servir à contrer la surenchère italienne, anglaise ou espagnole sur un ou deux joueurs clés ? *« Tout n'est pas encore décidé »*, précisent les dirigeants, qui se sont réservé la possibilité de discuter après la finale *« avec ceux qui souhaitent sincèrement rester »*. Mais l'ambition initiale de l'entraîneur Gernot Rohr de *« garder tout le monde et de demander un renfort par ligne »* est devenue, de l'avis de Jean-Didier Lange, *« hautement fantaisiste »*.




Le Bordeaux 1995-1996 jettera ses derniers feux dans la bataille de Munich. Vainqueur ou vaincu, il mourra. Riche et en bonne santé. La reconstruction sera difficile, car entreprise dans l'impréparation. Un recrutement judicieux n'est pas seulement affaire d'argent, il y faut de la réflexion et du doigté. Or l'encadrement technique du club a été obnubilé, ces dernières semaines, par la préparation des échéances européennes. Et les instances dirigeantes, au lieu de travailler à la dissipation du malaise qui minait le club, se sont laissé bercer par le doux refrain des victoires.

Pendant l'épopée de la Coupe de l'UEFA, la crise au sein du club a été comme mise entre parenthèses. Les inconvénients d'une présidence bicéphale, maintes fois recensés au cours de la saison, ont été gommés, tout comme l'existence de clans chez les joueurs. Entre un président très médiatique, mais souvent absent, et un autre, présent mais anonyme, personne n'a semblé vouloir trancher, même si la municipalité est discrètement favorable aujourd'hui à une solution régionale. Le climat n'est guère favorable à la préparation d'un match au sommet, d'autant que certains joueurs de renommée moindre – Gaëtan Huard, Didier Tholot et Daniel Dutuel – ont eux aussi fait connaître leur désir de quitter le club.

Au total, le bouleversement de l'effectif qu'appelait de ses voeux Alain Afflelou en février aura bien lieu. Non plus parce que *« le groupe est en fin de cycle » (Le Monde* du 5 mars), mais parce qu'il s'avère impossible de retenir contre leur gré une telle kyrielle de talents. *« Nous l'aurions exigé si l'équipe était descendue en deuxième division*, précise toutefois Jean-Didier Lange. *A titre de punition. »*

*Jean-Jacques Bozonnet*

## Alain Afflelou entend « rester à la tête du club »

**LE PRÉSIDENT** des Girondins de Bordeaux, Alain Afflelou, a déclaré, mardi 13 mai, qu'il entendait *« rester à la tête du club »* la saison prochaine. Le lunettier espère ainsi en finir *« une bonne fois pour toutes »* avec les informations qui font état de son départ des Girondins (*Le Monde* du 14 mai).

*« Il y a eu un conseil d'administration, dimanche, à la plaine des sports du Haillan, où nous avons fait le point sur l'avenir et avant la finale de la Coupe de l'UEFA*, a-t-il indiqué à l'AFP. *Durant cette réunion, on m'a demandé de rester au club. Les membres du conseil sont d'accord. On continuera comme cela. Aux Girondins, malgré tout ce que l'on peut dire, nous travaillons en parfaite osmose avec Jean-Didier Lange. Des gens mal intentionnés entretiennent un climat malsain. Je me ferai un devoir de mettre les choses au point le moment venu, peut-être jeudi ou vendredi. »*

Dans un entretien au *Parisien* du 14 mai, Alain Afflelou nuance toutefois ces propos. L'industriel dément son départ mais *« pas catégoriquement »*. *« J'ai toujours dit que j'avais envie de rester aux Girondins*, poursuit-il. *Mais c'est vrai que je suis fatigué. Je suis écœuré, ébranlé. J'en ai assez d'avoir à me justifier. On doit être très jaloux de moi pour m'en faire voir autant. »*

#### MAL COMPRIS

*« Je me suis planté sur une chose*, reconnaît M. Afflelou : *je croyais qu'avoir un effectif stable allait créer une bonne ambiance dans l'équipe. En fait, il y a eu des sous-groupes. En plus mes propos ont été mal compris. Il y a plein de gens qui ont envie de mal comprendre. »*

Sans vouloir nommer ces personnes, le président des Girondins répond implicitement à la mairie de Bordeaux, soupçonnée d'être favorable à son départ : *« Comment Alain Juppé qui vit à Paris et descend à Bordeaux deux jours par semaine, pourrait me reprocher de ne pas être là ? »*

# Jürgen Klinsmann, géographe du terrain

MUNICH
*de notre envoyé spécial*

Sa voix douce délimite une enclave de pondération dans l'atmosphère d'hystérie qui secoue chaque jour la Sabenerstrasse, siège et centre d'entraînement du Bayern de Munich. Sur fond de hurlements de supporteurs, Jürgen Klinsmann découpe obligeamment ses réponses en italien, en français, en anglais courants, en sus de son allemand natal, pour répondre aux sollicitations des journalistes. Dans une ambiance si peu propice à la relativisation des choses du football, au sein d'un club que sa pente naturelle fait toujours glisser vers l'excès, lui seul semble capable de ce recul, de ce sens de la perspective qu'offrent le goût et la pratique régulière des voyages.



PORTRAIT

Jürgen Klinsmann s'est enrichi dans ses transferts, et pas seulement d'argent. A rebours de cette tendance actuelle qui veut que les footballeurs s'exilent de plus en plus jeunes et gâchent leurs années de formation sur des bancs de touche prestigieux, l'attaquant a choisi d'attendre la maturité pour s'en aller. *« Je ne me sentais pas prêt à partir plus tôt*, explique-t-il. *Je ne me suis décidé que lorsque mon entraîneur de l'époque m'a dit que c'était le meilleur moyen pour moi de progresser. »* A vingt-cinq ans, il a donc quitté Stuttgart, en 1989, pour jouer pendant trois années à l'Inter de Milan. Puis il a passé deux saisons à Monaco, une au club londonien de Tottenham, avant de rentrer au pays, au Bayern de Munich. Et cette traversée des grands championnats européens – à laquelle il regrette de n'avoir ajouté la Liga espagnole – n'a qu'élargi davantage une intelligence rare dans le football.

*« Il y a une parenté évidente entre le jeu anglais et celui que l'on pratique en Allemagne*, analyse-t-il. *Dans ces deux pays, le désir de jouer prime sur le souci de la tactique. Cela peut conduire à un manque d'adaptation aux adversaires qui explique, par exemple, les résultats médiocres des clubs anglais dans les coupes d'Europe. En France et en Italie, en revanche, les stratégies sont souvent beaucoup plus sophistiquées. Parfois au détriment du plaisir du ballon. »* De chacune de ses étapes, Jürgen Klinsmann a rapporté des enseignements qui ont étoffé son football et décelé des défauts qui l'ont incité à poursuivre sa quête. *« Le championnat italien reste le meilleur du monde*, dit-il, *grâce à la qualité des joueurs qui y évoluent. »* Mais, pas plus désireux de se laisser enfermer dans les frontières d'un pays que dans celles de son sport, l'honnête homme y déplorait une vie trop centrée sur le football.

#### L'ÉQUILIBRE EN ANGLETERRE

*« En France, j'ai progressé en tactique et en technique*, poursuit-il. *Dans ces deux domaines, le football français est l'un des plus forts en Europe. »* L'attaquant en a dénoncé en revanche la violence générale et la frilosité particulière à Monaco. *« Mais les résulats récents des clubs en coupe d'Europe prouvent que cela est en train de changer. Les Français ont perdu leurs complexes d'infériorité face aux meilleures équipes du continent. »*

C'est en Angleterre que Jürgen Klinsmann a sans doute trouvé l'équilibre de vie et la qualité de jeu la plus proche de ses aspirations. *« Outre la rapidité du football*, explique-t-il, *c'est la priorité donnée à l'esprit d'équipe qui m'a séduit. Le collectif compte toujours plus que l'individu. Et puis on y est traité en adulte, et non comme des assistés. La vie à Londres permet d'échapper aux pressions de l'Italie ou de l'Allemagne, mais aussi à l'indifférence de Monaco. Les gens adorent le football, ils vous reconnaissent dans la rue mais vous laissent tranquille. »* Mais, au bout du compte, *« ce sont toujours les résultats qui comptent. Je suis rentré en Allemagne au bout d'une saison parce que je voulais encore gagner des titres. Or, je n'avais pas cette possibilité à Tottenham, qui aura encore besoin de deux ou trois ans pour atteindre le sommet »*.

En Allemagne, Jürgen Klinsmann dit supporter difficilement les exigences d'une presse qui se sert autant des bruits de coulisses et des ragots privés que des faits du terrain pour alimenter une passion du football en expansion. Au Bayern, l'attaquant a trouvé un club qui lui ressemble : à l'aise loin de chez lui, comme l'a prouvé sa série de victoires à l'extérieur en Coupe de l'UEFA, mais aussi tenaillé par le même manque. Devancé par Dortmund, dimanche, le Bayern a encore laissé passer ses chances de récupérer un titre qui le fuit depuis des années.

Quant à Jürgen Klinsmann, champion du monde avec l'Allemagne en 1990, vainqueur d'une Coupe de l'UEFA avec l'Inter, il n'est encore jamais parvenu à obtenir cette récompense nationale, malgré le nombre de pays qu'il a traversés. A Bordeaux, mercredi soir, le club et l'homme feront cause commune pour se consoler de cette déception récente. Une victoire en Coupe de l'UEFA rendrait au Bayern un trophée européen, après vingt années d'attente. Marquer au moins une fois permettrait au joueur d'établir un nouveau record du nombre de buts inscrits en une saison de coupe d'Europe (quinze). L'Allemand ne doute point d'y parvenir. Les voyages lui ont trop donné pour que le dernier en date lui refuse ce qu'il désire.

*Jérôme Fenoglio*

# Steffi Graf bat le record de longévité à la tête du tennis féminin

STEFFI GRAF a entamé, lundi 13 mai, sa trois cent trente-troisième semaine à la tête du classement mondial de l'Association des joueuses professionnelles (WTA), améliorant ainsi d'une semaine le record à ce rang de Martina Navratilova. *« Je réalise que je suis numéro un mondial depuis si longtemps*, a déclaré Steffi Graf à Berlin. *Je ne suis pas le genre de personne qui compte les semaines, mais le chiffre est stupéfiant. »* Passée chez les joueuses professionnelles en octobre 1982, à l'âge de treize ans, l'Allemande avait détrôné Martina Navratilova de la tête du classement le 17 août 1987, avant de réaliser un grand chelem en 1988 en remportant les quatre tournois majeurs de l'année. Elle resta 186 semaines consécutives au sommet, avant de céder la place à Monica Seles le 11 mars 1991. Quelques semaines après l'agression de celle-ci, Steffi Graf retrouva la tête en juin 1993. En 1995, l'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario alterna au sommet avec elle. Graf est redevenue numéro un mondial depuis le 12 juin 1995, et partage cette place avec Monica Seles depuis le 15 août. Depuis son retour à la compétition, celle-ci dispose temporairement de ce classement.

■ **VOILE : aucune inscription pour un défi français** dans la Coupe de l'America n'a été déposée avant le mardi 14 mai, date de clôture des inscriptions normales. Il sera cependant possible à un syndicat français de présenter sa candidature pour les éliminatoires des challengers de la Coupe de l'America, organisée à Auckland (Nouvelle-Zélande) en 2000, avant le 14 mai 1997. Mais les droits d'inscription seront dorénavant beaucoup plus élevés : ils vont passer de 100 000 à 200 000 dollars (plus de 1 million de francs). La candidature devra, de plus, être alors acceptée par les premiers inscrits.

■ **FOOTBALL : Roberto Baggio ne fait pas partie de la sélection** des vingt-deux joueurs retenus dans l'équipe d'Italie pour le Championnat d'Europe des nations. Baggio, qui avait contribué à emmener son pays en finale de la Coupe du monde 1994, est hors de forme. Arrigo Sacchi, le sélectionneur italien, n'a pas retenu Giuseppe Signori, meilleur marqueur du Calcio cette saison, ni Gianluca Vialli, qui avait déclaré refuser de jouer en sélection tant que Sacchi serait aux commandes.

■ **BASKET-BALL : les Rockets de Houston ont été éliminés** en demi-finales de la conférence Ouest du championnat professionnel américain (NBA). Les tenants du titre (1994 et 1995) se sont inclinés, dimanche 12 mai, par quatres victoires à zéro contre les Sonics de Seattle.

## RÉSULTATS

**BASKET-BALL**
*NBA (Phases finales)*
*Demi-finales*
*Conférence Ouest*

| | |
|---|---|
| Houston-Seattle | 107-114 (a. p.) |
| *Seattle remporte la demi-finale par quatre victoires à zéro.* | |
| Utah-San Antonio | 101-86 |
| Utah mène 3-1. | |
| *Conférence Est* | |
| Atlanta-Orlando | 104-99 |
| Orlando mène 3-1. | |
| New York-Chicago | 91-94 |
| Chicago mène 3-1. | |

# Le Crillon sans peine

## Les restaurants d'hôtel deviennent fréquentables, même ceux des palaces

IL NEIGE, le 2 mai 1945, sur le vignoble bordelais. Dégâts considérables. Va suivre un été exceptionnellement chaud ; les vendanges se déroulent sous un soleil de Satan. Tanin de concours, raisins comme personne ne pouvait en *espérer* : c'est le millésime de la Victoire, du siècle. On peut encore le boire aujourd'hui les yeux fermés, *après* avoir pris par prudence connaissance de sa cote. Aux Ambassadeurs, le restaurant du Crillon, un château-ausone de cette année flamboyante est proposé à 17 000 francs. Il n'y a pas que le premier pas qui coûte *quand* on entre dans un palace.

Cela étant, avec un peu de courage, et sans être forcément agité par une crise de folie neurasthénique ou un coup de foudre à ne pas s'en remettre, on devrait pouvoir oser, au moins une fois, *pousser la porte de celui-ci*, ne serait-ce que pour faire rigoler ce qui reste des anciens compagnons de jours de mouise et de repas arrachés à l'adversité et aux sardines à l'huile. Et puis, il faut se méfier, le luxe n'a pas que des *inconvénients ; il peut aussi* ne pas déplaire aux âmes sensibles.

Très imbu de lui-même, l'endroit qui a vu passer trop de rois, trop de chefs d'Etat, trop de célèbres célébrités et autant de fripouilles de haut standing et d'arcans *multicartes*, a fini par se fragiliser. Il le sait et baisse le ton quand on lui demande un peu vivement d'où il vient et qui il est. Un quatre-étoiles luxe, une pièce du patrimoine national, le locataire d'une vue imprenable sur un paysage *imparable et une* auberge aisée pour habitués ou gourmets de passage. Nous y voilà. Enfin quelque chose d'un peu charnel, d'un peu trivial : le choc des fourchettes.

On a longtemps dit qu'une *sorte de malédiction s'était* abattue sur les grands hôtels et que si l'on pouvait dormir à l'aise *dans* les meilleurs, il était préférable de déguerpir au plus vite quand la cloche sonnait l'heure des repas. C'est moins vrai. Désormais les chefs avec répondant n'hésitent plus à partir aux galères et à ramer pour la cause, pour peu qu'on leur laisse le choix de l'itinéraire et la manœuvre de l'astrolabe. Ainsi de Christian Constant – *filons la métaphore* –, à bord des Ambassadeurs, sur ce lac très clément, et comme les autres sans doute soumis aux coups de chien de l'époque, qu'est l'Hôtel de Crillon.

**DÉCOR SONIA RYKIEL**

Il est de Montauban, Christian Constant, et son accent dit qu'il y tient. Sa cuisine aussi. Entre le *Tarn-et-Garonne et la place de* la Concorde, l'ellipse qui rejoint les *deux planètes* continue à être un mystère. Comment faire bon accueil aux pas pauvres de ce monde quand on est un fils du terroir, comment travailler sous huit mètres de plafond quand on a pêché au pied des arches du *pont Vieux* ?

Décor. Il est entièrement signé Sonia Rykiel. Du bleu, des miroirs et du marbre. Lustres de cristal et bougeoirs pour faire Louis XV – la place lui était dédiée, souvenons-nous. C'est à la fois *glacé et nerveux*, rocambolesque et assez bien vu. On ne prend pas tout de suite la mesure des rapports tangents et condescendants que l'établissement a pour devoir d'entretenir avec les rivages qui le bordent. Ici, il aurait *été* saugrenu de s'échapper de la ligne classique. L'intérieur vaut *l'extérieur*, l'envers vaut l'endroit. Ce n'est qu'une convention. Alors pas de trac devant l'accueil aimable et rigoureux de la garde noire des servants du lieu. Ils ont tout vu, tout rencontré, tout supporté ; rien ne peut les *étonner. Même pas* un Huron.

Spectacle. Il est permanent. En tête d'affiche, cette nuit fatale, talismanique, qui vient s'emparer de la Concorde. Les meilleures tables cadrent l'obélisque en plan *large et zooment sur le* Palais-Bourbon, athénien et cartepostalisé. *Des* autobus passent dans des clignotements d'arbre de Noël, les feux verts stoppent au rouge. Couleurs et mouvements. Encore lumineux à la présentation du menu, le ciel s'est abîmé dans des pensées profondes à *l'heure des petits fours. Le service* est de présence légère et le *sommelier sait de quoi il parle.* Les plus proches voisins sont à trois mètres.



DESSINS DE DESCLOZEAUX

Pour un chef, officier dans autant d'or et de dorures peut être un piège mortel. A quarante-six ans, le robuste troubadour qu'est *Christian Constant n'a plus* le droit d'avoir peur de la lourde scénographie qui l'entoure. Ancien chef des cuisines du Ritz, on ne le bluffera pas sur ce qu'il convient de servir pour plaire au genre assez particulier de sa clientèle.

***AU CŒUR DE L'ESPRIT FRANÇAIS***

On est en France, au cœur même de l'esprit français ? Alors, restons-y. C'est le pari. Cuisine haute en goût. Démonstration. *En entrée, se pointe, glacée,* une crème de haricots blancs tarbais, parfumée au romarin, avec un flan de foies de volaille en marqueterie de soubassement. Un *plat pour grand capitaine en* guerroiement d'été dans des provinces un peu chaudes. *Tout* est dit. L'homme ne rechigne ni à l'authentique ni à la provocation. On le voit avec cette autre entrée où une langouste miniature se *fait malmener par du miel et du* vinaigre, cernée de près par une marinade de légumes croquants à la citronnelle. De la haute voltige, les légumes.

Les chandelles, le décorum et l'assemblée – sobre et neutre – tenaient le coup. Continuons. Il y a des plats qui font des carrières, des « *bonheurs d'écriture* » dont l'inventeur ne peut plus se défaire. Ils ont été plébiscités, acclamés, dévorés et redévorés toujours avec un semblable entrain *et ne pourront plus disparaître* de l'horizon du cuisinier. En voilà un : *turbot à la tomate verte*, semoule parfumée à la menthe et coriandre. Un coup de poker gagnant, *simple et très convaincant.*

Le meilleur était-il pour la fin ? Sûrement, avec cette aiguillette de canard challandais et parmentier de cuisse en salade d'herbes. Là, le discours se rassemblait, la pensée était encore plus claire – *autant que la sauce où navi*guaient, en place de truffe, de brutales et franches olives noires –, le propos plus définitif. Constant jouait l'affaire en tricolore, le tout frappé aux armes du Midi-Pyrénées.

*Jean-Pierre Quélin*

**★ Les Ambassadeurs, hôtel de Crillon, 10, place de la Concorde, 75008 Paris. Tél. : 44-71-16-16. Menus : de 340 F à 610 F. Carte : à partir de 700 F.**

**★ A lire : *Les Grands Bordeaux de 1945 à 1988*, Franck Dubourdieu, Editions Mollat, Bordeaux. 120 F.**

## *Le pain de la Saint-Honoré*

**« *Quarante-cinq sous par an et par membre* », voilà ce que réclamait au XVIIIe *siècle la confrérie des boulangers pour offrir des messes à* ses deux saints patrons : Lazare et Honoré.**

**Lazare est tombé en désuétude, ce qui était advenu auparavant à saint Pierre aux Liens, premier patron de la profession que l'on fêtait au début des moissons. C'est donc uniquement en l'honneur de saint Honoré, jeudi prochain, qu'aura lieu en France la première édition de la Fête du pain. L'opération, lancée sous l'égide du *ministère du commerce* et de l'artisanat, a pour but de célébrer cet objet « *dont nous avons le sentiment, d'une manière ou d'une autre, qu'il doit être parfait ou proche de la perfection* », ainsi que le souligne Steven L. Kaplan. L'universitaire américain qui s'exprime ainsi vient de publier chez Fayard *Le Meilleur Pain du monde*, un livre qui retrace de façon passionnante la vie de la boulangerie parisienne sous l'Ancien Régime.**

**Tout le monde n'ayant pas la chance d'habiter à deux pas de chez Poujauran, le boulanger de la capitale qui, selon M. Kaplan, *fabrique le pain qui ressemble le plus « à celui que faisaient – tel* [qu'il] *l'imagine – certains* [des] *boulangers du XVIIIe siècle »*, on se demande, à défaut, où trouver cette croûte couleur citron brûlé qui cache une mie à la fois souple et suffisamment dense, en un mot la baguette idéale. La France comptait l'an dernier 35 000 artisans boulangers et cent fois moins de terminaux de cuisson. *Dans ces* derniers, les industriels livrent du pâton surgelé, le pain n'est *pas pétri sur place*, mais *juste* cuit. Un arrêté publié en décembre dernier au *Journal officiel* interdisait l'utilisation du terme « boulangerie » dans de tels endroits. Un recours en conseil d'Etat a été déposé à ce sujet par le Syndicat national des industries de boulangerie et pâtisserie. Nicole Watelet, *son secrétaire général*, ne se cache pas en outre de fournir de plus en plus de *soi-disant « artisans » : « Toute notre production n'atterrit pas dans les grandes surfaces. Plus de 60 % de la viennoiserie en France est fabriquée par les boulangeries industrielles, et un quart des pains spéciaux (au levain complet, au seigle) sont de la même origine. Par le biais des grossistes, nous fournissons de plus en plus de petits boulangers.* » Là est bien le paradoxe, car au même moment, une chaîne d'hypermarchés comme Carrefour s'est offert il y a deux ans les services d'un boulanger de renom, Dominique Saibron. Si celui-ci n'a, hélas, pas réussi à chasser la baguette sous plastique des linéaires, il fait en revanche désormais fabriquer dans ses cent dix-huit magasins une formidable « boule bio », avec les mêmes farines qu'utilisent Poilane ou Poujauran. Le levain de ce pain est fermenté plus de dix heures. Son goût légèrement plus acide, son parfum développé, lui donnent cette rusticité *si complexe* à obtenir. La Fête du pain n'est pas toujours là où on l'attend.**

*Guillaume Crouzet*

★ *Le Livre du pain*, de Jérome Assire, Ed. Flammarion. 160 pages, 295 Francs.



**TOQUES EN POINTE**

# Bistrots

**CHEZ LA MÈRE MICHEL**

■ Ligérienne d'origine, la Mère Michel vint ici même, au début des années 30, faire profiter les gourmets *parisiens de son expérience* du beurre blanc, fine réduction d'échalotes *et de vin blanc montée* au beurre. Depuis 1993, le chef Gary a pris la succession, et voici – selon l'arrivage – bars, brochets et sandres accompagnés de cette sauce. Dix tables, un cadre austère de bistrot à l'ancienne, un service réduit au profit d'une carte presque canonique : les œufs en meurette *au vin de bourgueil, le feuilleté* de pré-salé de sept heures, ou bien, pourquoi pas, le filet de bœuf vigneron à la moelle. Saluons le bel effort du menu à *89 F*. Menu-carte à 155 F (avec quelques suppléments).
**★ Paris. 5, rue Rennequin (75017). Tél. : 47-63-59-80. Fermé samedi midi et dimanche.**

**L'ÉTOILE DES MERS**

■ *Oliveraies, bois et vieux villages* accrochés aux premiers contreforts des Maures font oublier la plaine cannoise urbanisée à outrance. Au creux d'une crique de roches pourpres, le Miramar Beach – sobre bâtisse en terrasse – abrite un de *ces nouveaux lieux de détente* consacrés aux soins du corps. A commencer par la table d'allure raffinée où Serge Gouloumès nous conduit sur des sentiers aromatiques, ceux de la garrigue alentour. Quelques légumes en ragoût aux *herbes fraîches, au sortir d'une* séance de balnéothérapie, le cannelloni de crabe croustillant au romarin ou bien l'escabèche de rouget aux moules, voilà de quoi apprécier, déjà, quelque côtes-de-provence issu de sols caillouteux et ensoleillés. La carré d'agneau, la canette aux navets confits, le pigeon à *l'ail doux ou les poissons – la dau*rade en fricassée de morilles et fèvettes – donnent la mesure d'un tempérament de chef, inspiré et généreux. Menus à 148 F et à 195 F. A la carte, compter 300 F.
**★ Théoule-sur-Mer. 47, avenue de Miramar (06590). Tél. : 93-75-41-36.**

**LE BISTROT DU BOURSIER**

■ Entre chaussée d'Antin et faubourg Montmartre, on a la surprise d'un aimable établissement, plus brasserie que bistrot, pour l'aisance *et le volume de la salle, le décor* convenu : banquettes et miroirs. Et pour *quelles agapes ? Outre* une carte sans surprise – viandes rouges et blanches, andouillette –, on pratique ici, sans retenue – le soir –, raclette et fondues savoyarde ou bourguignonne. *Jeunes couples*, jeunes cadres entre amis, sacrifient *joyeusement à ce rite, sinon gastro*nomique, du moins convivial. Alors quoi ? *Une belle* viande tendre que l'on fait soi-même frémir, assaisonnée de sauce à la béarnaise, au poivre ou au roquefort. Le tout accompagné de vins de propriétaire : crépy, mondeuse, roussette, apremont, toute la série des vins de Savoie, *ou beaujolais. Un lieu* rare et vivant. Menu à 58 F. Fondue à 75 F. A la carte, compter 130 F.
**★ Paris. 88, rue Richelieu (75002). Tél. : 42-96-83-59. Fermé dimanche.**

# Gastronomie

***CHÂTEAU DE ROCHEGUDE***

■ Détruit par le baron des Adrets, reconstruit sous Louis XIV, restauré par Viollet-le-Duc... le château est entièrement d'époque ! Les vestiges du puissant donjon médiéval suffisent à rassasier la passion romantique pour les ruines. C'est André Chabert, homme de culture d'une *extrême courtoisie, qui est aux* commandes depuis près d'une génération. *La* truffe du Tricastin, les cépages entre Provence et Dauphiné n'ont guère de secrets pour lui. Les propriétaires, aujourd'hui, sont les vignerons du Cellier des Dauphins, actif groupement de viticulteurs de la région. Philippe Muller, le *chef, dispose ses défenses* : d'abord le foie gras de canard frais en chaud et froid de porto rouge aux fruits secs ; puis les ravioles de Romans à la crème truffée, escortés de cépages roussane, clairette ou viognier de Jean-Pierre Cartier (Domaine Les Gouberts à Gigondas). L'exceptionnel « ermitage » de Gé*rard Chave (1991) – étiquette* rouge – domine avec aisance le délicat pigeonneau de Réauville. Menus à 220 F et 290 F. A la carte, compter 350 F.
**★ *Rochegude. Village (26790).* Tél. : 75-04-81-88. Tous les jours en saison.**

*Jean-Claude Ribaut*

# Fraîcheur et grisaille au Nord

**LE NORD** de la France reste soumis à un flux de nord-est, généré par des hautes pressions centrées au voisinage de l'Islande. La fraîcheur et la grisaille se maintiendront donc au nord de la Loire. A l'inverse, une dépression centrée sur l'Espagne fera remonter de l'air plus doux dans la moitié sud.

Mercredi, de la Normandie à la Bourgogne jusqu'aux frontières du Nord et de l'Est, la journée débutera dans la grisaille. Quelques pluies tomberont même de la Seine-Maritime à la frontière belge. Ce temps maussade se maintiendra jusqu'au soir à Paris, Rouen ou Cambrai. Quelques éclaircies timides reviendront tout de même en cours d'après-midi en Haute-Normandie, au sud de l'Ile-de-France jusqu'en Alsace et en Lorraine. Le thermomètre gardera des valeurs timides, il ne fera pas plus de 10 à 12 degrés en bord de Manche orientale et guère plus doux entre la Normandie et la frontière allemande avec des valeurs de 12 à 15 degrés. Le vent de nord-est, responsable de cette fraîcheur, continuera à souffler le long des côtes de la Manche avec des pointes atteignant 50 kilomètres/heure.

De la Bretagne au Jura, en passant par l'Orléanais et la Bourgogne, la matinée restera nuageuse. L'après-midi, le ciel sera partagé entre éclaircies et passages nuageux. Les périodes ensoleillées devraient l'emporter dans l'ouest de la Bretagne et le sud de la Bourgogne.

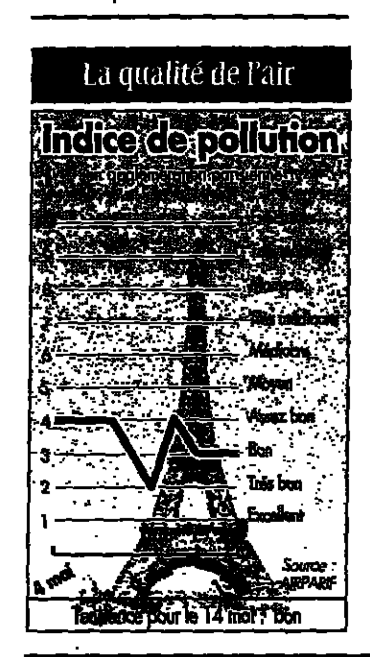
Plus au sud, les températures vont remonter et deviendront plus dignes d'un mois de mai. Le mercure affichera l'après-midi des valeurs comprises entre 21 et 25 degrés au sud d'une ligne La Rochelle-Lyon. Le soleil sera souvent présent de la côte atlantique à la Méditerranée en passant par la région Midi-Pyrénées, l'Auvergne et la région Rhône-Alpes. L'impression de beau temps dominera donc sur la plupart des régions du sud de la Loire. Des nuages menaçants commenceront toutefois à bourgeonner sur le relief des Pyrénées, du Massif Central et des Alpes en cours d'après-midi. Ils donneront localement une averse en fin de journée en altitude.

*(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)*



Prévisions pour le 15 mai vers 12h00

La qualité de l'air









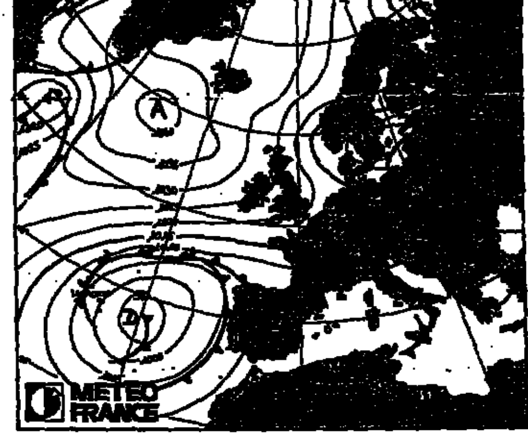


TEMPÉRATURES du 13 mai maxima/minima

| | |
|---|---|
| **FRANCE** | |
| AJACCIO | 19/11 |
| BIARRITZ | 15/6 |
| BORDEAUX | 15/11 |
| BOURGES | 13/9 |
| BREST | 15/5 |
| CAEN | 15/3 |
| CHERBOURG | 15/1 |
| CLERMONT-F. | 10/7 |
| DIJON | 11/9 |
| FORT-DE-FR. | 29/25 |
| GRENOBLE | 12/10 |
| LILLE | 13/8 |
| LIMOGES | 12/9 |
| LYON | 12/9 |
| MARSEILLE | 19/9 |
| NANCY | 11/9 |
| NANTES | 16/8 |
| NICE | 19/13 |
| PARIS | 14/8 |
| PAU | 16/6 |
| PERPIGNAN | 18/10 |
| POINTE-À-PIT. | 29/23 |
| RENNES | 16/4 |
| ST-DENIS-RÉUNION | 28/21 |
| ST-ÉTIENNE | 9/7 |
| STRASBOURG | 11/9 |
| TOULOUSE | 13/4 |
| TOURS | 15/5 |
| **ÉTRANGER** | |
| ALGER | 22/10 |
| AMSTERDAM | 11/8 |
| ATHÈNES | 24/16 |
| BANGKOK | 37/27 |
| BARCELONE | 19/10 |
| BELGRADE | 25/14 |
| BERLIN | 19/9 |
| BOMBAY | 32/27 |
| BRASILIA | 28/20 |
| BRUXELLES | 11/7 |
| BUCAREST | 25/14 |
| BUDAPEST | 23/14 |
| BUENOS AIRES | 20/10 |
| CARACAS | -/- |
| CHICAGO | 10/1 |
| COPENHAGUE | 12/8 |
| DAKAR | 26/20 |
| DJAKARTA | 32/24 |
| DUBAI | 39/25 |
| DUBLIN | 14/2 |
| FRANCFORT | 13/10 |
| GENÈVE | 15/9 |
| HANOÏ | 30/25 |
| HELSINKI | 20/8 |
| HONGKONG | 27/21 |
| ISTANBUL | 26/15 |
| JÉRUSALEM | -/- |
| KIEV | 30/14 |
| KINSHASA | -/- |
| LE CAIRE | 32/23 |
| LIMA | 23/17 |
| LISBONNE | 21/13 |
| LONDRES | 18/5 |
| LOS ANGELES | 24/16 |
| LUXEMBOURG | 10/7 |
| MADRID | 20/9 |
| MARRAKECH | 23/13 |
| MEXICO | 27/14 |
| MILAN | 19/9 |
| MONTRÉAL | 5/2 |
| MOSCOU | 26/17 |
| MUNICH | 10/9 |
| NAIROBI | 26/15 |
| NEW DELHI | 40/27 |
| NEW YORK | 14/7 |
| PALMA DE M. | 21/7 |
| PÉKIN | 28/16 |
| PRAGUE | 17/11 |
| PRETORIA | -/- |
| RABAT | 20/15 |
| RIO DE JAN. | 25/17 |
| ROME | 21/7 |
| SAN FRANC. | 21/12 |
| SANTIAGO | 18/4 |
| SÉVILLE | 25/11 |
| ST-PÉTERS. | 22/10 |
| STOCKHOLM | 24/7 |
| SYDNEY | 18/13 |
| TENERIFE | 23/17 |
| TOKYO | 18/11 |
| TUNIS | 16/12 |
| VARSOVIE | 27/16 |
| VENISE | 20/13 |
| VIENNE | 15/12 |



Situation le 14 mai, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 16 mai, à 0 heure, temps universel

## IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

# La naissance du Canadien

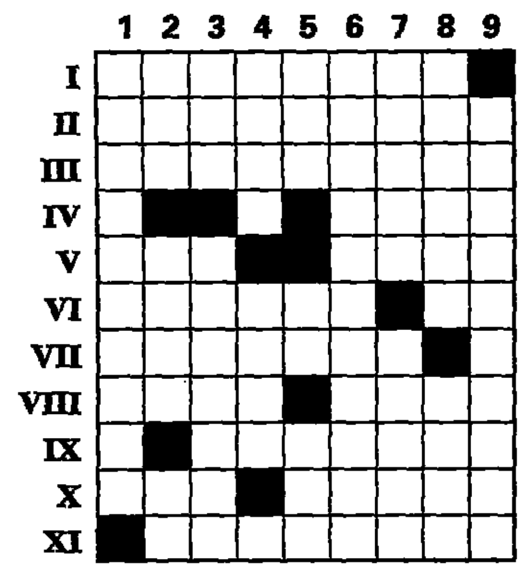
**LE CANADA** attend une naissance, qui n'est autre que celle du Canadien. Elle est un peu difficile, mais tout ira bien si l'on y met quelque patience, vertu qui, heureusement, abonde en ce pays sage, équilibré et heureux (...). Ce qui s'y passe en ce moment est simple. Sans chauvinisme ni vaine gloire, les Canadiens prennent progressivement conscience de la place réelle qu'occupe le Canada dans le monde. Elle est assez grande pour qu'ils n'aient pas besoin de la grandir, mais ils veulent au moins prendre acte de ce qu'elle est. Dire ce qu'ils sont, c'est pour eux constater ce qu'ils sont devenus. Ils le font avec prudence et sagesse, mais leur place dans la grande communauté britannique est faite de rapports si complexes qu'il est difficile d'y toucher sans soulever de problèmes.

Rien n'apparaît plus clairement au cours de la présente session du Parlement. Le Canada est un dominion et ses fêtes nationales sont des « fêtes du dominion » ; désormais le 1er juillet ne sera plus la « fête du dominion », mais la « fête du Canada ». Rien de plus simple ni de plus naturel, car il y a d'autres dominions britanniques que le Canada ; mais on commence à se demander si cette décision d'apparence anodine n'en appelle pas une autre, qui abolirait purement et simplement le statut de dominion en ce qui concerne le Canada. Non que le Canada sortirait par là de la communauté britannique, mais il y serait, sous l'autorité personnelle du roi d'Angleterre, sur un pied de parfaite égalité avec la Grande-Bretagne. En bref, il ne serait pas plus un dominion britannique que la Grande-Bretagne elle-même n'en est un.

*Etienne Gilson*
*(15 mai 1946.)*

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 6821**




**HORIZONTALEMENT**

I. Apprend son métier sur le tas. – II. Qui n'a pas besoin de prendre l'air. – III. Pas pour rien. – IV. Ancien émirat. – V. Station belge. Coule en Russie. – VI. Une belle vache. Un peu de bien. – VII. Pour Anatole France, elle est ordinaire à tous les gouvernements. – VIII. Bricole quand il est petit. Une séparation dans le Vexin. – IX. Faire plus que bêcher. – X. Abréviation pour une vierge. Parfois apportée par la situation. – XI. Rétrécies comme des voiles.

**VERTICALEMENT**

1. Des spécialistes du maquillage. – 2. D'un auxiliaire. Qui a eu de la peine. Un peu de tabac. – 3. Trait de lumière. Devenir comme un clou. – 4. Bien refroidi. Un caractère d'autrefois. – 5. Ne fut pas longue pour la République. Un gaz rare. Devient sourd quand on veut l'étouffer. – 6. Des femmes qui savent bien broder. – 7. A beaucoup à perdre. Il en est une dont on a plein le dos. – 8. Sa destruction marqua la fin d'un empire. Peut être rousse pour une cane. – 9. D'ailleurs.

**SOLUTION DU N° 6820**

**HORIZONTALEMENT**

I. Eclipsée. – II. Meilleurs. – III. Président. – IV. Ecu. Ne. Eu. – V. Clément. – VI. Hé. Talé. – VII. Putatif. – VIII. Uval. Iasi. IX. Reprisa. – X. Sot. Ré. En. – XI. Sipo. Art.

**VERTICALEMENT**

1. Empêcheurs. – 2. Cercle. Os. – 3. Lieue. Parti. – 4. Ils. Moule. – 5. Pline. Pro. – 6. Sédentaire. – 7. Eue. Tâtai. – 8. Eme. Lisser. – 9. Stupéfiant.

*Guy Brouty*

## PARIS EN VISITE

**Jeudi 16 mai**

■ **ARISTOCRATES ET COURTISANES** : la vie des femmes au Marais (50 F), 10 h 30 et 14 h 30, parvis de l'église Saint-Paul (Frédérique Jannel).
■ **CHAMPS-ÉLYSÉES** : promenade à travers la sculpture contemporaine (55 F), 10 h 30, métro Champs-Élysées-Clemenceau (Pierre-Yves Jaslet).
■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 11 heures et 15 h 30, sortie du métro Pont-Marie (Claude Marti).
■ **L'INSTITUT** (37 F + prix d'entrée), 11 heures, 23, quai de Conti (Monuments historiques).
■ **MONTMARTRE** (55 F), 11 heures et 14 h 30, sortie du métro Abbesses (Christine Merle).
■ **DE LA PLACE DES VICTOIRES** au Palais Royal (50 F), 14 h 30, 100, rue Réaumur (Paris pittoresque et insolite).
■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** et l'île Saint-Louis (50 F), 14 h 30, Pont-Neuf devant la statue d'Henri IV (Connaissance de Paris).
■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (37 F), 14 h 30, métro Pont-Marie (Monuments historiques).
■ **LE QUARTIER SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Germain-des-Prés (Isabelle Hauller).
■ **LE VILLAGE DES TERNES** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Porte-Maillot côté rue de Chartres (Le Passé simple).
■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (70 F), 15 heures, sortie du métro Philippe-Auguste (Vincent de Langlade).
■ **MARAIS** : hôtels rénovés et place des Vosges (55 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Paris et son histoire).
■ **LA RUE DE LA ROQUETTE** (37 F), 15 heures, en bas de l'escalier de l'Opéra-Bastille (Monuments historique).
■ **LE VIEUX BELLEVILLE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Télégraphe (Résurrection du passé).
■ **MONTMARTRE** (50 F), 15 h 30, sortie du métro Abbesses (Découvrir Paris).

## ASCENSION

**Services ouverts ou fermés**

■ **Presse** : les quotidiens paraîtront normalement jeudi 16 mai.
■ **Bureaux de poste** : ils seront fermés.
■ **Banques** : elles seront fermées.
■ **Grands magasins** : ils seront ouverts.
■ **Assurance-maladie, assurance-vieillesse, allocations familiales** : les centres d'accueil seront fermés au public du mercredi après-midi 15 mai au vendredi 17 mai, à 8 h 30.
■ **Archives nationales** : Le Caran et le Musée de l'histoire de France seront fermés.
■ **Bibliothèque nationale** : les salles de lecture seront fermées. Le Musée des médailles et l'exposition « Corot, le génie du trait » seront ouverts.
■ **Hôtel national des Invalides** : les musées de l'Hôtel national des Invalides : Armée, Dôme royal (tombeau de l'Empereur), Plans-Reliefs et l'église Saint-Louis seront ouverts.
■ **Institut de France** : l'Institut sera fermé. Le château de Chantilly, le domaine de Chaalis (en face de la Mer de sable), le château de Langeais (Indre-et-Loire) et le château de Kerylos (à Beaulieu-sur-Mer) seront ouverts.
■ **Musées** : les musées nationaux seront ouverts, à l'exception, à Paris, du Musée des Arts asiatiques Guimet (fermé pour travaux) et, en région parisienne, du Musée du château de Bois-Préau.
■ **Le Centre Georges-Pompidou, la Cité des sciences et le Palais de la découverte** seront ouverts.





## LES SERVICES DU *Monde*

| | |
|---|---|
| Le Monde | 42-17-20-00 |
| Télématique | 3615 code LE MONDE |
| CompuServe : | 36 63 81 22 |
| Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr | |
| Documentation | 3617 code LMDOC ou 36-29-04-56 |
| CD-ROM : | (1) 44-08-78-30 |
| Index et microfilms : | (1) 42-17-29-33 |
| Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min) | |

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

*Le Monde* PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
*Président-directeur général* : Jean-Marie Colombani
*Directeur général* : Gérard Morax
*Membres du comité de direction* : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRANDE-BRETAGNE.** A partir de juillet, British Airways servira des steaks d'autruche sur ses vols entre Londres et les Etats-Unis. Compte tenu de la rareté et du prix relativement élevé du volatile, le steak d'autruche sera dans un premier temps réservé aux passagers de première classe. – *(Reuter.)*

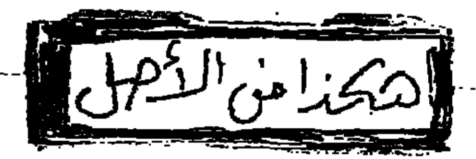
■ **VIETNAM.** La première phase des travaux de modernisation de l'aéroport international de Tân Shon Nhât, de Ho Chi Minh-Ville, commencera au troisième trimestre et devrait durer quinze mois. L'aéroport, qui est desservi par vingt et une compagnies aériennes étrangères et qui a accueilli l'année dernière environ deux millions de voyageurs, prévoit de porter sa capacité annuelle à huit millions de passagers en l'an 2000. – *(AFP.)*

■ **ÉGYPTE.** La France va réparer l'horloge, vieille de cent cinquante ans, que Louis-Philippe avait offerte au vice-roi d'Egypte, en échange de l'obélisque de la place de la Concorde à Paris. Installée face à la grande mosquée construite dans la citadelle de Saladin, à l'est du Caire, cette horloge s'était cassée peu de temps après son arrivée. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** Un nouveau centre départemental de Météo-France s'est installé à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle. Dix-neuf techniciens et six ingénieurs météorologistes se relaient 24 heures sur 24, sept jours sur sept, pour surveiller les phénomènes atmosphériques. Observations et prévisions s'inscrivent toutes les demi-heures sur les écrans de la navigation aérienne et des différentes compagnies qui opèrent sur le tarmac de Roissy. – *(AFP.)*

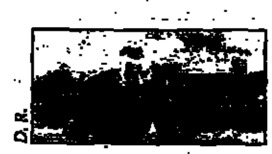
■ **CHINE.** Plus de onze millions de touristes, venus pour la plupart de Hongkong et de Macao, ont séjourné en Chine au cours du premier trimestre, ce qui représente une augmentation de 12,3 % par rapport à la même période de l'année dernière. – *(Bloomberg.)*

■ **QUÉBEC.** Le gouvernement du Québec souhaite attirer davantage de touristes français, qui constitutent la deuxième clientèle de voyageurs étrangers, après les Américains. 400 000 Français traversent chaque année l'océan Atlantique pour un séjour au Québec. – *(AFP.)*





**CANNES 96** *(de nos envoyés spéciaux)* Lars von Trier a été la vedette de Cannes lundi 13 mai. D'abord parce qu'une irrépressible angoisse l'a fait renoncer au voyage sur la Croisette ; ensuite parce que son « Breaking the Waves » a créé l'événement. ● « TRAINSPOTTING », de l'Ecossais Danny Boyle, était aussi attendu, précédé d'une sulfureuse réputation de provocation et de désespérance. ● « GOODBYE SOUTH GOODBYE » du Taïwanais Hou Hsiao-hsien, chronique de la vie de truands ordinaires, a clôturé une journée encore très riche.







D.R.

## Lars von Trier, ou la magie retrouvée du cinéma

**Breaking the Waves. Le cinéaste danois, absent de Cannes pour cause de phobie des voyages, a été privé de l'ovation qui a salué la projection de son flamboyant mélodrame marqué par la grâce presque surnaturelle de l'actrice Emily Watson**

**SÉLECTION OFFICIELLE COMPÉTITION**
**Film danois de Lars von Trier. Avec Emily Watson, Stellan Skarsgard, Katrin Cartlidge, Jean-Marc Barr (2 h 38).**

On ne saura jamais ni comment ni où ces deux-là se sont rencontrés. *Breaking the Waves* commence après, lorsque Bess fait part aux autorités religieuses de son village de sa volonté d'épouser Jan, un « étranger ». La question n'est pas posée et n'a pas à être, puisque Lars von Trier a choisi d'imposer la seule logique qui vaille d'être prise en compte, la sienne. Sept « chapitres » encadrés *par un prologue et un épi*logue composent ce film que tout incline à considérer comme une œuvre limite.

Limite, la situation de l'histoire, quelque part au nord-ouest de l'Ecosse, loin du monde, loin du temps, au cœur d'une société fermée sur elle-même, dont les lois sont d'essence divine et où, à l'église, seuls les hommes ont droit *à la parole. Limite*, le personnage de Bess, jeune fille trop sensible *aux allures de petit animal à la* fois espiègle et apeuré, tombée amoureuse d'un solide gaillard aux longs cheveux blonds employé sur une plate-forme de forage.

Limite, mais logique, puisque c'est un mélodrame que filme Lars von Trier. Un mélodrame dans lequel les personnages sont lancés à corps et âmes perdus, soumis à un destin dont la noirceur se révèle au détour de chaque scène. Une histoire *d'amour fou*, une folle histoire d'amour, où tout est possible, parce qu'elle rend tout *possible* et parce que l'auteur en a décidé ainsi.

Mélodrame flamboyant, mais situé *dans un monde d'austérité ex*trême. Comme né de la rencontre *de Douglas Sirk et de Dreyer.* Rencontre improbable, sans doute, mais Lars von Trier n'en pas à cela près : Dieu, le Bien, le verbe sont au cœur de ce film éclaboussé de musique rock et où la sexualité détermine les êtres et le cours de leur vie non par défaut, mais par les explosions qu'elle provoque. Un film qui va de plus en plus vite, dure près de trois heures et s'inscrit dans un monde immobile.

Volonté de rupture encore, qui *décide du style, celle qui a conduit* Lars von Trier à demander à Robby Müller, le chef opérateur de Wim Wenders notamment, de filmer entièrement caméra à l'épaule. Images instables, *soumises à des fluctuations de lumière qui en modifient le grain, panoramiques éclairs qui sabrent* l'espace et évacuent tout effet de *montage. La frénésie de Bess, qui* ne peut vivre sans Jan, qui hurle et qui prie, qui pleure et qui rit, s'est emparée du film.

### Un film de trois heures qui va de plus en plus vite

Seuls instants de répit, de sérénité même, les têtes de chapitre. *Sur l'image d'un paysage idyl*lique, tableau, chromo, carte postale – tout *se* succède et *se* confond –, s'inscrivent le numéro et le titre, qu'accompagne un morceau de rock du début des années 70 (David Bowie, Leonard Cohen, Procol Harum, Elton *Jones...), dont un long extrait est* donné à entendre avant que le *film ne reprenne sa course à la* mort.

Jan, *lui*, s'est arrêté, à jamais sans doute. Un accident sur la plate-forme, le voici paralysé. Aucun espoir ne lui est laissé par les médecins. Bess accepte tout, du moment qu'il vit. Jusqu'à sa perversité d'humain qui n'est plus un homme et qui la pousse dans les bras des premiers venus, puis des derniers, de ceux qu'elle trouve, et qui veulent d'elle parce que aucune femme ne veut d'eux. Toujours plus loin, toujours plus bas. *Pour qu'ensuite elle lui raconte, en* détail, parce que ces mots-là, dit-il, croit-elle, le maintiennent en vie. Bess est même convaincue qu'ils le sauveront, elle qui a toujours refusé d'accepter que le mot soit la vie, *ainsi qu'on l'affirme* à l'église. La preuve qu'elle a raison, *Dieu cesse de lui parler quand le* dégoût ou la peur la font reculer. *Car Dieu lui parle lorsqu'elle l'in*terroge. Il lui répond par sa *bouche à elle, il est en elle.*

Une histoire insensée ? Peut-être, et tant mieux. Car les miracles que Lars von Trier met en scène dans *Breaking the Waves* ne sont rien en regard de celui accompli par le film. Ce miracle a un nom : le cinéma. Capable de tout rendre non pas possible, ni même probable, mais vrai. Sans que le doute surgisse jamais. Il a fallu au cinéaste révélé à Cannes par *Element of Crime* (1984), réalisateur d'*Epidemic* (1987), *Europa* (1991) et de *L'Hôpital*, série tournée pour la télévision (1994), une extraordinaire confiance en soi et, surtout, une foi inébranlable en la magie du cinéma, pour se lancer à filmer une telle histoire, pour oser prétendre ainsi « fendre les flots ».

*Lars von Trier a entraîné avec lui* notamment Emily Watson, une *actrice formée à la Royal Shakes*peare Company, qui fait ici ses débuts au cinéma. Sous le bonnet de laine de la sage jeune fille comme sous l'accoutrement de la femme perdue qui, en short rouge, bas résille et talons hauts, pousse sa Mobylette sur une route désolée, une sensation de folle énergie et de grâce presque surnaturelle émane d'elle, dont se gorgent tous ceux qui l'approchent, et le film tout entier. A Cannes plus encore que n'importe où ailleurs, les raisons de croire toujours plus fort au cinéma sont nombreuses. Avec *Breaking the Waves*, Lars von Trier vient d'en asséner la plus éblouissante.

*Pascal Mérigeau*

## « Il y a en moi des forces que j'ai du mal à contrôler »

**LARS VON TRIER** est un garçon particulier. Il est pris d'angoisse à l'idée de voyager, *comme d'autres de vertige sur un* escabeau. S'il n'était pas sur les marches *du Palais des festivals, lundi 13 mai*, pour la présentation de *Breaking the Waves*, ce n'est pas faute d'avoir essayé. L'avion ? Echec. Le train ? Il doit débarquer en Allemagne. La voiture ? Pas davantage rassuré à l'idée de *circuler sur les auto*routes allemandes. Les journalistes de l'agence Capa ont *retrouvé* le cinéaste réfugié au Danemark, à 600 kilomètres de *Copenhague, près de la ville de Vejle.* A la campagne.



VERBATIM

*« Normalement, je parviens à dominer ces phobies. Mais, là, ça n'a pas marché. J'ai fait de mon mieux, je me suis battu. Mais je ne pouvais pas m'infliger plus de souffrance. J'ai passé quarante ans, et il est temps d'arrêter de me faire du mal. J'ai renoncé. Maintenant, j'essaie de me relaxer. C'est une situation quand même exceptionnelle. Pour le tournage du film en Ecosse, par exemple, j'ai mis trois jours à faire le voyage. Mais enfin j'y étais parvenu quand même. »*

*« Je regrette sincèrement de ne pas être sur la Croisette. J'ai travaillé cinq ans sur ce film, ce n'est pas pour me cacher au dernier moment. Et puis je dois beaucoup à Gilles Jacob, le délégué général du Festival. S'il n'avait pas présenté* Element of Crime *en 1984, je n'aurais peut-être plus jamais été produit au Danemark et mon premier film aurait été le dernier. »* Lars von Trier s'interroge : *« Peut-être que je suis fou ? Il y a en moi des forces qui se font jour et que j'ai du mal à contrôler. Mais je me dis que ce sont ces mêmes forces qui me poussent quand je fais des films. C'est la preuve qu'elles ne sont pas seulement négatives et que je peux aussi les utiliser à mon bénéfice. »*

Ce fut le cas pour *Breaking the Waves*, film qui évolue crescendo jusqu'aux frontières de la mystique et de la folie. *« J'ai voulu faire de ce qui n'est à la base qu'un vulgaire mélo une histoire crédible. C'était le défi de base. Faire passer l'émotion. C'est aussi ce qui m'intéresse dans le cinéma : faire passer les émotions de l'acteur au spectateur. Cette fois, j'ai voulu toucher précisément le public féminin. Je ne sais pas si j'ai réussi, mais j'ai fait un film destiné aux femmes. C'est un film sur le bien aussi. Sur la façon d'être quelqu'un de bien en suivant un autre chemin que celui dicté par la morale traditionnelle. Je ne suis pas religieux et j'ai voulu faire passer ma propre interprétation de Dieu. » « Quant au choix d'Emily Watson pour le rôle de Bess, il ne fut pas facile. On a d'abord pensé choisir une actrice expérimentée et connue. Mais ça ne marchait pas. Alors on a fait un grand casting et j'ai vu cette fille, elle était drôle, un peu folle. On a parlé de Dieu... J'ai tout de suite compris que ce serait elle. »*

*« Maintenant, le sort du film en est jeté. Au jury de jouer. Mais, à Cannes, le président s'appelle Francis Coppola. C'est un cinéaste que je respecte beaucoup, et, quel que soit son choix, ce sera OK pour moi. »*

## Le film dont le héros est un tapis

**Gabbeh. L'Iranien Mohsen Makhmalbaf tire d'un documentaire une fable exemplaire**

**ECTION OFFICIELLE CERTAIN REGARD**
**iranien de Mohsen Makhaf. Avec Shaghayegh Djo-Hossein Moharami, Rog-Moharami, Abbas Sayahi ).**

commencement, il y avait le de Mohsen Makhmalbaf de r un documentaire sur une semi-nomade du sud-est de es Gashghai. Et plus parti*ment sur* la vie *des tisseuses beh*, ces tapis dont motifs et rs sont comme *la chronique* ie de ceux qui les fabriquent. cours de route, *sans doute* par les histoires racontées es tapis, Mohsen Makhmal*Temps de l'amour, Salam* Cis'est laissé tenter par l'image. Quelque chose d'assez , proche de la vie des gens lmait, et dont le fil s'enchevêt à celui des images docuires initialement tournées. emple, l'histoire d'une jeune *i s'appelerait* Gabbeh, de ses et de ses peines, à moins que *soit* celle de la fabrication du dont elle porte le nom. Et *prendre garde, voilà que* histoire toute simple devient usement compliquée, *parce* ne distingue plus bien entre ps de la légende et celui de la

commence en tous cas par bbeh qui dérive sous la surune eau claire. Peu de moce n'est *l'image, sur* fond d'un couple de jeunes gens uchant un cheval blanc. Au uivant, une jeune fille au costurquoise apparaît devant le une jarre sur l'épaule. Puis *c'est le tour d'un couple* de vieillards qui se chamaille. Jeune fille, tapis et vieillard forment dès lors l'instance narrative à partir de laquelle leur *histoire* commune – car ils sont tout un – va pouvoir se dérouler, aussi merveilleusement, aussi douloureusement que se déroule, entre l'amour et la mort, la vie d'un être humain. S'ouvre alors une manière de symphonie chromatique, un hymne poétique et panthéiste à la nature dont l'argument principal est l'amour contrarié de la sublime Gabbeh.

Annoncé par le hululement régulier du loup, cet amour a la *forme d'un cavalier qui suit* à bonne distance le clan dirigé par le père *de la bien-aimée. Mais que* d'obstacles à franchir, que de manœuvres de la part de ce *dernier !* Gabbeh se laissera finalement ravir. Et au passage, ce sera bien *le* diable si Makhmalbaf n'a pas ravi l'âme du spectateur. En lui montrant cet instituteur d'une classe itinérante enseigner à ses élèves que la vie – qui est couleur – est littéralement à portée de main. En décrivant le même, à l'hiver de sa vie, faire sa cour à une jeune fille et l'épouser par la grâce de la poésie. En évoquant encore la naissance ou la mort d'un enfant, et la teinture de la laine qui servira à inscrire *l'événement* au *cœur des gabbeh*, porteurs de la mémoire collective.

*Magnifiquement filmée, Gabbeh* raconte bien des histoires, de la plus particulière, celle de l'évanescence d'un amour ou de la disparition d'une tribu nomade, à la plus universelle, celle du temps qui passe égal pour tous, et devant quoi chaque homme est un nomade.

*Jacques Mandelbaum*

**SÉLECTION INSTANTANÉE**



BRUNO GARCIN-GASSER/POLAROÏD POUR « LE MONDE »

***Les frères Coen présentent « Fargo », une histoire vraie***

**Les deux frères n'ont pas le temps de parler. Habitués des sélections – et des récompenses – cannoises, *Joel* et Ethan ont un emploi du temps surchargé. Ils devaient assister, mardi 14 mai, à la présentation de leur dernier film *Fargo*, tiré d'une histoire vraie : un meurtre dans le Minnesota enneigé. Avec comme d'habitude Joel derrière la caméra et les deux au *scénario et* aux dialogues.**

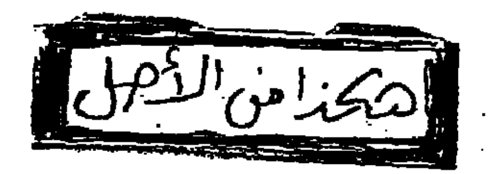
## Dernières nouvelles du front du Caucase

**QUINZAINE DES RÉALISATEURS**
**LE PRISONNIER DU CAUCASE. Film russe de Sergueï Bodrov, avec Oleg Menchikov, Sergueï Bodrov Jr. (1 h 35).**

Dernières nouvelles de la déglingue dans l'ex-Union soviétique. Lors d'une opération de maintien de l'ordre dans les montagnes du Caucase, deux soldats russes sont capturés par des rebelles musulmans pour être échangés avec le fils du chef du village, prisonnier des militaires. Le film de Sergueï Bodrov démarre comme un film de guerre, puis bifurque vers le récit picaresque de la détention des deux bidasses. L'un est un jeune appelé inexpérimenté, l'autre un sous-officier chevronné. Peu à peu se dessinent des rapports engendrés par l'initiation du plus jeune par le plus âgé.

*Bodrov parvient à créer entre eux* un lien qui pourrait être ceux de *John Wayne et de Montgomery Clift* dans un film de Howard Hawks. *Mais Le Prisonnier du Caucase décrit* surtout un monde globalement désabusé où règne la débrouille, et où pour une bouteille de vodka on vend à son ennemi les armes qui serviront à vous tirer dessus. Le cinéaste ne triche pas avec les contradictions de son sujet. La chaleur dégagée par ses héros, l'atmosphère parfois absurde et ironique de la situation, disparaissent au profit des exigences brutales de la guerre. La violence resurgira lorsque les deux hommes *tenteront de s'évader* et que les familles pratiqueront une antique loi du talion. Le cinéaste réussit à déstabiliser le confort d'un spectateur qu'une fin un peu artificiellement optimiste ne rétablira pas.

*Jean-François Rauger*






# Des hommes sans qualité

**Goodbye South, Goodbye.** Le grand cinéaste taïwanais Hou Hsiao-hsien invente un fascinant et austère film noir qui propose les images grises d'existences grises

**SÉLECTION OFFICIELLE COMPÉTITION**
**Film taïwanais de Hou Hsiao-hsien, avec Jack Koa, Hsu Kuei-ying, Lim Goong, Anne Shizuka Inoh (1 h 56).**

A la dernière séquence du film, la *voiture tombe dans un champ*. Le calembour ne fonctionne qu'en français, pas en taïwanais, mais il symbolise bien le douzième long métrage du grand maître de Taipeh : ses personnages paraissent perpétuellement tombés dans le champ (de la caméra). Ils assument une sorte de présence fortuite que le récit (une succession d'anecdotes plutôt) et la mise en scène se gardent bien de rendre nécessaire. Au point que quelque deux heures auparavant, lors du plan d'ouverture *où on découvre Kao dans un* train, celui-ci s'en vient dire face au public : *« Je suis dans le train »*. *Comme si cette redondance était* le minimum pour livrer un peu d'assise au film qui commence.

Kao (son nom aussi fournirait un calembour francophone involontaire mais tout à fait adapté à la situation) donne cette non-information dans son téléphone cellulaire. Objets-leitmotiv du film, ces portables et leurs sonneries intempestives, omniprésentes, introduisant *des conversations insignifiantes*, rappellent de quelle solitude, de quel isolement se paie le développement *des prétendues techniques* de communication. *Goodbye South, Goodbye* est tissé de silences lourds, *ceux de gens qui ont des choses à se* dire et ne se les diront pas. Préférant, selon le cas, se battre, s'enfuir ou faire intervenir un intermédiaire. Ce sont des petits truands, qui montent comme ils peuvent des affaires dans l'île, ou sur le continent devenu un eldorado du business que seuls leurs rêves atteignent.

**ESPOIRS QUI VÉGÈTENT**

*L'histoire, si on peut dire, ferait* songer à celle de *Mean Streets*, mais en creux. Là où Scorsese ne filmait *presque que les moments de crise*, Hou Hsiao-hsien choisit à l'inverse de ne montrer pratiquement que l'attente, le non-spectaculaire, la trame la plus quotidienne de jours émaillés de petites combines, d'affrontements sans lendemain, d'ennui et d'ennuis, d'espoirs qui végètent. Portrait d'hommes (et de femmes) sans qualité – soit le contraire de son précédent film, le splendide *Good Men, Good Women*, toujours en salles –, sa nouvelle réalisation se veut aussi un « film *sans qualité* ». C'est-à-dire sans aucun des morceaux de bravoure et des démonstrations de virtuosité *qui font d'ordinaire* l'apparat d'un film.

Non que *Goodbye South, Goodbye* soit uniformément neutre : des éclats de brutalité, des éclairs d'humour ou de tendresse jaillissent parfois, avec d'autant plus de puissance qu'ils naissent d'une longue macération. Kao le petit gangster, « Tête d'obus » son acolyte immature et sa copine Patachou, ne sont pas passifs. *Ils se démènent* même mais à vide, dans une succession de tentatives d'accomplissement (*monter un tripot* à la *campagne*, déménager, acquérir un restaurant à Shanghaï, récupérer une part *d'héritage...) tiraillés entre l'inutile* et l'échec. Face à eux, Hou Hsiao-hsien adopte une position de documentariste parfois ironique, toujours attentif. Captant les attentes, les trajets, les déperditions d'énergie de ces hommes d'action, mais qui ne vont nulle part.

En parfaite cohérence avec le projet et l'ambiance de son film, le cinéaste se refuse les splendeurs de l'image dont on le sait capable depuis *La Cité des douleurs* et *Le Maître de marionnettes*. Images grises d'existences grises – parfois même images toutes noires, ou aux couleurs faussées par la mauvaise perception qu'ont ses antihéros de leur situation. Il en émane une beauté plus secrète et qui elle aussi par instants éclate, le temps d'un travelling depuis l'arrière d'un train ou grâce à deux phares perçant la nuit. C'est la marque d'un grand metteur en scène que de s'inventer ainsi des moyens d'une beauté qui ne doit rien à personne, et qui ne peut être que celle de ce film-là, en absolue connivence avec son propos.

Propos que désigne le titre, où le *« Sud » auquel il est dit adieu* serait Taïwan même (tous les films de Hou se confrontent à l'histoire de son pays). *Le cinéaste* ne suggère pas que les habitants de l'île auraient « trouvé le nord », mais seulement qu'ils auraient, dans cette phase incertaine où le monde se recompose, perdu leurs repères, le sens de leur vie jusqu'aux points cardinaux.

*Jean-Michel Frodon*

## *Lettre de Cannes*

**ENTOURÉ du cinéaste Wayne Wang (*Dim Sum*), des producteurs américain Tom Luddy et français Jean-Louis Piel, Francis Coppola a annoncé, lundi 13 mai, la création de la Chrome Dragon Films, une cousine de son American Zoetrope destinée à la découverte de nouveaux talents dans les cinémas du Sud-Est asiatique. *« Etant basés à San Francisco*, déclarait Francis Coppola parlant de Zoetrope, *il nous paraissait intéressant de jeter un pont en direction de nos voisins les plus proches outre Pacifique, en particulier la Chine. » « Pas uniquement »*, rectifiait Wayne Wang. Six pays de la région sont en effet visés par la Chrome Dragon, dont la Chine, la Corée du Sud, et Hongkong, où la nouvelle unité installera en partie son quartier général.**

**Auteur de *Dim Sum* et de *Slam Lance*, coauteur, avec Paul Auster, du diptyque *Smoke-Brooklyn Boogie*, Wayne Wang est le chef de file des cinéastes sino-américains. Ancien directeur des Archives du film du Pacifique et cofondateur du Festival de Telluride, Tom Luddy, chargé des « projets spéciaux » de la Zoetrope, est probablement l'Américain le plus au fait des cinématographies étrangères. C'est lui qui finalisa la mise en place artistique et financière du *Mishima* de Paul Schrader, lui que la Zoetrope délégua sur la production du *Kagemusha* d'Akira Kurosawa. Français établi à Hongkong, Jean-Louis Piel a produit entre autres *Urga* et *Soleil trompeur*, de Nikita Mikhalkov, ainsi que la *Shanghai Triad* de Zhan Yimou.**


CHRIS BUCK/COSMOS

**La Chrome Dragon Films entend centrer son effort sur le film d'action, déclarait Wayne Wang, qui prenait pour modèle la trilogie du *Parrain* : *« Le cinéma de cette région du monde excelle dans le film d'action. Il ne s'agit pas pour nous d'y apporter un changement radical, mais de permettre, par notre intervention, d'apporter plus de soin au scénario, à la post-production, et un accès plus facile aux marchés internationaux. »* C'est aussi une façon de *« préparer l'après-John Woo, l'après-Jackie Chan »*.**

**La Chrome Dragon Films est financée à 50 % par le groupe JVC. Six films sont déjà mis en chantier, *« dans deux pays »*, mais leurs titres, les noms de leurs auteurs ainsi que leur budget ne sont pas encore révélés.**

*H. B.*

# Pas la moindre concession au bon goût

**Trainspotting.** Condamné à la surenchère en adaptant le roman d'Irvine Welsh, Danny Boyle pose la question de la vie après la drogue avec plus de provocation que d'intention

**SÉLECTION OFFICIELLE HORS COMPÉTITION**
***Film britannique de Danny* Boyle. Avec Ewan McGregor, Ewen Bremner, Johnny Lee Miller, *Kevin McKidd*, Robert Carlyle, Kelly MacDonald (1 h 33).**

Il est difficile de voir *Trainspotting* comme un film « normal ». La *deuxième réalisation de l'Ecossais* Danny Boyle *(Petits Meurtres entre amis)* arrive en effet précédée du vacarme *suscité* en Grande-Bretagne tant par le livre d'Irvine Welsh dont il constitue l'adaptation que par son propre succès. Un phénomène, donc, d'autant que *Trainspotting* est aussi une pièce de théâtre et que la musique du film inonde les stations de radio. Raisons pour lesquelles les organisateurs du Festival, comme cela leur arrive parfois, ont souhaité que Cannes soit à la hauteur de l'événement *(alors qu'en général on attend* plutôt que les films se hissent au niveau du Festival) et ont choisi de présenter *Trainspotting* hors compétition et à 0 h 15, horaire idéal pour provoquer un début d'émeute.

Les premières images de cet événement annoncé, dont chacun pourra jauger la portée le *19 juin*, date de la sortie française, font apparaître une volonté de prendre d'emblée *le spectateur à la gorge* pour l'entraîner, sans lui laisser le temps de respirer, dans un monde supposé *éloigné du sien*.

**LUDICITÉ ET INSOUCIANCE**

*Courses effrénées dans les rues*, affirmation réitérée du plaisir sans pareil procuré par la drogue, dé*bouchant sur une conclusion qui* peut paraître paradoxale : les raisons de cesser de se droguer sont difficiles à trouver, non celles de commencer et de continuer. Le film se condamne ainsi lui-même à la surenchère. Le défi est relevé par une scène sise dans *« les chiottes les plus répugnantes d'Ecosse »* : la caméra investit un lieu qui ne déçoit pas l'attente suscitée par la promesse et accompagne le personnage lorsqu'il plonge tête la première dans la cuvette, *qui* l'engloutit entièrement. Plongée dans un univers délicieusement bleuté, révélation des *paradis artificiels, ceux que Mark*, pourtant, veut quitter à tout prix.

Le film décrit donc sa lente remontée, *en même temps que* la vie de ses copains, auxquels la drogue ne laisse pas d'autres choix que la *délinquance*, le *mensonge*, le mépris des autres et le dégoût de soi. Constat tempéré par un humour dont le *réalisateur use* avec un certain discernement et beaucoup d'habileté, et en se gar*dant heureusement* de toute concession à ce qui pourrait s'apparenter au bon goût. Le sentiment d'étrangeté qu'inspire alors le film naît pour une large part de la volonté des auteurs de toujours tempérer la noirceur des faits et *des comportements décrits* par une ludicité et une sorte d'insouciance qui n'ont sans doute pas *été étrangères au succès du film*. Une question se pose ainsi, celle du point de vue du réalisateur, qui *paraît décidé* à accompagner ses personnages jusqu'au bout de leur dérive, sans jamais prendre de distance. La personnalité et le talent des acteurs font le reste et accentuent l'impression d'une mise à plat de toutes les données, traitées sur un mode identique, qu'elles soient comiques ou tragiques, *désolantes ou plaisantes*.

*Trainspotting* se heurte en fait au même écueil qui limitait sensible*ment la portée de Petits meurtres entre amis* et qui peut se définir comme une faiblesse d'intention *du réalisateur face aux provocations* dont son film se fait le vecteur. A aucun moment Danny Boyle ne se *situe* par *rapport* aux personnages ni ne s'implique dans leur discours. Lorsque, en fin de course, le jeune « héros » conclut que sa vie ressemblera désormais à celle du spectateur (jeux *télévisés, fast-food*, voiture, famille...), la question demeure posée. Ce flou bien entretenu représente sans doute une garantie de succès. A court terme.

*P. M.*





## LES AUTRES FILMS

### UN CERTAIN REGARD

**HAÏFA**
**Film palestinien de Rashid Masharawi. Avec Mohammad Bakri, Ahmad Abu Sal'oum (1 h 15).**
■ *L'action se situe* dans un camp de réfugiés palestinien, durant les récents accords de paix. Après *Couvre-feu*, dédié à l'Intifada et présenté à Cannes il y a deux ans, Rashid Masharawi *poursuit donc* une chronique brûlante de l'actualité. Cette volonté est à la fois la force et la faiblesse du film. Sa force, pour les images encore vibrantes d'une douloureuse réalité. Sa faiblesse, parce que le réalisateur s'est appliqué *à dresser une* sorte de panorama des opinions de la population palestinienne face à la paix par le biais d'une fiction aussi poussive que le personnage qui a pour vocation d'y faire lien. Haïfa, bouffon tragique au surnom de ville perdue, dont la grandiloquence allégorique est fatale à l'existence du film.
*J. M.*

**COMPAGNE DE VOYAGE**
**Film italien de Peter Del Monte. Avec Michel Piccoli, Asia Argento (1 h 50).**
■ Lui, c'est Cosimo, un *vieux professeur* de philologie qui perd un peu la boule. Elle, c'est Ada, jeune Romaine sans feu ni lieu, au corps souple et au cœur d'acier. Rien ne les prédisposait à se rencontrer si la fille du premier, *inquiète des bizarreries de son père*, n'avait engagé la seconde pour le filer discrètement. Et, un beau matin, Cosimo prend le large, ou plutôt le train, pour un long voyage à travers l'Italie. Ada à ses basques, et le *réalisateur* itou, qui filme la connivence qui s'installe entre les deux, ainsi que des paysages italiens curieusement désertés. Un voyage initiatique honnêtement interprété, mais sans réelle surprise, Peter Del Monte tirant autant qu'il est possible sur la ficelle.
*J. M.*

**SOME MOTHER'S SON**
**Film irlandais de Terry George. Avec Helen Mirren, Fionnula Flanagan (1 h 53).**
■ Après avoir cosigné le scénario d'*Au nom du père*, Jim Sheridan et Terry George renouvellent ici la formule. Réalisé cette fois par Terry George, le film se passe au *début des années 80 en Irlande du* Nord, époque à laquelle le gouvernement britannique radicalise la répression contre l'IRA, une vague de grèves de la faim éclatant en retour parmi les prisonniers irlandais. *Que fait une mère quand son fils se laisse ainsi* mourir ? C'est la question essentielle que pose le film, qui y répond avec l'application due à un sujet de philosophie au baccalauréat. Le genre de travail qui mérite la moyenne en vertu de sa bonne connaissance du sujet et du respect des règles de la dissertation.
*J. M.*

### QUINZAINE DES RÉALISATEURS

**LA PROMESSE**
**Film belge de Jean-Pierre et Luc Dardenne. Avec Jérémie Renier, Assita Ouedraogo, Olivier Gourmet (1 h 30).**
■ Un homme qui exploite et héberge des immigrés clandestins laisse mourir l'un d'entre eux, tombé d'un échafaudage. Il tente de s'assurer le silence et la complicité de son propre fils et de cacher l'accident à la veuve. Dès les premières images (l'arrivée d'un groupe d'immigrés suivis en caméra portée), le film de Jean-Pierre et Luc Dardenne jette un regard cru sur une réalité abrupte et sordide. C'est à un véritable apprentissage du mal, qui prend la forme de l'exploitation des plus faibles, qu'est convié le jeune personnage principal. La circulation de l'argent destiné à payer (cher) les choses les plus élémentaires, la solidarité filiale poisseuse exigée par un père monstrueux qui tente de former son fils à sa propre image, l'indifférence ordinaire, dessinent ici un univers singulier et atroce. Avant que la prise de conscience de l'adolescent ne ramène *La Promesse* sur un terrain plus convenu.
*J.-F. R.*

**JUDE**
***Film britannique de Michael Winterbottom. Avec Christopher Eccleston*, Kate Winslet, Rachel Griffiths, Liam Cunningham (2 h 03).**
■ Le deuxième long-métrage pour le cinéma de Michael Winterbottom est la transposition de *Jude l'obscur*, de Thomas Hardy. Soit l'histoire d'une ambition contrariée, celle d'un jeune campagnard anglais au siècle dernier, qui ne parviendra pas à réaliser son rêve d'ascension sociale, victime des barrières de classes et des préjugés moraux du temps. Michael Winterbottom a réalisé avec *Jude*, loin de la violence de son précédent film, *Butterfly Kiss*, le type même de l'adaptation littéraire sérieuse, classique et pour tout dire d'un académisme formel inébranlable. Le récit, qui s'étale sur plusieurs années, progresse selon des règles narratives très convenues (les changements climatiques sont à chaque instant lourdement signifiants) et s'égare dans le détail décoratif.
*J.-F. R.*

### SEMAINE INTERNATIONALE DE LA CRITIQUE

**MI ULTIMO HOMBRE**
**Film chilien de Tatiana Gaviola. Avec Claudia DiGirolamo, Willy Semler, Liliana Garcia (1 h 30).**
■ Dans un pays imaginaire, plongé dans une perpétuelle pénombre, en proie au chaos de la subversion armée et de la répression, une journaliste de télévision avide d'images captées « à chaud » est utilisée par un couple de terroristes pour médiatiser l'une de leurs actions. Elle tombera amoureuse de l'homme et aura le temps de découvrir quelques vérités premières sur la violence et les médias. *Mi Ultimo Hombre* est une métaphore qui a l'ambition de réfléchir au pouvoir de manipulation des images et à la transformation de la réalité en un simulacre. Malgré la description très affectée d'un univers « décalé », le film ne craint pas d'enfoncer quelques portes ouvertes, avec une évidence maladroite et publicitaire.
*J.-F. R.*

**THE EMPTY MIRROR**
***Film américain de Barry J. Hershey*. Avec Norman Rodway, Camilla Soeberg, Joel Grey (2 h 09).**
■ Sur fond d'images de la propagande nazie déployant les cérémonies grandioses du III[e] Reich, *Hitler s'adonne à un exercice d'introspection* particulier et peu critique envers lui-même. Il reçoit, au cours de son monologue, la visite de quelques invités, Eva Braun, Goebbels, Goering, et même Sigmund Freud, qui essaie de pousser le Führer dans ses derniers retranchements. Le film de Barry J. Hershey est un essai cinématographique qui tente, avec sa dramaturgie très sophistiquée, une analyse de la nature particulière du nazisme. Son personnage central est un monstre grotesque qui pratique l'ironie parfois lourde *(« A côté de moi Wagner est un minimaliste »)* et l'humour douteux *(« Pourquoi les juifs prennent-ils leur extermination de façon si personnelle ? »)*. *The Empty Mirror* n'apprend malheureusement rien de nouveau sur son sujet. Le dialogue avec Freud débouche même sur d'incroyables banalités.
*J.-F. R.*

# Laïla Bakalnina filme tous les recoins de la Lettonie indépendante

**UN CERTAIN REGARD**
**PRAMIS (16 mn) ; PASTS (20 mn). Courts-métrages lettons de Laïla Pakalnina.**

Ce sont des images en noir et blanc, sans dialogues, alternant de longs plans fixes et frontaux et des angles surprenants. *Pramis*, tourné dans un petit village letton frontalier de la Biélorussie, restitue le court trajet d'un bac entre deux rives et la vie alentour. Le va-et-vient du bac, le rythme des saisons, c'est, tout bien pesé, ce dérisoire essentiel de l'homme dans le monde.

Retour à la capitale, Riga, avec *Pasts*, pour y suivre au quotidien la distribution matinale du courrier. La caméra tantôt saisit madame le facteur en marche, tantôt l'attend, tapie dans l'entrée d'un immeuble. Ici encore, une activité régulière et laborieuse imprime son rythme monotone à un film dont chaque écart, aussi infime soit-il, prend des allures d'émerveillement cataclysmique. Un cinéma de l'attente, à l'affût du réel et sans effet de manches. Et, comme exalté par cette contrainte librement consentie, l'extraordinaire regard d'une cinéaste, qui scelle l'improbable alliance de l'austérité et de la malice. Par son sens du cadrage, qui ménage toujours un effet de surprise en dramatisant l'espace le plus anodin. Par un travail saisissant sur la bande sonore, les trouées de silence et l'isolement amplifié d'un son donnant une sensation d'hyperréalisme.

Ces caractéristiques visuelles et sonores sont la marque d'une cinéaste qui, entre Jacques Tati et Jonas Mekas, filme la réalité avec un sens parfait du détail, irruption sauvage ou saugrenue de la vie dans le flux mortel du temps.

Née en 1962 à Liepaja, en Lettonie, Laïla Pakalnina se destinait pourtant au journalisme. Elle a choisi finalement le cinéma par goût de liberté. L'école de cinéma de Moscou, dont elle suit le cursus de 1986 à 1991, est à cette époque plus ouverte aux influences de la perestroïka que le journalisme, encore sévèrement muselé. Pour preuve, son premier film, un documentaire sur les manifestations nationalistes en Lettonie, est considéré comme un travail d'étude. Ce qui n'empêche pas son arrestation par le KGB local, qui la relâche aussitôt qu'elle est en mesure de produire son accréditation moscovite.

Tourné en 1987, ce film peut à ce titre être considéré comme un des tout premiers documents cinématographiques sur le mouvement nationaliste letton. Et lorsque ceux-ci se multiplient avec la libéralisation aboutissant en 1991 à l'indépendance du pays, elle passe à autre chose. A ce qu'elle nomme aujourd'hui sa « trilogie », composée de *Vela* (*Le Linge*, 1991) et des deux films projetés à Cannes. « *Trois courts-métrages, filmés en noir et blanc et en trente-cinq millimètres, sans paroles* », ajoute-t-elle, précisant : « *Je voulais montrer les gens sans parler sur eux, ni sans qu'eux-mêmes ne parlent d'eux. Créer une atmosphère et montrer combien la vie est plus intéressante qu'on ne l'imagine a priori.* »

Pour ce faire, la réalisatrice a consacré deux années (discontinues) au tournage de *Pramis* et trois semaines à celui de *Pasts*, l'équipe attendant le passage du facteur tous les matins à six heures. Equipe réduite au demeurant à trois ou quatre personnes, avec un matériel « emprunté » à l'école de cinéma de Moscou, dont une caméra excessivement lourde nécessitant de filmer avec un pied. Construits avec des moyens de fortune, les films superbes de Laïla Pakalnina ne sont pourtant jamais sortis dans son pays. Au moins doit-elle à cette sélection cannoise leur récente programmation à la télévision lettonienne.

*Jacques Mandelbaum*

## Demain, un long métrage de fiction

**Depuis qu'elle a achevé *Le Courrier*, Laïla Pakalnina s'est attelée à l'écriture du scénario d'un long métrage de fiction. C'est une histoire qui se passe à la fin des années 50 dans son village natal, à la frontière de la République lettone d'URSS et de la Suède. Ce serait « *une comédie légère sur la paranoïa soviétique de l'espionnage* » dans un style qu'elle souhaite assez proche de celui de ses courts métrages. Quant à son possible financement, c'est là une autre affaire. Le paysage cinématographique letton est totalement dévasté. Un seul film est sorti en Lettonie depuis deux ans, *Le Nid*, d'Aivars Freimanisl. Il ne reste à Laïla Pakalnina qu'à évoquer dans un sourire un hypothétique miracle, quand bien même elle ne pense pas pouvoir « *vivre dans un pays où il n'est pas possible de faire du cinéma* ».**

## « Le Monde » à Cannes

● Résidence Gray d'Albion,
appartement 5111,
64, rue d'Antibes. 06400 Cannes.
Tél. : 93-39-19-50.
Télécopie : 93-39-21-23.
● Un site bilingue réalisé avec World Media Live est quotidiennement consacré au Festival. Français (http ://www.lemonde.fr) ; anglais (http ://www.cannes.worldmedia.fr/Cannes96live/).

# Steve Buscemi, un acteur-réalisateur outsider par excellence

Steve Buscemi lance (discrètement) sur Cannes une attaque en trois temps : gangster dimanche dans *Kansas City* de Robert Altman, kidnappeur à la manque, deux jours plus tard, dans le film de Joel Coen, il avait présenté le samedi sa première réalisation, *Trees Lounge* (Quinzaine des réalisateurs). Buscemi, c'est le remède double-action. L'antidote du machisme-gonflette comme du super-cool délibéré. Musclé mais dans le genre fluet, on ne se douterait pas qu'il fut à l'école une star du football, puis pompier de profession dans la Petite Italie, au cœur du *downtown* new-yorkais.

PORTRAIT

Il peut jouer les nunuches au regard globuleux perpétuellement étonné, il y aura toujours comme une menace dans son côté malingre. Il utilisera son accent nasillard juste ce qu'il faut pour charmer, *il y aura toujours* une aura de danger, le tranchant d'un *timing* d'une implacable justesse. Il suffit de le voir – et de l'entendre dans *Reservoir Dogs* – protester contre le surnom de « Monsieur Pink » dont on vient de l'affubler pour comprendre que l'homme est tendu comme une corde de piano. Aux réalisateurs d'en tirer à chaque fois un son nouveau.

D'ailleurs, ils ne s'en sont pas privés, d'Abel Ferrara (*Le Roi de New York*) à Tom di Cillo (*Ça tourne à Manhattan*), en passant par Jim Jarmusch (*Mystery Train*) et les frères Coen (*Miller's Crossing, Barton Fink*). Vite conscients, tous, du déséquilibre qu'apporte sa présence. Le regard du spectateur se fixe immédiatement sur lui. On lui confie tous les malfrats aux cheveux gras du répertoire, et tous les mecs à la coule, on n'aborde à chaque fois qu'une partie de sa palette. La première apparition de Buscemi à l'écran aurait dû mettre la puce à l'oreille : dans *Parting Glances*, de Bill Sherwood (1986), il incarne un rocker atteint du sida. Tragique ? Oui, mais aussi drôle, émouvant, cynique et tendre, avec un je-ne-sais-quoi de je-m'en-foutiste. Sur l'affiche américaine, blouson de cuir noir bardé de fermetures Eclair et regard coulissant par-dessus des Ray-Ban, Buscemi parodiait le Tom Cruise de *Risky Business*...

Outsider à l'écran, il semble aussi l'avoir été dans la vie. Né il y a trente-huit ans à Valley Stream, Long Island (la patrie des *Tueurs de lune de miel*, se plaît-il à rappeler), il vient à Manhattan avec la ferme intention de devenir comique de cabaret. Il fait ses classes à l'Actors'Studio, à l'Improv', au Comedy Strip. Les horaires ne lui conviennent pas, la clientèle non plus. Tout en étudiant à l'Actors'Studio, il passe son examen de pompier. Il est reçu. Il le sera à temps complet pendant quatre ans.

> Cet admirateur de John Cassavetes est l'antidote du machisme-gonflette comme du super-cool délibéré

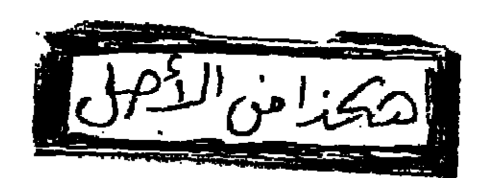
Trop préoccupé sans doute par ce métier, Buscemi ne semble pas s'apercevoir que le mouvement des « *performance artists* » s'épanouit dans l'East-Village où il habite. Deux amis, Mark Boone Jr et Rockets Redglare, se chargent de le lui faire remarquer : détaché, cynique et, *oui*, *cool*, *le tandem* Boone-et-Buscemi devient une sorte de Laurel-et-Hardy des années 1980.

S'il « monte » très vite dans le théâtre expérimental (Richard Foreman, le Wooster Group d'Elizabeth LeCompte et Willem Dafoe), *le cinéma et la télévision*, ne sachant très bien qu'en faire, lui proposent tout et n'importe quoi. Buscemi accepte, joue les truands (*Miami Vice*, *Miller's Crossing*), les personnages étranges (un vacher aux dents pourries dans la mini-série *Lonesome Dove*) et même un voyageur de commerce transformé en cochon (*Monsters*).

En 1989, il commence à écrire un scénario « *sur ce qui aurait pu m'arriver si j'étais resté à Long Island* ». Cinq ans plus tard, rassemblant quelques amis acteurs au Nuyorican Café, dans l'East Village, il donne une première lecture de ce que sera *Trees Lounge*, d'après le nom d'un vieux bar qu'il avait connu à Valley Stream. *Aujourd'hui, il définit* son film comme étant « *un portrait des laissés-pour-compte de la classe ouvrière, une sorte de comédie sombre sur les gens qui n'ont pas trouvé leur place dans le monde, mais connaissent parfaitement leur place au bar* ».

Ordre et anarchie, spontanéité contrôlée, *Trees Lounge* fait la part belle aux acteurs. Le générique est une affaire de famille (le père, le frère et le fils de Steve Buscemi y figurent), d'amis intimes (Mark Boone Jr) et de copains venus faire un tour « du côté de chez Steve », dont Seymour Cassel, héros, naguère, de *Faces*, *Love Streams*, *Minnie et Moskowitz* et *Meurtre d'un bookmaker chinois*. S'étonnera-t-on vraiment que Steve Buscemi porte une vénération sans borne à John Cassavetes ?

*Henri Béhar*





# Karine Saporta interroge le ballet classique avec une ferveur inattendue

## Avant Montpellier, la chorégraphe a présenté « Les Manèges du ciel » à Caen

**Karine Saporta, qui dirige le Centre chorégraphique de Basse-Normandie, a présenté au Théâtre de Caen, jeudi 9 et vendredi 10 mai, sa dernière création, *Les Manèges du ciel*, une variation plastique sur le ballet romantique porteuse d'une surprenante magie. A la suite d'autres chorégraphes contemporains, elle interroge la danse classique, née en France, à la cour de Louis XIV.**

**LES MANÈGES DU CIEL, de Karine Saporta, par le Centre chorégraphique de Basse-Normandie. Chopin (musiques). Dominique Debart (directeur musical). Jean Bauer (décors). Patrick Téroitin (costumes). Stéphane Dornet (lumières). Prochaine représentation, le 23 juin à Montpellier-Danse.**

Hommage aux Ballets russes par-ci, versions relues et corrigées du répertoire du XIX[e] par-là : le ballet classique est à l'ordre du jour chez les chorégraphes contemporains. A son tour, Karine Saporta, celle qu'on attendait le moins, propose avec *Les Manèges du ciel* sa vision du ballet romantique. Son habileté est de ne pas avoir choisi une œuvre précise, mais de déchiffrer la globalité d'une imagerie que l'on trouve dans *La Sylphide*, *Giselle* ou *Le Lac des Cygnes*. La chorégraphe, qui a l'habitude de mettre en scène des femmes à l'innocence abusée, ne pouvait être qu'attirée par celles que la mort, ou l'amour, métamorphosent en elfes ou en cygnes blancs.

La pureté intéresse Karine Saporta uniquement parce qu'elle oblige à témoigner de l'impur. A ce niveau, le ballet romantique est un terrain fertile : comment en effet une société si lourdement bourgeoise, celle des années 1850, a-t-elle pu accoucher d'un art centré autour de l'élévation spirituelle et physique ? Comment les danseuses, souvent des jeunes femmes entretenues, pouvaient-elles incarner des créatures si éthérées ? Le titre – *Les Manèges du ciel* – donne une indication, référence aux figures tournantes du ballet et de l'équitation, mais aussi aux « intrigues » que suggère le mot manège dans la langue parlée.

La chorégraphie est divisée en deux parties : une leçon avec maîtres de ballet à badine, puis la représentation du spectacle sur scène. On découvre d'abord un corps qui transpire, épuisé, qui adopte des attitudes à la Degas (épaules en avant, mains derrière le dos, poids du corps en attente). Et puis la gouaille des danseuses qui expliquent que *« l'Opéra, ce n'est pas la maison close »*, ou encore des messieurs placés en embuscade dans la pénombre. On est au cœur du travail et de l'argent. C'est superbe mais trop long. Ou trop appuyé.

**ENTREPRISE AMOUREUSE**

Dans la seconde partie, le spectateur est touché de voir avec quelle force Karine Saporta porte en elle, consciemment ou non, cette histoire romantique contre laquelle la danse contemporaine s'est constituée avec tant de violence. On sent à quel point le tutu long, les corps célestes, les croix, les tombes, appartiennent à sa mémoire. Mais on ne naît pas impunément dans le pays où un Roi-Soleil inventa le ballet. Il était normal que la génération qui propulsa, au tournant des années 80, la danse française au premier rang, et jusque dans les opéras, désireux de rajeunir leur répertoire, se penchât, un jour, sur ce qu'elle avait tant honni.

Karine Saporta, comme beaucoup d'autres chorégraphes, se pose la question de l'entraînement des danseurs. Toutes les techniques contemporaines, le plus souvent américaines, qui mettent en cause le poids du corps, son rapport au sol, n'ont jamais vraiment convenu à son corps dansant, vibratoire, heurté, au geste décomposé, répété à outrance. Certains caractères du répertoire de Saporta sont proches de Coppélia (la poupée) ou de Petrouchka (la marionnette). Elle cherchait, depuis environ trois ou quatre ans, les moyens d'élargir son mouvement, son vocabulaire. Karine Saporta a trouvé une voie entre le classique et le kinomishi, une version contemporaine de l'aïkido, auquel l'a initié Michèle Lattigny, professeur de danse à Caen, ville où elle dirige le Centre chorégraphique. La danse des *Manèges du ciel* est fluide, libre. Elle évite l'imitation, ou le détournement parodique. On pense au couple siamois de danseurs qui incarne le rôle féminin du cygne, à la fois blanc et noir. On pense aux deux danseuses qui, arrosoir à la main, jouent les jardinières de cimetière. On ne trouve ici pas l'ombre d'une danseuse sur pointes... Et pourtant, dans ce deuxième acte, tout n'est qu'envol, frémissement, visites des morts aux vivants.

La compagnie (neuf danseurs, tous nouveaux) est soutenue dans cette entreprise amoureuse par la musique de Chopin, jouée dans la fosse par l'Orchestre régional de Basse-Normandie. Dominique Debart et Alain Mabit ont cherché, à travers une démarche identique à celle de la danse, à faire sonner Chopin comme du Chopin, mais aussi comme la musique de tous les romantiques. Parfois, on se croirait chez Schubert. Quand le rideau tombe, la surprenante magie de ces *Manèges du ciel* vous poursuit. On s'interroge toutefois sur la nécessité des chorégraphes contemporains à analyser à ce point les œuvres du passé.

*Dominique Frétard*

# Faust, une incandescence du romantisme allemand

**FAUST de Nikolaus Lenau. Mise en scène Christophe Perton. Avec Philippe Delaigue, Magali Chabroud, Patrick Zimmermann, Gauthier Baillot, Bernard Cupillard.**
**THÉÂTRE DE GENNEVILLIERS, 41, avenue des Grésillons, 92230 Gennevilliers. Tél. : 41-32-26-10. Du mardi au samedi à 20 heures. Dimanche à 16 heures.**

Lenau est dans la flamme et la vigueur de ses trente ans lorsqu'il lit le *Second Faust* que vient d'achever Goethe avant de mourir à quatre-vingt-trois ans. Lenau, c'est tout l'astre solaire en fusion du grand romantisme allemand. Comme Hölderlin ou Lenz, il perdra l'esprit, mourra dans les souffrances. La tradition veut que Lenau, irrité par le *Second Faust*, ait aussitôt décidé d'écrire un *Faust* plus incendiaire.

Alors que Goethe a finalement conduit son Faust jusqu'aux plus hautes sphères de l'architecture, de la guerre, du pouvoir d'Etat, dans une félicité superbe, le Méphisto de Lenau s'emploie à pervertir les desseins du premier ministre : *« La sagesse politique, ce sera toujours : pressurer le peuple. Réduisez constamment, mais jamais trop d'un coup, les besoins matériels du peuple... Le pire ennemi de votre action, c'est la pensée, quand dégagée de tout lien, elle se met à vagabonder... Le peuple alors s'enrage, il clame et pleurniche : Liberté, Liberté !... Si jamais l'un d'entre eux va, par ses écrits, jusqu'à souffler quelque chose des droits de l'homme, vous devez aussitôt anéantir ces pestes... »*

Faust, dans un premier temps galvanisé par les insolences et les libertés de Méphisto, par les jouissances qu'il lui procure, se déliera bientôt de son mentor pour se battre contre les coups d'un océan fou furieux, pour errer parmi des glaciers et des falaises de marbre façon Caspar David Friedrich. Mais il finira par se planter une lame au cœur.

**TRANSPARENCE**

Le poème dramatique de Lenau est d'une extrême beauté, constante, et la traduction de Henri-Alexis Baatsch est saisissante à entendre. Le metteur en scène Christophe Perton, qui, avec sa compagnie d'acteurs, réside à Privas, donne de ce Faust incandescent une représentation rigoureuse, sur un sol qui fait penser à une feuille mince d'espace comme légèrement vallonnée par l'éternité des vents. Les vives clartés naturelles des décembres, des étés, des ciels de neige ou de feu, tombent tout droit, dans une fête de couleurs, sur ce tapis volant. Tout cela est un enchantement, et les acteurs, un Faust très jeune et sincère (Philippe Delaigue), un Méphisto séducteur parce que féminin sur les bords (Patrick Zimmermann), et tous leurs camarades, jouent cela dans la transparence. Voilà un très grand texte, dans une mise en scène et un jeu fidèles.

*Michel Cournot*

# Les paramètres du plaisir selon Francis Picabia

## Le Centre Pompidou propose une reconstitution de l'exposition présentée en 1922 par une galerie de Barcelone

**FRANCIS PICABIA, GALERIE DALMAU, 1922. Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 1[er] juillet. Catalogue, 96 p., 140 F.**

En novembre 1922, la galerie Dalmau de Barcelone présentait une exposition Picabia : quarante-sept aquarelles et gouaches, pour la plupart fraîchement peintes dans le style machiniste et métamorphique qui amusait le peintre : depuis 1915, avec *La Fille née sans mère*, *Voilà la femme*, le *Portrait de Marie Laurencin*, *Parade amoureuse* ou *Prostitution universelle*, il avait beaucoup donné dans la métaphore sexuelle en y mettant plus de transparence que son vieil ami Duchamp. A ces pièces nouvelles de Barcelone, Picabia mêlait quelques portraits d'Espagnoles en mantille – thème récurrent depuis 1902 –, dont l'une particulièrement délurée combinait coquinerie dans l'œil, mouche bien placée et cigarette aux lèvres. A la demande de l'artiste, André Breton préfaçait le catalogue. Ce dernier, encore sous le charme de la culture subversive dada qui l'a libéré des chants mallarméens, y fait, à juste titre, de Picabia un champion de la *« perpétuelle sécurité dans l'insécurité »*, et dit curieusement que *« ce serait à tort que l'on croirait pouvoir rattacher ces dernières œuvres à son " époque mécanique ". Il s'agirait d'une véritable confusion et je n'ai pas à combattre un jugement aussi superficiel »*. Mais encore ? Breton, très sérieusement, comme à son habitude, parle de *« disjonction chimique »*, et de *« peinture devenant source de mystère après n'avoir longtemps été que spéculation sur le mystère »*.

Le plus drôle, c'est que, de la magie, il y en a dans ces épures délicates nommées *Aviation*, *Bobinage*, *Brouette*, *Broyeur*, *Tickets*, *Résonateur*, *Hache-paille*, *Magnéto*, *Sphinx*, *Pompe*, *Décaveuse*, *Optophone*, *Presse hydraulique*, *Chambre forte* ou *Culotte tournante*... dont le sens ne va pas de soi, qui n'en ont peut-être pas du tout. Elles sont fines comme de la soie, ont la coupe élégamment décousue que n'ont évidemment pas les modèles dont elles sont tirées : des schémas de machines publiés dans le magazine populaire *La Science et la Vie*, dont Picabia ne retient que les éléments qu'il veut bien retenir, qu'il combine et enlumine, produisant des mécanismes où rouages, engrenages, tiges, fils et courroies de transmission tournent à vide, dépourvus, semble-t-il, de finalité autre que le plaisir d'une création en roue libre, décompressante à souhait.

**ÉNIGME**

L'exposition pointue qui reconstitue la prestation de Picabia à Barcelone laisse perplexe aujourd'hui encore. Tant il est vrai qu'on voudrait, comme hier, y voir une cohérence qui n'est pas assurée, y trouver des explications, comprendre au moins la physique des œuvres à défaut de leur métaphysique.

Résoudre l'énigme de ce désappareillage dépareillé qu'a été l'exposition de la galerie Dalmau, avec ses dessins de machines séduisantes émaillés de portraits en mantilles qui titillent. De quoi mettre en abyme le langage de la modernité de plus en plus utilisé (à des fins utilitaires d'ailleurs) et une conception pour le moins traditionnelle, folklorique, exotique même de la peinture. L'enjeu du jeu, c'est bien sûr un débat sur l'art lancé à la manière anticonformiste habituelle de Picabia.

L'exposition qui marque la rupture de l'artiste avec dada, qui s'essouffle après avoir secoué Zurich et Paris, correspond à un moment de forte agitation autour de la défense de l'esprit moderne. Retour de Barcelone, où l'exposition comme la conférence que Breton donna à l'occasion furent un fiasco, Picabia ne fera plus que de la peinture *« figurative »*, *« une peinture Francis Picabia, la plus jolie possible, une peinture imbécile, susceptible de plaire à tous ! »*

*Geneviève Breerette*

# *Le conte de fées de Patrick Demarchelier, le photographe le mieux payé au monde*

**IL LE DIT** sans fanfaronner mais il le dit : *« Je suis probablement le photographe le plus payé dans le monde. »* Ni le plus connu, ni le meilleur, ni le plus original, ni le plus exotique, ni le plus spectaculaire, ni le plus scandaleux. Simplement celui qui gagne le plus d'argent. *« Plusieurs millions de dollars par an »*, confie ce grand gaillard au visage buriné et à la carrure de rugbyman.

Quel est le secret de Patrick Demarchelier ? D'abord dans ses spécialités : la photo de mode et la publicité, deux domaines où l'argent ne manque pas. Mais il le reconnaît, *« Je ne pense pas avoir inventé quelque chose. Bourdin, Avedon, Penn ont bien balisé ce terrain. »* Le public français a pu découvrir deux cents de ses images au Festival international de la photo de mode, qui a fermé ses portes dimanche 12 mai à Biarritz. Il y a montré *« des choses que j'aime bien »*, des nus, de la mode, des portraits, des femmes, *« un peu de paysages »*. Des mannequins célèbres au grain de peau gris velouté, des images sages et jolies. Transparentes. Bien dans le ton de ses convictions : *« Je suis changeant. »*

Alors ? Alors il y a chez Demarchelier une capacité ahurissante à être heureux, ce qui rejaillit sur des images toujours glamour et optimistes, jamais dérangeantes. Ce qui plaît. *« J'aime les femmes sexy, élégantes, saines et heureuses. Je suis là pour glorifier, pas pour détruire. »* Dès l'âge de dix-sept ans, il est dans le ton en retouchant au crayon ses clichés : *« J'enlevais les boutons sur les visages de mes copains »*, il trouve ainsi ses premiers clients... Plus tard, quand la vogue est à la fille *« qui fait la gueule »*, il montre *« des filles en train de rire »*. Sinon, il travaille vite et son savoir-faire rassure. *« Dans ce bar, je peux faire dix pages de magazine en une demi-journée »*, dit ce « bon professionnel », à qui on doit près d'un millier de couvertures de magazines...

Et pourtant Patrick Demarchelier a pris des coups. A vingt ans, Peter Knapp, de *Elle*, lui dit : *« Vous devriez abandonner. »* Genre de conseil dont on ne se remet pas. *« Ça m'a stimulé »*, répond-il. Il part, dans les années 70, à la conquête des Etats-Unis sans parler anglais et commence par vivoter. Il est pris par Vogue, mais se fait ensuite « jeter ». Encore une fois, il encaisse et conquiert l'Amérique. *« Vogue a dû me reprendre... »*

**EXCLUSIVITÉ**

Pour Patrick Demarchelier, le jackpot est arrivé il y a trois ans : *Harper's Bazaar*, en perte de vitesse par rapport à son grand rival *Vogue*, décide de frapper un grand coup. *« Comme une star du football »*, le Français est débauché du groupe Conde Nast et signe un contrat d'exclusivité avec le *Bazaar*. Il leur doit huit à dix jours par mois de prises de vue. Contre *« beaucoup d'argent »*, la signature Demarchelier ne doit apparaître dans aucun autre journal. Il peut en revanche multiplier les photos de publicité à 35 000 dollars la journée (175 000 francs). Les clients sont légion : Calvin Klein, Lancôme, Gap, Revlon, Valentino, Ralph Lauren, Chanel...

Patrick Demarchelier peut ainsi décliner les attributs du succès : il prend le Concorde, a installé son studio dans un immeuble de trois étages, habite à New York sur Central Park, possède une maison à Long Island et une autre à Cahors, deux bateaux, quatre assistants, il collectionne l'art contemporain – Basquiat, Dubuffet, Sam Francis, Warhol – et vend ses clichés en galerie autour de 5 000 dollars. Il rêve de *« photographier la France »*. Une dernière confession risque de rendre le projet difficile : *« Je vis dans mon monde à moi. »*

*Michel Guerrin*

**CORRESPONDANCE**

# Une lettre de Françoise Cachin

*A la suite de notre enquête « Sur les traces des tableaux volés par les nazis » (Le Monde du 26 avril), nous avons reçu de Françoise Cachin, directeur des Musées de France, la lettre suivante :*

Les articles consacrés aux peintures confiées à la garde de la direction des Musées de France (DMF) après la seconde guerre mondiale et inventoriées sous la cote « MNR » (Musées nationaux récupération), insinuent à plusieurs reprises que, depuis cinquante ans, les Musées nationaux n'ont rien fait pour aider les éventuels ayants droit à récupérer ces oeuvres.

Je rappelle à cet égard :

1) que la DMF et les Musées nationaux sont à l'origine de la récupération artistique en France, et qu'ils en ont été le moteur ;

2) que la très grande majorité des oeuvres qui ont pu être récupérées ont, grâce à cette action, été restituées, dans les années qui ont suivi la guerre, aux propriétaires qui les avaient réclamées (plus de 60 000 oeuvres) ;

3) que, parmi les 1 000 peintures restantes, confiées à la garde des Musées nationaux et inventoriées sous la cote MNR, beaucoup ne seront jamais réclamées, ayant été, comme les auteurs de l'article le reconnaissent eux-mêmes, vendues à l'occupant par des marchands parisiens ;

4) que la mission confiée à la DMF en 1949 consistait à conserver les MNR et à les inscrire sur des « inventaires provisoires » mis à la disposition du public dans les différents départements des Musées nationaux concernés, ce qui a été fait dès 1951 ;

5) qu'enfin, aucune restitution d'oeuvres MNR ne peut être effectuée sans qu'un dossier de réclamation soit préalablement déposé auprès des services compétents, en la matière ceux du ministère des affaires étrangères.

En ce qui concerne l'exemple du tableau de Degas, *Le Souper au bal* (d'après Menzel) déposé à Strasbourg, à propos duquel M. Dagen insinue que son statut a été dissimulé jusqu'en 1988, puisque la mention MNR ne se trouve pas dans le catalogue de la rétrospective Degas du Grand Palais. Cette accusation procède d'une erreur : ce tableau est en effet parfaitement répertorié sous son numéro MNR 226 dans le tome V du catalogue sommaire illustré des peintures du Louvre et du Musée d'Orsay (page 238), publié deux ans plus tôt en 1986 et toujours largement diffusé. Quant à la mention L. 190, qui accompagne la reproduction du tableau dans le catalogue de la rétrospective du Grand Palais (fig. 113, page 217), loin d'attester que les Musées chercheraient à dissimuler la véritable immatriculation MNR de cette oeuvre, c'est une simple référence bibliographique aisément identifiable par tout historien d'art (à la page 31 du même catalogue l'avertissement sur les abréviations utilisées précise que la lettre « L » renvoie au catalogue raisonné de Paul-André Lemoisne, Degas et son oeuvre) »

**[Françoise Cachin avait eu connaissance, avant sa publication, de l'entretien que nous a accordé Hector Feliciano, et nous avions sollicité sa réaction, que nous avons publiée. Si aujourd'hui elle croit nécessaire d'intervenir, on peut penser que la surprise qui a accueilli ces informations a permis à la direction des Musées de France de prendre la véritable mesure du problème.**

**Celle-ci se dit résolue à communiquer sans réserve les informations qu'elle détient. C'est une première. Jusqu'à présent, ces données étaient dispersées dans les inventaires des collections nationales. De plus, il n'existe toujours aucun inventaire global réservé aux MNR. Rappelons également que les conservateurs étaient plus que réticents pour s'expliquer. A en croire certains, des consignes de discrétion complète leur ont longtemps été données. A croire que le silence devrait être éternellement gardé sur la réalité du marché de l'art français sous l'Occupation au prétexte de ne pas nuire au marché contemporain.**

**L'exemple du Degas est révélateur de cet état de fait : il a suffi de quelques jours d'enquête pour reconstituer son itinéraire commercial entre Paris et Berlin en 1941, chose qu'en un demi-siècle aucun conservateur n'avait trouvé le temps de faire. Au reste, l'histoire de ce tableau n'est pas encore achevée, pas plus que nos recherches sur d'autres cas similaires.**

**Quant au problème de la restitution des oeuvres volées à leurs propriétaires ou à leurs héritiers, nous pouvons indiquer que deux oeuvres mentionnées par Hector Feliciano et détenues par des Musées français au titre des MNR devraient faire prochainement l'objet de telle procédure. C'est dire combien la volonté de transparence affichée est chose neuve. – Ph. D. et E. de R.]**

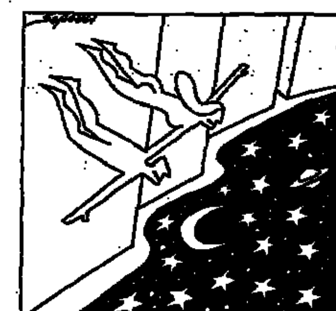
**DÉPÊCHES**

■ **INDUSTRIES MUSICALES : la douane de Hongkong a saisi des** dizaines de milliers de vidéocassettes et de CD piratés en provenance de Chine. Leur valeur totale est estimée à 388 millions de dollars. La Chine est considérée comme l'une des principales sources mondiales de contrefaçon de disques d'ordinateurs et d'éditions musicales. Cette saisie intervient alors que s'est ouvert le 14 mai à Hongkong le deuxième Midem-Asie (Marché international du disque et de l'édition musicale).

■ **CHANSON : Fayrouz ne chantera pas en juin au Caire.** Invitée par l'Union égyptienne des syndicats artistiques *« à affirmer notre solidarité avec le Liban sud et à la mémoire des victimes de Cana »*, la célèbre chanteuse libanaise aurait *« donné son accord de principe,* selon M. Al Sayed Radi, président de cet organisme, *la date restant à fixer, entre le 7 et le 14 juin »*. Fayrouz a publié un démenti catégorique le 13 mai dans le quotidien libanais *an-Nahar*.

# Jean-Pierre Como au Baiser salé

## Carte blanche au pianiste-compositeur. Un « événement » chaque soir



**AU SEIN** de Sixun, le pianiste Jean-Pierre Como avait, dans les *débuts du groupe*, tendance à jouer des nappes planantes et des phrases virtuoses aux claviers. Le temps aidant, Como, comme l'ensemble de Sixun, *avait resserré son propos*, se rapprochant d'une musicalité ouverte, claire et dynamique. Toutes qualités présentes dans le jeu actuel du pianiste et notamment avec un quintette d'amis qui viennent d'enregistrer le plaisant *Express Paris Roma* : Louis Winsberg (guitare, membre de Sixun), Stefano di Battista (saxophone, membre de l'ONJ Cugny), Christophe Wallemme (le contrebassiste du valeureux Prysm) et Stéphane Huchard (batterie, lui aussi de l'ONJ Cugny). A ce quintette se joindront divers solistes, souvent entendus au Baiser salé, le bassiste mauricien Linley Marthe (le 14), le bassiste Marc Bertheaux (le 15) et le trompettiste Flavio Boltro (le 16). Soit un « événement » chaque soir, qui sera complet si Como se met, *pour quelques morceaux, au piano solo.*

**★ Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 14, 15 et 16. Tél. :** *42-33-37-71. 80 F.*

# UNE SOIRÉE À PARIS

**Lobi Traoré**
Le Malien Lobi Traoré a fait ses débuts dans les bars de Bamako, où il interprétait des *« chants orphelins et mélancoliques »* en s'accompagnant d'une guitare sèche où était scotché un micro. Bluesman africain, il chante la gloire des rois bambaras, mettant quelques touches de calebasse et de tambours, rejoignant ainsi le courant de retour du blues à ses racines initié par un autre Malien, Ali Farka Touré.
*New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 14. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.*

**Speech**
Parti tenter sa chance en solo, l'ancienne tête pensante d'Arrested Development n'a pas vraiment convaincu. Hésitant entre funk engagé et rap bucolique, ses chansons tentent désespérément de nous convaincre de leur spiritualité. Les talents de mélodiste de ce natif d'Atlanta restent indéniables.
*L'Erotika, 62, boulevard de Clichy, Paris 18e. Mº Blanche. 20 heures, le 15. Tél. : 42-59-79-60.*

**Steve Earle**
L'alcool, la drogue et la loi avaient presque eu raison de Steve Earle, éternel révolté de la country. Revenu de ces gouffres, il s'affirme à nouveau, dans le dépouillement d'une formation acoustique, comme un des meilleurs conteurs contemporains de la musique populaire américaine.
*Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 20 heures, le 15. Tél. : 44-92-45-45.*

# THÉÂTRE

## Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

### NOUVEAUTÉS

**Arloc**
de Serge Kribus, mise en scène de Jorge Lavelli, avec Michel Aumont, Isabelle Carré, Marc Citti, Luc-Antoine Diquero, Bruno Flender, Catherine Hiégel, Olivia Machon, Roger Mirmont, Emiliano Suarez, Christine Citti, Maria Verdi, Sylvain Thirolle et, en alternance, Manon Azem, Emilie Delaunay et Anne-Sophie Suarez ou Laure-Line Suarez.
*Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mº Gambetta. A partir du 18 mai. Les samedi 18, mardi 21, mercredi 22, jeudi 23, vendredi 24, samedi 25, mardi 28, à 20 h 30 ; les dimanche 19 et dimanche 26, à 15 h 30. Tél. : 44-62-52-52. 110 F* et 160 F. Jusqu'au 30 juin.*

**La Condition des soies**
d'Annie Zadek, mise en scène de Christophe Perton, avec Christine Brotons.
*Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. A partir du 14 mai. Du mardi 14 au samedi 18, le mardi 21, à 20 h 30 ; le dimanche 19, à 16 heures. Tél. : 41-32-26-26. 95 F* et 140 F. Jusqu'au 2 juin.*

**Mademoiselle Julie**
d'August Strindberg, mise en scène d'Yves Ferry, avec Moni Grégo, Yves Arnault et Jean-Marie Perez.
*Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris 5e. Mº Saint-Michel. Les lundi 20, mercredi 22, jeudi 23, vendredi 24, samedi 25, à 20 h 30. Tél. : 43-29-86-51. Durée : 1 h 15. 60 F* et 80 F. Jusqu'au 25 mai.*

**La Place Royale**
de Pierre Corneille, mise en scène d'Eugène Green, avec Mario Caniglia, Jean-François Collados, Sophie Delage, Pierre Laneyrie, Anne-Guersande Ledoux et Jean-Denis Monory.
*Cartoucherie-Epée de Bois, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes. A partir du 14 mai. Du mardi 14 au samedi 18, le mardi 21, à 19 h 30 ; le dimanche 19, à 16 heures. Tél. : 48-08-39-74. Durée : 2 h 40. 80 F* et 110 F. Jusqu'au 16 juin.*

**La Si Jolie Vie de Sylvie Joly**
de Fanny et Thierry Joly, mise en scène de François Bourcier, avec Sylvie Joly.
*Théâtre Dejazet, 41, boulevard du Temple, Paris 3e. Mº République. Du mardi 14 au samedi 18, à 20 h 30. Tél. : 48-87-52-55. De 80 F à 130 F.*

**Sonatine**
de Bruno Meyssat, mise en scène de l'auteur, avec Christine Bertocchi, Philippe Cousin, Jean-Michel Rivinoff et Catherine Vallon.
*Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Les mardi 14 et vendredi 17, à 20 h 30 ; le mercredi 15, à 15 heures ; le samedi 18, à 14 h 30. Tél. : 48-13-70-00. Durée : 1 heure. 30 F* et 50 F.*

**Un fils de notre temps**
d'après Odon von Horvath, mise en scène de Sylvain Maurice, avec Michel Quidu.
*Théâtre de l'Atalante, 10, place Charles-Dullin (impasse à gauche), Paris 18e. Mº Anvers, Abbesses. A partir du 20 mai. Les lundi 20, mercredi 22, jeudi 23, vendredi 24, samedi 25, lundi 27, à 20 h 30 ; le dimanche 26, à 17 heures. Tél. : 46-06-11-90. De 50 F* à 120 F. Jusqu'au 30 juin.*



### SÉLECTION

**Allegria, opus 147**
de Joël Jouanneau, mise en scène de l'auteur, avec François Chattot, Yves Jenny et Virginie Michaud.
*Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mº Gambetta. Les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 21 heures ; le mercredi, à 12 h 30 et 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 1 h 20. 110 F* et 160 F. Dernières.*

**Antigone (en langue des signes avec surtitrage)**
d'après Sophocle, mise en scène de Thierry Roisin, avec Emmanuelle Laborit, Simon Attia, Levent Beskardès, Fanny Rudelle, Patrick Garaud, Jean-François La Bouverie, Laurent Valo, Chantal Liennel, Joël Liennel, Patrick Carbonneaux et François Marillier (musicien).
*Cité internationale (Théâtre), 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER Cité-Universitaire. Les mardi 14, vendredi 17, samedi 18, lundi 20, mardi 21, à 20 h 30 ; le dimanche 19, à 16 h 30. Tél. : 45-89-38-69. Durée : 1 h 20. De 55 F* à 110 F. Jusqu'au 25 mai.*

**Archaos : Game Over**
de Guy Carrara et Pierrot Pillot-Bidon, mise en scène de Guy Carrara, avec vingt artistes.
*Palais des sports, porte de Versailles, Paris 15e. Mº Porte-de-Versailles. Les mardi et mercredi, à 20 h 30. Tél. : 44-68-69-70. Durée : 2 heures. 160 F. Dernières.*

**La Danse de mort**
d'August Strindberg, mise en scène de Matthias Langhoff, avec Bérangère Dautun, Muriel Mayette, Jean Dautremay, Céline Samie et Gilles Privat.
*Comédie-Française, Salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Le jeudi 16, à 20 h 30 ; le dimanche 19, à 14 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 25 F* à 175 F. Jusqu'au 16 juillet.*

**Les Derniers Devoirs**
de Louis Calaferte, mise en scène de Jean-Pierre Miquel, avec Alain Pralon, Catherine Ferran et Florence Viala.
*Comédie-Française, Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mº Saint-Sulpice. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 44-39-87-00. Durée : 1 h 30. De 60 F* à 150 F. Jusqu'au 9 juin.*

**La Faim**
d'après Knut Hamsun, mise en scène de Jacques Osinski, avec Denis Lavant et Sophie Mihran.
*Cité internationale (Théâtre), 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER Cité-Universitaire. Les mardi 14, vendredi 17, samedi 18, lundi 20, mardi 21, à 21 heures ; le dimanche 19, à 17 heures. Tél. : 45-89-38-69. Durée : 1 h 40. De 55 F* à 110 F. Jusqu'au 8 juin.*

**Faust**
de Nikolaus Lenau, mise en scène de Christophe Perton, avec Bernard Cupillard, Christophe Delachaux, Gauthier Baillot, Patrick Zimmermann, Magali Chabroud et Philippe Delaigue.
*Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 41-32-26-26. Durée : 2 h 45. 95 F* et 140 F. Jusqu'au 2 juin.*

**Footsbarn l'Odyssée (en français et en anglais)**
d'après Homère, mise en scène du Footsbarn Travelling Theatre, avec Agnieszka Bihel, Christophe Bihel, Joe Cunningham, Paddy Fletcher, Paddy Hayter, Shaji Karyat, K. Kaladharan, Sophie Lascelles, Henzi Lorenzen, D. Regoothaman, S. Sreeletha et Kasia Klebba, V. Chandran et James Lascelles (musiciens).
*Parc de la Villette, Espace chapiteau, Paris 19e. Mº Porte-de-la-Villette. Du mercredi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 40-03-75-75. Durée : 2 heures. 110 F* et 140 F. Jusqu'au 26 mai.*

**La Fugitive**
de Jean-Pierre Sarrazac, mise en scène de Jean-Yves Lazennec, avec Sophie Delfosse, Chantal Deruaz, Arno Feffer et Teddy Giuliani.
*Théâtre 13, 24, rue Daviel, Paris 13e. Mº Glacière. Du mardi 14 au samedi 18, le mardi 21, à 20 h 30 ; le dimanche 19, à 15 heures. Tél. : 45-88-62-22. 85 F* et 120 F. Jusqu'au 25 mai.*

**L'Heureux Stratagème**
de Marivaux, mise en scène de Laurent Pelly, avec Bruno Andrieux, Paul Chariéras, Claude Guyonnet, Isabelle Habiague, Mireille Perrier, Jean-Pierre Laurent, Martine Logier et Réginald Huguenin.
*Maison des Arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Les mardi et mercredi, à 20 h 30. Tél. : 45-13-19-19. Durée : 1 h 45. De 55 F* à 100 F.*

**L'Illusion Comique**
de Pierre Corneille, mise en scène d'Eric Vigner, avec Nazim Boudjenah, Dominique Charpentier, Cécile Garcia-Fogel, Eric Guérin, Denis Léger-Milhau, Gilbert Marcantognini, Jérémie Oler, Grégoire Œstermann, Guy Parigot, Eric Petitjean et le Quatuor Matheus.
*Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Les mardi 14, mercredi 15, mardi 21, à 20 h 30. Tél. : 46-14-70-00. Durée : 2 h 30. De 80 F* à 130 F. Jusqu'au 7 juin.*

**Julia Domna (en arabe ou en français)**
de Françoise Gründ et Chérif Khaznadar, mise en scène de Chérif Khaznadar, avec Mireille Maalouf et Ninar Esber.
*Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mº Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. Les mardi 14, vendredi 17, lundi 20, mardi 21, à 20 h 30 ; les jeudi 16 et dimanche 19, à 17 heures ; le samedi 18, à 19 heures. Tél. : 45-44-41-42. Durée : 1 heure. 80 F* et 100 F. Jusqu'au 15 juin.*

**Le Précepteur**
de Jacob Lenz, mise en scène de Sylvain Maurice, avec Jean-Pascal Abribat, Simon Bakhouche, Nadine Berland, Michel Quidu, Ivan Duruz, Désirée Olmi, Catherine Tolosa, Pascal Martin-Granel et Baptiste Roussillon.
*Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Les mardi 14 et jeudi 16, à 19 h 30 ; les mercredi 15, vendredi 17, samedi 18, à 20 h 30 ; le dimanche 19, à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 30. De 50 F* à 110 F. Dernières.*

**Quoat Quoat**
de Jacques Audiberti, mise en scène de Marcel Maréchal, avec Marcel Maréchal, Catherine Arditi, Françoise Christophe, Mama Prassinos, Claude Merlin, Nicolas Vaude et Michel Demiautte.
*Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Mº Franklin-D.-Roosevelt, Champs-Elysées-Clemenceau. Les mardi 14, jeudi 16, vendredi 17, samedi 18, mardi 21, à 20 h 30 ; le mercredi 15, à 19 h 30 ; le dimanche 19, à 15 heures. Tél. : 44-95-98-10. Durée : 1 h 50. De 80 F* à 150 F. Jusqu'au 1er juin.*

**La Rue du Château**
d'après Aragon, Artaud, Breton, Prévert, Queneau, mise en scène de Michel Didym, avec Sandrine Attard, hélène Barbu, Véronique Bisciglia, Julie Brochen, Isabelle Cagnat, Anne Coesens, Léa Fory, Nathalie Goupil, Hélène Marteau, Isabelle Olive et Vincent Réjaud.
*Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Le mardi 14, à 20 heures ; le mercredi 15, à 21 heures. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 15. De 50 F* à 110 F. Dernières.*

**Le Tartuffe**
de Molière, mise en scène d'Ariane Mnouchkine, avec Myriam Azencot, Duccio Bellugi Vannuccini, Sergio Canto, Juliana Carneiro Da Cunha, Hélène Cinque, Laurent Clauwaert, Martial Jacques, Brontis Jodorowsky, Shahrokh Meshkin-Ghalam, Nirupama Nityanandan, Renata Ramos-Maza, Nicolas Sotnikoff, Valérie Crouzet, Marie-Paule Ramo-Guinard, Pedro Pinheiro Guimaraes, Jocelyn Lagarrigue, Nicolas Sotnikoff et Jamalh Aberkane.
*Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Du mercredi 15 au samedi 18, à 19 h 30 ; le dimanche 19, à 15 h 30. Tél. : 43-74-24-08. Durée : 3 h 30. 150 F. Jusqu'au 14 juillet.*

**Une saison au Moyen Age**
de Michel Pascal, mise en scène de l'auteur, avec Jean-François Balmer et Blizzard le loup.
*Bouffes du Nord, 37 bis, bd de la Chapelle, Paris 10e. Mº La Chapelle. Les mardi et mercredi 15, à 21 heures. Tél. : 46-07-34-50. Durée : 1 h 30. De 60 F à 130 F. Jusqu'au 1er juin.*

# CINÉMA

### NOUVEAUX FILMS

**AU-DELÀ DES LOIS**
Film américain de John Schlesinger
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George-V, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; rés. (40-30-20-10). VF : Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Opéra, 9e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).

**LE CRI DE LA LAVANDE DANS LE CHAMP DE SAUTERELLES**
Film franco-italo-espagnol de Marcello Cesena
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

**EXCÈS DE CONFIANCE(*)**
Film américain de Peter Hall
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10). VF : Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).

**LE FILS DE GASCOGNE**
*Film français de Pascal Aubier*
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

**LES GENS DES BARAQUES**
*Film français de Robert Bozzi*
Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

**LE PANDORE**
*Film suisse-allemand d'Urs Odermatt*
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

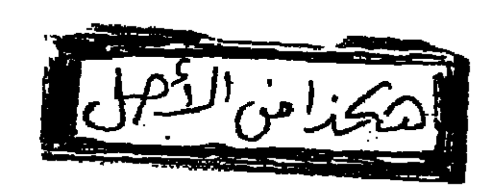
**RIDICULE (à partir de jeudi 9 mai)**
Film français de Patrice Leconte
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Rex (le Grand Rex), 2e (39-17-10-00) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (44-24-46-24 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).

**LA SECONDE FOIS (à partir de vendredi 10 mai)**
Film italien de Mimmo Calopresti
VO : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; rés. 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).

**SORTEZ DES RANGS**
Film français de Jean-Denis Robert
14-Juillet Beaubourg, 3e ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).

### LES EXCLUSIVITÉS

**A FLEUR DE PEAU** (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
**L'AGE DES POSSIBLES** (Fr.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
**LES AMANTS DU NOUVEAU MONDE** (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; George-V, 8e ; v.f. : UGC Opéra, 9e ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e.
**L'ANGLAIS QUI GRAVIT UNE COLLINE ET DESCENDIT UNE MONTAGNE** (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
**L'ARMÉE DES 12 SINGES** (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60) ; George-V, 8e.
**AU BEAU MILIEU DE L'HIVER** (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
**BEAUMARCHAIS L'INSOLENT** (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (44-24-46-24 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
**LES BIDOCHON** (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
**LES CAPRICES D'UN FLEUVE** (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
**CASINO** (*) (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10).
**CHACUN CHERCHE SON CHAT** (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
**CORPS ET AMES** (Suis.) : Le République, 11e (48-05-51-33).
**CRYING FREEMAN** (*) (Fr.-Can., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; v.f. : Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e.
**LA DERNIÈRE MARCHE** (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
**DERNIÈRES HEURES A DENVER** (**) (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Champs-Elysées, 8e ; Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Convention, 15e (rés. 40-30-20-10).
**DÉSIRÉ** (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).
**LES DEUX PAPAS ET LA MAMAN** (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; George-V, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
**LE FACTEUR** (It., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (44-24-46-24 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
**LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR** (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; rés. 40-30-20-10).
**JUMANJI** (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
**LEAVING LAS VEGAS** (*) (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e.
**LIGNE DE VIE** (Fr.-Suis.-It.-Rus., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).
**MARCHAND DE RÊVES** (Fr.-It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
**MARY REILLY** (*) (Brit., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6e ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10).
**MAUDITE APHRODITE** (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10).
**LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT** (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10).
**PAR-DELÀ LES NUAGES** (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
**PASOLINI, MORT D'UN POÈTE** (It., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
**PERSONNE NE PARLERA DE NOUS QUAND NOUS SERONS MORTES** (*) (Esp., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
**PROFESSEUR HOLLAND** (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; George-V, 8e.
**PULP FICTION** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
**RAISON ET SENTIMENTS** (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
**SAFE** (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
**LA SEMAINE SAINTE** (Pol., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).
**SEVEN** (*) (A., v.o.) : George-V, 8e ; v.f. : Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).
**SHARAKU** (Jap., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
**LE SILENCE DE NETO** (guatémaltèque, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
**SMALL FACES** (**) (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
**SMOKE** (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
**LE TEMPS DE L'AMOUR** (Ira., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
**THE ADDICTION** (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
**THE BIRDCAGE** (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
**THE GLASS SHIELD** (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
**TOY STORY** (A., v.f.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Triomphe, 8e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
**LES TROIS FRÈRES** (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George-V, 8e.
**ULTIME DÉCISION** (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
**UN DIVAN A NEW YORK** (Fr.-Bel., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
**USUAL SUSPECTS** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
**LE VENT DU WYOMING** (Fr.-Que., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
**VISAGE ÉCRIT** (Jap.-Suis., v.o.) : La Pagode, 7e (rés. 40-30-20-10).
**WALLACE ET GROMIT** (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
**WHEN NIGHT IS FALLING** (Can., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
**WITTGENSTEIN** (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
(* Film interdit aux moins de 13 ans. ** Film interdit aux moins de 16 ans. )





■ **PRESSE : Jean-Claude Jaillette,** ancien responsable du cahier « Vous » de *Libération*, devient rédacteur en chef d'*Argent magazine*, en remplacement d'Alain Vernot. *Argent magazine* est un mensuel lancé en janvier par le groupe Les Echos. Jean-Claude Jaillette a été directeur de la rédaction de *Que choisir ?* de 1986 à 1993. En outre, Jean-Michel Caradec'h a été nommé rédacteur en chef à *L'Evénement du jeudi*, chargé du service « Société-investigation ». Après avoir travaillé à *Libération*, *Paris-Match*, et *L'Express*, Jean-Michel Caradec'h fut rédacteur en chef adjoint à *VSD*, de 1992 à 1995.

■ **Un mois après son lancement, le quotidien « Paris Nord-Est »** est passé au rythme hebdomadaire depuis lundi 13 mai. Vendu 10 francs, il est consacré à cinq arrondissements parisiens dans lesquels il est diffusé (10e, 11e, 18e, 19e et 20e).

■ **« L'Est républicain »** prévoit un plan social, comprenant la suppression de 70 emplois, sous forme de départ en préretraite, dans le cadre d'une convention FNE (Fonds national pour l'emploi). Le Syndicat national des journalistes (SNJ) redoute une *« augmentation sensible et inacceptable de la charge de travail »*.

■ **TÉLÉVISION : Disney, numéro deux mondial de la communication,** a annoncé, lundi 13 mai, la vente de KCAL, station de télévision de Los Angeles, au groupe Young Broadcasting. Cette vente évaluée à 385 millions de francs (environ 1,9 milliard de francs) avait été exigée par la Commission fédérale des communications (FCC) comme condition à l'approbation du rachat de Capital Cities/ABC par Disney (*Le Monde* du 2 août 1995). KCAL reste toutefois indirectement liée à Disney, Capital Cities/ABC détenant 14 % du capital de Young Broadcasting.

# Jean-Pierre Elkabbach face au personnel de France 2

## Le président de France Télévision s'est évertué pendant deux heures à convaincre les salariés de la pertinence de sa politique de programmes

**POUR** les syndicats de France 2, il s'agissait d'*« interpeller »* leur président, Jean-Pierre Elkabbach. Pour ce dernier, il s'agissait d'empêcher la *« rumeur de prendre les commandes* [de son] *entreprise »*.

La rencontre qui a eu lieu, lundi 13 mai, dans la crypte de l'église italienne de rue Jean-Goujon, à Paris, entre plus de trois cents salariés de France 2 et Jean-Pierre Elkabbach, à l'initiative des syndicats CFDT, CGT, CGC, SNJ, a surtout révélé un divorce entre le personnel et la direction de l'entreprise. Les *« affaires »* à France Télévision – et surtout l'épineux dossier des contrats des animateurs-producteurs – ont créé des tensions proches de l'exaspération : *« Savez vous ce que, nous, on vit ? Il faut du scotch pour faire fonctionner un récepteur. Les ascenseurs ne marchent pas. Ce sont nos propres images d'archives que nous rachetons à Arthur pour faire* Les Enfants de la télé », déclarait ainsi une salariée dépitée.

*« Nous, on vit en milliers de francs et on nous parle des dizaines de millions de francs donnés à Delarue, Nagui ou Arthur ! Quand va-t-on toucher les fruits de notre travail ? »*, demandait un autre. Evoquant la grève menée l'an dernier, un troisième jetait à Jean-Pierre Elkabbach : *« Vous avez pourri une situation en nous refusant les 1 700 francs de prime que nous réclamions, alors que vous distribuez des centaines de millions aux animateurs. »* Et après chaque interpellation, le président de France Télévision argumentait avec le désir manifeste de convaincre, expliquant qu'il fallait *« comparer ce qui était comparable »*, ou encore qu'il était lui-même *« heurté par les marges exorbitantes des animateurs-producteurs »*.

Héritiers d'une mentalité et d'habitudes issues de l'ancienne ORTF où tout – variétés, information, jeux, etc. – se fabriquait à l'intérieur de la maison, les salariés de France 2 ne supportent toujours pas l'idée que des producteurs extérieurs puissent devenir les principaux fournisseurs de programmes. Ces prestations de service semblent même être vécues sur le mode du désavoeu des salariés-maison, *« comme si nous, nous n'étions pas capables »*.

Soucieux de sauvegarder l'emploi, les syndicats discutent pied à pied pour éviter que tout soit conçu et fabriqué à l'extérieur. Ils furent ainsi nombreux à s'insurger contre la part – 28 % – de production fabriquée en interne en 1995 : *« Si on enlève les journaux télévisés et le sport, il reste en réalité 3 % de production interne. Ce qui veut dire qu'il n'y a plus de production interne à France 2 »*, s'indignait une salariée. Pierre Bertrand-Jaume, directeur de la production de la Deux, appelé à la rescousse par Jean-Pierre Elkabbach, n'a pourtant guère réussi à les convaincre : *« Je peux vous assurer que les moyens de production internes tournent à plein*, a-t-il expliqué. *C'est parce qu'ils fonctionnent à pleine capacité qu'on fait appel à l'extérieur. »* *« Faux ! »*, ont hurlé aussitôt des voix.

Et quand il a assuré qu'au nouveau siège de France Télévision, qui doit être prêt en 1998, la capacité de production interne sera accrue par des studios plus nombreux et plus aptes à accueillir davantage de public, il n'a provoqué qu'un scepticisme à peine poli.

### SENTIMENT DE FRUSTRATION

De son côté, Jean-Pierre Elkabbach a estimé qu'il avait *« respecté toutes les règles »*. *« Il n'y a jamais eu, il n'y a pas de cadeau aux animateurs-producteurs. Les contrats sont clairs, justes, honnêtes et protègent l'avenir de France 2 »*, a-t-il assuré avec une certaine pugnacité. Ce qui n'a pas empêché les salariés de penser que c'était leur argent et leurs moyens qui étaient distribués à d'autres.

Des questions ont aussi surgi sur les liens entre Jean-Pierre Elkabbach et Arnon Milchan, PDG de New Regency, société de production cinématographique et audiovisuelle américaine liée à la Warner mais aussi à France Télévision. Reconnaissant que lui-même et Arnon Milchan étaient devenus *« très amis »* – *« Comme Delarue ! »*, a crié quelqu'un dans la salle –, Jean-Pierre Elkabbach a tenté de justifier ces accords par la nécessité de sécuriser l'approvisionnement des chaînes de service public en films américains. *« TF 1, qui a déjà Disney, voulait aussi Warner. Lorsque nous avons diffusé* Danse avec les loups, *ils ont mis* L'Arme fatale *en face. Ça fait chuter l'audience. »*

Devançant toute question sur d'éventuelles accusations de corruption, Jean-Pierre Elkabbach a indiqué qu'il avait utilisé *« une fois »* un hélicoptère de la Warner, tandis que Louis Bériot, directeur de l'antenne, avait été invité une seule fois à bord d'un avion du groupe américain. Pour le reste, il a nié toute participation financière personnelle dans une quelconque maison de production, française ou américaine. Jean-Pierre Elkabbach et les salariés de France 2 se sont séparés au bout de deux heures d'un pseudo dialogue.

Cette rencontre n'était que la première d'une série, pour le président de France Télévision. En effet, il doit se rendre devant le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et la commission des finances du Sénat, mardi 14 mai, tandis qu'une audition concernant le contrat de Jean-Luc Delarue doit avoir lieu, ce même jour, au tribunal de commerce de Paris.

Au terme de ce premier round, les syndicats CFDT, CGC, CGT et SNJ de France 2 exprimaient dans un communiqué leur *« sentiment de frustration »* : *« La production interne, le financement de la chaîne, le recours à des conseillers extérieurs pour établir des contrats faramineux, tout cela a été abordé sans que le président réponde autre chose que ce que beaucoup savaient déjà. »*

*Véronique Cauhapé et Yves Mamou*

### Le football réclame 78 millions de francs

***L'Express*, qui consacre la couverture de son édition du jeudi 16 mai à « *L'explosion du système Elkabbach* », révèle que la Ligue nationale de football et la Fédération française de football réclament 78 millions de francs à France-Télévision – 60 millions pour la première, 18 pour la seconde –, pour *« rupture abusive de contrat »*.**

**Les deux organisations gestionnaires du ballon rond ont assigné France-Télévision devant le tribunal de commerce de Paris en août et en décembre 1995 en réaction à la *« décision unilatérale »* prise par France-Télévision en juillet 1995 de ne plus diffuser des matches de Coupe de France, de Coupe de la ligue et de championnat de deuxième division, contrairement à des engagements pris sous la présidence d'Hervé Bourges, prédécesseur de Jean-Pierre Elkabbach. Ce « contentieux » fait suite aux mesures d'économie décidées au vu des faibles audiences générées par la retransmission des épreuves concernées. Selon le président de la Fédération française de football, Claude Simonet, joint par téléphone, *« les problèmes ont commencé avec le refus par France-Télévision de retransmettre le match de Coupe de France Le Havre – Paris-SG lors de la saison 1994-1995 »*. Il pense toutefois qu'une conciliation avec le service public peut actuellement être envisagée.**

**MARDI 14 MAI**

## TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.58 Femmes. Magazine.
14.10 Les Feux de l'amour.
15.00 Dallas. La guerre et la paix. Feuilleton.
15.45 Hawaï police d'Etat. L'assassin est gaucher. Série.
16.35 Une famille en or. Jeu.
17.10 Rick Hunter, inspecteur choc. Zone à haut risque. Série.
18.05 Sydney Police. Traumatisme. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé, Trafic info.

**20.50**

**LES FUGITIFS ■ ■**
Film français de Francis Veber (1986, 89 min). 836849
*Un chômeur aux abois dévalise une banque et prend en otage un truand juste libéré que la police croit être son complice. Le célèbre tandem de* La Chèvre *et des* Compères *est reconstitué.*

**22.25**

**LMI, LE MAGAZINE INFO**
Magazine présenté par Guillaume Durand. Spécial Johnny Hallyday. Reportages : Las Vegas : paradis ou enfer ; Les Hallyday à Las Vegas ; Fans de Johnny (70 min). 6771207
23.35 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Daniel Richard, PDG des 3 Suisses.
23.55 Le Médecin de famille. Qu'est-ce que la vérité ? Série.
0.45 Journal, Météo.
1.00 Reportages (rediff.). 1.25 et 2.05, 2.40, 3.40, 4.10, 4.45 TF 1 nuit. 2.15 Intrigues. 2.50 Les Défis de l'océan. 4.55 Musique. 5.10 Histoires naturelles.

## France 2

12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Derrick. Série. La reine de la nuit.
14.50 Le Renard. Série. Pour un poil de chien.
15.50 et 5.30 La Chance aux chansons. Marseille vos amours.
16.25 Des chiffres et des lettres. Jeu.
16.55 Docteur Doogie. Série.
17.25 C'est cool. Série.
18.00 et 4.00 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Un ciel fort encombré.
19.20 et 2.15 Studio Gabriel. Invité : C. Jérôme.
19.59 Journal, Météo, Point route.

**20.55**

**J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE ■**
Film français de Robin Davis (1982, 120 min). 228578
*Emprunté à un roman de William Irish, le sujet a été transposé en France et trituré jusqu'au mélodrame, mais l'interprétation est excellente.*

**22.55**

**ÇA SE DISCUTE**
Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. Dormons-nous trop ? (90 min). 160676
0.25 Journal, Bourse, Météo, Signé Croisette.
1.00 Le Cercle de minuit. L'héritage de Descartes. Avec Geneviève Rodis-Lewis, Jean-Marie Beyssade, Blandine Kriegel, Hubert Damisch, François Ewald, Jean-François Kahn, Jacques Billard, François Guéry, Frédéric Pages, Alain Laurent (70 min). 4360917
2.30 Taratata (rediff.). 4.35 24 heures d'infos. 5.20 Défilenlair.

## France 3

12.35 Journal, Keno.
13.10 Arnold et Willy. Série.
13.40 Beau Fixe.
14.30 Félix le chat.
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.10 Je passe à la télé.
16.45 Les Minikeums.
17.50 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Spilliaert*, d'Anne Adriaens-Pannier et Norbert Hostyn.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

**20.50**

**XIIe GOLDEN CIRCUS FESTIVAL À ROME**
Cirque (95 min). 821917
*La douzième édition a distingué le duo Aragorn (cadre aérien) ainsi que la troupe Hebei (Acrobates monocycles).*
22.25 Journal, Météo.

**22.55**

**COULEUR PAYS**
Magazine. Programme des treize télévisions régionales (90 min). 799062
*Dans la plupart des régions, le magazine* Cinéma Etoiles, *présenté par Claire Gennouty et Christian Neve, est consacré à l'événement cinématographique de ce mois de mai, le XLIXe festival de Cannes.*
0.35 Sagacités (rediff.). 0.55 Sidamag (rediff.). Magazine. 1.10 Les Incorruptibles. Nicky. Série. 2.00 Musique Graffiti. *Symphonie nº 5, 1er mouvement*, de Tchaïkovski, par l'Orchestre de la Radio de Moscou, dir. Vladimir Fedoseyev (25 min).

## La Cinquième

13.25 Attention santé. Le cancer des poumons. 13.30 Déclics magazine. 14.00 Enuk, un homme, un Esquimau. 15.00 Arrêt sur images. 16.00 Le Fort rouge et le Taj Mahal en Inde. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Cellulo. 17.00 Alf. 17.45 Cinq sur cinq. 18.00 La Magie du climat. Le vent et les vagues [2/13]. 18.30 Le Monde des animaux. Un manteau multicolore.

## Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série [37/51]. Jeux de la fortune, de Roy Kellino, avec Dick Powell, Herb Vigran (30 min). 3761
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Désirée Bethge. *Le droit d'asile en Europe* (30 min). 8482
20.00 Archimède. Coulée ; énergie de surface ; la chaleur et le travail ; étalon ; surfaces minimales ; bibliographie (30 min). 6375
20.30 8 1/2 Journal.

**20.45**

**LA VIE EN FACE : LES PETITS MÉTIERS**
Documentaire de N. Vachani (55 min). 9957288
*Nilita Vachani a suivi trois vendeurs ambulants qui gagnent leur vie dans les bus de l'Utar Pradesh, en Inde, à 140 km à l'est de Dehli. Nous les voyons fabriquer les baumes, onguents et pastilles médicinales ou magiques qu'ils vendent ensuite...*

**21.40**

**SOIRÉE THÉMATIQUE : PETER ZADEK, UN PROVOCATEUR RECONNU**
proposée par Ute Casper et Joachim von Mengershausen.
21.41 Je suis un éléphant, Madame ■ ■ Film allemand de Peter Zadek (1968-1969, v.o., 93 min). 108187998
23.15 Portrait. Documentaire de G. Moorse (1996, v.o., 55 min). 1158559
0.10 Simon. Court métrage de Peter Zadek (1948, N., v.o., 20 min). 954998
0.30 Zadek au théâtre. Documentaire de George Moorse (v.o., 25 min). 3445462
0.55 Les Aventures secrètes de Tom Thumb. *Film d'animation [4/7] (10 min).* 8837801
1.05 La Femme tatouée ■ ■ Film japonais de Yoichi Takabayashi (1981, v.o., 97 min). 2521820

## M 6

13.25 Le Prix de la vengeance. Téléfilm de Dick Lowry, avec Dean Stockwell (90 min). 7214694 *Un flic de Los Angeles utilise tous les moyens en son pouvoir pour faire condamner l'agresseur de son meilleur ami.*
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Filles à papas. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Cadillac Blues. Série.
19.00 Code Quantum. Série. Les tuniques bleues.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série.
20.35 E = M 6 junior. Magazine. La technique des modèles réduits. Les accélérations.

**20.50**

**LOÏS ET CLARK, LES NOUVELLES AVENTURES DE SUPERMAN**
Série. L'arche de Noé (65 min). 565849
Superman sonne toujours deux fois (55 min). 1208620

**22.50**

**RELATIONS INTERDITES**
Téléfilm de Warren Clarck (79 min). 3689443
*Un inspecteur de police en mal de promotion collabore avec un trafiquant de drogue qui ambitionne d'éliminer les bandes concurrentes. Promu lieutenant après avoir démantelé un premier gang de malfaiteurs, le policier, tenaillé par une ambition dévorante, tente d'escroquer son « allié ».*
0.30 Capital. Magazine d'Emmanuel Chain (rediff., 115 min).
2.25 Best of 100% français. Musique. 3.55 La Saga de la chanson française. Documentaire. Claude Nougaro.

## Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Vanya 42e Rue ■ ■ ■ Film de Louis Malle (1994, 116 min). 5898004
16.05 Dis-moi oui. Film d'Alexandre Arcady (1994, 103 min). 7425714
17.55 L'Histoire sans fin.
▶ En clair jusqu'à 20.40
18.29 La Coccinelle de Gotlib.
18.30 Nulle part ailleurs. En direct du festival de Cannes. Invités : Jacques Audiard, Mathieu Kassovitz, Julie Gayet et Laurent Bahnic.
20.30 Le Journal du Festival.

**20.40**

**COLOR OF NIGHT**
Film américain de Richard Rush (1994, 118 min). 443171
*Un psychanalyste gravement perturbé va se reposer à Los Angeles chez un confrère ami. Après l'assassinat de celui-ci, il reprend en charge un groupe de névrosés.*
22.35 Flash d'information.

**22.40**

**BASKET-BALL**
En différé. Match aller de la demi-finale du Championnat de France : Antibes-Pau-Orthez (104 min). 4066284
0.25 Prison. Film américain de Renny Harlin avec Lane Smith (1987, 99 min). 2540397
2.05 La Source secrète du Mékong. Documentaire de Michel Peissel (52 min). 6484530

## Radio

### France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. *Le monde bleu de Jaroslav Jezek (1906-1942) (2).*
20.30 Archipel médecine. *La prise en charge du trac.*
21.32 Grand Angle (rediff.). L'air des guinguettes.
22.40 Nuits magnétiques. Tonino Guerra, mille poètes, avec Lora Guerra et Jean-Claude Carrière (1).
0.05 Du jour au lendemain. Thierry Bouchard (Tous ceux qui passent). 0.50 Coda. Cinq pas de danse avec Henry Torgue et Serge Houppin (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). En train pour 1979 (1) ; 2.26, La ligne déformante : petite histoire de la mode (1) ; 2.54, Alain Ehrenberg, mythologies de la conquête et de la souffrance ; 4.07, Doris Lessing (L'Echo lointain de l'orage) ; 4.59, Le rêve irlandais de Wladislaw Znorko ; 6.27, Gilles Lapouge (L'Incendie de Copenhague).

### France-Musique

20.00 Concert. L'Association française pour le patrimoine musical. Donné le 1er février à la salle Caveau, à Paris, par le Quatuor Mosaïques : Œuvres de David : Œuvres de Berlioz, Gounod, Dutilleux, Hyacinthe Jadin, L.E. Jadin.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Greif, Campana.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Schubert.
0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Dyens (Japon), Lorca (Espagne). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

### Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le chef d'orchestre Esa-Pekka Salonen. Le Cygne de Tuonela, de Sibelius, par l'Orchestre philharmonique de Los Angeles ; Peer Gynt, la chanson de Solveig, de Grieg, par l'Orchestre philharmonique d'Oslo, Barbara Hendricks, soprano ; Concerto pour piano nº 1, de Liszt, par l'Orchestre philharmonia, Emmanuel Ax, piano ; Œuvres de R. Strauss, Haydn, Prokofiev, Stravinsky.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Sibelius, Messiaen, Jolivet. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

## Les soirées sur le câble et le satellite

### TV 5

20.00 Envoyé spécial. (France 2 du 9/5/96)
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Bas les masques. (France 2 du 8/5/96)
23.50 Viva.
0.30 Soir 3 (France 3).

### Planète

20.35 Capitales en guerre. [4/4] Leningrad l'héroïque.
21.30 Sous les rochers, Dinant.
22.20 Pêche au gros. [12/12] Le 5e tournoi de pêche au gros de la Guadeloupe.
23.15 Plus légers que l'air. [3/6] Les dirigeables s'en vont en guerre (50 min).

### Paris Première

20.00 20 h Paris Première à Cannes.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 Premières loges.
22.25 Hôtel des Amériques ■ ■ Film d'André Téchiné (1981, 90 min) 8418191
23.55 Totalement cinéma.
0.25 Aux arts et caetera.
1.00 Cannes 96 (55 min).

### France Supervision

19.00 (et 0.40) ▶ Cassiopée.
19.55 (et 0.10) L'Eté des grands créateurs.
20.30 Don Camillo en Russie. Film de Luigi Comencini (1965, N., 100 min) 85520801
22.10 Concert : Festival Blues Sessions. Enregistré à l'Arthur's Club de Genève (90 min). 78375848

### Ciné Cinéfil

20.30 Le Grondement de la montagne ■ ■ Film de Mikio Naruse (1954, N., v.o., 90 min) 4111424
22.00 Opéra-musette. Film de René Lefèvre et Claude Renoir (1941, N., 95 min) 2723066
23.35 Le Grand Jeu. Film de Jacques Feyder (1934, N., 115 min) 64549424
1.30 Toto cherche un appartement ■ Film de Mario Monicelli et Steno (1949, N., 75 min) 62171389

### Ciné Cinémas

20.35 Stardust Memories ■ ■ ■ Film de Woody Allen (1980, N., 90 min) 8026733
22.05 Toto le héros ■ ■ Film de Jaco Van Dormael (1990, 90 min) 3861725
23.35 Crimes de sang. Film de Donald P. Bellisario (1988, 100 min) 38716085

### Série Club

20.20 Skippy le kangourou. Nuit d'orage.
20.45 (et 23.45) Jake Cutter. La grande classe.
21.30 Le Club.
21.40 (et 1.00) Wolff, police criminelle. L'enlèvement.
22.30 Sueurs froides. Un jeune homme rangé.
23.00 Mission impossible, vingt ans après. Les affres du pouvoir.

### Canal Jimmy

21.00 Friends. Celui qui lave plus blanc.
21.25 Berkeley in the Sixties. De Mark Kitchell. [1/2].
22.25 Chronique bakélite.
22.30 Earth Two. Troc cosmique.
23.15 Angela, quinze ans. Bruits de couloir.
0.05 Absolutely Fabulous. Maroc.
0.35 Top bab (40 min).

### Eurosport

15.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Rome (Italie, 240 min). 72160820
19.55 Basket-ball. Championnat de Pro A : play-off : demi-finale aller : Villeurbanne-CSP Limoges (110 min). 5134266
21.45 Tennis. *Tournoi messieurs de Rome*, en léger différé (135 min).

## Les films sur les chaînes européennes

### RTL 9

20.30 Renegade. Film de EB Clucher (1987, 95 min). Avec Terence Hill. *Aventures.*
23.30 Les Mauvaises Rencontres. Film d'Alexandre Astruc (1955, N., 80 min). Avec Jean-Claude Pascal. *Drame.*

### TMC

20.35 Les Premiers Hommes dans la Lune. Film de Nathan Juran (1964, 100 min). Avec Edward Judd. *Fantastique.*

### TSR

20.35 La Cité de la peur. Film d'Alain Berberian (1994, 105 min). Avec Chantal Lauby. *Comédie.*

**Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.**
**Signification des symboles :**
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

# Chronique d'une banlieue avant implosion

## Dans « Ça va sauter », les habitants d'une cité, filmés par deux d'entre eux, racontent la vie quotidienne d'un quartier avant la destruction d'une barre HLM

**D'IMMENSES** toiles blanches pareilles à des linceuls enveloppent la grisaille du bâtiment 3, mais Christo n'y est pour rien. Sous le tissu masquant le béton, c'est un *pan de banlieue qu'on va faire* imploser à la dynamite. En trois secondes, quatorze étages de HLM et un quart de siècle d'histoire populaire s'envolent dans un imposant nuage de poussière. Nous sommes le 29 septembre 1995 à Saint-Denis, près de Paris. Le bâtiment 3, barre d'habitation de mauvaise réputation, enserrée dans la cité du Franc-Moisin, s'écroule vingt-quatre ans seulement après sa construction.

Débarrassé de ce lourd symbole, « dédensifié », entièrement réhabilité, le quartier va pouvoir repartir sur un bon pied, promettent les édiles et les aménageurs. Les habitants de la cité, rassemblés pour assister à l'événement, applaudissent nerveusement. Certains écrasent une larme : un morceau de leur enfance, de leur jeunesse, de leur vie vient de partir en fumée. Fallait-il détruire le bâtiment 3 ? C'est toute l'émotion suscitée par cet événement brutal, et ce doute qu'a capté le film *Ça va sauter, chronique d'une cité*, diffusé par La Cinquième. Le récit du compte à rebours de cette destruction annoncée fait apparaître la fierté et la crainte, l'espoir et la colère de résidents dont l'histoire, réveillée par l'implosion, prend soudain du relief.

Ce document de cinquante-deux minutes résulte d'une initiative originale : six mois durant, deux *jeunes habitants de la cité* – Yapi Bertin et Habib Boumat –, accompagnés par un journaliste professionnel – Michel Dréano, également réalisateur de *Ça va sauter* –, se sont vu confier par l'agence Point du jour une caméra avec laquelle ils ont vécu la préparation de l'implosion. Pour une fois, la banlieue ne se laisse pas filmer par des reporters avides d'images à sensation ou d'explications sociologiques. Elle se regarde elle-même, se construisant une dignité à travers l'objectif. Le comité de quartier, qui regroupe pas moins d'une trentaine d'associations, ainsi que TTV, une entreprise d'insertion, ont été associés de près à l'expérience. Premier résultat : une série de séquences sur la cité du Franc-Moisin diffusées l'an passé dans le magazine « C'est pas normal » (produit par Point du jour), chaque dimanche jusqu'à l'implosion du bâtiment 3. Deuxième temps : le film programmé jeudi 16 mai, qui est une synthèse de la chronique hebdomadaire.




UNE HISTOIRE COLLECTIVE

L'intérêt majeur de ce documentaire est de saisir une cité-symbole de la banlieue parisienne à un moment où ses 7500 habitants se penchent collectivement sur leur passé. Derrière la misère matérielle et le sentiment de vivre dans un monde à part surgit la richesse d'une histoire collective. Dans les années 20, des immigrés espagnols ont été les premiers à construire des « maisonnettes » sur ce terrain accolé au fort de l'Est. Après la deuxième guerre mondiale, la zone s'est transformée en un vaste bidonville. Les images d'archives qui montrent des enfants pataugeant dans la boue, les femmes à la corvée d'eau et la panique des incendies nocturnes n'ont guère plus de trente ans. Bien des actuels résidents de la cité, construite au début des années 70, les ont vécues.

Aujourd'hui, le quartier du Franc-Moisin est « rénové ». On a donné des noms à ses rues, un superbe complexe sportif à ses jeunes et des interphones à ses locataires. Sous leurs fenêtres, le Grand Stade sort de terre. Mais le chômage ronge la cité. *« On est des êtres humains, mais on n'a pas de boulot »*, constate crûment un jeune. De ces images brutes, loin des caricatures, on retient surtout les visages énergiques de tous ceux – responsables associatifs, retraités, jeunes rappeurs, sportifs, animateurs... – qui se battent dans leur diversité pour continuer à vivre ensemble, au-delà de toutes les implosions.

*Philippe Bernard*

★ « Ça va sauter, chronique d'une cité », La Cinquième, jeudi 16 mai à 10 heures.

# La loi du pouet-pouet

*par Agathe Logeart*

*FRANCE 2* dans la tempête. Un PDG, accusé de dilapider les bijoux de famille pour entretenir ses dispendieuses danseuses, qui se voit contraint de venir s'expliquer devant son personnel. Les images de cette rencontre diffusées – hélas ! sans la bande-son – dans le journal de 20 heures de la chaîne publique... Le feuilleton continue. Et pendant ce temps-là TF 1 suit bien tranquillement son petit bonhomme de chemin. TF 1 qui donne le *la* et bat la mesure, ou plutôt la démesure d'une télévision qui joue les paniers percés, dans l'espoir insatiable d'attirer le plus de gogos possible dans ses filets. *« Méfiez-vous des imitations »*, disait autrefois une réclame. France 2 imite TF 1, engagée dans une folle concurrence commerciale dont les téléspectateurs, pauvres benêts, sont les cibles captives, scotchées à leur télécommande. TF 1, pourtant, *n'en finit plus de servir ses vieilles* recettes et de mitonner des plats à la sauce fadasse à force d'avoir été inconsidérément rallongée.

Lundi, chez Bouygues, c'est Columbo et Dechavanne, comme chez d'autres *« mardi, c'est ravioli »*. Pas de surprise, c'est le même goût de boîte, de réchauffé des cantines sans imagination. Le flic tout cabossé dont on sait sans risquer de se tromper qu'il nous arrivera avec son air fripé et son cigarillo tout mâchonné, sa 403 qui ne paie pas de mine et son chien qui doit perdre ses poils sur la banquette arrière. Dechavanne, c'est pareil : il va *« comme un lundi »*, tous les lundis que Dieu fait. Avec ses inépuisables sujets de débat du genre – *« pouet-pouet messieurs mesdames, sortez couverts »* – préférez-vous planter vos fleurs sur votre balcon ou dans votre jardin, êtes-vous slip ou caleçon, vaut-il mieux être un enfant abandonné par son père ou par sa mère ?

Ce lundi, on avait droit à l'existentielle interrogation : *« Les Français savent-ils toujours faire la fête ? »* Il y avait une dame aux cheveux bleus et verts, et son mari qui se coiffe lui aussi de façon sophistiquée en se faisant de petites crottes blondes sur la tête ; des drag queens évidemment (comment *faire la fête sans une drag queen*, on n'ose même pas y songer ?) avec leurs faux cils et leurs chaussures orthopédiques, leurs guêpières de vernis noir ; un chansonnier ( ?) qui répondait au délicat nom de René la Branlette, deux vieux fêtards cacochymes décorés comme des arbres de Noël – cent *quarante-neuf ans à eux deux* – sortis tout exprès de leur naphtaline et dont on nous dit qu'ils vont *« s'éclater en boîte »* cinq ou six soirs par semaine. On n'oublia pas les accros de la « techno », la danse qui rend sourd et se digère à coup de pilules d'ecstasy. On rajouta quelques dames mûres qui *consomment des taxis-boys* pour s'enivrer de rumbas et de tangos, et un pauvre jeune homme qui en tient pour les danses du dix-neuvième siècle, en queue-de-pie et crinoline. On but le calice jusqu'à la lie. En se demandant, sans trouver de réponse, pourquoi c'est précisément ce genre de pantalonnade qui dicte sa loi sur les écrans de télévision.

MERCREDI 15 MAI

## TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo, Trafic info.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 L'Hôtel des passions. Le docteur miracle. Série.
15.25 Vidéo gag. Divertissement.
16.00 Club Dorothée.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. L'écho du passé. Série.
18.00 Sydney Police. Menace pour la société. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.30 Météo.
20.00 Journal.

**20.35**

**FOOTBALL**
En direct. Finale de la Coupe de l'UEFA : Girondins de Bordeaux-Bayern Munich à Bordeaux ; 21.30, Mi-temps, Trafic info, Météo ; 21.45, 2e période, remise de la coupe. (135 min). 3885979
*Les Girondins réussiront-ils encore le « coup » de Milan ?*

**22.50**

**COMBIEN ÇA COÛTE ?**
Magazine présenté par Jean-Pierre Pernaut et Valérie Expert. Le patrimoine de la famille de France ; Le prix des billets d'avion ; Les belles américaines de Cuba ; Enquête sur les salons de massage... (100 min). 8083808

0.30 Ushuaïa. Istanbul. Le sourire des profondeurs ; Descente impossible ; Fugue en Asie mineure ; Pédaller de choc (60 min). 1895844
1.30 Journal, Météo.

2.10 et 3.15, 3.45, 4.50 TF 1 nuit. 2.20 Les Défis de l'océan. 3.25 Mésaventures. 3.55 et 5.10 Histoires naturelles. 5.00 Musique.

## France 2

12.20 et 4.35 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.45 Météo.
12.59 Journal, Point route.
13.55 Derrick. Série.
15.00 Le Renard. Série. L'argent ne fait pas le bonheur.
16.05 Hartley, cœurs à vif. Série.
17.00 Docteur Doogie. Série. Mémoire d'outre-tombe.
17.25 C'est cool. Série. Thèse, antithèse, synthèse !
18.00 et 3.45 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Dis-nous, gros nounours.
19.20 et 2.15 Studio Gabriel. Invitée : Amanda Lear.
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
19.59 Journal, Météo, Point route.

**20.55**

**PARDONNEZ-MOI, JE L'AIME**
Téléfilm de Christiane Sadlo, avec Gudrun Landgrebe, Friedrich von Thun (110 min). 8598318
*Une artiste a un coup de foudre pour un jeune homme qui, sans qu'elle le sache, est le futur époux de sa fille...*

**22.45**

**BAS LES MASQUES**
Présenté par Mireille Dumas. Viens chez moi, j'habite chez mes parents (85 min). 673860

0.10 Journal, Bourse, Météo, Signé Croisette.
0.40 Le Cercle de minuit. Magazine. Le cinéma français va-t-il si mal que ça ? Avec Annie Girardot, Gérard Mordillat, Jean-Henri Roger, Dominique Besnehard, Raoul Ruiz, Chiara Mastroianni, Jean Labé (75 min). 2837283

1.55 Histoires courtes. Bête de scène. 2.45 Emissions religieuses (rediff.). 4.20 24 heures d'infos. 5.05 Outremers (rediff.). 6.00 Dessin animé.

## France 3

12.35 Journal, Keno.
13.10 Arnold et Willy. Série.
13.40 Télétaz.
14.40 Félix le chat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Je passe à la télé. Divertissement.
16.45 Les Minikeums.
17.50 C'est pas sorcier. Les rapaces.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Rendez-vous avec Jacqueline Joubert*, de Georges et Antoine de Caunes.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

**20.50**

**LA MARCHE DU SIÈCLE**
Est-ce ainsi que les homos vivent ? Invités : Eliula Perrin ; Patrick Poméon ; Arnaud Marty-Lavauzelle ; Frédéric Martel ; Michel Nys ; Nathalie Millet et Juliette Valérias (115 min). 137554
22.45 Journal, Météo.

**23.20**

**▶ UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS**
Raymond Roussel, de Jean-Jacques Pauvert, commentaire lu par François Marthouret (50 min). 6837680

0.10 Les Quatre Dromadaires (rediff.). 1.05 Les Incorruptibles. Train spécial. Série. 1.55 Musique Graffiti. *Sonate D 784, 1er mouvement*, de Schubert, par Guido Bottaro, piano (20 min).

## La Cinquième

13.00 Fête des bébés. 13.25 Attention santé. Jeunes sportifs et dopage. 13.30 Demain le monde. 14.00 L'Esprit du sport. Autour de David Ginola. 15.00 Pareil pas pareil. Londres. 15.30 Un temps pour la danse. Improviser [8/10]. 15.55 Le Réseau des métiers. 16.00 Les Enfants de John. 16.35 Cellulo. 17.00 Alf. 17.30 Latitude Sud. Le Vietnam. 17.55 Planète blanche. Spitzberg : le vaisseau de glace. 18.30 Le Monde des animaux. Au rythme des marées.

## Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série [38/51]. A son image, de Franz Wisbar (30 min). 8080
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Désirée Bethge (30 min). 7979
20.00 Le Peuple des eaux sombres. Documentaire de Peter Parks (30 min). 7592
20.30 8 1/2 Journal.

**20.45**

**LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE**
Documentaire. La DEFA, miroir du cinéma est-allemand, de Knut Elstermann (60 min). 5143680
*Pendant près de cinquante ans, la DEFA a contrôlé l'ensemble de la production cinématographique de l'Allemagne de l'Est. Une page d'histoire du cinéma à travers le portrait d'une institution aujourd'hui privatisée.*

**21.45**

**MUSICA**
21.46 Tableaux d'une exposition de Michael Gielen. Série documentaire [2/6]. *Jeux*, de Claude Debussy ; *Atmosphères*, de György Ligeti. Avec l'Orchestre symphonique du SWF de Baden-Baden, dir. Michael Gielen (54 min). 101253370
22.40 Prélude à Debussy. Documentaire. Jean-Louis Haguenauer, planiste (35 min). 6059080
23.15 L'Acrobate ■ ■ *Film français de Jean-Daniel Pollet avec Claude Melki (1975, 100 min).* 1002115
0.55 Les Aventures secrètes de Tom Thumb. Film d'animation [5/7] (10 min). 6804573

1.05 Grand Format : la Vie en fleurs. Documentaire de Kolin Schult (rediff.). 2.20 Not the 9 O'Clock News. Série [6/8] de Bill Wilson, Geoff Posner, avec Rowan Atkinson, Pamela Stephenson (v.o., rediff., 30 min).

## M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série.
13.25 M 6 Kid. La ferme. Kidimot : mettre la table. 13.30, Captain Planète ; 14.00, Creepy Crawlers ; 14.25, Les Rockamis ; 14.55, Moi Renart ; 15.25, *Gadget Boy* ; 15.50, Highlander.
16.25 Hit Machine (rediff.).
17.00 Ophélie Street.
18.00 Agence Acapulco. [1/2].
19.00 Code Quantum. Série. Memphis mélodie.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Ecolo 6. Magazine. Santal : le bois de toutes les convoitises.

**20.45**

**LE POUVOIR DE L'AMOUR**
Téléfilm de Stefano Reali, avec *Luciano De Luca, Jean Sorel, Ottavia* Piccolo.
[1/2] (104 min). 203950
[2/2] (106 min). 3651880
*Un consultant en entreprise français est chargé par un juge italien d'étudier les différents projets de rachat d'une entreprise de fabrication de papier. Il découvre peu après son arrivée à l'aéroport qu'un des acheteurs potentiels est un vieil ami, fils d'un parrain de la Mafia, en totale rupture avec son père. Il a choisi de porter le nom de sa mère et de vivre honnêtement. Mais le nombre de ses ennemis est proportionnel à l'intégrité qu'il revendique...*

0.45 Secrets de femmes. Cybersex.
1.00 La Nuit de la bande-annonce.
2.30 Best of pop-rock.

4.00 E = M 6. Magazine. 4.25 Turbo. Magazine.

## Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Décode pas Bunny.
14.40 Les Inventions de la vie. Documentaire (26 min). 725202
15.05 La Grotte des orphelins. Téléfilm de Gavin Millar (98 min). 2388950
16.40 Basket américain.
17.55 L'Histoire sans fin.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.29 La Coccinelle de Gotlib.
18.30 Nulle part ailleurs. En direct du festival de Cannes. Invités : Pedro Almodovar, Daniel Calparsoro, Jaco Van Dormael.
20.30 Le Journal du Festival.

**21.00**

**LE MONSTRE ■**
Film italo-français de Roberto Benigni avec Roberto Benigni (1994, 107 min). 4852863
*La police italienne ayant identifié un tueur de femmes en série par un portrait-robot, une auxiliaire accepte de servir d'appât au maniaque.*
22.50 Flash d'information.

**22.55**

**LA JEUNE FILLE ET LA MORT ■ ■**
Film franco-britannique de Roman Polanski avec Sigourney Weaver (1994, v.o., 99 min). 739196
*Un automobiliste courtois ramène jusqu'à sa maison de campagne un avocat tombé en panne. L'épouse de celui-ci reconnaît le tortionnaire qui l'a violée sous la dictature militaire. Un huis clos étouffant et fantasmatique sur une musique de Schubert.*

0.35 Haut, bas, fragile ■ ■ Film de Jacques Rivette (1995, 163 min). 59891115

## Radio

### France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. *Le monde bleu de Jaroslav Jezek (1906-1942) (3).* Croisements. Jaroslav Jezek et l'avant-garde musicale de l'époque (1).

20.30 Antipodes. Romans historiques. Nédim Gursel (Le Roman du conquérant) ; Vénus Khoury-Ghata (Les Fiancés du Cap Ténès). 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Du côté de la francophonie (2).

22.40 Nuits magnétiques. Portrait de Tonino Guerra (2).

0.05 Du jour au lendemain. Michel Surya (Olivet). 0.50 Coda. Cinq pas de danse avec Henry Torgue et Serge Houppin (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). *En train pour 1979 (2)* ; 2.23, *La ligne déformante : petite histoire de la mode (2)* ; 2.50, Maxine Sullivan ; 3.07, Le goulag albanais : de la vendetta à la terreur ; 4.02, Entretiens avec Alberto Moravia ; 5.02 Délire et désir - Gilles Deleuze.

### France-Musique

20.00 Concert. Donné en direct du Théâtre *Beaulieu à Lausanne*, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Armin Jordan : Œuvres de Berg, Dvorak.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Greif, Dhomont.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Tartini, Locatelli, Corelli.

0.00 Jazz vivant. Festival Banlieues Bleues et Festival de Boulogne-Billancourt. Les ensembles de Joey Baron, batterie, et Ray *Anderson, trombone, avec Steve* Swell, Ellery Eskelin, Lew Soloff, Jérôme Harris, Gregory Jones, Tommy Campbell, Franck Colon. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

### Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Dimitrij, de Dvorak, par le Chœur philharmonique Tchèque, le Chœur de la Radio de Prague et l'Orchestre philharmonique Tchèque, dir. Gerd Albrecht, *Leo-Marian Vodicka (Dimitri* Ivanovic), Drahomira Drobkova (Marfa Ivanovna), Magdalena Hajossyova (Marina Ivanovna), Livia Aghova (Xenia Borisovna), Peter Mikulas (Pyotr Fyodorovich Basmanov), Ivan Kusnjer (Vasily Ivanovich Shuisky), Ludek Vele (Lov), Zdenek Harvanek (Neborsky), Pavel Haderer (Buchinsky).
0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets *de radio, de télévision* et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté *dimanche-lundi*.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-*Multimédia* ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les *malentendants*.

# Les soirées sur le câble et le satelitte

## TV 5

20.00 Faut pas rêver. Invitée : Clémentine Célarié.
21.00 Droit de cité.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 *Journal* (France 2).
22.30 Le Feu de la Terre. [2/6] Italie - Sicile.
23.35 Savoir plus santé. Invité : le professeur Joël Menard.
0.30 Soir 3 (France 3).

## Planète

20.35 Visions d'intérieurs : l'œil d'Andrée Putman.
21.20 Kokoro. [2/10] L'âme du Japon.
21.50 Capitales en guerre. [4/4] Leningrad, l'héroïque.
22.45 Sous les rochers, Dinant.
23.40 Pêche au gros. [12/12] Le 5e tournoi de pêche au gros de la Guadeloupe (55 min).

## Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Paris modes.
22.00 Paris Match Première.
22.30 Tom Novembre (50 min).

## France Supervision

20.30 G.R.S.
22.00 L'Eté des grands créateurs. Parures.
22.50 Concert : Récital José Van Dam. Enregistré à Aix-en-Provence (95 min). 17420573

## Ciné Cinéfil

20.30 Toto cherche un appartement ■ Film de Mario Monicelli et Steno (1949, N., 80 min) 16215047
21.50 La Femme aux cigarettes ■ ■ Film de Jean Negulesco (1948, *N., v.o., 95 min*) 80017844
23.25 L'Eclipse ■ ■ ■ Film de *Michelangelo Antonioni* (1962, N., 120 min) 17961825

## Ciné Cinémas

20.35 La Blessure ■ ■ *Film d'Ivan Passer* (1980, 110 min) 8894488
22.25 Chocolat ■ ■ *Film de Claire Denis* (1988, 105 min) 38048863

## Série Club

20.45 San Ku Kaï. *La sauvegarde de l'univers* ; Le piège.
21.40 (et 1.10) Wolff, *police criminelle*. Bonbons mortels.
22.30 Sueurs froides. Le coup de pouce.
23.00 Mission impossible, *vingt ans après*. Des dossiers brûlants.

## Canal Jimmy

20.30 Angela, quinze ans. Bruits de couloirs.
21.15 Max Headroom. *La publicité subjective.*
22.05 Chronique de mon canapé.
22.10 Seinfeld. La tache rouge.
22.35 Friends. Celui qui lave plus blanc.
23.00 Le Guide du parfait petit emmerdeur. D'homme à homme.
23.10 Absolutely Fabulous. Une si belle amitié (30 min).

## Eurosport

20.30 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Rome (120 min). 543399
22.30 Football Finale retour : Bordeaux-Bayern Munich (120 min). 558863



# Les films sur les chaînes européennes

## RTL 9

22.35 Le Prix du danger. Film d'Yves Boisset (1983, 105 min). Avec Gérard Lanvin. *Drame.*
0.35 *Renegade. Film de EB Clucher (1987, 90 min). Avec* Terence Hill. *Aventures.*

## TMC

22.25 Juliette des Esprits. Film de Federico Fellini (1965, 140 min). Avec Giulietta Masina. *Comédie dramatique.*

## TSR

22.10 Passager 57. Film de Kevin Hooks (1992, 85 min). Avec Wesley Snipes. *Aventures.*

Le Monde

MERCREDI 15 MAI 1996

# Corvée de fermeture

par Pierre Georges

C'EST UN RITE achevé. Traditionnellement, le ministre de l'intérieur, quel qu'il soit, part en expédition dans des contrées étranges et périlleuses. Un commissariat en brousse. Un îlot plein d'îlotiers isolés. Un trou à rats nommé poste de police.

Le ministre, en grand équipage, accompagné du ban et de l'arrière-ban des conseillers, visite, console, promeut, promet. Les troupes lui font généralement un accueil proportionnel à l'objet de la visite. S'agit-il d'inaugurer un commissariat flambant neuf ? Le moral est flambant haut. Les troupes sont fraîches. Les douches propres. Les objectifs clairs. Et le vin d'honneur du meilleur tonneau. S'agit-il de se hasarder dans un de ces lieux de police qui n'a plus de commissariat que le nom ? Peinture écaillée, moral dans les chaussettes, locaux surpeuplés ou sous-peuplés, cahier de doléances plutôt que main courante ? Le ministre passe, jure que cela va changer, que cela change déjà. Il dit, nom d'un petit bonhomme, que la nation ne saurait laisser ainsi ses serviteurs en pareil dénuement. L'ordre régnera dans le pays et d'abord sous les képis.

Le ministre promet beaucoup. Et de tout. Des effectifs en plus. Des véhicules à roues moins carrées. Des dotations supplémentaires. Et des logements itou. Il promet plus qu'il ne saurait tenir. Tout comme les syndicats demandent plus qu'ils ne sauraient obtenir. C'est la règle du jeu, selon l'éternel concept énoncé jadis par André Bergeron, avoir « du grain à moudre ».

La France n'ayant pas, à court terme, l'intention de fermer ses commissariats, plutôt d'en ouvrir, on peut supposer qu'être ministre de l'intérieur reste une situation d'avenir. Du moins tant que la fonction créera de l'inauguration.

Tout autre, pour un temps, le métier de ministre de la défense. Chienne d'époque ! La tournée des popotes, exercice rituel avec prises d'armes et salut aux couleurs, va virer au cauchemar. Le ministre s'en ira visiter quelques dizaines de régiments, dans l'état d'esprit d'un gardien de musée. « On ferme ! Rompez les rangs et les effectifs ! »

Ce ministre, donc, est de corvée de fermeture. Il va devoir expliquer à l'armée, aux armées, la sourde et récurrente menace qui pèse sur elles : l'obsolescence. S'il est une campagne que mène en permanence l'armée contre elle-même, c'est bien celle-là. Pour n'être pas en retard d'une guerre, il lui faut n'être jamais en retard d'une modernisation. C'est une obsession chez elle, encore plus qu'une nécessité !

Modernisons ! Modernisons ! Tout Français doté d'un peu de mémoire, d'un peu de raison et d'un peu de bouteille serait prêt à jurer que l'armée passe son temps et nos impôts à se moderniser. Et que cela ne lui suffit jamais. De plus en plus moderne, donc de plus en plus obsolète ! Dure loi de la course aux armements.

Cette fois-ci, on va couper sévèrement. Dans les effectifs, les casernements, les programmes et les crédits. C'est la droite qui le fait. C'est la gauche qui proteste, une manière apparente de monde à l'envers. Quand on en est, à droite, à fermer des casernes, on pourrait tout aussi bien privatiser Renault. Eh bien, justement, c'est décidé. Annoncé. Comme qui dirait fait. Tant il est vrai que cela ne semble même plus désespérer Billancourt !

# Le FLNC-canal historique menace de renouer avec la violence en Corse

## L'organisation clandestine semble divisée sur sa stratégie

BASTIA
de notre correspondant

Dans un communiqué diffusé mardi 13 mai dans la soirée, le FLNC-canal historique annonce la rupture, au moins provisoire, de ses « discussions » avec le pouvoir. « A compter de ce jour, notre organisation cesse tout contact avec le gouvernement français », indique l'organisation clandestine, qui précise : « Un délai de quinze jours est donné à l'Etat français pour démontrer publiquement et sans ambiguïté, par des faits concrets, sa volonté de contribuer au processus de paix et au règlement politique de la question corse. »

Ce durcissement semble moins lié à un choix politique de fond qu'à une réaction ponctuelle, due à l'intensification récente d'opérations de police dirigées contre des militants nationalistes. « Dans l'immédiat, et compte tenu des provocations policières et judiciaires, nous donnons l'ordre à nos militants de riposter par les armes à toute tentative d'arrestation », indique en effet le communiqué. Cette apparente déclaration de guerre aux forces de l'ordre chargées de contrôler la bonne application des règles de l'Etat de droit en Corse a autant pour but de dissuader les policiers tentés d'appliquer à la lettre leurs consignes de maintien de l'ordre que d'alerter Paris sur les conséquences de comportements zélés de la part de ses représentants. Ce comportement des nationalistes pourrait aussi favoriser le jeu de certains règlements de comptes sous couvert de « riposte ». On peut ainsi se demander si les trois mitraillages commis dans la nuit de lundi à mardi contre des édifices publics (lire ci-contre) ne sont pas une conséquence directe de ce communiqué.

Ce brutal durcissement du rapport de forces avec l'Etat apparaît contradictoire avec l'ensemble du « processus de paix » engagé le 12 janvier avec l'annonce d'une première trêve de trois mois, en signe de soutien à la politique du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré. La trêve avait été reconduite pour six mois à compter du 12 avril. Le ministre de l'intérieur avait, dès janvier, annoncé l'élaboration de réformes sur les thèmes des institutions, de l'économie et de la culture. Un comité interministériel prévu pour le début du mois de juillet devrait permettre de présenter un projet de zone franche au bénéfice de l'ensemble de la région Corse.

Le revirement du FLNC-canal historique compromet-il, aussi radicalement qu'il le laisse entendre, le processus engagé ? Rien n'est moins sûr. Le communiqué des clandestins semble avoir été rédigé par une partie seulement de la direction politique du mouvement, en réaction à une vague d'interpellations opérées par soixante-dix gendarmes lundi au petit matin en Balagne (nord-ouest de la Corse). Au cours de cette rafle, deux militants de A Cuncolta, la vitrine légale du FLNC-canal historique, ont été arrêtés dans le groupe des douze personnes interpellées. Ces deux militants pourraient être impliqués dans un trafic d'armes de guerre en provenance d'Italie. En fait, cette affaire aurait été révélée incidemment, au cours d'une enquête diligentée par les gendarmes chargés d'organiser des écoutes téléphoniques aux domiciles de trois personnes suspectées d'avoir commis un viol sur une jeune fille mineure en mars à Calvi. Grâce à ces écoutes, les enquêteurs auraient acquis la conviction de l'implication des trois présumés violeurs, notamment dans l'acheminement en Corse de pistolets mitrailleurs « mini-Uzi », de fabrication israélienne, à destination du FLNC-canal historique. L'interpellation des deux militants, réputés proches de l'un des dirigeants de A Cuncolta de la région de Balagne, aurait provoqué la vive réaction d'une partie de l'organisation clandestine.

L'ultimatum adressé à l'Etat a peu de chance d'être suivi d'effets. Au moins contraindra-t-il le FLNC-canal historique à clarifier sa position vis-à-vis du « processus de paix », ou à reconnaître d'éventuelles divergences stratégiques à l'intérieur de sa direction politique.

Michel Codaccioni

### Trois mitraillages contre des édifices publics

**La façade du palais de justice d'Ajaccio, en Corse du Sud, a été mitraillée, sans faire de blessé, dans la nuit du lundi 13 au mardi 14 mai et une charge de 5 kilos d'explosifs a été découverte devant le bâtiment. La charge n'a pas explosé. Les bâtiments de la gendarmerie mobile de Porto-Vecchio et de la brigade de gendarmerie de Peri ont également été mitraillés. Ces attentats, qui n'ont pas été revendiqués, surviennent quelques heures après la diffusion du communiqué du FLNC-canal historique lançant un « ultimatum » à l'Etat.**

# La Bourse de New York atteint de nouveaux sommets

EN DÉPIT de pronostics pessimistes des analystes, la Bourse de New York se porte toujours aussi bien. L'indice Dow Jones, dopé par l'envolée des cours des groupes informatiques, a gagné, lundi 13 mai, 64,46 points, soit 1,17 %, à 5 582,60 points. Après une baisse de 5 % en avril, le Dow Jones vient de reprendre 3 % en l'espace de quatre séances et affiche une progression supérieure à 9 % depuis le début de l'année.

Plus impressionnant, l'indice SP 500, qui, comme son nom l'indique, prend en compte 500 valeurs, au lieu de 30 pour le Dow Jones, a touché lundi un nouveau sommet historique. Il s'est apprécié de 9,42 points (1,44 %) à 661,51, surpassant son précédent plus haut de 661,45, atteint le 12 février.

Pourtant, la baisse des taux à long terme, considérée comme le moteur de la hausse prodigieuse de 52 % lors des derniers dix-huit mois du Dow Jones, a pris fin. Le taux des obligations du Trésor américain à 30 ans est remonté de 5,96 % il y a cinq mois à 6,90 % aujourd'hui et même plus de 7,10 % la semaine dernière. La crainte de l'inflation en est à l'origine. Elle s'est un peu estompée après la publication vendredi de chiffres jugés satisfaisants de la hausse des prix à la production en avril (+ 0,4 %).

TENSIONS INFLATIONNISTES

Pour autant, la vigueur de la croissance américaine ne cesse de surprendre. Elle a atteint 2,8 % (en rythme annuel) au premier trimestre, soit environ 1,3 % de plus que les prévisions. Pour les boursiers, une économie dont l'activité et la consommation restent aussi vigoureuses après cinq années de croissance ininterrompue et dans une situation de plein emploi (5,4 % de chômeurs) est menacée par la surchauffe. Mais si les taux ne remontent pas trop brutalement, les performances des entreprises vont continuer à s'améliorer, notamment dans les secteurs les plus sensibles aux cycles économiques.

La plupart des observateurs restent pourtant pessimistes. Le responsable de la stratégie sur les marchés de Morgan Stanley, Byron R. Wien, pronostique depuis plusieurs semaines une correction de plus de 1 000 points (18 %) de l'indice Dow Jones et s'inquiète de l'apparition de tensions inflationnistes. Pour des raisons totalement différentes, le stratège de Merrill Lynch, Charles Clough, s'attend à une baisse de la Bourse après un ralentissement brutal de la croissance.

La petite euphorie des derniers jours est plutôt perçue comme un facteur de risque supplémentaire. Il suffit que le chiffre des prix de détail aux Etats-Unis en avril, publié mardi 14 mai dans l'après-midi, soit mauvais pour que les taux remontent et que Wall Street reparte sans doute à la baisse.

Eric Leser

# Le Monde sur CD-ROM

« AVEZ-VOUS publié un article sur Untel ? A quelle date ? Je suis en train de faire un mémoire sur tel sujet, et je cherche des articles pouvant me faciliter la tâche... » Grâce au *Monde* sur CD-ROM, étudiants, chercheurs et particuliers pourront trouver rapidement les réponses, à condition d'être équipés d'un ordinateur PC ou Macintosh, et d'un lecteur *ad hoc*. Les archives du *Monde* depuis 1987 vont être disponibles sous forme électronique « off-line ». Cette publication succède au CD-ROM sorti en 1993. *Le Monde* en assure la co-édition avec la société québécoise CEDROM-SNI.

*Le Monde sur CD-ROM* est disponible par abonnement. En s'abonnant aujourd'hui, on reçoit un disque comprenant l'ensemble des articles et des infographies (mais non des caricatures, dessins de presse et photos) publiés dans le journal et ses suppléments durant l'année 1995, ainsi que ceux du premier trimestre 1996 (trois autres disques, un par trimestre, seront publiés au cours de l'année). L'ensemble est vendu 6 950 F HT. Des tarifs spéciaux sont accordés aux institutions, en particulier aux lycées et collèges, l'éducation nationale ayant participé financièrement à l'élaboration de ce CD-ROM au titre des « licences mixtes ». Trois CD rétrospectifs seront publiés au cours des prochains mois. Ils couvriront les années 1987 à 1989, 1990 à 1992 et 1993-1994. Ils seront vendus chacun 4 950 F HT, une réduction de 50 % étant accordée jusqu'au mois d'octobre. La collection complète (abonnement plus les trois disques rétrospectifs) est au prix de 15 650 F HT.

La recherche s'effectue soit à partir d'un mot quelconque du texte des articles, soit à partir de mots-clés ou de critères divers : dates, auteur, type d'articles... Il est possible de panacher ces critères et de créer des dossiers pour rassembler les textes traitant d'un même sujet. On peut aussi « annoter » un texte pour mémoriser un commentaire, ou créer des liens hypertextes entre plusieurs articles.

Cette parution complète la collection de CD-ROM édités par *Le Monde* : *200 personnalités de la politique internationale (1994)* ; *L'Année stratégique 1995* ; *Histoire au jour le jour (1944-1991)*. Dans les mois qui viennent, paraîtront une nouvelle version d'*Histoire au jour le jour (1939-1994)* ; *La Très Grande Guerre* ; *La Corse contemporaine* ; *L'Année stratégique 1996*.

★ **Le Monde sur CD-ROM est distribué par l'Office central de documentation, 33, rue Linné, 75005 Paris ; tél. : (1) 44-08-78-30 ; télécopie : (1) 45-35-72-04. La diffusion en Amérique du Nord est assurée par CEDROM-SNI ; tel. : 1-514-278-60-60.**

■ **Bernadette Santiano a été élue présidente de la Société des cadres du *Monde*.** A la suite du décès de Jean-François Sailly (*Le Monde* du 2 mars 1996), le conseil d'administration de la Société des cadres du *Monde*, réuni lundi 13 mai, a élu son nouveau président et renouvelé son bureau. Ce dernier est ainsi composé : Bernadette Santiano, présidente, Maryse Brunat, vice-présidente, Pascal Laurent, trésorier, et Marie-Hélène du Pasquier, secrétaire.

[Née le 9 janvier 1947 à Paris, Bernadette Santiano est entrée au *Monde* le 1er décembre 1969, comme secrétaire au service économique. Elle a présidé la Société des employés du *Monde* de 1977 à 1987. Depuis 1985, elle assure le secrétariat général de la Société des lecteurs du *Monde*.]

# Mea culpa de l'Eglise colombienne sur la corruption des élites

BOGOTA
de notre correspondante

Minée par la corruption, la classe politique colombienne est-elle victime d'une mauvaise éducation ? Telle est la question inattendue que se sont posée les dirigeants du clergé catholique colombien, au terme d'une réunion, à Bogota, de la Conférence des religieux de Colombie (CRC).

Cette assemblée, qui représente plus de vingt-cinq mille religieux de tous les ordres – Franciscains, Jésuites, Clarisses, etc. – a rendu public un document qui conclut ainsi : « Que s'est-il passé avec le travail d'éducation et le devoir d'évangélisation de notre Eglise ? (...) La majorité des dirigeants politiques du pays, signalés comme les principaux protagonistes de la vague de cynisme, de corruption et de mensonge, n'ont-ils pas été formés dans nos écoles, et destinataires de messages évangélisateurs dans nos paroisses ? » Le président de la République, Ernesto Samper – soupçonné d'avoir été élu grâce à l'argent de la drogue –, ainsi que plusieurs ministres et membres du gouvernement ont été étudiants à l'université Javeriana de Bogota, fondée et dirigée par les Jésuites, dont certains professeurs participaient aux travaux de l'assemblée.

Omniprésente en Colombie, l'Eglise catholique participe activement à la vie politique et publique, mais les déclarations de la hiérarchie n'avaient jamais pris un tel tour autocritique. Jusque-là, les dignitaires religieux avaient fustigé, au nom de l'épiscopat, le rôle du gouvernement dans le scandale de narco-corruption qui déstabilise le pays depuis bientôt deux ans. L'Eglise est même devenue un des fers de lance de l'opposition au président après le mot célèbre de Mgr Rubiano, archevêque de Bogota, à qui on demandait s'il était possible que Ernesto Samper ait pu ignorer que sa campagne électorale ait été financée par l'argent de la drogue : « C'est comme de ne pas voir un éléphant dans son salon. »

L'épiscopat colombien avait aussi émis, en février, un communiqué officiel dénonçant « la maladie morale du pays ». Mais la hiérarchie catholique, soucieuse de ne pas être mêlée au scandale, avait toujours désigné un seul et unique coupable : « Le trafic de drogue, qui a obscurci la conscience morale de nombreux Colombiens, détruisant les valeurs essentielles d'honnêteté et de rectitude. »

L'Eglise avait toujours récusé les accusations répétées selon lesquelles certaines paroisses auraient bénéficié de largesses des narco-trafiquants. Elle préférait aussi ignorer les rumeurs sur certaines églises fréquentées par des trafiquants qui s'y rendent pour brûler un cierge avant un envoi important de cocaïne.

Dans ces conditions, les déclarations du clergé font un peu l'effet d'un pavé dans la mare. Elles s'ajoutent au monceau de remises en cause qui bouleverse le pays et qui fait dire à de nombreux analystes que l'enquête, menée par la justice contre la corruption des classes dirigeantes, s'apparente à une sorte de psychanalyse collective.

Anne Proenza

## BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 14 mai, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

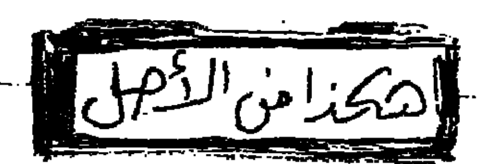
| | | | |
|---|---|---|---|
| Tokyo Nikkei | — | — | +7,21 |
| Honk Kong index | 10746 | +1,40 | +7,47 |

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

21171,80 — 14 fév. — 27 mars — 14 mai

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

| | Cours au 13/05 | Var. en % 10/05 | Var. en % fin 95 |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 2100,85 | −0,66 | +12,23 |
| Londres FT 100 | 3753,20 | −0,03 | +1,73 |
| Zurich | — | — | +12,07 |
| Milan MIB 30 | — | — | +19,65 |
| Francfort Dax 30 | 2493,07 | +0,98 | +10,61 |
| Bruxelles | 1711,74 | +0,33 | +9,75 |
| Suisse SBS | — | — | −2,99 |
| Madrid Ibex 35 | — | — | +11,26 |
| Amsterdam CBS | — | — | +15,70 |





EXPÉRIENCES
Les petites entreprises incitées à recruter
page IV

TRIBUNE
par Patrick Brody
page V


# Le Monde des INITIATIVES

MERCREDI 15 MAI 1996

EMPLOI




DANS INITIATIVES MÉTIERS DU 21 MAI
Le reconversion des transitaires

ANNONCES CLASSÉES
de la page VI à la page XVI



dossier

# Valoriser les emplois de services

**Professionnalisation, solvabilisation de la demande et structuration de l'offre sont nécessaires pour que le gisement se développe**

LORSQUE il était encore question d'une aide à la dépendance des personnes âgées – avant que celle-ci ne soit différée à la fin 1996, puis reportée en 1997 –, le gouvernement d'Alain Juppé soulignait l'impact en emplois d'une *telle* mesure. En face des 7,5 milliards de francs nécessaires à la mise en œuvre de ce qui apparaissait *comme une disposition révolutionnaire*, les ministres avaient beau jeu, *et à juste titre, d'évoquer* les 50 000 postes de travail en équivalent temps plein que l'on pouvait en escompter.

Parmi les propagandistes de cette authentique réforme, pour l'instant mort-née, il s'est malheureusement trouvé des exégètes pour pousser trop loin l'avantage. Ainsi Eric Raoult, par exemple, qui annonçait déjà que ces emplois futurs seraient dévolus aux RMistes. Lesquels, promettait-il, pourraient quitter leur triste état d'assistés pour se muer en fournisseurs de services adéquats et donc être réintégrés dans la vie active avec les signes de reconnaissance correspondants.

Pouvait-on imaginer que, d'emblée, des exclus, éloignés depuis longtemps de l'emploi, en butte aux pires difficultés sociales et psycho-*logiques, puissent s'occuper, pro*fessionnellement s'entend, de per-*sonnes âgées dépendantes ?* Pouvait-on croire que les mêmes sauraient, tout à la fois, inventer le contenu d'un métier nouveau et gérer la complexité d'un statut à définir ? A l'évidence, ces métiers à créer réclamaient une qualification ou, plutôt, une professionnalité, si l'on voulait s'assurer de leur crédibilité et de leur pérennité. En les dévalorisant ainsi, on risquait au contraire de détruire les potentialités de ce que les experts nomment des gisements d'emplois futurs.

A la recherche de solutions contre le chômage, cette erreur d'appréciation n'est pas la seule dans ce domaine, ainsi que le démontrent de nombreuses études. Malgré leurs succès respectifs, attestés par les chiffres, les dispositifs en faveur des emplois familiaux, puis du chèque *emploi-service, ont introduit des* perversités nuisibles à leur effet final. *Certes, le travail au noir a été* combattu par ces mesures, mais on ne peut pas prétendre que la création d'emplois – 20 000 équivalents temps plein sur une année – a été à la hauteur des espérances. Surtout, il est vite apparu que la déduction d'impôt offerte – et non la déduction fiscale –, parce qu'elle s'élève à 45 000 francs par an au maximum, ne pouvait profiter qu'aux familles les plus aisées. Autrement dit, l'aide massive des pouvoirs publics n'a pas permis la constitution d'un large marché de la demande de services et, par voie de conséquence, pas davantage favorisé le développement d'un marché de l'offre. Entre associations mandataires et employeurs individuels la structuration est restée artisanale en fait.

Chacun à leur extrémité, ces deux *exemples indiquent clairement* les limites que doivent déplacer, main*tenant, les décrets d'application at*tendus du vote de la loi du 29 janvier 1996.

Certaines expérimentations en cours, dans la Vienne et dans une dizaine de départements avec le ticket social d'ACT Social, ou à Marseille avec la présence de boutiques de services sur les parkings d'hypermarchés, montrent la voie. Le rapport de Jean-Paul Bailly, PDG de la RATP, présenté au Conseil écono*mique et social en janvier, ouvre des* pistes pragmatiques qui ne pour*ront être ignorées plus longtemps,* en dépit des réactions qu'elles ne *manqueront* pas de *provoquer. Le* temps est venu de valoriser, de crédibiliser et de promouvoir les emplois de services de proximité, débarrassés de leur image de petit boulot. Pour y parvenir, il faut que ces métiers en devenir deviennent professionnels (qualifiés), rémunérés en tant que tels, nécessitant for*mation, et socialement intégrés ;* tous critères que leur fonction de *déversoir pour des RMistes non* préparés interdit. Mais, tout autant, *il faut aussi que ces services soient* structurés dans leur offre comme dans leur demande, solvabilisés cette fois, y compris pour pouvoir devenir objet de consommation normale.

Si tel est le schéma, qui correspond par ailleurs à un marché futur pour des raisons démographiques liées aux besoins d'une population vieillissante, alors il convient de créer les conditions de l'émergence d'un secteur marchand nouveau. Solvabiliser revient dans ces conditions à autoriser, sur le modèle du ticket-restaurant, que soit prise en charge une partie du coût de la prestation par un tiers « social », le comité d'entreprise ou l'employeur, de façon à élargir la demande. De même, structurer suppose que l'offre de services puisse être labélisée selon un cahier des charges qui vaut accréditation et garantie pour l'acheteur. Offre, en l'occurrence, qui peut rassurer le travailleur sur la qualité de son emploi et son devenir professionnel.

Mais l'on voit bien ce que tout ceci *implique, qui inquiète les associa*tions, aujourd'hui prédominantes, et qui ne manquent pas de faire savoir combien elles craignent l'arrivée de groupes privés, alléchés. Au-delà de la concurrence, inévitable, c'est tout un bouleversement qu'entraînera l'indispensable valorisation à venir des emplois de services de proximité.

*Alain Lebaube*

# Les services de proximité doivent s'appuyer sur une demande locale

## Ils sont une composante du secteur de l'économie solidaire et non pas un mode de traitement social du chômage

DES études récentes illustrent le renversement de logique qui prévaut dans le discours actuel sur le développement des emplois de proximité. Schématiquement, il ne s'agit plus, comme *à la fin des années 80, de partir de* l'offre – les aides publiques en faveur de l'emploi – pour créer *ex nihilo* des emplois de proximité et viser l'objectif d'insertion professionnelle. Non seulement la nature souvent précaire de ces emplois va à l'encontre de la mission d'insertion, mais, surtout, les emplois de proxi*mité sont des métiers relationnels* que les publics en difficulté ne sont pas toujours en mesure d'assumer. La pérennité de ces emplois est alors doublement compromise...

Les économistes et les politiques ont donc compris qu'il était préfé*rable de placer la locomotive devant* les wagons et non l'inverse. Il faut partir de la demande locale de services puis, dans un deuxième temps, proposer une main-d'oeuvre adaptée et formée aux besoins détectés. Menée à son terme, cette logique *conduit à agir sur la solvabilité* de la demande (le bénéficiaire du service) : diminution du taux de TVA, aide financière en fonction du revenu, etc., sont les principales recommandations des rapports. Loin de prôner une logique de marché, *ce discours vise, au contraire*, le développement d'une économie plurielle où se côtoient prestataires publics, privés, bénévolat, etc. Par ailleurs, concentrant leurs efforts sur l'analyse qualitative, les experts se montrent beaucoup plus prudents sur l'évaluation du nombre d'emplois à la clé. Une seule certitude : compte tenu du vieillissement *de la population et de l'évolution du* taux d'activité féminine en France, ce sont les secteurs de l'aide aux personnes âgées et de la garde d'enfants qui contiennent les gisements d'emplois les plus considérables.

### SERVICES DE SOLIDARITÉ

De l'avis des experts, la projection chiffrée la plus sérieuse à l'heure actuelle serait encore celle des chercheurs de l'Insee et de BIPE Conseil réalisée en 1993 dans leur rapport « Les nouveaux emplois de services : les dix services de solidarité ». Les auteurs misaient sur la création de quatre cent soixante-cinq mille emplois à l'horizon 1998. Plus ambitieuse, l'enquête intitulée « Personnes âgées, ville et emplois de proximité », menée en août-septembre 1994 par l'ODAS (Observatoire national de l'action sociale décentralisée), porte sur les services d'aide aux personnes âgées. Près de trois mille personnes de soixante-quinze à quatre-vingt-quatre ans et vivant à domicile ont été interrogées sur leur consommation de services et leurs attentes. Il apparaît que moins d'un tiers d'entre elles utilisent des aides rémunérées, la durée mensuelle d'emploi étant inférieure à vingt heures dans 75 % des cas ; 5 % seulement des personnes âgées emploient une personne à mi-temps ; mais 90 % accepteraient de rémunérer une aide si elles devenaient dépendantes.

Le service devrait alors présenter trois caractéristiques essentielles : être souple et polyvalent, d'une part, inclure l'écoute et le dialogue, *d'autre part, présenter enfin* des garanties de confiance et de compétences. Ainsi les auteurs précisent *« qu'il serait hasardeux de considérer que l'aide aux personnes âgées soit un gisement d'emplois pour des publics sous-qualifiés (...) souvent eux-mêmes en proie à des difficultés relationnelles importantes »*. Si ces trois conditions étaient réunies, 15 % des personnes âgées envisageraient de recourir à une aide complémentaire, ou nouvelle selon les cas, avec un budget supplémentaire de 900 francs en moyenne par mois. Bilan finalement modeste et qui, rapporté à l'échelle nationale (3,3 millions de personnes âgées de plus de soixante-quinze ans et vivant à domicile en 1994), représenterait la création de cinquante mille emplois équivalents plein temps.

### ÉCOUTE ET DIALOGUE

Outre les limites de leurs projections chiffrées, ces études de simulation macro économique restent théoriques. Qu'en est-il sur le terrain et quel enseignement peut-on tirer d'exemples vivants ? L'étude intitulée *« L'aide à domicile, les restaurants de quartier, les cafés-musique, l'environnement »* a été réalisée, à partir de huit expériences existantes, par l'Union nationale des fédérations d'organismes d'HLM (UNFOHLM) et le Plan construction *architecture en 1994. Premièrement,* le critère déterminant de réussite *« suppose une conception des services en liaison étroite avec le vécu quotidien des personnes auxquelles il s'adresse et un partenariat avec les différentes institutions »* concernées, soulignent les auteurs. D'où une grande complémentarité des montages et l'importance des investissements immatériels (ingéniérie, formation, disponibilité des promoteurs de projets). Dans les ex*périences réussies, l'investissement* immatériel atteindrait ainsi plusieurs centaines de milliers de francs.

Second enseignement, les seules ressources marchandes ne suffisent pas à assurer la viabilité du projet. *Dans chacune des filières étudiées* – aide à domicile, restaurants de quartier, cafés-musique, et environnement –, le taux d'autofinanement à partir des ressources marchandes se situe autour de 50 % et plafonne aux deux tiers. Non pas par manque de professionnalisme des acteurs de *ces services, selon les auteurs*, mais par volonté de répondre à des objectifs de solidarité : accessibilité au plus grand nombre sans discrimination liée aux revenus ou au secteur d'habitation, etc. Contraindre ces services aux seules ressources marchandes *« risque de déstabiliser grandement les expériences en les obligeant à utiliser divers expédients (recours permanent à des dispositifs d'actions d'insertion temporaire, bénévolat contraint... »*, concluent les auteurs.

*Enfin* l'étude intitulée « L'Economie des services de proximité : l'importance du passé et du rôle de l'organisation », réalisée en 1995 par Laurent Cabotte, du Centre d'études de l'emploi, va plus loin dans la critique des études macro *économiques*. Selon le chercheur, entre le recensement statistique des besoins et la création effective des emplois, se situent des problèmes complexes que les études macro économiques tendent à sous-estimer. Car le service de proximité est spécifique et peut donner lieu, par exemple, à des conflits inédits entre le bénéficiaire et le prestataire : désaccord sur le contenu du travail à fournir, rapports de subordination *dans les deux sens* (le bénéficiaire peut traiter le prestataire comme un domestique ou au contraire ce dernier se sent investi d'une mission prédéfinie qu'il place au-dessus de la volonté du bénéficiaire).

L'auteur livre ainsi les résultats *d'une enquête sur un service d'aide* à domicile aux personnes âgées, l'association Arcadia, située à Roanne, qui existe depuis trente ans et emploie aujourd'hui plus de trois cents personnes. Il montre comment depuis le mode de recrute*ment jusqu'au type de contrats* de travail en passant par la formation et les textes conventionnels cette association a su trouver une cohérence d'ensemble.

**Clarisse Fabre**

**Évolution des effectifs d'employeurs familiaux**

en milliers

| | |
|---|---|
| 750 | |
| 700 | 717,4 |
| 650 | |
| 600 | |
| 550 | 515,4 |
| 500 | |
| 450 | |

Source : ACOSS-IRCEM

*En 1992, un dispositif d'incitation fiscale a permis l'envolée des emplois familiaux.*

### Qualification requise

**Dans ses projets en cours d'élaboration, le gouvernement devrait se préoccuper de l'aide à la professionnalisation des services de proximité. Car si les associations agréées d'emplois familiaux recrutent bien aujourd'hui des personnes qualifiées, formées pour s'occuper d'enfants, de personnes âgées ou handicapées, les associations intermédiaires – emplois de personnes en difficulté d'insertion – n'offrent pas toujours la *même garantie de qualification et de professionnalisme. La création* d'un nouveau titre de paiement – type ticket-restaurant – applicable, de surcroît, aux emplois familiaux, pourrait aider à combler ce handicap. En se substituant au rapport de gré à gré du chèques emploi-services, ce mode de financement permettrait, en effet, aux associations et aux sociétés de services de facturer une prestation dans laquelle elles pourraient intégrer différentes charges, dont la formation de leurs salariés. Au lieu du paiement d'un tarif horaire (CES), le nouveau titre permettrait d'établirà l'offre un prix de revient global du service.**

# L'emploi familial en quête de professionnalisation

## Travaux ménagers, garde d'enfants... Le secteur cherche encore ses marques

CERTAINS parlent d'emplois familiaux, d'autres d'emplois de proximité, d'autres encore d'emplois de services. Dans tous les cas, l'expression couvre un territoire aux contours assez flous. Du ménage à la garde d'enfants en passant par l'aide aux personnes âgées, le jardinage ou le soutien scolaire, le créneau des services rendus à la personne privée cherche encore ses marques. *« Il peut paraître futile de s'intéresser au vocabulaire, mais celui-ci n'est pourtant pas anodin*, remarque Dominique Fruleux, directrice d'Arcadia, association roannaise d'aide à domicile. *Alors que pour la population handicapée, par exemple, on parle d'"auxiliaires de vie", un terme fort qui s'adresse au cœur et à l'esprit de ceux qui souhaitent s'orienter dans cette voie, pour les emplois familiaux on manque d'imagination : aides ménagères ou aides à domicile, cela n'a rien de valorisant »*.

Le secteur souffre également d'un déficit d'image. L'étiquette « petit boulot » lui colle toujours à la peau. *« On a trop souvent présenté ces emplois comme une solution à la situation des RMistes »*, note Dominique Fruleux. *« On les a envisagés sous l'angle du traitement social du chômage et non sous l'angle d'un secteur économique à structurer »*, regrette Chistophe Salmon, secrétaire général du comité de liaison des services du CNPF, qui pointe également d'autres obstacles d'ordre culturel : *« En France, les ménages hésitent à recourir à ce genre de prestations. Ils jugent la relation dégradante pour celui qui rend le service. »*

### SECTEUR EN JACHÈRE

*En dépit de ces différents blo*cages, l'incitation fiscale mise en place sous le gouvernement Bérégovoy et réévaluée à la hausse sous la houlette d'Edouard Balladur ainsi que l'instauration en décembre 1994 *du chèque emploi-services ont* eu le mérite de faire apparaître au grand jour une myriade d'employeurs. Selon une étude du ministère du travail, le nombre d'employeurs familiaux est passé de 513 371 en 1991 à *711 482 en 1994. Et depuis le* 1er décembre 1994, 451 000 personnes ont passé commande d'un chéquier emploi-services.

En décembre dernier, une autre étude du ministère du travail estimait que le chèque emploi-services avait, en un an, *« permis de créer ou d'officialiser environ 160 000 emplois à temps partiel »*. Il est vrai que les particuliers ayant recours à ces travailleurs à *domicile ont désormais* tout intérêt à les déclarer : le plafond de la déduction fiscale, représentant 50 % du coût du salarié, fixé à l'origine à 12 500 francs, s'élève aujourd'hui à 45 000 francs. D'autre part, la mise en place du chèque-services a mis fin à toutes les tracasseries administratives concernant le contrat de travail, la fiche de paye et la déclaration préalable à l'Urssaf.

Si le dispositif se révèle très avantageux pour les particuliers, la précarité reste, en revanche, de rigueur pour les salariés. Alors que le ministère du travail n'hésite pas à convertir les 160 000 emplois à temps partiel suscités par le chèque emploi-services en 20 000 « équivalents temps plein », Chantal Labruyère, sociologue, chargée d'études au Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq), s'interroge : *« Peut-on parler d'emplois quand les personnes travaillent en moyenne cinquante-deux heures et perçoivent dans la majorité des cas un revenu équivalent à un tiers du Smic ? »*

Selon elle, en facilitant au maximum la condition d'employeur pour l'usager, les décideurs ont parallèlement contribué à brouiller les cartes de la relation salariale : *« Le chèque emploi-services introduit l'idée d'achat d'une prestation et l'employeur n'a souvent pas conscience de nouer une relation salariale avec son salarié. »*

Conséquence : on assiste à un transfert des pratiques empruntées au travail au noir. Les jours fériés, l'employé est prié de venir à une autre date, et les ruptures d'activité ne s'embarrassent guère d'indemnités de licenciement. Ainsi, les salariés de l'emploi familial expérimentent au quotidien la notion de flexibilité, conjuguée à celle de multi-employeur. Ils en vivent, pour l'instant, surtout les inconvénients...

Une étape passagère avant la structuration autour de vrais prestataires de services publics ou privés est la professionnalisation de ce secteur encore en jachère. Le projet de loi adopté par les députés en janvier, qui autorise le chèque emploi-services à rémunérer, pour des tâches ménagères et familiales, des services rendus par des entreprises privées agréées et oblige les employeurs à acquitter une cotisation de 0,15 % pour financer la formation des employés de maison, semble aller dans ce sens. A tâtons. L'extension du chèque emploi-services – auparavant limité à la rémunération d'une activité hebdomadaire de huit heures – à des emplois à temps complet ressemble également à une avancée : *« Pour une durée de travail supérieure à huit heures, l'employeur devra établir un contrat de travail d'un modèle simplifié. Ce qui permettra sans doute de davantage situer la relation employeur-employé dans le cadre du code du travail »*, observe Chantal Labruyère.

> « Pour une durée de travail supérieure à huit heures, l'employeur devra établir un contrat de travail simplifié. Ce qui permettra de davantage situer la relation employeur-employé dans le cadre du code du travail »

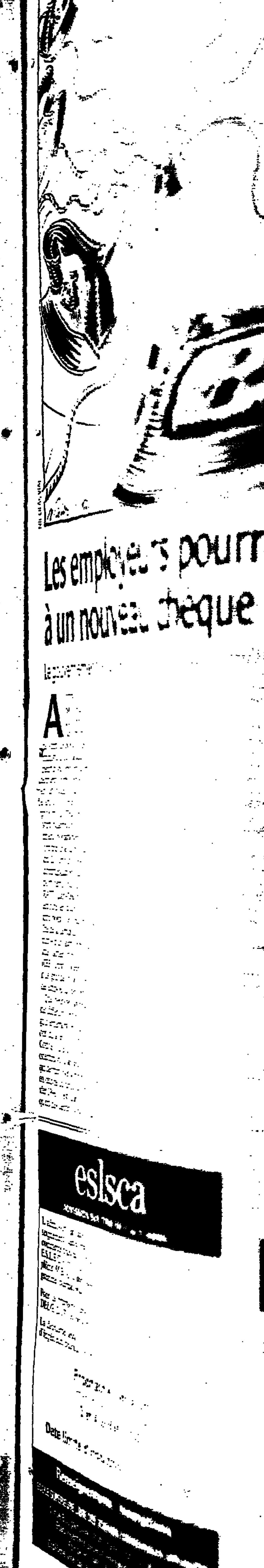
Dominique Fruleux, de son côté, assure que le profil des employés évolue : *« Alors que, dans les premiers temps, nous avions surtout affaire à des femmes de plus de quarante ans devant se reclasser à la suite d'une délocalisation des entreprises de bonneterie, par exemple, ou souhaitant retravailler après avoir élevé leurs enfants, nous sommes aujourd'hui sollicités par des jeunes diplômés ainsi que par des hommes et des femmes en recherche d'un nouveau positionnement professionnel. Certains viennent d'être licenciés mais d'autres sont embauchés et désirent changer d'orientation afin de mettre leurs compétences au service d'un métier directement tourné vers l'homme. »*

Christophe Salmon, quant à lui, s'apprête à dévoiler le 29 mai les résultats d'une étude chiffrant les perspectives de développement dans le cadre d'un colloque intitulé « Quel marché pour les services à la personne ? ». Il assure que le secteur peut devenir compétitif mais que sa rentabilité restera faible : *« Les marges de ce type d'activités ne peuvent être qu'extrêmement réduites. Pour ma part, je ne crois pas à une explosion du nombre d'emplois dans les deux à trois ans mais plutôt à un décollage dans les cinq à dix ans. »*

Une nouvelle donne semble donc s'esquisser. Mais le chemin à parcourir pour une professionnalisation réelle est loin d'être achevé.

**Nathalie Mlekuz**







NICOLAS VIAL

## Les mots-clés

● **Chèque emploi-service.** Institué par la loi quinquennale de décembre 1993 et mis en œuvre en décembre 1994, le CES est un instrument qui permet de simplifier la procédure d'embauche d'un salarié à domicile. Il fait bénéficier les employeurs qui l'utilisent de la réduction d'impôt « emplois familiaux ». Cette déduction représente 50 % de la dépense totale annuelle (salaire et charges sociales). Après avoir été plafonnée à 26 000 en 1993, cette déduction a été portée à un maximum de 90 000 francs en 1995. De décembre 1994 à juillet 1995 – fraction de la période d'expérimentation –, près de 230 000 demandes d'adhésion ont été enregistrées.

● **Associations agréées.** Afin de développer la qualité de l'offre, la possibilité a été ouverte d'agréer des associations ayant spécifiquement pour objet les emplois familiaux, soit directement par la prestation de services, soit indirectement par voie de mandat. A la mi-95, les activités de ménage et d'aide aux personnes âgées représentaient 90 % des travaux de ces associations agréées, la garde des enfants se limitant, elle, à 4 % du volume d'heures dispensé.

# Les employeurs pourraient contribuer à un nouveau chèque de paiement

## Le gouvernement étudie l'élargissement du dispositif favorisant les emplois de proximité

ATTENDUS depuis déjà plusieurs semaines, les décrets concernant les emplois de proximité sont toujours dans les tiroirs du ministère de Jacques Barrot. Nul ne peut donc encore dire quels sont les derniers arbitrages du gouvernement en matière de soutien aux différentes formes de services de proximité. Plusieurs hypothèses sont néanmoins possibles, à la lumière notamment des débats qui ont traversé la préparation de la loi du 29 janvier 1996, voire des recommandations faites dans le rapport remis par le président de la RATP, Jean-Paul Bailly. Une chose est sûre, les décrets seront jugés sur trois points : le soutien à la solvabilité de la demande, la création – ou non – d'un autre titre de paiement que l'actuel chèque emploi-service (CES), enfin l'orientation vers une plus grande professionnalisation des emplois de proximité.

Que peut-on attendre au juste des différents textes préparés par le gouvernement et qui, semble-t-il, ont déjà été soumis au visa du Conseil d'Etat ? Une première orientation, d'abord, nécessaire, et qui devrait viser à permettre la mise en œuvre du texte de loi du 29 janvier 1996. Il est donc vraisemblable qu'un des décrets sera consacré à la définition étroite des modalités d'application du texte législatif. Sur quels points ? Sans doute sur les modifications introduites par la loi par rapport au dispositif précédent.

Parmi ces innovations, il en est qui ont été conçues – dans l'esprit de la loi – afin d'aider au dynamisme des emplois de proximité. C'est notamment le cas de la possibilité pour les comités d'entreprise (CE) – et l'employeur lorsque le CE est inexistant – de rembourser les salariés qui ont recours aux chèques emploi-service, créés par Edouard Balladur. Les décrets devraient donc, en toute logique, préciser dans quelles conditions cette contribution des CE ou des entreprises aux dépenses engagées par les salariés au titre de services de proximité pourra se faire.

Les pistes d'une exonération de charges sociales ou d'avantages fiscaux particuliers pour les entreprises, dans ce cas, ont été évoquées à plusieurs reprises. Allégeant les dépenses des salariés, sans générer un soutien financier trop lourd pour leurs employeurs, ces mesures seraient sans doute de nature à donner un coup de pouce au dispositif des CES. En effet, en instituant un système de cofinancement incitatif, une telle mesure contribuerait à soutenir la solvabilité de la demande, principale faiblesse avancée par les acteurs du dispositif actuel.

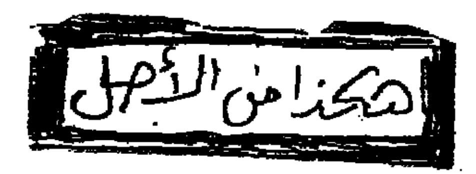
La seconde série d'hypothèses concerne cette fois, non plus les modalités d'application de la loi, mais de nouvelles mesures destinées à élargir le dispositif. On le sait, le gouvernement se devait de choisir entre deux philosophies : soit limiter son action au seul cadre des CES, en cherchant à rendre plus fluide et plus efficace leur utilisation – et c'est le but du cofinancement –, soit imaginer un nouveau système parallèle de paiement, destiné, là encore, à soutenir la solvabilité de la demande, mais également à favoriser la professionnalisation des emplois.

### CHAMP D'APPLICATION

Le rapport Bailly en avait d'ailleurs fait la proposition en évoquant la possibilité de créer un titre de paiement équivalent au fameux ticket restaurant en vigueur dans bon nombre d'entreprises aujourd'hui. Le cofinancement pourrait alors se faire avec la participation des employeurs, des CE, voire de certaines collectivités territoriales. Le gouvernement a-t-il finalement retenu cette piste ? Beaucoup l'espèrent, même si de nombreuses associations se sont déjà déclarées hostiles au procédé. Elles préfèrent en effet, le plus souvent, se voir rembourser dans le cadre des circuits existants, craignant qu'un changement du système actuel ne permette au secteur privé de s'installer durablement dans ce type d'activités. On le sait, certains comités d'entreprise – en Bretagne notamment – envisagent d'ores et déjà un cofinancement de la demande des services de proximité, avec la participation des CE. Seront-ils condamnés à ne l'envisager qu'au travers des actuels CES, et alors qu'ils se sont déjà déclarés hostiles à un système qui a révélé de nombreuses tares, dont la principale est d'aider essentiellement – par une réduction d'impôts favorable aux revenus conséquents – ceux qui, au fond, en ont le moins besoin ?

Autre interrogation : si le gouvernement a bien retenu la création d'un nouveau système de paiement, quel sera au juste son champ d'application ? L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit de définir les types d'activités qui pourraient se voir soutenus. Va-t-on le limiter aux seuls services de proximité comme le repassage, le jardinage ou le bricolage ? Ou bien a-t-on choisi de l'élargir aux services à la personne et au soutien aux publics fragiles (personnes âgées, handicapés), largement sollicités aujourd'hui ? Derrière ces choix se dessine une volonté soit de limiter à une injection homéopathique le nouveau titre, soit de favoriser sa rapide généralisation.

*Olivier Piot*





# La Vienne est l'un des dix départements qui expérimentent le « ticket social »

## Le nouveau titre de paiement, reposant sur le principe du tiers payant, devrait permettre d'élargir la demande des services à domicile

VOILÀ près de cinq ans que l'on parle de favoriser l'émergence de nouveaux emplois de proximité. Cependant le développement des services à domicile bute toujours sur un problème de solvabilité de la demande. Le principe d'une réduction fiscale retenu jusqu'alors pour soutenir ce marché ne résout que partiellement cette question, puisque les ménages doivent au départ s'acquitter du coût réel du service, soit, en somme, faire une avance de trésorerie.

ACT Social, jeune association créée en mai 1995, primée par la fondation des Trois Suisses, propose aujourd'hui de lever cet obstacle grâce au ticket social. L'idée de ce titre de paiement n'est pas révolutionnaire en soi. Elle repose sur le principe du tiers payant. Le *ticket social est, en effet, distribué* et financé – pour tout ou partie – par les *comités d'entreprise* (ou, en l'absence d'une telle instance, les entreprises). Une participation financière qui, depuis la loi du 30 janvier 1996 *sur le développement* des emplois de services aux particuliers, est exonérée de charges sociales.

Comme pour le chèque-restaurant, le salarié acquiert ainsi le ticket social à un coût inférieur au pouvoir d'achat qu'il offre. Avec celui-ci, il peut régler les mêmes services à domicile que ceux concernés par le chèque emploi-service. Il bénéficie d'ailleurs également du même avantage fiscal que celui accordé aux emplois familiaux.

A la différence du chèque emploi-service, la personne n'a aucune démarche administrative à effectuer. Elle n'est pas « employeur » mais « *consommateur* ». En cas de besoin, il lui suffit de *téléphoner à la centrale d'appel* dont les coordonnées figurent sur son *dernier ticket* social et celle-ci la met en relation avec le prestataire le plus proche de chez elle. Prestataire qui ne peut être qu'une association ou une entreprise de services à domicile agréée par l'Etat.

ACT Social veut promouvoir l'utilisation du ticket social dans le cadre d'une offre structurée. Aussi l'association commence-t-elle, avant même de démarcher les comités d'entreprise (CE), par susciter au niveau des départements la mise en place d'un plateau technique.

### EMPLOIS STABLES

« *Le ticket social, le chèque emploi-service, l'allocation de garde d'enfant à domicile (AGED) ne sont pas des mesures concurrentes. Elles répondent à des attentes différentes*, relève le fondateur d'ACT Social, Laurent Permasse. *L'objectif est de rapprocher l'offre et la demande de services pour tout client potentiel qui, la plupart du temps, ne sait pas à qui s'adresser. Cela permet aux associations de structurer leur offre, aujourd'hui dispersée, de la conforter avant que le secteur privé n'investisse le marché. D'autant que le ticket social peut leur apporter une clientèle qu'elles ne touchent pas à l'heure actuelle.* »

Tout prestataire souhaitant adhérer au dispositif est appelé à signer une charte garantissant aux consommateurs une qualité du service rendu et une transparence des tarifs, lesquels sont conventionnés. « *Toutes ces garanties sont essentielles si l'on veut arriver à faire de ces métiers un secteur professionnel à part entière* », avance Laurent Permasse. « *Pour fidéliser une clientèle, il importe de lui garantir la qualité et la permanence des services. Les salariés de CPC France (agroalimentaire) et de l'Afnor seront bientôt parmi les premiers à bénéficier des avantages de ce nouveau titre de paiement.*

**Laetitia Van Eeckhout**

# Des boutiques qui allient services et insertion

FIN avril, Bernard Rouzaud, directeur du Géant Casino de Sainte-Anne, un quartier chic de Marseille, a sablé le champagne avec le personnel de la Boutique des services, installée sur le parking de l'hypermarché depuis novembre 1994. « *Le record a été battu avec plus de 60 livraisons à domicile dans la semaine !* », se réjouit-il. Livraisons de courses, ménages, jardinage, garde d'enfants, lavage de véhicules, etc., figurent parmi la quinzaine de services *proposés par le kiosque bleu et blanc.*

Marseille, terrain d'expérience choisi par la Fondation *Agir contre l'exclusion* (FACE), que préside Martine Aubry, compte déjà quatre boutiques de ce type, gérées par l'outil opérationnel de FACE, l'ADES (Association pour le développement des emplois de services). Trois ont été créées en partenariat avec Casino, la quatrième – le Point Services+ – avec RTM (Régie des transports marseillais), dans laquelle n'existe pour l'instant qu'un service de nettoyage de voiture et de repassage du linge. La livraison à domicile n'est, quant à elle, pratiquée qu'à Sainte-Anne. Dans chaque boutique, quatre à six animateurs commerciaux, salariés de l'ADES, transmettent les demandes des *clients aux prestataires de services*, en l'occurrence des associations intermédiaires, des entreprises *d'insertion et des associations agréées pour les emplois* de proximité, le service de livraison étant assuré par Nasser, travailleur indépendant. Pour les quinze structures ainsi référencées, la Boutique est la vitrine commerciale qui leur manquait. Pour les salariés de l'ADES, elle est un lieu d'insertion. Le pari de l'association est en effet d'amener ses vingt-deux animateurs, qui tous entrent dans le cadre du plan local d'insertion par l'économique, vers un emploi durable dans une entreprise classique, à l'issue d'un parcours de deux ans en boutique, en contrat emploi-solidarité d'abord puis en contrat emploi consolidé. Le directeur du Géant Sainte-Anne envisage d'ailleurs de recruter dans ce « *vivier* » que constitue la boutique, à commencer *par la responsable de l'équipe, Sandrine.*

Pourtant, les débuts ont été difficiles pour les animatrices, qui avaient perdu *l'habitude de travailler*. Mais les choses ont bien changé. Selon le sondage qu'elles réalisent régulièrement, sur 56 clients interrogés début février, 49 étaient satisfaits du service de livraison. « *Nous avons une clientèle fidèle*, soulignent Sandrine, Agnès et Nadia. *Avec certains, on devient un peu amis, un peu leur confidente.* » Mais pour le travail qu'elles font, elles estiment qu'elles « *méritent plus* » que leur salaire, basé sur le SMIC. « *Remplir un chariot, soulever dix packs d'eau dans la journée, c'est fatigant* », disent-elles.

Les prestataires de services ont, quant à eux, un *avis mitigé sur cette expérience*. A Sainte-Anne, ils ne réalisent que 40 à 45 prestations par mois en *moyenne. A Saint-Gabriel, dans les quartiers nord* de Marseille, 15 à 20. Les particuliers n'ont pas forcément les moyens de payer pour des services qu'ils ont d'ailleurs l'habitude de se rendre mutuellement en famille, ou entre voisins. Mais Daniel Seidenbinder, directeur de l'Association départementale pour l'emploi intermédiaire, pose aussi le problème de la formation des animatrices à la connaissance des prestations, qu'il juge insuffisante. « *L'évaluation du besoin du client est très difficile à mener*, explique-t-il. *Il y a eu des demandes mal cadrées que nous n'avons pas pu satisfaire.* »

Certains clients exigent aussi, pour une prestation, une personne de tel âge, de tel sexe... ou de telle couleur de peau. Une discrimination dans laquelle Hanifa Taguelmint, *directrice de l'ADES*, refuse d'entrer. D'autres clients, souligne Proxim'Services, association d'emplois familiaux, ne veulent pas payer plus de 100 francs pour une journée de garde d'enfant. « *Nous travaillons sur le changement de mentalité des clients*, indique Hanifa Taguelmint. *Notre message consiste à leur dire qu'ils peuvent faciliter leur vie quotidienne tout en participant au développement de l'emploi.* » Mais, selon elle, « *le frein principal est le manque de solvabilité des clients* ». En tout cas, pour Bernard Rouzaud, du Géant Sainte-Anne, cette boutique, qui lui a coûté 180 000 F, lui a permis d'accroître son chiffre d'affaires de 1 % et de participer à une action d'insertion.

**Francine Aizicovici**

# Un « chèque-prestation » pour les services de proximité

## Selon le rapport Bailly, il faut trouver des aides au financement de ce type d'activités

SERVICES à domicile (repassage, ménage, assistance aux personnes âgées, soutien scolaire, garde d'enfants...), entretien des parties communes d'immeubles d'habitation, missions d'accueil et de sécurité dans les transports en commun, protection de l'environnement (collecte et tri de déchets ménagers), maintien de commerces en zone rurale ou en banlieue... : le gisement des emplois de proximité qui répondent à des besoins croissants de la vie quotidienne est potentiellement considérable *et multiforme*.

C'est sur ce constat de bon sens, étayé par l'analyse de *dix-sept* services de proximité sélectionnés en France, que repose le rapport consacré au « développement des services de proximité » (*Journal officiel* du 17 février 1996), présenté au Conseil économique et social (CES) par Jean-Paul Bailly, PDG de la RATP et secrétaire du groupe des entreprises publiques au CES.

Las, aujourd'hui, l'offre de ces services de proximité n'est pas à la hauteur des besoins qui vont croissant, rançon du développement du travail des femmes et de l'allongement de la *durée de la vie*. A l'*origine* de ce décalage et de cette défaillance, à la fois qualitative et *quantitative*, de l'offre, se pose évidemment la question de la solvabilisation de la demande.

Nombreux sont en effet les ménages dont les revenus permettent tout juste de « boucler » les fins de mois. Tout le problème consiste donc, selon la formule de Jean-Paul Bailly, à « *dégager des ressources pour faciliter la solvabilisation de la demande – cela, bien entendu, sans alourdir le déficit des budgets publics et sociaux* ».

D'où l'idée de créer un « *chèque-prestation* », *véritable outil financier* calqué sur le modèle du chèque-restaurant ou du chèque-vacances. Caisses de retraite, mutuelles, comités d'entreprise, organismes sociaux pourraient donc offrir à leurs adhérents des « chèques-prestation » à un prix inférieur à leur valeur réelle sur le marché, les premiers s'engageant à apporter la différence par un mécanisme classique d'abondement. Dans le même but de soutien de la demande, le rapport suggère aussi de réfléchir à la possibilité de faire bénéficier les services de proximité d'une TVA à taux réduit (5,5 %), à la faveur d'une prochaine réforme fiscale.

### UN NOUVEAU CHAMP D'ACTIVITÉ

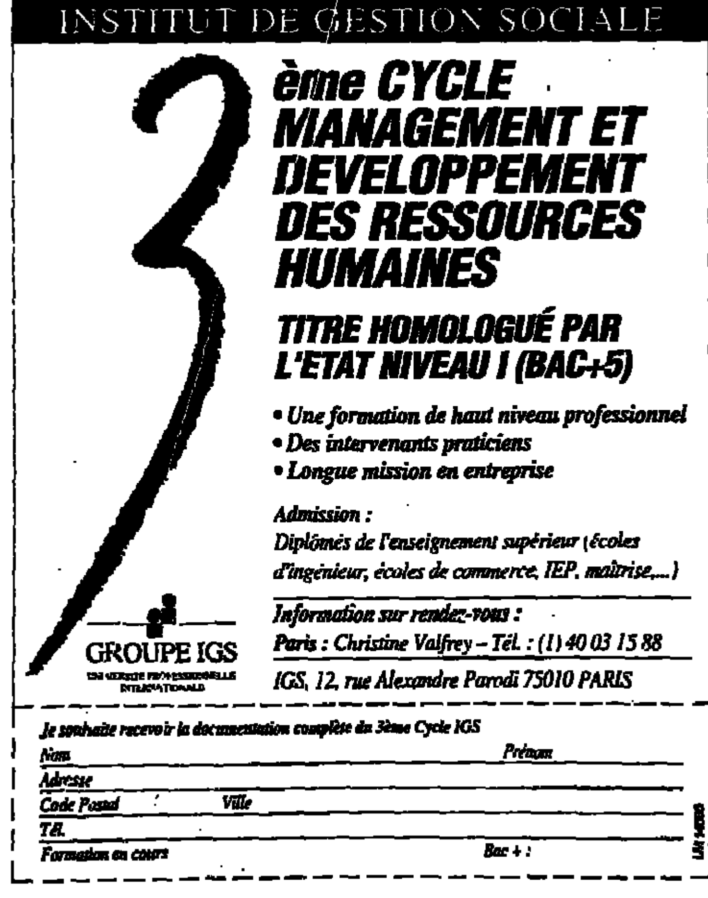
Epauler la *demande*, pour autant, ne suffit pas. Parallèlement, c'est toute l'offre qu'il *faut restructurer*, c'est-à-dire « *organiser de manière professionnelle* », indique Jean-Paul Bailly. L'ambition à terme étant de faire des métiers de proximité « *un nouveau champ de l'activité économique* ». D'autant, affirme le rapport, que « *les services de proximité sont, par nature, un champ d'activités plus riche en emplois que l'industrie ou même le tertiaire traditionnel* ». Aussi trois critères doivent présider au développement de l'offre : l'utilité sociale de l'activité, le potentiel de création d'emplois qu'elle recèle et le niveau de *qualification* ou de compétences qu'elle requiert (même s'il s'agit souvent de *qualités* relationnelles). Trois critères fondamentaux pour faire des services de proximité des emplois à part entière, aux antipodes des « petits boulots ». Cette approche par la professionnalisation apparaît en tout cas comme une condition préalable indispensable lorsqu'il s'agit aussi de réinsérer des jeunes sans emploi.

La professionnalisation du secteur passe encore, d'après le rapport Bailly, par la mise en place de « *structures d'ingénierie de projets* » qui fourniraient les informations nécessaires aux éventuels *candidats* à la création d'entreprises de services de proximité. Dans le même souci, celles-ci accepteraient de se soumettre à une procédure d'« accréditation », gage de qualité pour les consommateurs. Il serait bon enfin, pour rapprocher l'offre et la demande, de mettre sur pied des « *structures d'intermédiation* », véritables bureaux de renseignements chargés d'analyser la demande et d'orienter le requérant vers le prestataire *adéquat*.

Mais l'essor de ce nouveau secteur dépend aussi de « *l'évolution des attitudes individuelles et collectives* ». On a aujourd'hui encore trop souvent tendance à assimiler services de proximité et « petits boulots ».

**Philippe Baverel**






# Les petites entreprises incitées à recruter

## Les « faciliteurs d'embauche » des chambres de commerce et d'industrie de Paris et de Strasbourg ont contribué à créer plusieurs milliers d'emplois

LES chambres de commerce et d'industrie de Paris et de Strasbourg estiment ne pas en avoir contribué à créer, en six mois, plusieurs milliers d'emplois dans leur région grâce au recrutement de « *faciliteurs d'embauche* » chargés d'aider les petites entreprises de moins de dix salariés à passer à l'acte du recrutement.

Partant des principes que les petits ruisseaux font les grandes rivières et que les PME ont des capacités d'emploi refoulées, les deux organismes consulaires ont embauché des chômeurs auxquels ils ont demandé de démarcher les petites entreprises pour connaître leurs perspectives d'embauche. « *Il s'agissait pour les 37 personnes recrutées, de vingt-six à cinquante-six ans, de prospecter téléphoniquement et de prendre rendez-vous avec les chefs d'entreprise afin de leur apporter toutes les informations nécessaires sur les aides*, explique Jean-Paul Lombard, responsable de l'équipe chargée de la délégation de Paris. *Les grèves du mois de décembre ont provoqué des reports d'embauche, mais l'accueil a été bon partout et les résultats sont au rendez-vous, surtout dans les services.* »

Les « *faciliteurs* » ont dû surmonter les inhibitions des patrons qui ne savent pas comment embaucher et qui estiment n'en pas avoir le temps. « *Certains n'auraient pas créé de postes si nous ne les avions pas aidés à recruter leur premier salarié et même à créer leur entreprise en leur indiquant les types d'aides auxquelles ils pouvaient prétendre*, déclare Céline Croisey, de l'équipe des quinze chargés de mission alsaciens, tous diplômés. *Nous avons accéléré le processus.* »

« *J'ai été agréablement surpris de cette initiative* », reconnaît Pascal Rolland, président de la Compagnie bleue, bientôt gestionnaire de trois salles parisiennes de remise en forme. « *J'étais perdu dans le maquis administratif et je n'aurais pas bénéficié de toutes les aides auxquelles j'avais droit pour le contrat initiative emploi (CIE) et pour les six emplois à temps partiel que j'ai créés. Dans les prochaines semaines, je pense recruter à nouveau une dizaine de personnes.* »

A l'heure des bilans, on se félicite dans les deux chambres des résultats quantitatifs. Les responsables parisiens chiffrent à 40 150 le nombre des entreprises contactées et à 3 676 celui des PME visitées depuis le mois de septembre 1995. Ces démarches ont abouti à la création de 2 670 emplois en collaboration avec l'ANPE et l'APEC, *ce qui excède* largement l'objectif des 2 000 fixé à l'origine.

### INTENTIONS D'EMBAUCHE

En Alsace, 23 430 entreprises ont été contactées depuis le mois de juin 1995, 3 399 visitées et les embauches effectives ont dépassé les 2 000, surtout dans le commerce. Les 4 300 intentions d'embauche exprimées pourraient donner lieu à de nouvelles créations de postes dans les semaines qui viennent.

Les leçons que tirent les participants de ces expériences sont nombreuses. Ceux-ci sont convaincus que ce n'est pas l'aide financière qui détermine le chef d'entreprise à recruter, mais la perspective d'un marché à prendre. En règle générale, ils ont persuadé les PME qu'elles avaient intérêt – malgré certaines préventions – à recruter sur la base du contrat à durée indéterminée, mieux *adapté à leurs besoins*. Ils ne sont pas inquiets pour la solidité des emplois créés par leurs soins : les deux tiers des postes créés en *1994* avec l'aide de la CCI de Paris, lors de sa première expérience, existaient toujours sept mois après la fin de l'opération.

La plupart des « *faciliteurs* » ont profité de leur quête pour dénicher un travail. Certains ont trouvé un poste dans les entreprises démarchées, d'autres dans les services de formation consulaires. Tous ont le sentiment d'avoir contribué à labourer et irriguer le champ de l'emploi, actuellement si stérile.

**Alain Faujas**










# Salariés du commerce : un marché de dupes

*par Patrick Brody*

LES organisations syndicales, en négociant un accord dit « sur l'emploi », prévoyant l'annualisation du temps de travail et le renforcement du temps partiel, n'ont pas répondu aux attentes des salariés du *commerce de Paris. En effet*, cet accord va à l'encontre de tout le travail des militants qui depuis longtemps combattent la flexibilité sous toutes ses formes et il constitue un véritable marché de dupes.

Dans cette perspective, les résultats des négociations de branches ne sont pas une surprise pour nous : les employeurs ne veulent pas négocier la réduction du temps de travail (RTT), mais bien se servir de cet accord pour annualiser, précariser, flexibiliser, ce qui entraînera évidemment une augmentation des temps partiels non choisis. Examinons en effet la situation des salariés du commerce de Paris. Employant près de 75 % de femmes, le commerce se nourrit du salariat féminin dont il constitue une forte composante.

Caractérisés par de bas salaires – les compléments de rémunération pour atteindre le SMIC sont courants sur les fiches de paye –, notre secteur est aussi le principal secteur d'activité où se développe le temps partiel qui touchait un salarié sur trois en 1994 (contre moins de 20 % il y a dix ans), alors que la tendance s'aggrave encore. Il progresse dans toutes les entreprises du commerce, atteignant 40 % à la Fnac, 65 % à Prisunic, 70 % chez Monoprix !

Temps partiel choisi ou temps partiel subi ?

Tout le monde connaît la réponse dans nos professions : il est subi dans 90 % des cas. Alors que les salariés veulent travailler à plein temps afin d'avoir un salaire pour essayer de vivre à peu près normalement. Les femmes sont les premières victimes du temps partiel.

> « L'extension du travail à temps partiel a principalement contribué à réhabiliter l'idée du salaire féminin comme salaire d'appoint »

Rappelons d'une part qu'un(e) salarié(e) travaillant à temps partiel gagne entre 2 500 et 4 000 francs. D'autre part, que la répartition des heures de travail dans la semaine des temps partiels n'est pas non plus choisie.

Combien de femmes travaillent 4 heures parfois sur 6 jours, avec parfois 3 heures quotidiennes de transport soit 18 heures de trajet pour 24 heures travaillées ? Combien de femmes dont le travail en nocturne dans le commerce s'achève à 20 heures, 21 heures, voire 22 heures, sans possibilité de voir leurs enfants le soir ? Rappelons au passage qu'un grand nombre de femmes travaillent le lundi et le samedi, alors que les crèches sont fermées le samedi ainsi que la plupart des écoles et en tout cas toutes à partir de midi. Qui peut oser dire, dans ces cas-là, que le temps partiel de ces femmes leur permet de concilier vie professionnelle et vie familiale ?

D'ailleurs, qui propose le temps partiel ? Les employeurs… C'est devenu pour eux une dimension essentielle de la gestion de la main-d'œuvre. Il constitue le mode privilégié de flexibilisation de l'emploi et des horaires. Ainsi les patrons se félicitent de ne plus embaucher de caissières à temps complet. A temps partiel, il suffit selon « les nécessités du service » et en les prévenant seulement la veille pour le lendemain, voire le matin même à leur domicile, de faire accomplir aux salariées des heures complémentaires. Et, bien sûr, la première qui fera mine de protester sera privée… d'heures complémentaires !

Mais les salariés du commerce, même pieds et poings liés dans leur entreprise, s'organisent. Et en novembre 1994 ils ont manifesté haut et fort leur opposition à la déréglementation, à la déstructuration de leur mode de vie (nocturnes, dimanches, jours fériés, amplitude horaire). Or le développement du temps partiel constitue aussi pour les employeurs un moyen de contourner cette résistance et d'assurer, par exemple, le bon déroulement des nocturnes.

En conclusion : dans nos professions, l'annualisation, la flexibilité, on connaît. On sait les conséquences que cela entraîne pour les salariés. Quelle pertinence peut bien avoir une rémunération annuelle garantie à peine supérieure au SMIC quand 50 % des salariés ne travaillent pas à plein temps ? L'extension du travail à temps partiel n'a surtout contribué qu'à réhabiliter l'idée du salaire féminin comme salaire d'appoint.

En définitive, l'annualisation et le temps partiel d'une part, et la réduction du temps de travail sans perte de salaire d'autre part, sont contradictoires. Elles ne peuvent donc être mises en place en même temps.

> « Les employeurs ne veulent pas négocier la réduction du temps de travail mais se servir de cet accord pour annualiser, précariser, flexibiliser »

Dans cet accord, il n'y a qu'un seul gagnant : les employeurs. C'est pourquoi, au Syndicat du commerce de Paris CFDT (Sycopa), nous proposons de faire avancer la seconde solution pour réduire le chômage : la réduction du temps de travail. Une réduction significative et sans perte de salaire.

***Patrick Brody*** *est permanent du Sycopa (Syndicat du commerce de Paris CFDT).*

lectures

## Après la fièvre, le diagnostic

**LE SENS D'UNE COLÈRE – CHANCES ET PERSPECTIVES – NOVEMBRE-DÉCEMBRE 95**
de Henri Vacquin et Yvon Minvielle
Stock, 296 p., 130 F.

EN novembre-décembre 1995, les grèves ont fait brusquement monter une température sociale qu'on voyait bien basse depuis plusieurs années. Mais s'agissait-il d'une simple poussée de fièvre ou de la manifestation d'une maladie grave ? Les analystes sociaux Henri Vacquin et Yvon Minvielle optent pour la seconde interprétation. Et ils décrivent, le plus souvent à bon escient, les dysfonctionnements et dérives dont l'accumulation minerait notre société, conduisant au clash. En cause, notamment, la survalorisation du modèle entreprenarial et du productivisme, mais aussi l'oubli par les grandes organisations (syndicats, entreprises, Etat) de leur finalité au profit de leurs logiques de fonctionnement.

Ainsi, adhérents, salariés et citoyens ne seraient pas tenus pour « *des individus adultes et majeurs* » mais pour « *des acteurs qu'il faut maîtriser et contrôler a priori* ». En traitant les symptômes plutôt que les causes, on serait en pleine crise des valeurs et du sens, en panne de modes d'interprétation corrects des faits.

Une partie du tableau traité est déjà connue mais l'analyse, pertinente, va au-delà des constats. Elle débouche sur des propositions. Il s'agit avant tout de redonner un pouvoir d'intervention au citoyen, au salarié. On ne peut qu'être d'accord avec les moyens préconisés : information solide en amont des décisions, gouvernement par projet responsabilisant les instances intermédiaires, implication de l'ensemble des salariés dans la négociation pour éviter que celle-ci reste cantonnée au sommet. Nos systèmes de management sont donc à réformer profondément. Et l'effort de lucidité collectif doit prendre en compte la raréfaction de l'emploi marchand, tout en « *faisant renouer au plus vite ceux qui sont hors emploi avec une utilité sociale reconnue* ».

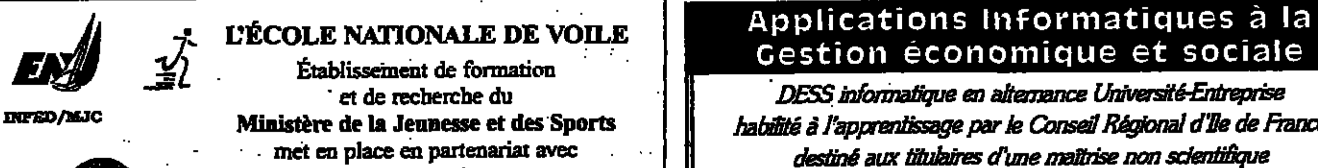
Le livre dégage ainsi une bonne radioscopie des maux de notre société et ses diagnostics sont adéquats. De même qu'est judicieuse l'hypothèse d'une recomposition syndicale autour de deux pôles : une grande CGT réunifiée, une alliance CFDT-CFTC, CFE-CGC. On peut cependant rester dubitatif sur la portée attribuée à la flambée de la fin 1995. Les auteurs évoquent « *un moment historique de basculement des rapports sociaux, aussi important que le furent, en leur temps, 1936 ou mai 1968* ». Ils ont vu « *un peuple en colère* », « *un pays s'arrachant brusquement à une profonde torpeur* » et désormais en éveil. Cette comparaison et cette généralisation ne sont-elles pas un peu hâtives ? Et faire passer la compréhension des salariés du privé au rang de « *grève par procuration* » est une idée un peu trop séduisante pour rendre tout à fait compte d'une attitude qui fut plus nuancée. Même si les Français ont eu le sentiment qu'on touchait au « *noyau identitaire de nos fonctionnements nationaux et de notre économie* » représenté par les entreprises publiques. Un ouvrage néanmoins utile au décryptage des défis auxquels nous sommes confrontés.

***Daniel Urbain***



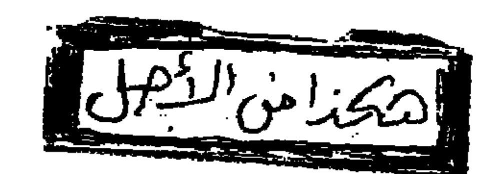














# SECTEURS DE POINTE

**THOMSON TUBES & DISPLAYS**

**(3000 personnes - 2,5 milliards de CA). Filiale de THOMSON multimedia, nous sommes l'un des leaders mondiaux dans le domaine des tubes TV. Notre établissement (700 personnes)** *situé à proximité de Dijon est spécialisé dans la conception, l'industrialisation et la fabrication de composants de tubes de télévision et de produits audio-vidéo.*

**Nous recherchons pour notre laboratoire de recherche et de développement un**

## Ingénieur développement stabilité haute tension

Au sein du département développement de canons électroniques, vous prenez en charge l'implantation des équipements de mesures nécessaires à l'analyse du comportement haute tension des canons électroniques en production et/ou en développement de nouveaux produits. Vous proposez des solutions d'amélioration et de développement produits en analysant les problèmes de production et l'état de la concurrence, en liaison avec la production, le service qualité, les laboratoires de recherche et développement du groupe (Italie et Etats-Unis) et les laboratoires externes.

Ingénieur de développement issu d'une grande école d'Electronique/Electricité, vous justifiez d'une expérience de 3 à 7 ans en milieu industriel dans l'étude des problèmes liés à la haute tension et l'isolation électrique sous vide.

*Vous souhaitez vous investir dans un poste de développement au sein d'un environnement industriel international et vous intégrer dans nos équipes de projet pluridisciplinaires. L'anglais courant est indispensable.*

Merci d'adresser lettre de motivation, C.V. et prétentions à THOMSON TUBES & DISPLAYS Hortense Desvilles - Avenue du Général de Gaulle - 21110 GENLIS.

**THOMSON MULTI MEDIA**

■ *LA SOCIÉTÉ : Bénéficiant d'une très forte notoriété, notre groupe, présent en France et à l'étranger, apporte à ses clients un service de qualité.*
*Le développement de nos systèmes d'information nous conduit à recruter un :*

## *Directeur des Systèmes d'Information*

*Ouest de Paris*

■ *LE POSTE : Rattaché à notre Direction Générale et membre du comité de direction, vous aurez pour mission, tout en fiabilisant l'existant (développement des réseaux, sécurisation des données...), de construire une informatique tournée client.*
*En relation permanente avec les utilisateurs, vous menerez des études prospectives afin d'anticiper les besoins, conduirez le changement et apporterez ainsi des solutions originales et pertinentes.*
*Vous vous appuyerez sur une équipe de 25 personnes que vous animerez et piloterez.*

■ *LE CANDIDAT : De formation supérieure (Ingénieur), vous pouvez justifier de 10 à 15 années d'expérience. Celle-ci vous confère une bonne autonomie dans la conduite de grands projets et l'animation d'équipes opérationnelles.*
*Vous maîtrisez les environnements AS 400 et Windows/SGBD.*
*Idéalement, vous avez déjà mis en place une informatique décentralisée.*
*Autonome et entreprenant, pragmatique et rigoureux, vous avez un sens de la communication développé et un réel sens du service.*
*Vous contribuerez ainsi à créer une informatique performante, modulable et partie prenante dans notre plan de développement.*

■ *Merci d'envoyer un dossier complet de candidature sous référence 3114 à NORMAN PARSONS, Informatique et Multimédia, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS.*




LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS




SNR ROULEMENTS, 3 000 personnes à Annecy, 4 700 personnes dans le monde ; partenaire de l'aéronautique, de l'automobile et de l'industrie ; certifiée ISO 9001, recherche



*Après avoir tenu avec succès des fonctions de type :*

- technique, soit sur des actions de développement de produits, soit sur des projets d'investissements machines (référence 9502),
- informatique et organisation, avec formation spécifique aux langages et "outils" informatiques (référence 9604),
- hiérarchique : responsabilité d'unités de production, avec mise en place d'actions de progrès renforçant l'efficacité de notre politique de qualité totale.

*Le candidat sera amené à évoluer vers un poste à haute responsabilité.*

**Profil :**

- ingénieur grandes écoles, des spécialités mécaniques, électriques ou automatismes,
- expérience de quelques années en milieu industriel souhaitée, ou débutant à fort potentiel et dégagé des obligations militaires,
- langue vivante appréciée : allemand.

*Les candidatures comprenant lettre manuscrite + CV + photo + rémunération actuelle sont à adresser à* **SNR ROULEMENTS** Service Emploi, BP 2017, 74010 ANNECY CEDEX.

## DIRECTEUR de PRODUCTION

**ETIENNE LACROIX**

*Le Groupe E. LACROIX SA à Muret, 435 salariés, C.A. 342 MF, assure la recherche et le développement, la fabrication, la commercialisation de PRODUITS issus de son SAVOIR-FAIRE PYROTECHNIQUE pour le domaine DEFENSE et le secteur CIVIL.*

Pour ce poste à haute responsabilité, il faut avoir 35 ANS minimum, être diplômé INGENIEUR GRANDES ECOLES : POLYTECHNIQUE, CENTRALE, MINES, ARTS et METIERS... avec une forte culture industrielle et l'expérience impérative de la FABRICATION, de la GPAO, de la démarche Qualité, pour s'adapter rapidement à notre contexte PYROTECHNIQUE.

Reconnu pour avoir le charisme d'un homme de progrès et de dialogue, [illegible] proche du terrain, apprécié de vos équipes, vous savez entreprendre et vous organiser pour gérer et atteindre vos objectifs.

Dans le cadre de la stratégie de la Direction Générale et de la politique QUALITE, (modèle ISO 9001) ce CADRE, près du Directeur du Département DÉFENSE, est Responsable de l'INDUSTRIALISATION [illegible] FABRICATION de Tous les Produits PYROTECHNIQUES civils ou militaires [illegible] des opérations de stockage/expéditions sur [illegible]. [illegible] le respect des délais, services et normes qualité attendues par les CLIENTS [illegible] le souci constant d'optimiser l'organisation, les méthodes/procédés, pour améliorer la SECURITE des 120 personnes de la Fabrication et accroître les résultats économiques. Anglais souhaité. Résidence Muret/Toulouse.

*Merci d'envoyer [illegible] manuscrite (photo) accompagnée de votre Curriculum Vitæ, comportant tous les détails de vos expériences PRODUCTION et INDUSTRIALISATION, en indiquant SALAIRE ANNUEL BRUT SOUHAITE sous MR 6941 (sur l'envel.) à*
*Marie-Françoise LAUTREC LEPY • Conseil en Recrutement*
*[illegible] Place Rouaix [illegible] 31000 TOULOUSE*
*Entretiens de pré-sélection à TOULOUSE/PARIS.* TOTALE DISCRÉTION ASSURÉE

**Marie-Françoise LAUTREC LEPY**

***BERTIN, Société d'ingénierie spécialisée en développements technologiques (500 personnes sur 3 sites), recherche un***

## INGENIEUR CONSULTANT EN CONSEIL TECHNOLOGIQUE

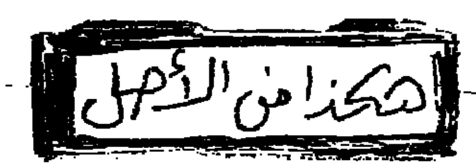
Intégré au Département Conseil Technologique, vous assurez la conduite de missions en Marketing Technologique, Management et Stratégie de Recherche et de Développement. Fortement et directement impliqué à la démarche commerciale, vous êtes responsable de la bonne réalisation et de la qualité des missions qui vous sont confiées.

Vous avez, pour ce poste basé en région parisienne (banlieue Ouest), complété votre formation d'Ingénieur Généraliste par un diplôme de type MBA et possédez une première expérience de ce type de fonction.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) en précisant la réf. SYMA 97 à :

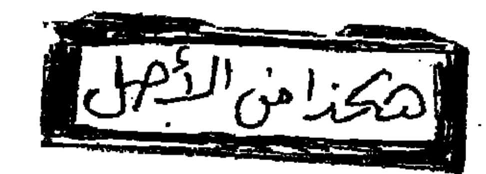
**BERTIN**
**BP. 3 - 78373 PLAISIR CEDEX.**

**SYMA CONSEIL**





# SECTEURS DE POINTE







# SECTEURS DE POINTE

Présents à travers 60 pays, nous sommes le n°1 mondial dans les gaz et les services industriels. Pour accompagner le développement international de notre **activité gaz de synthèse et cogénération**, nous recherchons pour le Département Ingénierie

## Chefs de projet

### CONFIRMÉ

Vous êtes responsable de la globalité des affaires, depuis la phase proposition/conception jusqu'à la mise en service industrielle. Vous êtes capable d'analyser et de synthétiser les enjeux techniques et commerciaux liés à la construction d'unités clé en main.

Ingénieur de formation, vous justifiez d'une expérience de 4 à 6 ans de management de projets internationaux dans le domaine chimie/raffinage. Votre connaissance des unités de cogénération et/ou des procédés de reforming serait un plus. Vous possédez un excellent sens relationnel et vous parlez couramment l'anglais. **Réf. CPC**

### DÉBUTANT

*Vous assistez le chef de projet dans ses différentes missions. Vous constituez le dossier de consultation des sous-traitants et analysez les offres. En phase de réalisation, vous assurez la coordination technique interne et externe du projet et l'animation des spécialités correspondantes.*

*De formation ingénieur généraliste ou génie chimique, vous justifiez d'une première expérience de 3 à 5 ans, de préférence au sein d'une ingénierie et connaissez si possible les unités de cogénération et / ou les procédés de reforming. La pratique courante de l'anglais est indispensable.* **Réf. CPD**

Merci d'adresser vos candidatures (lettre + CV) à l'attention de M[me] Claire Dessertine, AIR LIQUIDE, Département Ingénierie, DRH, 57, avenue Carnot, BP 313, 94503 Champigny-sur-Marne cedex.




*Progressons ensemble...*

SODRCES

---

### *Vendre et manager nos grands projets de systèmes d'information*

Le Groupe **CAP GEMINI SOGETI**, leader européen dans le domaine du conseil, de l'ingénierie et des services en informatique et télécommunications, recherche sur **PARIS - RP**, pour sa Division **INDUSTRIE** (500 personnes) en fort développement, plusieurs professionnels de haut niveau :

## Responsables d'affaires
## Directeurs de Projets

En avant-vente, vous intervenez en lien étroit avec nos responsables commerciaux. Après qualification, vous proposez les solutions les mieux adaptées aux besoins des clients. Vous constituez et conduisez des équipes de réponse (appels d'offres ou propositions spontanées) en véritable maître d'œuvre de la proposition (jusqu'à plusieurs dizaines de MF). Vous participez activement à la négociation, à l'établissement du contrat et au montage du projet.

Vous assurez ensuite la direction du projet dès son démarrage ou supervisez plusieurs projets en parallèle. Interlocuteur privilégié du client, vous êtes le garant de sa totale satisfaction, dans le respect de nos engagements coûts/délais/qualité. En fonction de votre expérience, vous encadrez 10 à 50 personnes. Vous êtes capable de gérer des sous-traitants et des projets d'intégration de systèmes. Avant tout, vous savez maîtriser, manager et développer une affaire dans sa globalité.

A 30/40 ans environ, diplômé Grande Ecole, vous possédez une très solide expérience de la conduite de projets (8 à 15 ans), acquise en SSII, en cabinet de conseil, chez un constructeur, ou au sein d'une grande entreprise. L'expérience du secteur industriel est un atout, sans être indispensable. Votre personnalité fera la différence : engagement, fort leadership, sens de la négociation, tempérament d'entrepreneur et "d'homme d'affaires". Votre potentiel et vos capacités d'encadrement vous permettront d'évoluer au sein de CAP GEMINI SOGETI, en France comme à l'international. Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, rémunération actuelle) à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris cedex 08, sous la réf. 59.3951/LM portée sur lettre et enveloppe.

**CAP GEMINI SOGETI**
L'EXPERTISE INFORMATIQUE

CURRICULUM

---

### *Des Hommes au service de la communication*




Filiale de MATRA HACHETTE et d'ERICSSON, MET COMMUTATION *propose aux opérateurs de télécommunications des solutions clés en main pour réseaux téléphoniques fixes, mobiles et large bande. Notre entreprise et ses équipes au service des opérateurs renforce ses compétences autour de nouvelles technologies et recherche dans le cadre de l'expansion de ses activités large bande (ATM)*

## SPECIALISTE MICRO EMBARQUEE (Réf. SME/LM)

Avec des connaissances spécifiques en réalisation de systèmes embarqués à base de micros famille Intel et processeur RISC ainsi qu'en réalisation de bus rapides.

## CONCEPTEUR DE SYSTEMES MATERIELS INTEGRES (Réf. CSMI/LM)

Avec des connaissances en VHDL et suivi de réalisation d'ASICs.

Selon votre domaine d'intervention, vous participerez au développement de la logique et du logiciel embarqué des cartes de nouvelle génération. De formation Ingénieur, vous avez une première expérience dans un domaine similaire. Une bonne connaissance en DPS et FPGA type XILINX et en matériel (conception) sera un atout supplémentaire. Une bonne maîtrise de l'anglais technique et un bon relationnel pour travailler au sein de petites équipes autonomes sont indispensables.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en précisant la référence du poste choisi à notre conseil :




LABEILLE Conseil
34, Boulevard Henri IV
75004 Paris

---

General Electric (70 milliards de $ de C.A., 220 000 salariés, dont 50 000 en Europe) est l'un des premiers groupes mondiaux, *aux activités diversifiées dans le domaine de l'industrie, de la technologie et des services.*
*GE Medical Systems (GEMS), l'un des leaders mondiaux de l'imagerie médicale et de la radiothérapie*, réalise en Europe un chiffre d'affaires d'1 milliard de $ pour un effectif de 4000 personnes. Avec plus de 400 ingénieurs et chercheurs, GEMS Europe est le pôle d'excellence dans le domaine de la radiologie numérique, de la radiothérapie, et de la connectivité. Pour supporter le développement de notre future gamme de produits, nous recherchons :

## Ingénieur Architecte en système de contrôle (réf.EP 01)

Ingénieur Grande Ecole (Telecom, Centrale, Mines...) avec une première expérience dans le domaine du développement logiciel (orienté objet, temps réel embarqué), vous rejoindrez l'équipe Plates-formes logicielles en charge du renouvellement des systèmes radiologiques numériques et participerez plus spécifiquement à la définition et à la mise en œuvre de l'architecture logicielle de notre nouvelle gamme de générateurs rayons-X.

## Ingénieur Développement Mécanique (réf. EP 02)

Ingénieur Grande Ecole avec une spécialisation en mécanique ou électromécanique et fort d'une expérience réussie d'au moins 5 ans en développement de produits, vous rejoindrez l'équipe en charge du développement de la nouvelle gamme de positionneurs de nos systèmes de radiologie et prendrez la responsabilité spécifique du développement d'un sous-système positionneur au sein d'une équipe de programme multi-fonctionnelle.

## Ingénieur Produits d'Archivage (réf. JH 01)

Ingénieur Grande Ecole justifiant d'une première expérience dans le domaine du stockage de volume important (10 GB - 50 TB), vous serez responsable du développement des systèmes de stockage d'imagerie médicale en coordination avec des équipes multi-fonctionnelles et globales. Une solide connaissance des technologies de stockage de masse, du développement logiciel dans l'environnement UNIX, X-Window, des langages C et C++ ainsi que des bases de données est indispensable pour ce poste.

## Chef de projets d'Intégration (réf.JH 02)

Ingénieur Grande Ecole avec une expérience de 5 ans minimum dans la conduite de grands projets d'intégration de systèmes d'information, vous prendrez en charge le développement de systèmes de gestion d'images médicales en réseau pour le compte de grands hôpitaux européens. Une bonne maîtrise de la gestion des relations techniques et contractuelles avec des sous-traitants et partenaires est nécessaire.

La parfaite maîtrise de l'anglais et une réelle ouverture internationale (expérience ou formation à l'étranger) sont indispensables pour l'ensemble de ces postes. Ces postes sont basés au siège de GE Medical Systems Europe à Buc (à côté de Versailles).

*Adressez votre CV et votre lettre de motivation en précisant la référence choisie sur DRH, GE Medical Systems Europe, 283 rue de la Minière, BP 34, 78533 Buc Cedex.*

**GE Medical Systems**

*Intégrité, sens de l'engagement, goût du changement, rapidité, esprit d'équipe, respect des différences culturelles, souci du développement des hommes sont les valeurs que nous aimerions partager avec vous.*

LBW

---

# INGÉNIEURS CONSEILS

---

Notre Groupe **CAP GEMINI SOGETI** est leader européen dans le domaine du conseil et des services en informatique et télécommunications. Notre Division **SERVICES PUBLICS** (300 personnes), en forte croissance, intervient auprès des Grands Comptes publics, en particulier **EDF-GDF, SNCF, RATP, AIR FRANCE, LA POSTE, COMPAGNIES DES EAUX**, ... Le fort développement de notre activité Conseil nous amène à créer plusieurs postes, basés à **PARIS** :

## Consultants confirmés
### systèmes d'information

Vous intervenez en conseil, assistance, avant-vente *ou dans le cadre de grands projets. Interlocuteur privilégié du Client (Directions utilisatrices et* Direction informatique); vous comprenez le métier et les enjeux de l'Entreprise : stratégie, organisation, objectifs..., et en organisez les impacts sur l'évolution du système d'information. Vous réalisez des missions à forte valeur ajoutée : diagnostic d'organisation, audit de systèmes d'information, schémas directeurs, conception d'architectures, assistance à la maîtrise d'œuvre et à la maîtrise d'ouvrage... Vous développez vous-même votre activité en fidélisant vos clients et en détectant les projets de demain. Vous intervenez en étroite collaboration avec nos responsables commerciaux et nos équipes de réalisation.

Diplômé d'une Grande Ecole d'ingénieurs ou de gestion, vous possédez une solide expérience (8 à 15 ans) acquise en cabinet de conseil, en SSII ou au sein d'une grande Entreprise.

Vous avez déjà une expérience du conseil (niveau Senior ou Manager) ou avez été amené à intervenir dans un rôle de maître d'œuvre ou de maître d'ouvrage de systèmes d'information (méthodes de *conception*, architecture, gestion de projet). Vous disposez de bonnes connaissances sectorielles ou fonctionnelles.

*Vos qualités* personnelles seront déterminantes : écoute, *sens du contact client*, capacité à dialoguer à haut niveau, *fort esprit de synthèse*, sens de l'efficacité et du résultat. *Votre potentiel et votre* leadership vous permettront de jouer un rôle moteur et d'évoluer rapidement au sein d'un Groupe leader, dans un environnement pluri-disciplinaire de très haut niveau.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, rémunération actuelle) à notre Conseil *MERCURI* URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 *Paris* cedex 08, sous la réf. 59.3861 LM *portée sur* lettre et enveloppe. Confidentialité assurée.

**CAP GEMINI SOGETI**
L'EXPERTISE INFORMATIQUE

CURRICULUM

# JURISTES – RESSOURCES HUMAINES

## Directeur des Relations Humaines

**420 KF +**

***Cette importante société régionale (plus de 1 000 collaborateurs), filiale d'un Groupe national, à forte image et en constante expansion, recherche son Directeur des Relations Humaines.***

**Collaborateur direct du Président,** il participe au Directoire et propose la politique de développement des Ressources Humaines dans un contexte de croissance interne et externe, puis il la met en œuvre.

Intervenant sur les différents aspects de la fonction, il joue un rôle moteur auprès des services opérationnels : politique salariale, gestion prévisionnelle des emplois et compétences, relations avec les partenaires sociaux, information et communication de l'entreprise.

**A environ 35 ans,** diplômé de l'enseignement supérieur, vous possédez une expérience réussie de la fonction acquise idéalement dans une entreprise de plus de 500 personnes.

Bien sûr, vous êtes mobile et le groupe vous offrira de réelles évolutions professionnelles.

**Pour ce poste situé dans une ville agréable du Centre de la France,** merci d'adresser votre lettre de candidature + CV + photo sous référence N 1061 à

**EUROMESSAGES** - 78 bd de la République, 92514 BOULOGNE cedex qui vous assure discrétion (si nécessaire, merci d'indiquer sous double enveloppe le nom du ou des Groupes avec lesquels vous ne souhaitez pas rentrer en contact).
Les entretiens auront lieu soit à Paris, soit dans l'entreprise.

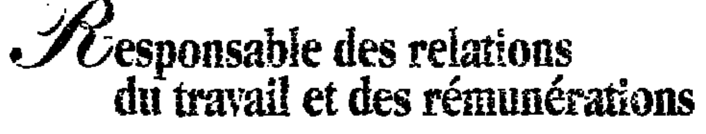
RÉPONSE

MEDIAPA – Photo : Superstock

## SATISFAIRE LES GOUTS DE SES CLIENTS C'EST D'ABORD INTEGRER CEUX DE SES COLLABORATEURS

*EUREST (3 mds de CA, 7 800 collaborateurs) est, avec 1 300 restaurants, le numéro 3 de la restauration collective en France. Pour continuer son expansion, avec la volonté de devenir la référence qualité de la profession sur ses produits, ses services comme ses Ressources Humaines, EUREST recherche un collaborateur à fort potentiel.*

EUREST FRANCE



### Responsable des relations du travail et des rémunérations

En relation permanente avec le DRH Groupe, vous êtes un acteur majeur de la Gestion des Ressources Humaines de l'entreprise. Vous suivez et développez les systèmes d'appréciation et de rémunération, définissez et assurez la production des indicateurs RH, participez à l'animation fonctionnelle des DRH régionaux.

Interlocuteur privilégié des partenaires sociaux au plan national, vous contribuez à maintenir le meilleur climat social par la qualité de vos contacts. Vous préparez et participez aux réunions de négociations collectives et CCE.

Assisté par trois Chefs de Service (Juridique, Social, Paie), vous contribuez à l'élaboration des plans d'actions de la politique Ressources Humaines dans ces domaines, et veillez à leur mise en application.

Pour réussir, votre autorité naturelle, votre sens du dialogue, votre anticipation seront vos meilleurs atouts. Vous alliez à une formation Bac + 4/5 (Droit Social + GRH) une expérience de 7 à 10 ans.



*Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à Eurest France, Service Recrutement, 189/193 Bld Malesherbes, 75838 Paris Cedex 17.*

**Notre différence, c'est d'intégrer la vôtre.**

# CONSEIL ET AUDIT

## Consultants confirmés

**[illegible] mondial du Conseil, Andersen Consulting s'engage aux côtés de ses clients dans la réalisation de leurs objectifs de transformation.**

- CONTRÔLE DE GESTION
- TRÉSORERIE
- CONSOLIDATION
- MARKETING
- SAP
- ASSURANCE

Nous apportons à nos clients un niveau d'excellence dans les principaux domaines concourant à la transformation : la stratégie, la reconfiguration des processus, la conduite du changement et la technologie.
Notre savoir-faire réside dans notre capacité à intégrer ces compétences.
Si les compétences de nos consultants dans les expertises spécifiques les situent parmi les premiers mondiaux, c'est leur capacité à délivrer une réelle valeur ajoutée qui en fait des partenaires irremplaçables.
Aujourd'hui, nous renforçons nos équipes avec des professionnels expérimentés.
A 28/32 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur et parfaitement bilingue anglais, vous avez acquis une expérience que vous souhaitez développer et valoriser sur des projets de haut niveau.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence LM05/96 à Sylvie Mercier, Andersen Consulting, 55 Avenue George V, 75379 Paris Cedex 08.

ANDERSEN CONSULTING

MEDIAPA



DOCKS DE FRANCE PARIS

***Filiale du Groupe DOCKS DE FRANCE, CA de 9 milliards de francs, 80 hypers et supermarchés, 5000 personnes, recherche***

## ADJOINT DIRECTEUR DES RELATIONS HUMAINES

■ Pour faire face à notre développement en région parisienne, nous voulons renforcer notre équipe DRH.

Relié au Directeur des Relations Humaines, vous aurez en charge la gestion du personnel, le contrôle de la paie. Interlocuteur privilégié de nos partenaires sociaux, vous serez le garant de l'application de la législation du travail. Vous animerez une équipe d'une quinzaine de personnes.

De formation supérieure, de préférence en droit social, vous avez une expérience professionnelle d'au moins 5 ans.

Outre vos connaissances techniques, vous devrez avoir de réelles qualités humaines et faire preuve de pragmatisme et de simplicité.

Pour un candidat à potentiel, ce poste peut présenter à terme des perspectives d'évolution vers un poste de DRH au sein d'une filiale de notre Groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, curriculum vitæ, photo et prétentions sous référence ADR/M à DOCKS DE FRANCE PARIS - DRH - Centre d'Affaires - 94 rue Albert Calmette 78350 JOUY-EN-JOSAS.

MEDIAPA

## Jean-Louis TERRIER

**depuis plus de 10 ans dans le métier en recrutement de cadres et dirigeants, évaluation et conseil s'associe à Denis BOUSSON et rejoint le cabinet RHOC**
Ressources Humaines, Organisation et Conseil, présent à Lyon et à Paris

Il participe activement au développement de l'activité et au lancement de nouveaux produits.

Il remercie toutes les personnes qui lui ont fait confiance jusqu'à ce jour et souhaite poursuivre avec eux son long chemin de découverte des Ressources Humaines.

RHOC
*19 place Tolozan - 69001 LYON*
*Tél 78 29 39 16*
*91 rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 PARIS*
*Tél 44 71 35 00*

RHOC
Ressources Humaines Organisation et Conseil

OPGCM

# JURISTES – RESSOURCES HUMAINES

## DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

La filiale française (400 personnes) d'une société internationale spécialisée en restauration aéroportuaire propose le poste de Directeur des Ressources Humaines.

Rattaché au Directeur Général, ce DRH anime un service de personnes qui conçoit et met en oeuvre une gestion dynamique des ressources humaines *(temps partiel, formation, organisation, communication, ...)* et qui conseille les différentes directions opérationnelles *(recrutement, rémunération, prime, horaires, ...)*. Vous aurez à mener une réflexion stratégique *(mise en place de la flexibilité par exemple)* mais aussi gérer le quotidien.

30 ans minimum, le titulaire du poste est diplômé de l'enseignement supérieur et il *(ou elle)* a acquis une expérience d'au moins 5 ans dans la fonction.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Nous remercions les candidats intéressés d'adresser leur CV et une lettre manuscrite de motivation sous la référence sur l'enveloppe CSSP 1496 à

ISC CONSULTANTS,
22 bd du Fort de Vaux, 75848 PARIS CEDEX 17.

---




***La DEPFA BANK, première banque hypothécaire allemande, recherche pour sa filiale française son***

# Juriste

Rattaché au Directeur Général, vous assistez l'équipe de chargés de clientèle ainsi que les rédacteurs de crédit dans l'établissement de contrats de prêt et l'évaluation juridique des garanties de crédit.

Par ailleurs, vous assurez un rôle de conseil auprès de la Direction Générale sur toutes questions juridiques et assistez au comité de crédit. Enfin, vous êtes en relation avec les notaires, avocats et autres conseils extérieurs.

Agé de 35 ans environ, de formation juridique supérieure (*DEA, DESS, DJCE, etc...*), vous justifiez d'environ 8/10 ans d'expérience en droit des affaires (droit du crédit, droit des sociétés...) avec une spécialisation en droit immobilier, acquise au sein d'un établissement bancaire et chez un notaire. Rigoureux et dynamique, votre expérience opérationnelle et vos aptitudes personnelles vous permettront de créer et valoriser la fonction juridique de cette Société.

***La maîtrise de l'allemand ou de l'anglais est exigée. La connaissance de ces langues facilitera votre collaboration avec la maison mère à Wiesbaden.***

Contactez **Stéphanie Dru** au (1) 47.57.24.24 ou adressez lettre manuscrite + CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou **tapez votre CV sur le 36.17 MPage** *(Corniche 3,48F/Min)* sous réf. : SD13372



**Michael Page Tax & Legal**
***Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal***

---

# Consultant

**Notre développement en France pourrait être *un sérieux atout pour vous.***

Groupe européen de Conseil en Ressources Humaines, nous sommes implantés sur trois continents. Aujourd'hui, nous souhaitons renforcer notre équipe parisienne de conseil en recrutement.
Après une formation à nos méthodes, vous prendrez, en toute autonomie, la responsabilité complète des missions : prospection et suivi de clientèle, définition de postes et de profils, procédures de sélection et suivi des candidats recrutés.
La trentaine, de formation supérieure, passionné par les questions de ressources humaines, vous possédez une *véritable expérience de l'entreprise et du recrutement.*
Parfaitement à l'aise en anglais et doté d'un sens relationnel développé, vous avez un goût prononcé pour la qualité du service offert aux clients.
La dimension de notre groupe et sa réputation constituent un véritable atout pour votre évolution future.

***Merci d'adresser en toute confidentialité votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à François Caron, Austin Knight - Sélection Conseil, 26, avenue de l'Opéra 75001 Paris.***




FRANCE • GRANDE BRETAGNE • PAYS BAS • USA • CANADA • AUSTRALIE

---




Numéro 1 mondial de la restauration à service rapide.

McDonald's France recherche pour son DEPARTEMENT JURIDIQUE ET FISCAL un

## JURISTE DROIT DES SOCIETES

Rattaché à la *Responsable du département*, vous animez une petite équipe spécialisée avec les responsabilités suivantes :

- *Gestion de la vie des sociétés du Groupe en* France incluant un reporting régulier à la Maison-mère aux Etats-Unis,
- *Coordination de la vie juridique des filiales* communes avec les partenaires de McDonald's,
- Interventions ad-hoc sur certains contrats «Groupe» *et opérations de structures,*
- Entretien des relations avec les prestataires externes, administrations et organismes concernés.

A 32 ans environ, de formation supérieure en droit des affaires (DJCE/DESS), vous avez acquis 6 à 8 ans d'expérience en cabinet et en entreprise *dans des fonctions similaires et de préférence dans* un environnement international. Vous avez une bonne maîtrise des outils informatiques et parlez anglais couramment.

Doté d'excellentes qualités relationnelles et d'organisateur, apte à encadrer une équipe et à déléguer, votre ouverture d'esprit et votre dynamisme vous permettront d'évoluer avec succès dans un Groupe *qui allie convivialité et performance.*

Le poste est basé à Saint-Quentin-en-Yvelines (78).

*Merci de contacter Frédéric FOUCARD au 47 23 37 00 (par fax au* 47 23 38 00) ou lui envoyer un dossier de candidature complet sous réf. 3116/FMF à Norman Parsons - 39 avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 PARIS.

---

***Avocat / Juriste***
***devenez***
**CONSULTANT**
***chez***
**Michael Page Tax & Legal**

***Agé de 28/30 ans, de formation juridique supérieure et maîtrisant parfaitement l'anglais, vous justifiez d'environ 3 ans d'expérience en cabinet d'avocats et/ou en entreprise évoluant dans un environnement international.***

***Vous avez la volonté de rejoindre notre équipe dynamique où, après une période de formation, vous assurerez la prospection des clients, la négociation et les missions de recrutement.***

***Pour réussir et vous épanouir, vous devez nous convaincre de vos aptitudes commerciales, relationnelles et de votre ténacité.***

Adresser CV + *Photo* + N° *de tél* + *rémunération* actuelle à **Thierry Montécatine**, 3 bld Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex, ou taper votre CV sur 3617 code MPage *(Corniche 3,48F/Min)* sous la référence TM2307

**Michael Page Tax & Legal**
***Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal***

---

**NICE/PARIS**




**HERBLIN CONSEIL**

***Grâce aux compétences diversifiées et au professionnalisme de nos équipes (une vingtaine de collaborateurs), notre Société a, depuis plus de 15 ans, développé et fidélisé une clientèle nationale. Pour faire face à l'évolution des marchés, nous recherchons un***

# Consultant confirmé *en recrutement*

*Professionnel de la fonction en cabinet*, votre expertise et vos qualités commerciales vous permettront de suivre et développer votre propre portefeuille de clients.
Autonome et réactif, vous gérerez l'activité recrutement, en vous appuyant sur les compétences techniques de notre structure. Vous *profiterez de notre notoriété et de la synergie des activités* complémentaires de nos quatre départements : stratégie, formation, communication, ressources humaines.
L'anglais, l'italien ou l'allemand serait un plus dans le cadre de notre ouverture européenne.
Nous vous remercions d'adresser votre *offre de collaboration* à Mme Herblin, HERBLIN CONSEIL, 11 place Ile-de-Beauté, 06300 Nice.

MEDIA SYSTEM

---

Pour en savoir plus sur les 2 cahiers Initiatives
Contactez le Département Emploi
du Monde Publicité
Tél. : 44-43-76-13
Fax : 44-43-77-32

---

***Groupe industriel français de dimension internationale, coté en Bourse, recherche son***

# Responsable Juridique

**Paris ouest**

Rattaché au *Secrétaire Général*, vous interviendrez sur l'ensemble des dossiers juridiques du Groupe, notamment en matière de droit des sociétés (opérations sur le capital, opérations de structure, suivi juridique *des différentes entités, etc...*) et droit des contrats (partenariat, licences de marques ou brevets, baux, etc...).

Vous aurez également à superviser la gestion des assurances du Groupe et suivrez l'ensemble des dossiers contentieux.

Agé de 30/35 ans, de formation juridique supérieure en droit des affaires (DEA, DESS, DJCE), vous avez une expérience d'au moins 5 ans acquise de préférence au sein d'une entreprise industrielle évoluant dans un *environnement international* ou d'un cabinet d'affaires.

Disponible, pragmatique et rigoureux, vous souhaitez valoriser vos qualités techniques et relationnelles au sein d'un Groupe très dynamique.

***Une pratique courante de l'anglais est indispensable pour ce poste.***

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo + numéro de tél + *rémunération* actuelle à **Thierry Montécatine, Michael Page Tax & Legal**, 3 bd Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex, **ou de taper votre CV sur 3617 code MPage** *(Corniche 3,48F/Min)* sous la référence : TM13744



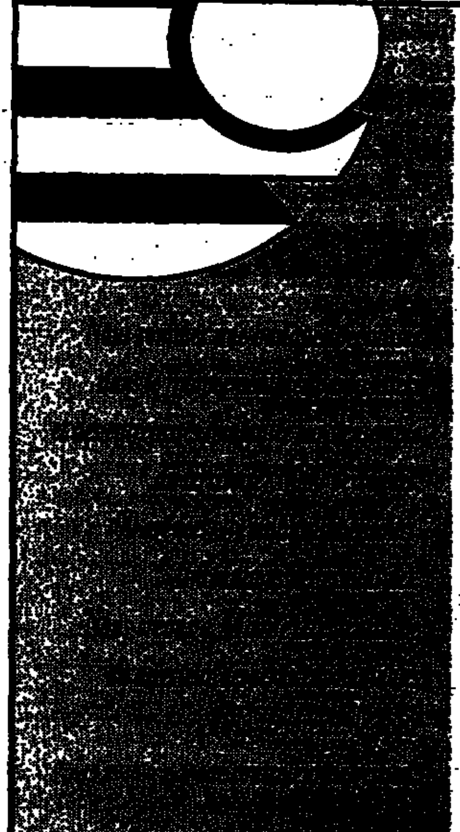
**Michael Page Tax & Legal**
***Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal***

هكذا من الأصل





# GESTION – FINANCE



## Contrôleur de gestion

### H/F – Marseille

**A 30/35 ans de formation grande école, vous maîtrisez *pleinement, pour l'avoir exercé pendant un minimum de 3 ans,* le Contrôle de Gestion dans toutes ses composantes. Une double expérience cabinet, entreprise constitue un plus appréciable.**

**Vous prendrez en charge l'analyse de la performance du Groupe, le contrôle budgétaire, l'élaboration des tableaux de bord...**

**Force de proposition, vous saurez vous imposer par votre capacité de mise en œuvre opérationnelle et vos qualités relationnelles.**

**Motivez votre intérêt pour ce poste en envoyant CV, photo (précisez votre rémunération actuelle) sous réf. CG à : CREDIT UNIVERSEL, Direction des Ressources Humaines, Le Métropole - La Défense, 46/52, rue Arago, 92823 Puteaux Cedex.**

**Réponse et discrétion assurées.**




MEDIA SYSTEM




*Société spécialisée dans la conception de systèmes d'information pour la banque et l'assurance, pour accompagner notre croissance dans la gestion de portefeuilles et de patrimoine, nous recherchons quatre collaborateurs dont l'ambition se justifie par leurs compétences et leur rigueur. Les postes sont basés à notre siège de Paris et à Sophia Antipolis dans notre centre de recherche et de développement.*

**PARIS**

## CHEF DE MISSION SENIOR

**FUTUR RESPONSABLE D'UN CENTRE DE PROFIT**

Ingénieur, ou de formation supérieure en informatique, vous possédez une expérience significative dans les domaines de la gestion de patrimoine ou de l'aide à la vente de produits et services financiers. Vous maîtrisez les techniques de modélisation (Merise, OMT). Une bonne connaissance des méthodologies de conduite de projet sera un atout. **Réf : SIP/CMP**

## CONSULTANT MIDDLEWARE

De formation ingénieur ou équivalent, vous possédez une expérience de 2 à 3 années en informatique de gestion. Votre capacité à modéliser (Merise) et vos connaissances en finance de marché ou en back-office des OPCVM seront des atouts très appréciés. Réf : SIP/CPP2

**SOPHIA ANTIPOLIS**

## CONCEPTEUR GESTION PATRIMOINE

Ingénieur, ou de formation supérieure en informatique, vous justifiez d'une expérience d'au moins 5 années dans le domaine des produits d'assurance, prévoyance, retraite ou de la gestion de patrimoine. Votre capacité à modéliser (Merise, OMT) sera un atout apprécié. **Réf : SIP/CCP**

## CONCEPTEUR GESTION DE PORTEFEUILLE

De formation ingénieur ou équivalent, complétée par un 3ème cycle de finance, vous possédez une expérience professionnelle de 2 à 5 ans dans les métiers de back-office ou de front-office de la gestion ou des marchés de capitaux. Votre capacité à modéliser (Merise, OMT) sera un atout apprécié. **Réf : SIP/CP**

*Merci d'envoyer une lettre manuscrite, un CV et vos prétentions à : SIP SA*
Direction des Ressources Humaines - les Cardoulines B4 - 1360 route des Dolines
Sophia Antipolis - 06560 VALBONNE

***Groupe britannique, coté à la Bourse de Londres, leader en Europe (Angleterre, Hollande, France, Allemagne) et présent en Australie et à Hong-Kong, Michael Page est devenu en quelques années le Numéro 1 du recrutement en France. Nous recherchons dans le cadre de notre fort développement un***

## Consultant

- ☐ De formation supérieure, vous justifiez d'une expérience de 2 à 3 ans acquise soit dans ***une compagnie d'assurances*** dans une fonction financière (contrôle de gestion, audit interne, ...) soit en cabinet d'audit avec une forte spécialisation dans le domaine de l'***Assurance***.
- ☐ Vous aimez les contacts, vous êtes attiré par les métiers du conseil ainsi que par une forte autonomie.
- ☐ Après une période de formation, vous prospectez, développez et gérez votre portefeuille de clients pour qui vous mènerez des missions de recrutement de A à Z sur des postes très variés.
- ☐ Doté d'une forte personnalité et d'une grande ténacité, vous êtes capables de gérer des contacts à haut niveau et d'évoluer dans une structure exigeante et dynamique.

Adresser CV + photo + n° de tél professionnel et personnel + rém. actuelle à **Sylvain Rougeau, Michael Page Finance, Banque & Comptabilité**, 3 bld Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou **taper votre CV sur 36.17 code MPage** sous réf. : SR1000.

**MP**

**Michael Page Finance, Banque & Comptabilité**
***La spécialiste du recrutement Financier***

## Economiste

### basé à Paris

Goldman Sachs est reconnue comme l'une des premières banques d'investissement sur le plan mondial. Cette réputation, qui repose sur les compétences, la créativité et la disponibilité de nos employés, ne peut être maintenue que par notre volonté de selectionner rigoureusement le meilleur candidat pour chaque poste.

Nous recherchons actuellement un Economiste experimenté pour notre Service des Etudes Economiques afin de renforcer notre capacité d'étude sur la place de Paris. Vos responsabilités incluront l'analyse fondamentale de la situation macro-économique en France. Vous contribuerez aux publications régulières de votre équipe et fournirez des commentaires quotidiens sur les décisions de politique économique ainsi que les derniers développements économiques.

Vous devrez avoir une excellente formation et un minimum de deux ans d'expérience en matière d'analyse économique acquise soit au sein d'une administration, d'un institut de recherche reconnu ou d'un groupe financier. Vous devrez posséder des connaissances suffisantes pour vous charger d'analyses économétriques dans l'optique de recherche appliquée. Vous devrez être en mesure de pouvoir rédiger clairement les résultats de vos recherches afin de présenter vos rapports écrits à nos clients. La maîtrise courante de l'anglais écrit et parlé est indispensable.

La rémunération sera très attrayante et reflètera les pratiques normales des banques d'investissement.

**Votre lettre de candidature en anglais et votre curriculum vitae doivent être adressés à notre consultant en recrutement en citant la réference FS60503:-**
**Ann Semple,**
**NB Selection Ltd,**
**44 Rue du Colisée,**
**75008 Paris, France.**
**Tel: (33 1) 4256 9070.**
**Fax: (33 1) 4256 9060.**

**Goldman Sachs**

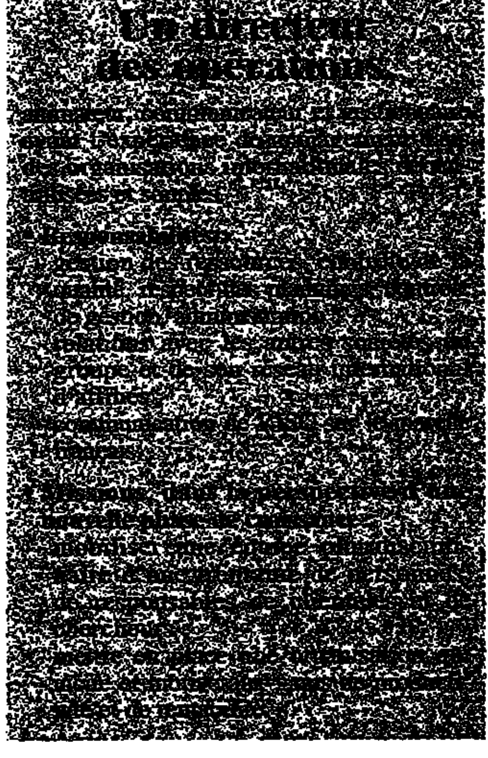
# MARKETING - COMMUNICATION FONCTION COMMERCIALE

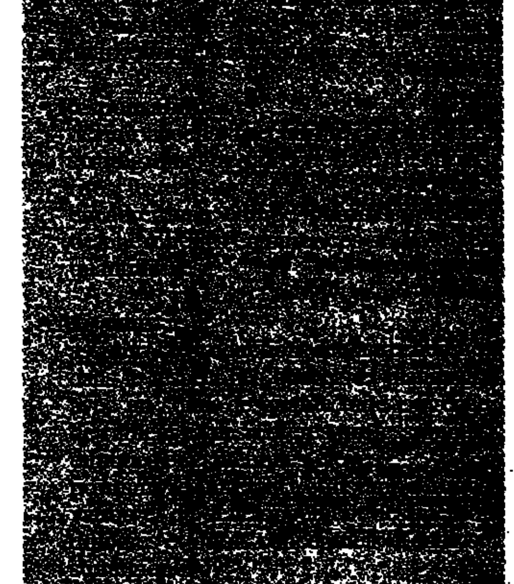


RISC

*Cabinet de consultants en marketing et planning stratégique et Institut de recherche international sur le changement socio-culturel ;*
*Présent en Europe, Amérique du Nord et Latine, Japon, Asie, Australie ;*
*Une clientèle de multinationales*

**Recherche pour son bureau de Paris :**





Maîtrise parfaite de l'anglais indispensable
Nationalité et/ou culture d'origine devraient compléter une équipe déjà multiculturelle
Rémunération liée à la performance

Adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle à **RISC International France**, 63, avenue de Villiers, 75017 Paris

---

***Etablissement privé spécialisé dans le financement immobilier et adossé à des partenaires prestigieux, basé en région parisienne, nous créons au sein de notre POLE PARTICULIERS, le poste de***

## Jeune responsable marketing opérationnel

En liaison avec la Direction Marketing stratégique et les Directions Régionales, vous participez à l'élaboration et à la promotion de nouveaux produits, concevez des outils de simulation, proposez notamment des plans d'action commerciale, élaborez des supports, assurez le soutien logistique du réseau.

A 28/30 ans, de formation supérieure, vous avez 4 à 5 ans d'expérience en marketing opérationnel, dans une société de conseil ou en entreprise (de préférence dans l'univers financier).

Homme de réflexion et d'action, à l'écoute du marché, vous êtes force de propositions et savez convaincre.

Ecrire à notre Conseil, Marie-Claude Tessier, sous la réf. 107/LM



ALEXANDRE TIC SA
9, RUE ROYALE - 75008 PARIS

---

***FILIALE DE L'UN DES PLUS IMPORTANTS GROUPES DE SERVICES INTERNATIONAUX, NOUS SOMMES LE LEADER EUROPÉEN POUR L'AMÉNAGEMENT ET LA MAINTENANCE D'ESPACES PAYSAGERS, AVEC PLUS DE 1000 PERSONNES ET UN CA DE 450 MF. AUJOURD'HUI, NOTRE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT NOUS ORIENTE IMPÉRATIVEMENT VERS L'INTERNATIONALISATION DE NOTRE GROUPE. DANS CETTE PERSPECTIVE, NOUS SOUHAITONS INTÉGRER NOTRE :***

## Responsable du développement international

*Directement rattaché à la Direction Générale, vous aurez en charge la croissance externe du Groupe, principalement en Europe et en Amérique du Nord : prospection, étude de marché, audit d'entreprise, négociation, rachat, business-plan, mise en conformité avec «l'esprit Groupe», et suivi de ces entités.*
*A 30/35 ans, bilingue (une 3e langue européenne sera fortement appréciée), vous êtes issu d'une formation supérieure de type «agro», complétée d'un 3e cycle de gestion, vous maîtrisez parfaitement le domaine végétal, et vous possédez une très grande mobilité géographique.*
*Vous saurez nous convaincre de votre expérience réussie dans les services liés à l'environnement, et de votre maîtrise de l'international (culture, aspects finance et management).*
*De très fortes perspectives d'évolution sont à envisager pour un candidat qui saura s'impliquer et s'imposer.*

Robert BOULET, notre Conseil, attend d'être convaincu par votre dossier (LM/449) pour vous rencontrer.
ORYADE - 16, avenue Hoche - 75008 PARIS.



oryade
Conseil en Ressources Humaines
Membre de Syntec

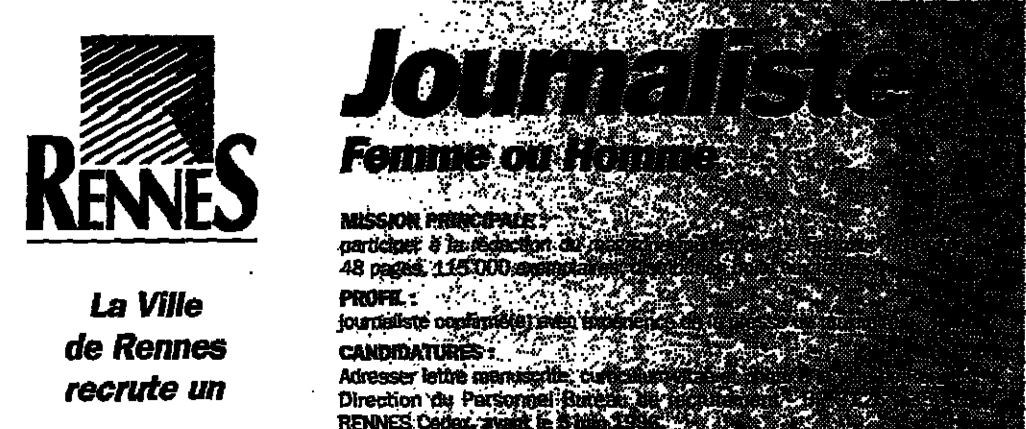
---

## CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES

couplage avec un ou plusieurs des titres suivants

NRC HANDELSBLAD – EL PAIS – Le Monde – Süddeutsche Zeitung – BERLINGSKE TIDENDE
CORRIERE DELLA SERA – LE SOIR – De Standaard – THE INDEPENDENT – THE IRISH TIMES

---




---

VISA

# International Marketing

**Excellent salary and benefits — Based: London**

Visa is a leading provider of card-based financial services, with a worldwide reputation and prominent market position throughout Europe. Now, as a result of internal promotion, they are seeking two energetic individuals with track records of business-to-business marketing success who are fluent in English and have a knowledge of at least one other European language.

With the ambition to make your mark in this high profile, service orientated industry, you will take responsibility for the design, implementation and success of a variety of cross-border marketing programmes. Working to precise targets within pre-agreed budgets, you will liaise with managers, colleagues and suppliers to consolidate and increase Visa's vast customer base.

You must be qualified to degree level in Marketing and probably have around four years' experience of project management in a fast-paced commercial environment.

A thorough knowledge of the entire marketing mix along with the ability to communicate the efficiency and value of your plans will be essential. Telecommunications, banking or financial services experience would be an advantage.

The benefits, in terms of rewards and career development, will fully reflect your contribution to Visa's continued and growing success.

If you are prepared for the next move in your career, please apply in English quoting ref: MD/EM/1, by 19 May 1996, to Europool, 10 Heath Villas, The Vale of Health, London, NW3 1AW, United Kingdom. Fax +44 171 435 3369.



The Source of Young Europeans in Business

# LE MONDE DES CADRES

## RESPONSABLE FORMATION PROFESSIONNELLE - QUALIFICATION

Sous l'autorité du Directeur de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage et en liaison avec nos partenaires extérieurs, vous contribuerez à définir les orientations de la Région dans le domaine de la Formation Professionnelle qualifiante et assurerez la mise en oeuvre de l'ensemble des dispositifs subventionnés à ce titre par le Conseil Régional (Budget d'environ 260 MF). Vous animerez une équipe de 21 personnes dont 10 cadres A.

Vous disposez d'une expérience confirmée en gestion de programmes publics, plus particulièrement dans les domaines Formation/Education/Emploi.

Ce poste est destiné à un fonctionnaire (par détachement ou mutation) - Filière administrative - Directeur Territorial ou Administrateur.

*Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, en précisant la référence RQ/LM0496 et CV complet) à Madame la Présidente du Conseil Régional, à l'attention de Monsieur le Directeur Général des Services, BP 2035, 59014 Lille cedex.*




*Maison d'édition spécialisée de forte notoriété recherche*

## son futur Editeur

**Nous offrons :** une rapide évolution de carrière, après une intégration réussie vous deviendrez l'Editeur de cette maison filiale d'un groupe français très connu ; travail basé dans une agréable ville moyenne des Alpes françaises, salaire à convenir, véhicule fourni.

**Nous recherchons :** éditeur(trice), journaliste ou animateur scientifique du milieu associatif âgé d'environ 35 ans, de formation bac +5 (préférence Biologie), gros travailleur, bon négociateur, prêt à s'investir dans un poste très évolutif dans une PME où l'initiative personnelle compte.

Connaissance sérieuse des logiciels de traitement de texte et des bases de donnée nécessaires ; connaissance des logiciels de PAO appréciée.
Nationalité française. Anglais courant, allemand apprécié. Permis de conduire.
Pratique prouvée de l'édition ou de la presse dans un contexte similaire : conception, graphisme, suivi, coûts, droit d'auteur, fabrication, interprétation des ventes.

Envoyez CV, photo et lettre de motivation sous référence 9010 à :
LE MONDE PUBLICITÉ - 133, avenue des Champs-Elysées, 75409 Paris Cedex 08

***Agro-alimentaire***

## SECRETAIRE GENERAL

***Chargé de la communication et des relations extérieures***

Un grand groupe coopératif recherche son Secrétaire Général. Rattaché au Directeur Général et membre du Comité de Direction, il sera chargé :

- de la communication interne et externe,
- de l'animation des adhérents de la coopérative : assemblées, commissions de travail...
- des contacts avec la profession, les pouvoirs publics, les instances européennes.

La réussite dans ce poste implique, outre une formation supérieure, 10 ans d'expérience professionnelle ayant permis d'acquérir une bonne connaissance du monde agricole, un sens relationnel marqué, ainsi que des talents d'animateur, le profil d'un généraliste de haut niveau plutôt que d'un spécialiste en communication.

Poste grande ville ouest France.

Ecrire sous réf.
ZDA 3040 6M
Discrétion absolue




71, rue d'Auteuil
75016 Paris

**Schlumberger**

**■ Schlumberger rassemble 50000 personnes de 90 nationalités, travaillant dans près de 100 pays et intervient dans deux grands secteurs : Services pétroliers et Mesure et Systèmes.**

Nous recherchons, pour notre siège à Paris, un(e)

## ASSISTANT
### Département Trésorerie

Vous êtes diplômé(e) d'une grande école de gestion ou d'une université, avec une spécialisation financière. Vous avez une première expérience, acquise de préférence dans le département Trésorerie d'une grande entreprise. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Basé(e) à Paris et rattaché(e) au Directeur de la Trésorerie Atlantique/Asie, vous assurerez au quotidien la gestion, y compris administrative, de la trésorerie pour la France. Vous serez en contact permanent avec les différentes unités de Schlumberger et avec les Banques.
Vous participerez à l'élaboration d'un nouveau système de gestion de trésorerie que vous mettrez en œuvre.

Votre goût de l'initiative et des responsabilités, ainsi que vos qualités de communication, feront de vous un membre à part entière de notre équipe. La rigueur professionnelle, le sens des contacts et la mobilité seront les garants de votre réussite et de votre évolution à moyen terme au sein de Schlumberger, en France ou à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V. et photo), sous la réf. MCT/596, au Service du Personnel

**Schlumberger Limited**
**42, rue Saint Dominique - 75007 Paris**

AD'COM

***La Division Stratégie et Organisation du groupe CEGOS a pour vocation d'aider les entreprises à mener à bien les changements nécessités par les nouvelles conditions de compétition et mettant en jeu à la fois les structures, les configurations de processus, les systèmes d'information et les modes de management. Elle est spécialisée dans la conception et la mise en place des systèmes de pilotage adaptés aux conditions concurrentielles, ainsi que dans la réingénierie qui en découle.***

***La Division Stratégie et Organisation est en synergie avec nos autres activités ; l'ensemble fait de CEGOS un des premiers groupes européens de conseil et formation, avec 470 consultants et un CA de 560 M.F.***

***Afin d'assurer son développement, nous recrutons***

## *UN CONSULTANT SENIOR*



*Agé de 35 ans environ, diplômé d'une grande Ecole, vous possédez une expérience réussie de plusieurs années, en tant que consultant dans le domaine de l'assurance.*
*Votre excellente connaissance de la stratégie et de l'organisation, votre enthousiasme, votre désir d'entreprendre seront des atouts pour développer l'activité de notre société dans ce secteur.*
*Ce poste offre de réelles opportunités de carrière pour un candidat de valeur.* ***(réf. LM 04/1)***

## *DEUX CONSULTANTS CHEFS DE PROJET*



*Agés de 28 ans environ, dotés d'un bon esprit d'analyse, autonomes, vous souhaitez valoriser une première expérience acquise au sein d'un cabinet de conseil. Vous partagez nos valeurs : écoute du client, réussite durable de nos interventions. Vous serez intégrés dans une unité à taille humaine, où vous bénéficierez de la pluridisciplinarité de nos équipes.*

*- HEC, ESSEC option finance/gestion (ou équivalent), vous conduirez des interventions dans la Banque, l'Assurance, et dans les services de Direction et de contrôle financier d'entreprises de toute nature.* ***(réf. LM 04/2)***

*- Ingénieur de formation (X, Mines, Centrale, Ponts), vous conduirez des interventions d'organisation dans de grandes entreprises, notamment de service public.* ***(réf. LM 04/3)***

cegos
CONSEIL
FORMATION
RECRUTEMENT

*Merci d'adresser lettre de motivation + CV en précisant la référence du poste choisi à Catherine UNIACK CEGOS - 204, Rond-point du Pont de Sèvres - 92516 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex.*

## L'ECOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE RENNES
**recrute**

- **son Directeur des Enseignements et des Relations Internationales,** dont les missions seront de coordonner les programmes d'enseignement et d'être l'interlocuteur des universités partenaires dans le monde entier ;
- **un professeur de finance / comptabilité** (aisance de la comptabilité anglo-saxonne)
- **un professeur de gestion de production.**

**Profil requis pour les trois postes :**

Doctorat ou PhD (acquis ou en préparation). Vous justifiez, en outre, d'une expérience pédagogique confirmée, acquise au sein d'écoles de management, et d'une expérience en entreprise. Vous êtes parfaitement bilingue (anglais).

Le poste est à pourvoir en Juillet 1996.

Adressez votre dossier à :
***Groupe ESC Rennes, 2, rue Robert d'Arbrissel - 35065 RENNES CEDEX.***




**recrute**
ENSEIGNANT-CHERCHEUR contractuel
en GESTION

*Vous avez:* - une formation de grande école de commerce ou d'ingénieur,
- un doctorat (ou Ph. D.) en gestion,
- une expérience significative en entreprise.

*Nous vous proposons:* de rejoindre notre Département :
"TECHNOLOGIE ET SCIENCES DE L'HOMME"
- pour participer aux enseignements de gestion en formation d'ingénieur, en DESS "Gestion de la technologie et de l'innovation" (GTI) et en doctorat,
- pour y développer des recherches, notamment en gestion de projets, où les besoins des entreprises sont en forte croissance.

Envoyez CV et lettre de motivation
***UTC - Division du personnel - BP 649 - 60206 COMPIEGNE CEDEX***



Jean-Michel PECHALAT
a le plaisir de vous informer
de la création du Cabinet de Recrutement

## PECHALAT CONSULTANT

intervenant sur toute la France pour la recherche rapide de Cadres et Dirigeants

PECHALAT Consultant
*Recherche de Cadres et Dirigeants*

Le Mazarin - 20, Bd du Roy René - 13100 Aix-en-Provence
Tél. 42 64 52 09 - Fax 42 64 41 97

هكذا من الأصل





# LES DIRIGEANTS

***A 28-35 ans, diplômé d'une Grande Ecole, vous souhaitez diriger un centre de profit.***

## DIRECTEUR

### MARTINIQUE

Notre Groupe (CA : 3 milliards de francs, 2 000 personnes) présent dans plusieurs secteurs d'activités (grande distribution, automobile, produits pétroliers, commerce de gros, bâtiment, agro-alimentaire) connaît, grâce à la valeur de son encadrement, un fort développement dans l'Outre-Mer français et à l'étranger.

Nous recherchons aujourd'hui, un Directeur pour l'une de nos filiales bâtiment implantée en Martinique.

Vous aurez la responsabilité complète de cette filiale composée de trois sociétés distinctes.

Développement commercial, orientation stratégique, gestion financière et administrative, animation et motivation du personnel, gestion de la production et recherche de nouveaux produits constitueront vos principaux domaines d'action.

Diplômé d'une Ecole de Commerce (HEC, ESSEC, ESCP...) ou d'Ingénieur (X, CENTRALE, MINES...), vous occupez actuellement un poste à responsabilités et souhaitez vous investir dans la gestion complète d'une entreprise.

De par sa dimension, sa diversité et son développement, notre Groupe offre à terme des possibilités d'évolution vers d'autres secteurs d'activités ou localisations géographiques.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, qui sera étudié en toute confidentialité, sous réf. DM/515 à notre Conseil

GUINTRAND
CONSULTANTS
63 bis, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 Paris.

Publipanel

## futurs managers à l'étranger




**Grâce au professionnalisme** de 3200 collaborateurs expérimentés dans les **métiers du ciment, des granulats et du BPE**, notre groupe s'est développé **à l'étranger** et a mené une démarche de **diversification** sur de nouvelles activités : papier, chimie du bâtiment...

**Gestion rigoureuse, innovation, qualité des produits et primauté du client** sont les principaux vecteurs de notre réussite.

Notre groupe recherche aujourd'hui des **MANAGERS** capables d'accompagner sa croissance dans le respect de ces valeurs.

Vous bénéficierez **d'abord** d'une **période d'intégration** dans l'une de nos usines en région Rhône Alpes/Centre avant d'en prendre la **direction.**

**Homme d'affaires,** *vif et réactif*, vous identifiez de nouveaux marchés et intégrez en permanence les notions de **productivité** et de **rentabilité** dans votre action.

Votre réussite dans nos métiers, où les **aspects industriels,** mais également les **performances commerciales** sont des éléments déterminants, vous conduira à occuper une **position de tout premier plan** dans l'une de nos filiales **à l'étranger.**

**Ingénieur de formation** (Ponts, Mines, Centrale, ENSAM,...), vous êtes **bilingue Anglais** et véritablement **mobile.**

Votre expérience de la direction de centres de profits dans un contexte industriel fait de vous un **véritable manager,** reconnu pour son **sens des affaires.**

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V. + prétentions), sous référence MV 40, à notre Conseil qui vous garantit la stricte confidentialité de votre candidature.

2, rue Louis David - 75116 PARIS
8, rue Duquesne - 69006 LYON

**COGEPLAN**

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT




Recherche

### 1 DIRECTEUR INDUSTRIEL

Rattaché au Président du Directoire, vous dirigez l'ensemble des 5 sites industriels des divisions Frais et Croustillants (600 personnes).

Ingénieur de formation, vous possédez une expérience industrielle confirmée de 5 à 10 ans.

Véritable meneur d'hommes et disposant de grandes qualités relationnelles, vous avez pour mission de :
- **définir, proposer et mettre en œuvre la politique industrielle ;**
- **coordonner, organiser et optimiser les activités de fabrication ;**
- **élaborer, proposer et suivre le plan d'investissements ;**
- **animer les directeurs de sites.**

Poste basé à EVRY (91).

Merci d'adresser votre lettre de motivation, votre CV et photo à :

JACQUET S.A.
Direction
des Ressources Humaines
ZI St-Guenault - 2, rue M. Bastié
91000 EVRY







## Geschäftsführer
### Systèmes mécaniques intégrés
### 600 KF

Strasbourg. Cette entreprise performante (100 pers., 180 MF de CA), située en Allemagne, à proximité de Strasbourg, est une filiale d'un groupe français leader européen dans son domaine (CA de 1 Milliard de F), spécialisé dans la conception, la construction et la mise en œuvre de systèmes intégrés à base de mécanique, d'automatismes et d'informatique industrielle. Sa clientèle est composée notamment des grands groupes automobiles.

Le Dirigeant de la filiale rendra compte au Directeur général du groupe et s'investira avec une grande autonomie dans le développement de l'entreprise, le renforcement de son organisation et de sa productivité, ainsi que dans les négociations commerciales de haut niveau. Il veillera tout particulièrement au suivi de projets importants en s'appuyant sur une équipe d'ingénieurs d'affaires et de chefs de projets.

Cet ingénieur mécanicien/automaticien pourra faire valoir une expérience réussie de direction de centre de profit en entreprise générale, ou de direction de projets au niveau international. Une bonne compétence dans le domaine de la conception de biens d'équipements par affaires est obligatoire.

La maîtrise de l'allemand et de l'anglais est indispensable.

Adresser CV + lettre de motivation à SPIELER SCHOEPFER PARTNERS, sous réf. M 613, 1 place de Bordeaux, 67000 Strasbourg. Tél. 88 52 11 00. Discrétion assurée.

**Deutsch-französische Personalberatung - Conseil franco-allemand.**
STRASBOURG PARIS FRANCFORT BALE

## DIRECTEUR LOGISTIQUE

**RAJA, N°1 de la vente d'emballages par catalogue aux entreprises (430 MF de CA, 260 personnes) recrute pour son centre logistique de Paris Nord II.**

La logistique est un facteur déterminant de notre qualité de service, de la réalisation de nos objectifs commerciaux et de notre notoriété.

Directement rattaché au P.-D.G., vous prenez en charge l'intégralité de la fonction logistique (approvisionnement, gestion des stocks, préparation des commandes, emballage et transport...) et dirigez une équipe de 110 collaborateurs, dans un objectif de satisfaction de notre clientèle.

Vos qualités de manager vous permettent de définir les méthodes et actions nécessaires pour optimiser notre organisation logistique. Vous savez animer, motiver votre équipe et développer les compétences. Vous êtes une force de proposition et d'actions pour l'amélioration des performances économiques et l'organisation du travail.

Diplômé d'une école supérieure de commerce ou ingénieur, vous possédez une expérience de direction logistique d'au moins 5 ans dans la distribution de fournitures industrielles (ou aux entreprises). Homme ou Femme de réflexion, d'action, d'écoute et de dialogue, votre sens du travail en équipe et du service sont indispensables.

Merci d'adresser lettre, CV sous la référence DL à RAJA, Patricia Le Guyader, responsable des ressources humaines, 18-20 rue Rampal, 75019 Paris.

RAJA
*L'esprit de service aux entreprises*

# CONSEIL ET AUDIT

## D.M.L. & Associés
Conseillers de Direction

**Le cabinet de conseil D.M.L. & Associés est le leader européen de la restructuration industrielle.**

***Nos clients sont les grandes entreprises européennes, américaines et japonaises que nous assistons durant toutes les étapes de la restructuration : conception, consultation, gestion de crise, mise en œuvre, accompagnement social (reconversion de sites).***

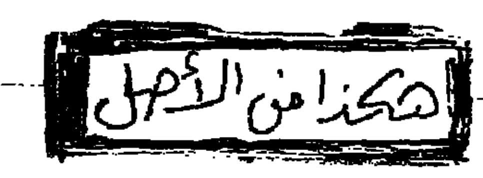
***Nous recherchons des consultants pour notre bureau de Paris***

## CONSULTANTS

**Agés de 27 à 35 ans, ayant entre 2 et 10 ans d'expérience de conseil au sein d'un cabinet de renommée internationale, vous êtes diplômés d'une grande école de commerce ou d'ingénieur. Vous parlez couramment l'anglais et, si possible, une autre langue étrangère.**

**Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite et CV) à Philippe Grabli - D.M.L. & Associés
2 rue Victor Griffuelhes - 92100 Boulogne**

Paris • Londres • New-York • Tokyo • Barcelone • Francfort • Sydney • Pékin



L'emploi familiale
de professionnalis

C



# CARRIÈRES INTERNATIONALES

PPORTUNITY IN SWITZERLAND

n international institution located in Basle, Switzerland, h approximately 470 members of staff from 26 countries is looking for a

**PERSONNEL OFFICER**

successful candidate will join a small team and carry a wide range of personnel-related tasks, in particular in areas of recruitment and training and development.

didates should be educated to university level, erably in Business Administration or Economics, and t have 3-5 years' experience in human resource agement. Experience in the area of training and lopment is desirable. Computer literacy is essential and bility to use personnel information systems would be an ntage. Candidates must have an excellent knowledge of ish and, in addition to a good command of German, vledge of French, Italian or Spanish would be an ntage.

Bank *offers attractive conditions of employment* in an iational atmosphere and competitive welfare benefits.

idates should send their application to the Personnel on, Bank for International Settlements, 4002 Basle, erland, quoting reference number 96296.

**ANK FOR INTERNATIONAL SETTLEMENTS**

In 1971 INTEL introduced the world's first microprocessor, today more than 80 % of all PCs worldwide are equipped with INTEL microcomputer components. The INTEL Pentium® Processor has become the standard for today's PCs. More than 41 000 employees have as their aim to maintain the company's reputation for technical innovation and its market leadership position. The European Distribution Sales Organization, based in Munich, Germany, now wishes to add experienced professionals with the following nationalities to their team: English, French, Dutch, Scandinavian, East European, Italian.

intel

ENGLISH, FRENCH, DUTCH, SCANDINAVIAN, EAST EUROPEAN, AND ITALIAN

## Internal sales representatives

**Distribution - Europe**

To support our distributors for defined regions or product lines with emphasis on price negotiations, product information, delivery commitments, backlog and inventory management and -last but not least- achieving planned revenue. This requires close liaison with the regional sales organizations.

You will have a business or technical degree and a minimum of 4-5 years experience in sales/product marketing of computer or semiconductor products. You will have proven your ability to work flexibly but with a strong target orientation, to deal with multiple tasks and to develop a constructive relationship with distributors. Excellent communication and team-player skills are essential qualities. Fluency in English and at least one other European language (native) is required. Familiarity with PC application software is a prerequisite, SAP experience an asset.

We offer interesting positions providing scope for creativity and initiative, excellent opportunities for personal development together with an attractive compensation and benefits package, including profit sharing. Relocation assistance is available.

For further information please call Marlen Erber-Ludwig, telephone 19.49.89 13 06 82-0 *or submit your full career details in English to our consultants.*

Additional information on Intel and other job openings you will find in Internet: http://www.intel.com

Erber-Ludwig & Partner GmbH
Recruitment Advertising & Selection
Nymphenburgerstr. 148
D-80634 München
Fax: 19.49. 89 16 17 11 - E-Mail: erber-ludwig@t-online.de

MEDIAPA

EUROFOIL
GRANGES GROUP

*Eurofoil, filiale du groupe suédois Granges (7200 p. 8.5 milliards FF de CA) est un des leaders européens de la feuille d'aluminium, réalise 750 millions FF de CA en Europe, USA et Asie, et emploie 400 p. au Luxembourg et en Suède.*
*Afin de faire face à notre développement et nous préparer à des opérations de croissance externe en cours, nous recherchons un(e)*

## nager Systèmes d'Informations et Communication

proposer puis mettre en place une stratégie de communication des systèmes d'informations et de traitement de données s différents sites de production, ventes, clients, management.
didat retenu travaillera en relation avec les équipes déjà en place sur les différents sites dans différents pays et devra er par ses compétences et par ses capacités relationnelles.
e, placé sous l'autorité directe du Président d'Eurofoil, s'adresse à un jeune Ingénieur à fort potentiel, ayant une expérience aux d'entreprise, communication entre réseaux, multimedia, Internet, et si possible en contrôle de gestion, et capable er rapidement vers une responsabilité plus large de Manager IT and Business Controll.
mation complémentaire en gestion est souhaitable.
et Français courant indispensables. La pratique du Suédois serait un plus. La rémunération, liée aux compétences et à ence, sera de nature à intéresser un candidat de valeur, intéressé de travailler dans un environnement international.
asé au Luxembourg.
d'adresser lettre de candidature manuscrite, CV et photo à Eurofoil, Direction Générale s/réf. MSIC/LM -BP 91 DUDELANGE.




Expansion has created immediate full-time employment opportunities. Help us build our new ships. We seek qualified applicants for the following positions:

**Chief Engineer**
**Chief Electrician**
**First Engine Officer**
**Hotel Manager**
***Master***
**Power Plant Engineer**
**Senior Hull Surveyor**
**Staff Chief**
**Staff Captain**

If interested, please fax resume in English only, to: Renaissance Cruises at (954)356-0183 or mail to: RCI, Fleet Personnel, P.O. Box 350307, Ft. Lauderdale, FL 33335-0307.



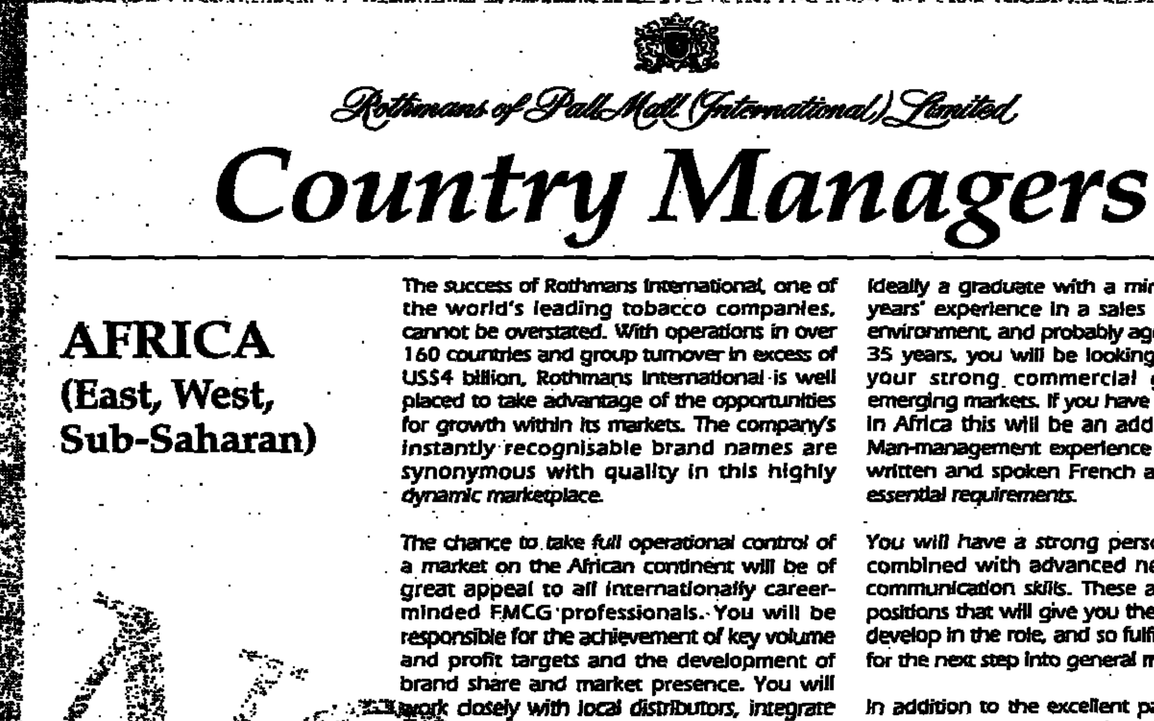

An Equal Opportunity Employer

Pour insérer
votre annonce
dans Initiatives :
Appelez
Le Monde Publicité
au
44-43-76-03 – 44-43-77-34
Fax : 44-43-77-32

*Rothmans of Pall Mall (International) Limited*

## Country Managers

**AFRICA**
**(East, West, Sub-Saharan)**



The success of Rothmans International, one of the world's leading tobacco companies, cannot be overstated. With operations in over 160 countries and group turnover in excess of US$4 billion, Rothmans International is well placed to take advantage of the opportunities for growth within its markets. The company's instantly recognisable brand names are synonymous with quality in this highly dynamic marketplace.

The chance to take full operational control of a market on the African continent will be of great appeal to all internationally career-minded FMCG professionals. You will be responsible for the achievement of key volume and profit targets and the development of brand share and market presence. You will work closely with local distributors, integrate sales and marketing information and formulate major strategy.

Ideally a graduate with a minimum of three years' experience in a sales and marketing environment, and probably aged between 28-35 years, you will be looking to build upon your strong commercial grounding in emerging markets. If you have lived or worked in Africa this will be an added advantage. Man-management experience and fluency in written and spoken French and English are essential requirements.

You will have a strong personal presence, combined with advanced negotiation and communication skills. These are high profile positions that will give you the opportunity to develop in the role, and so fulfil your ambition for the next step into general management.

In addition to the excellent package offered, there is a host of benefits associated with this major international company.

THE NICHOLS CONSULTANCY
HUMAN RESOURCE CONSULTANTS

**To apply, please send your CV to our retained consultants, The Nichols Consultancy Ltd, 11 Eghams Court, Boston Drive, Bourne End, Buckinghamshire SL8 5YS, England, Tel +44 (0) 1628 810717, Fax +44 (0) 1628 810829.**

# SCIENCES ET SANTÉ

## HP : un monde d'évolution

**Echographie, cardiologie, surveillance cardiaque, notre avance technologique et la fiabilité de nos produits confèrent à la division Santé d'HP une place de leader mondial sur le marché de l'instrumentation et de l'informatique médicale.**
**Nous recrutons pour nos services commerciaux deux**

## Ingénieurs d'affaires.

### Spécialiste en systèmes d'information hospitaliers,

grâce à votre connaissance de la vente de produits et services informatiques et votre esprit d'équipe, vous contribuez à générer de nouvelles affaires en développant notre approche qualité. Ingénieur ou diplômé Bac+5, une expérience réussie (3 ans minimum) de la vente en milieu hospitalier vous permettra de réaliser vos objectifs. Réf. SL

### Spécialiste en imagerie,

vous êtes médecin ou ingénieur et bénéficiez d'une expérience de vente de produits d'échographie de 3 ans minimum dans le milieu hospitalier. Vous êtes chargé de promouvoir les applications cardiovasculaires auprès de nos clients. Des compétences dans la gestion d'images et de réseaux seraient appréciées. Réf. SI

*Pour ces deux postes basés aux Ulis, autonomie, sens du contact et une bonne maîtrise de l'anglais seront les garants de votre réussite. Merci d'adresser votre lettre de motivation avec CV et photo en précisant la réf. choisie à Hewlett Packard, Emmanuelle Greth, 2 avenue du Lac, Parc d'activités du Bois Briard, 91040 Evry cedex.*




## Toxicologue

**GROUPE INDUSTRIEL**

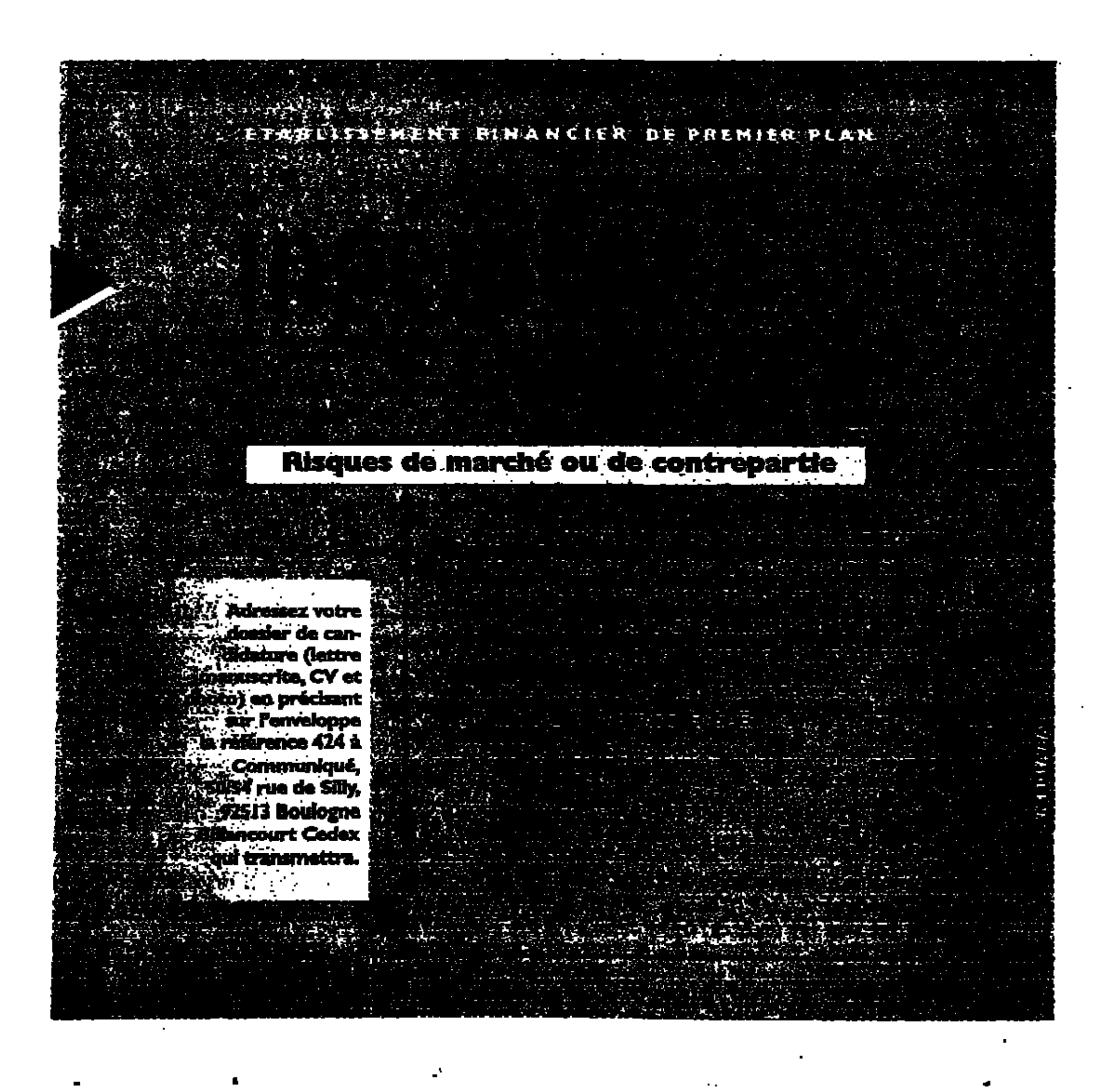
La Direction Recherche et Développement de notre Groupe recherche un toxicologue susceptible de travailler en équipe avec les autres spécialistes du Groupe, de dialoguer avec nos partenaires et de participer à des réunions internationales. Pour ce poste basé en province, nous souhaitons rencontrer un médecin, pharmacien ou biologiste, vétérinaire, Docteur en Sciences, âgé de 30 à 35 ans, *possédant des connaissances en toxicologie, en chimie* et physique, maîtrisant l'anglais parlé et écrit. Il aura effectué des travaux de recherche en physiologie respiratoire ou en toxicologie de l'environnement pendant plusieurs années, dans un laboratoire médical, phamaceutique, universitaire... Par son dynamisme et son esprit d'équipe, il managera un groupe de chercheurs et entretiendra des relations de confiance avec nos partenaires.

Merci d'adresser lettre de motivation + C.V. à notre Conseil, Paul-Emile TAILLANDIER Conseil - 34, rue de Ponthieu - 75008 PARIS, sous la réf. 8618/M ou par fax au 42 56 05 14.



CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES
PARIS - BORDEAUX - LYON - TOULOUSE - CARAIBES

# GESTION - FINANCE







Le Groupe BOEHRINGER INGELHEIM réalise 18 MdF de CA dans le monde. En France, avec 1200 personnes et 4 sites industriels, le CA s'élève à plus de 1,4 MdF essentiellement dans le domaine pharmaceutique. Nous recherchons pour notre Département Finances Administration un

## ADJOINT COMPTABILITÉ ANALYTIQUE ET BUDGÉTAIRE *H/F*

Vous serez l'adjoint du chef de service analyses économiques en charge de la comptabilité analytique et budgétaire et du reporting vers la Maison Mère.

Jeune potentiel Bac + 5, type Sup. de Co., avec 2 à 3 ans d'expérience, vous pourrez également supporter des projets. Vous avez 26/29 ans, maîtrisez parfaitement l'anglais, parlez un allemand courant et êtes fervent de micro-informatique et des outils de gestion.

Ce poste est **basé à Reims (51).**

*Merci de faire part de vos motivations* en adressant un dossier complet (lettre + CV + photo + prétentions) à

***CARA Conseil - 29, rue de Miromesnil 75008 Paris, qui traitera votre dossier confidentiellement.***

Evidence